

**Le tourisme durable dans les régions  
naturelles  
(99.01.05)**

**Document de travail  
Préparé pour  
Le dialogue sur l'écotourisme  
durable dans les régions  
naturelles de l'Amérique du Nord  
27 et 28 mai 1999**

**Hotel las Palapas  
Playa del Carmen  
Quintana Roo, Mexique**

**Commission de coopération environnementale  
Montréal, Canada**

**Le présent document a pour but de servir de document de travail dans le cadre d'un atelier consultatif. Les opinions exprimées et les arguments employés dans le présent document ne reflètent pas nécessairement ceux de la Commission de coopération environnementale ou des pays membres de la CCE.**

# **Le développement de l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord :**

**Contexte, enjeux et possibilités**

# **Le développement du tourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord**

## **Table des matières**

**Avant-propos**

**Résumé**

**Listes des acronymes**

**Liste des encadrés**

**Liste des figures**

**Liste des tableaux**

## **INTRODUCTION**

### **CHAPITRE 1.**

#### **DÉFINITIONS ET CONTEXTE**

- 1.2 Définir le tourisme durable et l'écotourisme – l'évolution de la théorie
- 1.2 Le secteur public et les définitions pratiques de l'écotourisme
- 1.3 Profils d'écotouristes
- 1.4 La demande à l'égard de l'écotourisme
  - 1.4.1 Les tendances au sein de l'industrie mondiale du tourisme
  - 1.4.2 Évaluation des tendances du tourisme dans l'industrie de l'écotourisme
  - 1.4.3 Évaluation de la demande du marché
- 1.5 Ressources naturelles et culturelles de l'Amérique du Nord
  - 1.5.1 Ressources naturelles
  - 1.5.2 Ressources culturelles
  - 1.5.3 Atouts de l'écotourisme : Un cadre de planification et d'analyse
- 1.6 Développement touristique dans les régions naturelles : impacts économiques, socioculturels et écologiques
- 1.7 Quelques points clés

### **CHAPITRE 2.**

#### **CADRE ORGANISATIONNEL : ACTEURS, APPROCHES ET ACTIVITÉS LIÉS AU TOURISME DURABLE EN AMÉRIQUE DU NORD**

- 2.1 Introduction
- 2.2 Acteurs liés au tourisme durable
  - 2.2.1 Organismes internationaux
  - 2.2.2 Organismes du gouvernement fédéral
  - 2.2.3 Organismes non gouvernementaux
  - 2.2.4 Universités
  - 2.2.5 Secteur privé

- 2.3 Approches et activités liées au tourisme durable en Amérique du Nord
  - 2.3.1 Approche et activités de conservation
  - 2.3.2 Approche et activités de développement et de marketing de produits
- 2.4 Quelques points clés

### **CHAPITRE 3.**

## **CADRE POLITIQUE ET RÉGLEMENTAIRE : OUTILS PERMETTANT LA MISE EN VALEUR ET LE CONTRÔLE DU TOURISME DURABLE**

- 3.1 Outils juridiques et mesures d'incitation : Canada, Mexique et États-Unis
  - 3.1.1 Aménagement et zonage des terres
  - 3.1.2 Zonage de l'eau, du temps et des distances
  - 3.1.3 Évaluation des incidences environnementales
  - 3.1.4 Autres normes et programmes environnementaux
  - 3.1.5 Engagements internationaux partagés par le Canada, le Mexique et les États-Unis
- 3.2 Outils volontaires : Mesures d'incitation et directives
  - 3.2.1 Mesures d'incitation
  - 3.2.2 Directives
  - 3.2.3 Outils de gestion
- 3.3 Quelques points clés

- ANNEXE 1: Organismes internationaux
- ANNEXE 2: Organismes gouvernementaux
- ANNEXE 3: Organismes non gouvernementaux

## **Avant-propos**

La Commission de coopération environnementale (CCE) est le seul organisme environnemental régional qui prend ses racines dans l'intégration économique élargie issue d'un accord de libéralisation du commerce. Elle se trouve donc dans une position naturelle et privilégiée pour faire évoluer la compréhension de la relation entre l'environnement, l'économie et le commerce. Afin de promouvoir la coopération entre les parties dans le but d'établir une approche intégrative de l'environnement et du développement économique, la CCE met actuellement en oeuvre un programme complet appelé Environnement, Économie et Commerce.

Les projets dans ce secteur favorisent la progression de certains objectifs clés de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACE). Un de ces objectifs vise à encourager la protection et l'amélioration de l'environnement en Amérique du Nord pour le bien-être des générations actuelles et futures, et à promouvoir le développement durable fondé sur la coopération et les politiques conjointes de soutien économique et environnemental. L'ANACE vise également à accroître la coopération entre les parties afin de mieux conserver, protéger et mettre en valeur l'environnement, y compris la flore et la faune sauvages. Une grande partie du programme Environnement, Économie et Commerce de la CCE est axée sur la promotion de relations saines entre l'environnement, l'économie et le commerce. Ces projets démontrent la capacité de la CCE d'aborder ces relations d'une manière constructive favorisant la libéralisation du commerce, la croissance économique et la protection environnementale (CCE 1998, 30).

Conformément au paragraphe 10(2) de l'ANACE, le Conseil de la CCE peut considérer et formuler des recommandations concernant un certain nombre d'enjeux qui sont pertinents à l'environnement et à l'économie de l'Amérique du Nord, dont plusieurs feront partie intégrante d'un examen du tourisme durable dans les régions naturelles. Ce projet sur le tourisme dans les régions naturelles constitue une occasion pour le Canada, le Mexique et les États-Unis de dégager des avenues de coopération et peut-être même un cadre commun, visant la promotion du développement durable grâce à l'écotourisme d'interprétation de la nature. Les avantages économiques du développement reposent sur un engagement conjoint face à la protection des écosystèmes qui attirent les touristes dans les régions naturelles.

Le projet sera articulé en trois phases à partir de 1998. Le présent document de travail représente un élément clé de la première phase, l'établissement de la portée de l'évaluation. Il est le résultat de plusieurs mois de recherche et d'analyse menées par de nombreux individus en Amérique du Nord. Il est conçu en vue d'évaluer, de façon préliminaire, la situation actuelle de l'écotourisme et du tourisme durable en Amérique du Nord et de déterminer les enjeux clés liés au tourisme durable dans les régions naturelles, notamment :

- Un examen des définitions de tourisme durable et d'écotourisme;
- Une discussion des meilleures pratiques;
- Un examen des leçons tirées des initiatives passées;

- Une discussion du rôle des collectivités locales dans l'utilisation et la gestion des zones protégées;
- Un examen de certains avantages économiques découlant du tourisme durable.

Le présent atelier constitue une deuxième étape importante dans l'établissement de la portée de l'évaluation. Il s'agit d'une occasion unique pour les groupes intéressés en Amérique du Nord de collaborer avec la CCE afin de déterminer les priorités clés concernant ces enjeux et de l'aider à établir son échéancier dans ce secteur pour les trois prochaines années. On souhaite que le document de travail pourra stimuler la discussion sur certaines questions délicates liées au tourisme durable en Amérique du Nord et contribuer au travail prévu au cours des trois prochaines années afin d'élaborer et de mettre en place des mécanismes pratiques de soutien du tourisme durable dans les régions naturelles.

La CCE tient à remercier sincèrement les individus des trois pays qui ont contribué à la préparation du présent document de travail : Dominique Brief d'Alliance for Environmental Management, Hector Ceballos-Lascuráin, directeur général du programme de consultation internationale sur l'écotourisme au Mexique, Anne Drost, professeur adjoint à l'Université McGill, John Hull, chercheur universitaire de la Fondation Québec-Labrador, Mark Spalding, professeur à la Graduate School of International Relations and Pacific Studies à la University of California à San Diego et Carolyn Wild, présidente de WILD International. Monsieur Spalding désire également souligner l'aide à la recherche de Ariana Merlino et de Marta Burg. En outre, de nombreux individus de différents secteurs des organisations et du gouvernement ont aimablement consacré du temps aux membres de l'équipe de recherche et ont fourni des renseignements précieux.

Les points de vue exprimés dans le présent rapport ne reflètent pas nécessairement ceux des gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis.

Sarah Richardson  
Gestionnaire de programme, ALÉNA/Environnement  
Mars 1999

## Résumé

Le présent document de travail est divisé en trois chapitres correspondant approximativement aux étapes de développement dans l'industrie touristique : diagnostic, planification, mise en oeuvre et gestion. Le premier chapitre présente le diagnostic de l'industrie illustré par des définitions et un contexte. Le deuxième chapitre aborde les questions de la planification, de la mise en oeuvre et de la gestion. Le troisième chapitre explore le cadre politique et réglementaire visant le tourisme durable.

Les questions suivantes ont été déterminées dans le présent document d'information comme certains enjeux pertinents à la discussion sur le tourisme durable dans les régions naturelles.

## DÉFINITIONS ET CONTEXTE

- Le tourisme durable désigne, en principe, le développement touristique qui minimise ses incidences négatives et maximise ses incidences positives sur l'environnement socioculturel et écologique, grâce à la planification et à la gestion.
- L'écotourisme est un marché à créneaux à l'intérieur du tourisme durable. Il s'agit de tourisme durable dans des régions naturelles; il existe de nombreuses définitions de l'écotourisme qui tentent de transposer la théorie en pratique.
- Les tours peuvent être à caractère écologique sans toutefois être respectueux de l'environnement.
- Une meilleure compréhension de l'écotourisme durable se développe au milieu des années 1990 en raison des programmes d'accréditation plus officiels.
- Le Canada, le Mexique et les États-Unis utilisent différentes définitions de l'écotourisme, soit dans chaque pays et d'un pays à l'autre.
- Les études sur les profils des écotouristes en Amérique latine, au Canada et aux États-Unis révèlent qu'en moyenne, un écotouriste tend à être plus âgé, détient un diplôme universitaire, a un revenu disponible élevé et aime voyager en famille ou avec des amis.
- La conservation des ressources culturelles et naturelles constitue un facteur clé pour continuer à attirer les touristes adeptes de la nature.
- La popularité des guides de voyages porte à croire que les touristes choisissent activement des compagnies qui ont un intérêt véritable dans la protection de l'environnement naturel et culturel.
- Il est difficile de trouver des données précises sur l'écotourisme en raison des différentes définitions du terme, des méthodes de sondage non adaptées à un site et à l'absence d'études pertinentes.
- Les tendances indiquent que le tourisme conventionnel a augmenté au cours des dix dernières années et continue à augmenter. Elles indiquent également une diversification et une augmentation du tourisme dans les activités non traditionnelles ou spécialisées telles que l'écotourisme, l'observation d'oiseaux, la randonnée pédestre, le canotage, la visite de décors naturels et de cultures intéressantes.
- Les atouts touristiques culturels et naturels principaux de l'Amérique du Nord incluent les paysages et les régions écologiques, la faune et la flore, les espaces et les espèces protégés, les populations, les sites et les artefacts des différentes cultures.

- L'écotourisme a des incidences économiques, socioculturelles et écologiques. Ces incidences peuvent améliorer l'environnement économique, socioculturel ou écologique, créant ainsi une répercussion positive, ou elles peuvent nuire à ces questions et entraîner des répercussions négatives.
- Bien que le tourisme soit considéré par certains comme une source stable de revenus, les recherches indiquent que les fluctuations du marché et les fuites financières peuvent réduire considérablement les aspects positifs du développement du tourisme, créant ainsi des perspectives d'emploi très incertaines.
- La participation de la collectivité est essentielle à la viabilité à long terme du tourisme.
- Certains résidents locaux croient que la croissance du tourisme peut entraîner une augmentation des problèmes sociaux, y compris le crime, la consommation de drogues, la prostitution et particulièrement la prostitution juvénile. Les autres problèmes sociaux incluent l'érosion de la culture locale, les conflits entre les générations, la disparition de la langue locale et la diminution de la qualité des artefacts culturels.
- L'expérience a démontré que si le tourisme n'est pas planifié et géré adéquatement et qu'il excède les limites et la capacité de la région, cette industrie passe d'une ressource renouvelable non comptable à une entreprise « champignon » à court terme.
- L'écotourisme est souvent développé dans des régions sauvages relativement éloignées. Ces régions peuvent être situées dans ou près des collectivités résidentielles. En conséquence, le développement de l'écotourisme peut avoir des incidences économiques et socioculturelles dans ces collectivités.
- Une gestion efficace de l'écotourisme minimise ses incidences négatives et maximise ses retombées économiques, socioculturelles et écologiques positives.
- Les promoteurs du tourisme et de la conservation de la nature peuvent entretenir trois types de relations : le conflit, la coexistence et la symbiose. Une relation symbiotique, qui procure des avantages pour chacune des deux, constitue l'objectif à atteindre.

## **CADRE ORGANISATIONNEL : ACTEURS, APPROCHES ET ACTIVITÉS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TOURISME EN AMÉRIQUE DU NORD**

- Les touristes qui visitent l'Amérique du Nord peuvent planifier leur voyage en fonction des attractions écologiques plutôt que des frontières politiques. Cette approche constitue une occasion de collaboration entre le Canada, le Mexique et les États-Unis pour promouvoir l'Amérique du Nord en tant que destination.
- Il existe un certain nombre d'initiatives d'organismes locaux, nationaux, internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux, d'universités et du secteur privé dans le secteur du développement du tourisme durable en Amérique du Nord.
- Des partenariats entre les différents acteurs du tourisme durable se créent actuellement en Amérique du Nord pour conserver les ressources ou les attraits naturels de la collectivité locale, déterminer les secteurs d'intérêt communs et de collaboration possible et développer les produits et les commercialiser.
- Souvent, les consommateurs ont du mal à faire la distinction entre tourisme durable et non durable. L'accréditation pourrait les aider à faire cette distinction.

## **CADRE RÉGLEMENTAIRE ET POLITIQUE : OUTILS PERMETTANT LA MISE EN VALEUR ET LE CONTRÔLE DU TOURISME DURABLE**

- La gestion du développement du tourisme nécessite l'adoption de stratégies et de directives de planification visant à contrôler et à atténuer les incidences négatives du tourisme sans sacrifier ses avantages.
- Les outils juridiques comme le zonage local et les normes de développement visant l'emplacement, la hauteur, la marge de reculement et la densité de la construction peuvent permettre le développement de l'écotourisme conformément aux objectifs de conservation des ressources culturelles et naturelles.
- Les gouvernements régionaux, provinciaux/d'État et nationaux jouent un rôle important dans la planification de l'écotourisme afin d'assurer une uniformité entre les normes locales, dans l'emplacement des infrastructures principales et l'établissement des zones protégées.
- Le zonage écologique, le zonage de l'eau et des distances représentent une notion relativement nouvelle, et des outils utiles dans le contexte de la planification de l'écotourisme. Une étude de ces outils et le partage des résultats de leur utilisation en Amérique du Nord pourraient servir de guide aux collectivités locales.
- L'Évaluation des incidences environnementales (EIE) constitue un autre outil important dans le contexte du développement du tourisme; il sert à mesurer et à atténuer les incidences négatives qu'un projet peut entraîner sur l'environnement. Les organismes gouvernementaux qui étudient les projets de tourisme dans le contexte d'une EIE doivent savoir que les différentes approches de l'écotourisme sont des solutions viables et préférables au tourisme de masse conventionnel.
- Le cadre juridique de création et de gestion de zones protégées et de parcs nationaux et provinciaux/d'État au Canada, au Mexique et aux États-Unis, ainsi que la loi protégeant les ressources marines font également partie des mécanismes juridiques de développement de l'écotourisme pouvant être utilisés dans ces pays.
- Les objectifs visés par de nombreuses conventions internationales signées par le Canada, le Mexique et les États-Unis soutiennent le principe d'écotourisme, car ils visent la protection des ressources culturelles et naturelles dont l'écotourisme dépend. La Convention sur la diversité biologique, le Traité de Ramsar, la Convention du patrimoine mondial, CITES, le Programme sur l'homme et la biosphère, la Déclaration de Rio et Action 21 sont des exemples de conventions internationales qui assurent la promotion de l'écotourisme en tant que stratégie de conservation des écosystèmes et des ressources naturelles et culturelles tout en permettant le développement des économies locales.
- Les gouvernements nationaux, provinciaux/d'État peuvent créer un climat économique et politique favorable à l'écotourisme en Amérique du Nord grâce à l'adoption de programmes d'encouragement. Par exemple, les déductions et les exemptions fiscales pour la création de servitudes de conservation sur des propriétés privées et le don de terres au gouvernement ou aux ONG pour en faire des parcs ou des zones protégées ont été des mesures d'encouragement efficaces pour la conservation des attraits de l'écotourisme.
- Un autre programme d'encouragement comprend la reconnaissance des meilleures pratiques assortie de prix et de mentions honorifiques. À différents échelons de gouvernement, une combinaison de prix monétaires et non monétaires pourrait être attribuée publiquement en reconnaissance des efforts fructueux de préservation des écosystèmes, des habitats, et des espèces qui y vivent.

- Certains coûts de mise en valeur et d'entretien des zones protégées et des installations d'écotourisme peuvent être recouverts grâce à des mécanismes comme les frais d'utilisation. Les frais d'utilisation peuvent prendre la forme de droits d'entrée dans les parcs, les musées, et les réserves fauniques ou de programmes comme la taxe sur les chambres d'hôtel et sur les visiteurs.
- Les codes d'éthique volontaires contiennent des directives et des principes non juridiquement contraignants qui ont été reconnus à l'échelle internationale comme des outils importants de la préservation de l'environnement. Les codes d'éthique dans le secteur du tourisme font généralement partie d'un document général qui inclut également certains règlements obligatoires visant à contrôler et à gérer adéquatement le développement touristique. Les gouvernements locaux et d'État, les organismes de tourisme internationaux et régionaux, et les organismes internationaux sont les principaux instigateurs des codes de conduite qui visent l'industrie, les touristes et les collectivités hôtes. Les codes sont habituellement composés de principes et d'objectifs généraux mais ils peuvent viser un site ou une activité en particulier. Ils peuvent également s'adresser globalement aux touristes, à l'industrie touristique (p. ex., les propriétaires d'hôtels et les voyagistes) et à la collectivité hôte.
- La collaboration intersectorielle constitue une méthode efficace pour intégrer divers secteurs d'activité économique, écologique et socioculturel participant au processus de gestion du tourisme durable.
- La participation du public constitue une approche largement encouragée qui peut contribuer à réaliser les objectifs de l'écotourisme en augmentant les avantages des collectivités locales. Inversement, cette approche peut augmenter la participation des collectivités aux efforts de conservation. Afin d'être efficace et de permettre aux membres les plus pauvres de la collectivité de participer, le processus de participation du public doit tenir compte de la structure sociopolitique locale et assumer les coûts liés aux participants.
- L'Amérique du Nord a la possibilité d'harmoniser les définitions et les politiques concernant la participation du public dans le processus décisionnel.
- La résolution de différends relatifs à l'environnement constitue un moyen efficace de résoudre les différends entourant les ressources. La médiation et l'établissement de consensus dans les secteurs de la planification de l'écotourisme et de l'établissement d'une réglementation et de directives de conservation volontaires peuvent grandement améliorer la mise en place de ces mécanismes.
- Les indicateurs sont des outils de promotion de la gestion efficace de projets. Lorsqu'ils sont élaborés adéquatement, ils fournissent des renseignements aux décideurs, assurent la compréhension des questions pertinentes et permettent une intervention opportune et une prise de décision éclairée.

## Liste des acronymes

|           |  |
|-----------|--|
| ACDI      | Agence canadienne de développement international   |
| AITC      | Association de l'industrie touristique du Canada   |
| Alcadeco  | Formation non conventionnelle et développement communautaire (Mexique)   |
| ALÉNA     | Accord de libre-échange nord-américain   |
| Amtave    | Asociacion Mexicana de Turismo de Aventura y Ecoturismo, A.C. (Association mexicaine des voyages d'aventure et de l'écotourisme)                 |
| ANACE     | Accord nord-américain dans le domaine de l'environnement   |
| APE       | Aire de peuplement avien endémique (APE)   |
| ASK       | Amigos de Sian Ka'an   |
| BIA       | Bureau of Indian Affairs (États-Unis)  |
| BID       | Banque interaméricaine de développement  |
| BLM       | Bureau of Land Management  |
| BM        | Banque mondiale  |
| C         | Canadien   |
| CCE       | Commission de coopération environnementale   |
| CCMF      | Conseil canadien des ministres des forêts  |
| CCRHT     | Conseil canadien des ressources humaines en tourisme   |
| CCT       | Commission canadienne du tourisme  |
| CDD       | Commission du développement durable (Nations Unies)  |
| CDP       | Conférence des parties   |
| CERF      | Coastal Ecosystems Research Foundation   |
| CI        | Conservation International   |
| CITES     | Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction  |
| CNATA     | Canadian National Aboriginal Tourism Association   |
| CNUED     | Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement   |
| Conabio   | Comision Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad (Commission nationale pour la connaissance et l'utilisation de la biodiversité) |
| Conaculta | Consejo Nacional para la Cultura y las Artes (Conseil national de la culture et des arts)  |
| Conagua   | Comision Nacional del Agua (Commission nationale de l'eau)   |
| Conocer   | Consejo Nacional de Normas y Certificacion (Conseil national des normes et de la certification)  |
| CRDI      | Centre de recherches pour le développement international (Canada)  |
| CTI       | Classification type des industries   |
| CTX       | Connexion : entreprises touristiques   |
| DPT       | Direccion General de Desarrollo de Producto Turistico (Direction générale du développement des produits touristiques)                            |
| É.-U.     | États-Unis d'Amérique  |
| ECO       | Ecosolar (Mexique)   |
| ECTA      | Équipe Canada – Tourisme autochtone  |
| EDF       | Environmental Defense Fund (États-Unis)  |
| EIE       | Énoncé des incidences environnementales  |
| EIE       | Évaluation des incidences environnementales  |

|         |  |
|---------|--|
| EPA     | Environmental Protection Agency (États-Unis)   |
| FEM     | Fonds pour l'environnement mondial   |
| FMN     | Fonds mondial pour la nature   |
| Fonatur | Fondo Nacional para el Fomento del Turismo (Fonds national pour le développement du tourisme)  |
| FQL     | Fondation Québec Labrador  |
| ICLEI   | Conseil international pour les initiatives écologiques communales  |
| IIDD    | Institut international du développement durable  |
| INAH    | Instituto Nacional de Antropologia e Historia (Institut national d'anthropologie et d'histoire)  |
| INE     | Instituto Nacional de Ecologia (Institut national d'écologie)  |
| INEGI   | Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática (Institut national de la statistique, de la géographie et de la technologie de l'information) |
| INI     | Instituto Nacional Indigenista (Institut national des peuples indigènes)   |
| ISO     | Organisation internationale de normalisation   |
| IUC     | Institut urbain du Canada  |
| IUCN    | Union mondiale pour la nature  |
| LCEE    | Loi canadienne sur l'évaluation environnementale   |
| NAFEC   | North American Fund for Environmental Cooperation  |
| NAICS   | North American Classification System   |
| NAS     | National Audubon Society   |
| NEPA    | National Environment Policy Act  |
| NOAA    | National Oceanic and Atmospheric Administration, Department of Commerce (États-Unis)   |
| NOM     | Normas Oficiales Mexicanas (Normes officielles mexicaines)   |
| NPS     | National Park Services (États-Unis)  |
| NWA     | National Wildlife Area (États-Unis)  |
| OCDE    | Organisation de coopération et de développement économique   |
| OEA     | Organisation des États américains  |
| OMT     | Organisation mondiale du tourisme  |
| ONG     | Organisme non gouvernemental   |
| PATA    | Pacific Asia Travel Association  |
| PDCI    | Projets de développement et de conservation intégrés   |
| PE      | Protocole d'entente  |
| PHB     | Programme l'homme et la biosphère (UNESCO)   |
| PIB     | Produit intérieur brut   |
| PNAGS   | Plan nord-américain de la gestion de la sauvagine  |
| PNUD    | Programme des Nations Unies pour le développement  |
| PNUE    | Programme des Nations Unies pour l'environnement   |
| PRO     | Pronatura (Mexico)   |
| RDE     | Résolution de différends relatifs à l'environnement  |
| RESCAPE | Rétablissement des espèces canadiennes en péril  |
| RICDD   | Réseau interministériel canadien sur le développement durable  |
| SBSTTA  | Subsidiary Body on Science, Technical and Technological Advice   |
| SC      | Sierra Club  |
| SCDB    | Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique   |

|          |  |
|----------|--|
| SCF      | Service canadien de la faune   |
| SCN      | Société pour la conservation de la nature  |
| SCT      | Secretaria de Comunicaciones y Transportes (Ministère des communications et du transport)  |
| Sectur   | Secretaria de Turismo (Ministère du tourisme)  |
| Sedesol  | Secretaria de Desarrollo Social (Ministère du développement social)  |
| Semarnap | Secretaria de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (Ministère de l'environnement, des ressources naturelles et des pêches) |
| SEP      | Secretaria de Educacion Publica (Ministère de l'éducation publique)  |
| SHCP     | Secretaria de hacienda y Credito Publico (Ministère des finances et du crédit public)  |
| Sinap    | Sistema Nacional de Areas Naturales Protegidas (Système national des zones naturelles protégées)                                 |
| SOM      | Sanctuaire d'oiseaux migrateurs  |
| STRING   | Sustainable Tourism Research Interest Group  |
| TES      | The Ecotourism Society   |
| TIA      | Travel Industry Association of America (États-Unis)  |
| UN       | Nations Unies  |
| UNESCO   | Organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture  |
| USAID    | United States Agency for International Development   |
| USDA FS  | United States Department of Agriculture, Forest Service  |
| USEPA    | United States Environmental Protection Agency  |
| USFWS    | United States Fish and Wildlife Service  |
| USHUD    | United States Housing and Urban Development  |
| USNTO    | United States National Tourism Office  |
| USTDC    | United States Travel Data Center   |
| USTTA    | United States Travel and Tourism Administration  |
| WI       | Wetlands International   |
| WTTC     | World Travel and Tourism Council   |

## Listes des encadrés

- Encadré 1.1 Définitions du gouvernement fédéral de l'écotourisme en Amérique du Nord
- Encadré 1.2 Profil de l'écotouriste latino-américain par le Fonds mondial pour la nature 1988
- Encadré 1.3 Résultats du sondage canado-américain de HLA
- Encadré 1.4 La baleine grise migratrice du Pacifique
- Encadré 1.5 Exemple de corridor du patrimoine international —Collaborer au-delà des frontières
- Encadré 1.6 Réserve spéciale se la biosphère Ría Celestún (Yucatán, Mexico)
- Encadré 1.7 Coûts et avantages potentiels de l'écotourisme
- Encadré 1.8 Contribution du tourisme aux économies nationales en Amérique du Nord
- Encadré 1.9 Chiffres choisis sur l'emploi touristique national en Amérique du Nord
- Encadré 1.10 Relations possibles entre le tourisme et l'environnement
- Encadré 2.1 Développement de produits – Écogîtes
- Encadré 2.2 Projet de Wetlands International concernant les oiseaux de rivage : relier les collectivités, les terres humides et les oiseaux migrateurs dans les trois pays
- Encadré 2.3 Le rôle important de l'Internet dans la promotion des circuits d'écotourisme
- Encadré 3.1 Programme de certification GREEN GLOBE
- Encadré 3.2 Directives environnementales de WTTC
- Encadré 3.3 Charte de développement du tourisme durable – *Tourism Concern*
- Encadré 3.4 Index des indicateurs du tourisme durable

## Liste des figures

- Figure 1.1 Régions écologiques de l'Amérique du Nord
- Figure 3.1 Diagramme circulaire sur la planification du tourisme

## Liste des tableaux

- Tableau 1.1 Écotouristes canadiens—Profil sociodémographique et comportemental de voyage
- Tableau 1.2 Profil des activités choisies des voyageurs d'aventure, 1995
- Tableau 1.3 Arrivées des touristes internationaux dans les Amériques et recettes connexes
- Tableau 1.4 Arrivées des touristes en Amérique du Nord et recettes connexes
- Tableau 1.5 Entrées dans les parcs nationaux de l'Amérique du Nord
- Tableau 1.6 Régions écologiques de niveau 1 en Amérique du Nord
- Tableau 1.7 Espèces d'Amérique du Nord : Mammifères, oiseaux et plantes supérieures, années 1990
- Tableau 1.8 Espèces de l'Amérique du Nord : Reptiles, amphibiens et poissons d'eau douce, années 1990
- Tableau 1.9 Zones protégées nationales et internationales, 1997
- Tableau 1.10 Zones protégées en Amérique du Nord
- Tableau 1.11 Méthode de planification et d'analyse des attractions écotouristiques
- Tableau 1.12 Sites du patrimoine mondial en Amérique du Nord
- Tableau 2.1 Acteurs du tourisme durable
- Tableau 2.2 Organismes internationaux participant au tourisme durable en Amérique du Nord : rôles et secteurs d'intérêt généraux
- Tableau 2.3 Responsabilités et organismes gouvernementaux liés au tourisme
- Tableau 2.4 Rôles et secteurs d'intérêt généraux des organismes non gouvernementaux
- Tableau 2.5 Rôles et secteurs d'intérêt généraux des universités
- Tableau 3.1 Mécanismes de production de recettes
- Tableau 3.2 Indicateurs de tourisme durable nationaux et propres à un site

## INTRODUCTION

Les écosystèmes sont toujours en devenir. Pourtant, malgré ce dynamisme, ce sont les êtres humains qui sont le principal agent de changement au sein de la nature. Les interventions des êtres humains ont eu une incidence majeure sur les écosystèmes du continent. Il est donc essentiel de s'assurer que les pressions exercées sur les écosystèmes ne dépassent pas le seuil au-delà duquel les effets néfastes s'avéreront irréversibles. À l'aube du troisième millénaire, il faut que toutes les activités humaines deviennent de plus en plus viables sur le plan écologique; et le tourisme ne fait pas exception. Il se peut même que le tourisme durable dans les régions naturelles – l'écotourisme – devienne un outil vital pour la conservation du patrimoine naturel et culturel, et pour l'amélioration du niveau de vie de nombreux habitants de l'Amérique du Nord, particulièrement ceux des régions rurales les moins développées.

Le tourisme durable dans les régions naturelles s'inscrit dans une perspective globale qui cherche à fusionner le développement durable (un concept difficile à cerner) et l'industrie touristique. Il tâche d'établir un équilibre entre une variété de préoccupations économiques, socioculturelles et écologiques aux paliers international, national et local. On a constaté que le développement non contrôlé du tourisme dans les régions naturelles et les collectivités n'est pas durable à long terme. La dégradation de régions importantes sur les plans naturel et culturel ainsi que la réduction de la diversité biologique et culturelle aboutiront en dernière analyse à la destruction des atouts naturels et culturels sur lesquels repose l'industrie. Une approche durable au tourisme peut contribuer à prévenir un tel résultat en offrant un incitatif important à la protection des espaces naturels et des cultures locales.

La Commission de coopération environnementale, dont les membres sont le Canada, le Mexique et les États-Unis, a été créée en 1994, dans le cadre de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACE). Son mandat est d'aborder les questions environnementales de portée régionale d'une manière coopérative, ainsi que de favoriser l'application efficace des lois environnementales dans le cadre de la libéralisation du commerce en Amérique du Nord.

Le présent rapport, entrepris dans le cadre du projet, Le tourisme durable dans les régions naturelles, vise à contribuer à la promotion d'un environnement, d'une économie et de rapports commerciaux vigoureux, ainsi qu'à fournir une évaluation initiale du tourisme d'interprétation de la nature, son envergure et son état actuel de développement en Amérique du Nord.

Les écotouristes s'intéressent aux beautés naturelles pittoresques, à la flore et à la faune, et aux diverses cultures qui enrichissent les régions qu'ils visitent. L'éventail des atouts naturels et culturels en Amérique du Nord est le pivot des énormes attractions écotouristiques du continent. L'Amérique du Nord compte une diversité d'écosystèmes qui possèdent des caractéristiques uniques. En raison de leur énorme valeur esthétique, ils sont aussi des attractions écotouristiques remarquables, tant pour les habitants du pays que pour les étrangers.

Du point de vue culturel, les civilisations précolombiennes ayant existé à l'échelle de l'Amérique du Nord ont laissé un riche patrimoine archéologique et autochtone. Il s'agit d'un atout majeur pour le développement de l'écotourisme. Le passé colonial européen des trois pays a également laissé un riche patrimoine français, espagnol et anglais.

Il y a des indications que de nombreuses formes de développement traditionnel, y compris le développement touristique traditionnel, peuvent causer divers degrés de dommages environnementaux. Dans un récent rapport de la USEPA, de Sedesol et d'autres, on signale que le tourisme peut engendrer quatre types fondamentaux de dommages environnementaux :

- la restructuration et l'élimination de l'environnement naturel et des ressources terrestres et aquatiques à la suite du développement lié au tourisme, tel que le dragage et le remplissage des terres humides, particulièrement les mangroves;
- la production de déchets et de pollution découlant des activités de tourisme, telle que d'importantes augmentations d'eaux usées épurées et non épurées, ou une augmentation des déchets solides (problèmes d'évacuation des déchets), qui à leur tour peuvent polluer les eaux de surface et souterraines;
- les dommages environnementaux directs causés par les activités des touristes, souvent dans des écosystèmes fragiles, par exemple, les promenades sur les récifs de coraux ou la conduite de véhicules tout-terrain dans les déserts;
- les accroissements saisonniers de la densité de population ayant pour effet d'aggraver les problèmes relevant des trois types mentionnés ci-dessus et d'alourdir le fardeau sur l'infrastructure, les systèmes et les pratiques locaux (tels que l'approvisionnement en eau, la production alimentaire et les pratiques culturelles). Quand ces systèmes ont une défaillance ou fonctionnent à rendement réduit, il peut y avoir de sérieuses menaces à la santé et à la sécurité publiques ainsi qu'à l'environnement (USEPA et al., 1995, 2).

Les auteurs du présent rapport affirment même que de tels dommages environnementaux peuvent être extrêmement sérieux en raison de leurs répercussions sur la santé humaine et l'environnement; ils nuiront aussi en bout de ligne à l'économie locale, car il y aura une réduction du tourisme axé sur l'environnement à la suite de la dégradation de cet environnement.

« Aucun secteur commercial n'a de meilleures raisons de promouvoir un développement durable sur les plans écologique et culturel que le tourisme. L'industrie touristique dépend entièrement de la diversité et de la qualité des ressources naturelles et culturelles de la planète. Cependant, l'industrie touristique n'a pas encore abordé de manière proactive la résolution des problèmes liés à la conduite environnementale. En fait, il est assez ironique que l'industrie ait tenu un rôle aussi effacé, étant donné sa dépendance à l'égard des atouts environnementaux qui, trop souvent, font l'objet d'une exploitation non durable de la part de tous les secteurs de l'économie » (Hawkes et Williams, 1993).

Il y a de nombreux exemples en Amérique du Nord du tort causé par le tourisme « traditionnel ». Par exemple, Parcs Canada reconnaît que l'utilisation passée et actuelle des zones présentement contenues dans les parcs a nui à l'environnement et, dans certains cas, a menacé l'intégrité de l'écosystème (Ministère du Patrimoine canadien, Parcs Canada, 1997, 48). Au parc national de la

Pointe-Pelée, un célèbre point d'arrêt pour les oiseaux migrateurs et les papillons monarques, Parcs Canada a constaté que : « L'effet combiné des installations touristiques et de l'infrastructure du parc – notamment les édifices, les routes, les aires de stationnement, les pistes, les douches, les champs d'épuration et les corridors pour les services publics – entraîne une réduction de l'habitat naturel, une modification de la structure communautaire, une augmentation des effets lisières, une modification des habitudes de déplacement de la faune et une fragmentation de l'habitat (Parcs Canada, 1997, 11).

Au Mexique, le développement du complexe touristique de Cancun devait permettre d'éviter les problèmes de pollution qui ont affligé Acapulco, mais ce ne fut pas le cas. On n'a jamais envisagé les dommages à long terme à l'habitat naturel causés par la construction et d'autres modifications. Il y a eu le dragage de zones marines pour élargir les plages, la construction d'une autoroute à travers des terres humides (bloquant la circulation de l'eau) et le remplissage d'une lagune. Aux États-Unis, les visites à la forêt nationale de San Bernadino ont augmenté de 50 p. cent au cours de la dernière décennie. En raison de la demande sans cesse croissante pour les loisirs en forêt, les randonnées permises et illégales en véhicule tout-terrain dans ce parc sont en train de détruire la végétation et de causer une érosion sérieuse. En plus de détruire les plantes et de menacer la stabilité du sol, ces véhicules tout-terrain tuent des animaux. Enfin, la pollution sonore des motocyclettes et d'autres véhicules perturbe la faune et la solitude des autres utilisateurs du parc. La présence accrue des motocyclettes découle en partie des partenariats entre les secteurs public et privé en vue de promouvoir de telles activités, de façon à amasser des fonds pour la gestion des parcs, à la suite de la réduction du financement public (Clifford 1998).

Il y a tout de même quelques liens positifs entre le développement économique et la protection environnementale, et l'écotourisme figure parmi les activités économiques aptes à soutenir à la fois la conservation et le développement local. Le présent rapport mettra en lumière le rôle important de l'écotourisme à titre d'outil de promotion du développement durable.

Selon le World Travel and Tourism Council (WTTC), le tourisme et les voyages à l'échelle mondiale généreront 3 500 milliards de dollars américains en 1998 (<[www.wttc.org](http://www.wttc.org)>). On s'attend à ce que cette somme représente une contribution moyenne de 11,6 p. cent au produit national brut (PNB), qui devrait augmenter à 12,5 p. cent d'ici 2010. Le WTTC estime que le tourisme en Amérique du Nord générera 1 077 milliards de dollars américains en 1998, créant 20,73 millions d'emplois et suscitant 189,09 milliards de dollars en investissement de capitaux.

Depuis quelques années, le tourisme a un taux de croissance annuel d'environ quatre pour cent, mais on estime que le tourisme vert a un taux de croissance annuel se situant entre 10 et 30 p. cent (Reingold 1993). Selon une étude, la nature est le motif du voyage pour 40 à 60 p. cent des visiteurs étrangers (Filion et al., 1992). Par conséquent, le développement responsable et la gestion appropriée du tourisme durable dans les régions naturelles seraient avantageux pour les économies des trois pays, en plus d'assurer d'importantes ressources financières à certaines des régions les plus pauvres de l'Amérique du Nord. Les initiatives bien gérées en matière de promotion de l'écotourisme exigent une attention particulière aux lois de la nature, ainsi qu'au milieu social et culturel qui soutient ces initiatives.

Le Canada, le Mexique et les États-Unis partagent de nombreux éléments naturels, notamment les écosystèmes chevauchant les frontières, des formations géologiques telles que la chaîne de montagnes qui s'étend des Rocheuses canadiennes jusqu'à la Sierra Madre mexicaine, ainsi que des baleines, les oiseaux et les papillons monarques migrateurs. Ils ont également en commun des défis comme les effets néfastes des destinations touristiques les plus populaires, ainsi que le développement dans les régions éloignées, rurales ou autochtones. La coopération par l'entremise de la Commission de coopération environnementale permettra au Canada, au Mexique et aux États-Unis d'élaborer un cadre commun pour le tourisme vert en Amérique du Nord. Étant donné qu'il s'agit d'un domaine relativement nouveau, on pourra élaborer conjointement les politiques, les principes de fonctionnement et les projets expérimentaux visant le tourisme durable dans la région. À long terme, les trois pays pourraient même coopérer de façon à promouvoir l'Amérique du Nord à titre de région intégrée de tourisme vert.

La recherche préalable à la rédaction du présent rapport se veut une évaluation initiale des questions; les auteurs présumant qu'il y aura des recherches additionnelles et un examen spécialisé durant les étapes ultérieures. Le présent rapport a pour but de contribuer à cet examen en soulevant des questions à débattre, afin d'aider la Commission de coopération environnementale à cerner les enjeux et à élaborer des débouchés pour la coopération trilatérale qui seront à l'avantage de l'environnement nord-américain. Tenant compte de l'échéancier et du budget du présent projet, les rédacteurs du rapport ont passé en revue des articles de journaux et des documents diffusés par les trois organismes fédéraux responsables des espaces naturels et du tourisme au sein des trois pays de l'ALÉNA. On a également examiné les rapports sur les aspects internationaux de l'écotourisme, rédigés par l'Union mondiale pour la nature (UICN), Conservation International et d'autres institutions; enfin, on a fouillé en profondeur la documentation universitaire dans le domaine. Il n'y a pas eu de recherche sur le terrain et les entrevues ont joué un rôle limité dans la collecte de renseignements.

Le présent rapport ne comporte pas de discussion exhaustive de tous les aspects du tourisme durable en Amérique du Nord. Il cherche plutôt à présenter l'état actuel du tourisme dans les espaces naturels en Amérique du Nord au moyen d'un bref aperçu de divers aspects de l'industrie, notamment les définitions de l'écotourisme, les atouts, les intervenants et les approches, de même que les politiques fédérales et mondiales.

### **Cadre de la planification et de l'analyse du tourisme durable**

Il y a quatre étapes au développement et à la gestion du tourisme durable : (1) le diagnostic; (2) la planification; (3) la mise en oeuvre; et (4) le contrôle. L'étape du diagnostic comporte une analyse de l'offre (les atouts de l'écotourisme) et de la demande à l'égard de l'écotourisme.

Le Chapitre 1 porte sur la première étape du développement et de la gestion du tourisme durable – le diagnostic. Nous examinerons diverses définitions du tourisme axé sur la nature (tourisme durable, écotourisme, etc.), le profil de l'écotouriste-type et la demande croissante à l'égard de l'écotourisme.

Les trois étapes suivantes, soit la planification, la mise en oeuvre et le contrôle, mettent l'accent sur la conservation et l'amélioration des atouts de l'écotourisme grâce à la mise en place et au

maintien de niveaux de développement appropriés. Nous aborderons la planification, la mise en oeuvre et le contrôle dans le contexte d'un cadre organisationnel et d'un cadre stratégique et réglementaire. Le cadre organisationnel renvoie aux intervenants, c'est-à-dire les personnes qui participent aux diverses étapes du développement ou qui sont touchées par les projets et politiques en matière de tourisme. Une étape préliminaire cruciale de la planification consiste à identifier les intervenants qui doivent participer activement au processus décisionnel ou y être représentés. En général, les personnes les plus touchées par le développement d'un site ou d'une région en vue de l'écotourisme sont les habitants locaux.

Par conséquent, en adoptant une démarche ascendante, il faut que les intervenants locaux jouent un rôle central. En même temps, les politiques gouvernementales nationales, concrétisées dans les lois et les programmes d'aide financière et technique (la démarche descendante), auront un effet déterminant sur la réussite des projets d'écotourisme. Les ONG, qui interviennent dans l'arène internationale de même qu'aux paliers nationaux et locaux, occupent un rôle important à titre d'intermédiaires entre les citoyens et les gouvernements, et contribuent à l'élaboration des politiques gouvernementales. Elles jettent un pont entre la prise de décision ascendante et descendante. Les tâches, responsabilités et pratiques sont réparties entre les intervenants des secteurs public et privé aux paliers international, national, régional et local au sein du cadre organisationnel établi pour le développement du tourisme durable.

Au Chapitre 2, nous examinerons les questions organisationnelles en relevant les intervenants, les approches et les activités liés au tourisme durable dans les trois pays de l'Amérique du Nord. Le but n'est pas de comparer les approches des trois pays, mais de donner un aperçu de la situation actuelle du tourisme dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord dans son ensemble. Cette évaluation s'amorcera avec l'identification des principaux intervenants politiques internationaux, nationaux et locaux, accompagnée d'une brève description de leurs rôles et contributions respectifs dans le domaine touristique. Nous évoquerons aussi plusieurs approches coopératives visant à promouvoir la durabilité au sein de l'industrie. Ces ententes de coopération concernent la commercialisation, la promotion et le développement de produits touristiques axés sur la nature, de même que diverses initiatives de conservation menées par des institutions en Amérique du Nord.

Le cadre réglementaire et stratégique établit le contexte normatif et stratégique dans lequel le développement de l'écotourisme a lieu et est évalué. Les lois et règlements régissant le développement et l'aménagement des terres ainsi que les répercussions environnementales connexes au Canada, au Mexique et aux États-Unis pourront servir d'outils assurant que le développement touristique sera axé sur la sélection de sites appropriés et la durabilité. Les conventions environnementales internationales établissent des politiques et, dans certains cas, attribuent des droits et responsabilités aux états signataires en matière de promotion et d'application des pratiques de développement durable. Des mesures incitatives, telles que les politiques fiscales, favorisent la conservation des terres et le soutien aux cultures traditionnelles. Les programmes de sensibilisation et les codes d'éthique liés au tourisme complètent le régime de réglementation en inculquant une attitude et un comportement soucieux de l'environnement.

Le Chapitre 3 du présent rapport porte sur certains mécanismes réglementaires nationaux et locaux, les conventions environnementales internationales pertinentes, les mesures incitatives

fiscales et les prix environnementaux, les méthodes de règlement des différends liés à l'environnement, la participation du public, ainsi que les pratiques exemplaires qui pourraient s'appliquer à l'écotourisme en Amérique du Nord.

# CHAPITRE 1

## DÉFINITIONS ET CONTEXTE

Le tourisme durable dans les régions naturelles – l'écotourisme – est un marché à créneaux au sein de l'industrie touristique et constitue le point focal du présent rapport. La présente section proposera une définition de ce marché à créneaux – par l'entremise d'un examen des composantes de l'offre et de la demande. Tel que signalé par Gunn (1994, 39) :

la planification du tourisme devrait tâcher à établir un équilibre entre la demande (les marchés) et l'offre (le développement). Ceci exige une compréhension des caractéristiques et tendances du marché, ainsi que du processus de planification du développement à la lumière des besoins du marché.

Du côté de la demande, un examen des études de marchés et des profils de visiteurs permettra de mieux comprendre qui sont ces touristes et quelles activités ils préfèrent. Du côté de l'offre, le processus de planification sera examiné au moyen d'un examen des atouts naturels et culturels de l'Amérique du Nord, relevant les ressources sur lesquelles repose l'industrie et mettant en lumière les avantages de la coopération trilatérale. Nous poursuivrons l'examen de la planification du développement touristique avec un examen des questions socio-économiques et de conservation, mettant en lumière les avantages possibles, les coûts et les stratégies de gestion liés à la promotion du tourisme dans les régions naturelles, notamment à titre d'option sur le plan du développement sur le continent.

### 1.2 Définir le tourisme durable et l'écotourisme – l'évolution de la théorie

Selon le World Travel and Tourism Council (WTTC), l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et le Conseil de la Terre, le tourisme durable est une forme de tourisme qui :

répond aujourd'hui aux besoins des touristes et des régions qui les accueillent, tout en protégeant et en améliorant les ressources pour l'avenir. Le tourisme durable mène à une gestion de toutes les ressources de manière à combler les besoins économiques, sociaux et esthétiques tout en préservant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et le milieu vital (WTTC/OMT et Conseil de la Terre, 1999).

La définition du WTTC prend appui sur la Stratégie mondiale de la conservation (UICN, 1980) le rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement, intitulé *Notre avenir à tous* (CMED, 1987). Ces deux publications, qui sont la pierre d'assise d'un mouvement mondial de développement durable lancé au cours de la dernière décennie, préconisent l'intégration de stratégies de conservation et de développement afin de « répondre aux besoins du présent sans compromettre l'aptitude des générations futures à combler leurs propres besoins » (CMED 1987, 43).

Dans ce contexte, le terme « tourisme durable » désigne le tourisme fondé sur des ressources naturelles ou aménagées qui contribue au développement durable. Il s'agit d'une forme de

tourisme qu'il faut développer et gérer de manière à ce que toutes les activités qui se rapportent à une ressource du patrimoine (naturelle ou culturelle) puissent se poursuivre indéfiniment (Ceballos-Lascuráin 1986; Butler 1992a; Healy 1992a). Cette définition reconnaît qu'il faut adopter une approche globale au développement, axée sur une compréhension des rapports qui existent entre les ressources naturelles et culturelles, le secteur touristique et d'autres activités, processus et systèmes de valeurs dans les régions où se déroulent les activités touristiques (Butler, 1993).

Une forme de tourisme qui dépend directement de l'utilisation de ressources naturelles non développées est le tourisme d'interprétation de la nature (Ceballos-Lascuráin, 1986; Butler, 1992a; Healy, 1992a). Le tourisme d'interprétation de la nature, qui englobe des activités telles que l'observation d'oiseaux, la chasse, la pêche sportive, les randonnées en vélo de sentier et la descente en eaux vives, est un secteur de l'économie touristique en plein essor. Selon une estimation, la valeur du tourisme d'interprétation de la nature à l'échelle mondiale était de 1 billion de dollars américains en 1988 (Filion et al. 1992). Il est douteux que toutes ces activités soient durables, car certaines n'utilisent pas les ressources de manière judicieuse (Ceballos-Lascuráin 1996).

Depuis quelques années, on constate le développement d'une catégorie spécifique de tourisme d'interprétation de la nature qui tâche de promouvoir la durabilité et la conservation de la nature : l'écotourisme. Bon nombre des premières définitions de l'écotourisme étaient plutôt descriptives et ont donné lieu à des excursions axées sur l'écologie mais peu respectueuses de l'écologie (Wight 1994). Ainsi, on a par la suite élaboré des définitions plus normatives selon lesquelles le voyage comporte des facettes telles que : les retombées positives sur le plan de la conservation dans un endroit donné; des programmes de sensibilisation; un impact minimal des visiteurs; et les retombées socio-économiques grâce à des installations de petite taille, détenues par des habitants locaux (Ziffer, 1989; Adler, 1990; Cater, 1994; Lindberg et McKercher, 1997). Le concept a évolué de façon à reconnaître que le tourisme engendrera des changements et qu'une démarche gérée est essentielle pour éviter que le développement touristique se résume à un cycle de fortes expansions et de récessions. Bref, un plan de tourisme rationnel doit inclure, à titre de composante fondamentale, la préservation ou l'amélioration de l'environnement (Inskeep, 1991). Cette approche gérée est mise en lumière dans la définition de l'écotourisme prônée par Conservation International :

Une forme de tourisme qui s'inspire avant tout de l'histoire naturelle d'une région, notamment de ses cultures autochtones... L'écotourisme nécessite aussi une gestion active de la part du pays ou de la région d'accueil, qui prend l'engagement d'établir et de maintenir les sites de concert avec les résidents locaux, d'assurer une commercialisation appropriée, d'assurer l'application de la réglementation et d'affecter les recettes de l'entreprise au financement de la gestion des terres et au développement communautaire. (Ziffer, 1989, 6)

La définition de l'écotourisme proposée par l'UICN contribue également à la discussion :

...les voyages et visites respectueux de l'environnement dans les régions naturelles relativement intactes, dans le but de goûter et d'apprécier la nature

(ainsi que les caractéristiques culturelles connexes – tant présentes qu'historiques), qui encouragent la conservation, dont l'impact des visiteurs est minimal et qui prévoient une participation socio-économique des populations locales. (Ceballos-Lascuráin 1996, 20)

Selon Lindberg et McKercher (1997), l'écotourisme a amorcé au milieu des années 1990 une période de maturité en raison d'une définition plus nette du marché (se reporter à Boo, 1990; Eagles, 1992; Weiler et Richins, 1995), d'une sensibilisation accrue du public, et de programmes d'agrément mieux structurés. Le passage de la théorie à la pratique s'est avéré complexe et, comme le signale Brandon (1996, i), l'écotourisme n'a pas répondu aux attentes dans la plupart des cas.

Définir l'écotourisme dans la pratique s'est avéré problématique (Mowforth, 1992; Brandon, 1996). On a relevé au moins 35 termes liés à l'écotourisme. Parmi les mieux connus, mentionnons : le tourisme écologique, le tourisme d'interprétation de la nature ou d'initiation à la nature, le tourisme d'aventure, le tourisme vert, le tourisme durable, le tourisme approprié, les vacances en plein air, le tourisme d'étude, le tourisme scientifique, le tourisme culturel, le tourisme à faible impact, l'agrotourisme, le tourisme rural et le tourisme doux (Butler, 1990; Backman et al., 1994; Wall, 1994). Ces termes ont en commun certains concepts généraux (ils proposent notamment une solution de rechange au tourisme de consommation de masse), mais ils ne sont pas nécessairement synonymes d'écotourisme. L'écotourisme n'est pas seulement une activité qui lie le tourisme et la nature (Farrell et Runyan, 1991), il doit aussi répondre à des objectifs écologiques et socio-culturels (Inskeep 1987).

Les activités touristiques liées à la nature ne sont pas de l'écotourisme si elles ne visent pas à améliorer la protection environnementale (Norris 1992). Par exemple, même si les participants aux voyages culturels, en milieu sauvage et d'aventure, approfondissent leur connaissance des endroits qu'ils visitent, leur appréciation ne protège ou n'améliore pas nécessairement le milieu naturel ou culturel dans les régions visitées. Les visiteurs qui se considèrent peut-être des touristes à caractère écologique, mais dans la mesure où leurs visites entraînent en bout de ligne la dégradation ou la destruction des ressources naturelles, ne sont pas des écotouristes.

Certains commentateurs font la distinction entre le tourisme d'interprétation de la nature et le tourisme durable en décrivant ce dernier comme « ayant davantage comme but exclusif l'amélioration ou le maintien des systèmes naturels » (Farrell and Runyan 1991). On peut établir une distinction entre les voyageurs traditionnels et éthiques; les premiers n'ont souvent aucun engagement à l'égard de la conservation ou de la gestion des régions naturelles, ils se contentent d'offrir à leurs clients l'occasion de voir des endroits et des gens exotiques avant qu'ils ne changent ou disparaissent. Les deuxièmes, par contre, ont commencé à établir des partenariats avec les gestionnaires des zones protégées et avec les populations locales, dans le but de contribuer au développement local et à la protection à long terme des terres sauvages; ils cherchent aussi à favoriser une meilleure compréhension entre les résidents et les visiteurs (Wallace, 1992). La prémisse fondamentale du tourisme durable est que les visiteurs d'aujourd'hui ne devraient aucunement compromettre l'appréciation des générations futures.

Le tourisme durable a une autre facette fondamentale : la reconnaissance qu'il faut tenir compte des causes de la dégradation des ressources. Dans la majorité des cas, les pressions environnementales nationales et internationales sont souvent plus néfastes que l'activité touristique ou l'exploitation locale des ressources (Whelan, 1991; Woodley, 1993; Brandon, 1996). En fin de compte, l'importance du tourisme à titre de stratégie de conservation dépend largement de sa capacité à remédier aux causes de la dégradation des ressources locales découlant d'activités autres que le tourisme (Brandon, 1996; Brandon et Margoluis, 1996). Le fait que les causes de la dégradation des ressources ont souvent leur source loin du site naturel met en lumière les avantages de la coopération trilatérale nord-américaine en matière de développement du tourisme. La coopération trilatérale peut mener à un niveau de conservation des ressources qui, autrement, ne pourrait être atteint par un seul pays.

Bien que les définitions théoriques permettent d'établir des distinctions entre les divers termes utilisés dans le domaine du tourisme (et même des distinctions pour ce qui est du sens du même terme), c'est la définition pratique qui détermine pourquoi on développe le tourisme et comment on le gère. Dans la prochaine section, nous nous pencherons sur les définitions pratiques de l'écotourisme au palier fédéral des trois pays.

## **1.2 Le secteur public et les définitions pratiques de l'écotourisme**

Quand on examine les définitions de l'écotourisme adoptées par les gouvernements fédéraux au Canada, au Mexique et aux États-Unis (se reporter à l'encadré 1.1), on constate un manque d'uniformité. Cette absence d'uniformité est courante partout dans les Amériques. Par exemple, l'étude exhaustive des agences de tourisme nationales et régionales (Edwards et al., 1998) au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine et dans les Caraïbes a relevé que 76 p. cent des agences avaient élaboré leur propre définition ou adapté une définition publiée en fonction de leurs besoins ou de leur compréhension du terme. En raison de ce manque de consensus, il est difficile d'élaborer des critères pour l'écotourisme et d'en assurer la promotion à l'échelle nationale; il est d'autant plus difficile de le faire au niveau supranational. D'une perspective trilatérale, cette absence d'uniformité est l'occasion de mettre au point une approche intégrée et coopérative. Quand on passe en revue les définitions nord-américaines, un thème central de l'écotourisme est manifeste : l'industrie dépend de la durabilité des ressources naturelles et culturelles; de plus, elle doit générer des retombées positives sur le plan de la conservation, ainsi que des avantages socio-économiques.

## **Encadré 1.1 Définitions du gouvernement fédéral de l'écotourisme en Amérique du Nord**

### **Canada**

Selon la Commission canadienne du tourisme (CCT), ... :

l'écotourisme est une forme de tourisme qui vise à faire naître une connaissance de l'histoire culturelle et naturelle, tout en protégeant l'intégrité de l'écosystème et en produisant des retombées économiques qui encouragent la préservation. L'écotourisme comporte une démarche scientifique, esthétique ou philosophique, ainsi qu'un niveau élevé d'interprétation (CCT, 1997).

La CCT relie l'écotourisme et le tourisme d'aventure, du point de vue de la commercialisation et du développement des produits. Par tourisme d'aventure, elle entend une activité de loisir en plein air qui a généralement lieu dans des endroits inhabituels, exotiques, éloignés ou sauvages, qui nécessite un moyen de transport non traditionnel, et qui est souvent associée à un niveau plus ou moins élevé d'activité physique (CCT, 1997).

Le ministère du Patrimoine canadien, qui englobe Parcs Canada, définit l'écotourisme comme suit :

une expérience enrichissante de voyage dans la nature qui contribue à la conservation de l'écosystème et qui respecte l'intégrité des collectivités d'accueil (Ministère du Patrimoine canadien, sans date, 4, 10).

Une recherche effectuée à l'intérieur d'Environnement Canada, pour le Service canadien de la faune, sur la demande à l'égard du tourisme d'interprétation de la nature, définit l'écotourisme comme « le tourisme ayant comme but l'appréciation de la nature » (Filion et al., 1992, 2).

### **Mexique**

Au Mexique, dans le cadre d'une stratégie de 1994 élaborée par le *Secretaría de Turismo* (Sectur), on a utilisé la définition établie par l'UICN. Ainsi, dans ce programme, on entend par écotourisme :

...les voyages et visites respectueux de l'environnement dans les régions naturelles relativement intactes, dans le but de goûter et d'apprécier la nature (ainsi que les caractéristiques culturelles connexes – tant présentes qu'historiques), qui encouragent la conservation, dont l'impact des visiteurs est minimal et qui prévoient une participation socio-économique des populations locales (Ceballos-Lascuráin, 1996, 20).

### **États-Unis**

Les États-Unis n'ont pas de politique officielle concernant l'écotourisme, mais le Department of Commerce utilise la définition de l'OMT et du WTTC :

L'écotourisme est le tourisme axé sur l'écologie, soit une forme spécialisée de tourisme d'interprétation de la nature qui met l'accent sur les entreprises touristiques de petite taille offrant des voyages dans les régions naturelles, notamment vers des sites ayant une culture traditionnelle. L'écotourisme met l'accent sur le développement et des activités touristiques respectueux de l'environnement (Edwards et al., 1998, 138).

Enfin, une publication de la US Environmental Protection Agency définit l'écotourisme comme suit :

Par « écotourisme » nous entendons les voyages et les loisirs dans les régions naturelles qui sont conçus de manière à contribuer de manière importante à la conservation et à l'amélioration, grâce à la sensibilisation et à l'affectation des recettes du tourisme destinées à la protection des ressources naturelles. L'écotourisme est un volet relativement petit de l'industrie du tourisme d'interprétation de la nature, mais un volet en plein essor.

(<<http://yosemite.epa.gov/osec/osechome.nsf/All/d-naturebasedtourism.html?OpenDocument&~~DMTK>>)

Dans les sections qui suivent, nous allons élargir la définition de l'écotourisme en tâchant de décrire les écotouristes et la demande à l'égard de cette forme de tourisme.

### 1.3 Profils d'écotouristes

Traditionnellement, l'industrie touristique élabore des profils de touristes afin de planifier et de gérer la demande à l'égard d'une destination particulière. Ces profils reposent souvent sur la collecte d'information sur les caractéristiques socio-démographiques des visiteurs et leurs attitudes à l'égard des voyages, dans le but de caractériser un segment de marché. La présente section tâchera de dresser le portrait des écotouristes à la lumière de leurs caractéristiques socio-démographiques et de leurs attitudes à l'égard des voyages. Étant donné que la plupart des recherches sur les écotouristes et les touristes qui voyagent pour apprécier la nature sont spécifiques à un site ou à une destination, on ne dispose d'aucune étude de marché valide pour le continent nord-américain dans son ensemble (seulement des fragments). Cependant, il y a un certain nombre d'études utiles qui peuvent contribuer à définir le marché des touristes d'interprétation de la nature.

#### *Étude sur l'écotourisme du Fond mondial pour la nature (FMN)*

Le Fond mondial pour la nature (FMN) aux États-Unis fut l'une des premières organisations à élaborer un profil de l'écotouriste pour les visiteurs aux pays de l'Amérique latine, dans une étude réalisée en 1988 dans cinq pays des Amériques et des Caraïbes (Boo, 1990). L'étude comportait des sondages auprès de touristes étrangers adeptes de l'interprétation de la nature; ces sondages ont été réalisés aux aéroports internationaux à Belize, au Costa Rica, en Dominique, en Équateur et au Mexique. L'étude du FMN a permis de tracer le profil suivant : pour 73 p. cent des personnes interrogées, il s'agissait de leur première visite au pays en question. Une majorité de ces touristes voyageaient avec leur famille et étaient intéressés à apprendre davantage sur l'histoire naturelle et culturelle de leur destination (Boo, 1990, 43). En examinant les dépenses et la durée du séjour, Boo (1990, 35) a constaté que malgré un séjour moyen plus court du touriste adepte de la nature comparativement au séjour du touriste traditionnel (13 jours comparativement à 14,7 jours), le touriste adepte de la nature dépense plus d'argent pendant son voyage. La dépense quotidienne moyenne du touriste adepte de la nature était de 264 dollars américains, comparativement à 173 dollars américains pour le touriste traditionnel.

#### **Encadré 1.2 Profil de l'écotouriste latino-américain par le Fond mondial pour la nature 1988**

| Type de vacances    |      | Activités principales |      | Niveau de satisfaction |      |
|---------------------|------|-----------------------|------|------------------------|------|
| Seul                | 21 % | Observ. d'oiseaux     | 58 % | Très satisfait         | 67 % |
| Avec la famille     | 36 % | Observ. de la faune   | 55 % | Satisfait              | 21 % |
| Avec amis/collègues | 23 % | Excursions en bateau  | 42 % | Pas très satisfait     | 4 %  |
| Voyage organisé     | 20 % | Botanique             | 31 % | Déçu                   | 0 %  |
|                     |      | Randonnées            |      |                        |      |
|                     |      | péd./haute montagne   | 28 % |                        |      |
|                     |      | Cultures locales      | 25 % |                        |      |
|                     |      | Excursions en jungle  | 23 % |                        |      |
|                     |      | Alpinisme             | 22 % |                        |      |

Source : Boo, 1990, 42-45.

## *Les écotouristes canadiens*

Une étude comparative des écotouristes canadiens, réalisée par Eagles et Cascagnette (1995), fournit également de l'information utile sur les caractéristiques de l'écotouriste. Leurs données proviennent de quatre études distinctes combinées de manière à élaborer un portrait socio-démographique et comportemental et un compte rendu de l'attitude à l'égard des voyages. Les résultats indiquent que les écotouristes sont en général plus vieux, que le ratio hommes/femmes est différent, qu'ils ont un niveau de scolarisation élevé, que leurs revenus sont nettement supérieurs à la demande, et qu'ils sont fortement intéressés à apprendre au sujet des aspects naturels, culturels et historiques de leurs destinations (Eagles et Cascagnette, 1995, 24, 26) (se reporter au tableau 1.1).

**Tableau 1.1 Écotouristes canadiens — Profil socio-démographique et comportemental de voyage**

| Populations de l'étude            | Âge moyen | Ratio hommes/femmes (%) | Formation universitaire (%) | Revenu moyen (\$ can.) | Motifs             | Rang |
|-----------------------------------|-----------|-------------------------|-----------------------------|------------------------|--------------------|------|
| Costa Rica                        | 49        | 47/53                   | 66                          | 69 556 \$              | Nature sauvage     | 1    |
| Federation of Ontario Naturalists | 53        | 36/64                   | 60                          | 52 361 \$              | Étude de la nature | 2    |
|                                   |           |                         |                             |                        | Photographie       | 3    |
|                                   |           |                         |                             |                        | Forêts tropicales  | 4    |
|                                   |           |                         |                             |                        | Oiseaux            | 5    |
|                                   |           |                         |                             |                        | Arbres/fleurs      | 6    |
| Canadian Nature Tours             | 54        | 55/45                   | 65                          | 69 295 \$              | Mammifères         | 7    |
|                                   |           |                         |                             |                        | Lacs/ruisseaux     | 8    |
|                                   |           |                         |                             |                        | Parcs              | 9    |
| Kenya                             | 49        | 45/55                   | 47                          | 72 523 \$              |                    |      |

Source : adapté de Eagles et Casganette (1995)

### *Résultats de l'enquête sur les écotouristes canadiens et américains de HLA*

En 1994, les provinces canadiennes de la Colombie-Britannique et de l'Alberta ont commandé une étude sur les écotouristes au Canada et aux États-Unis (HLA, 1994). Les outils de recherche incluaient : un sondage téléphonique par échantillons aléatoires dans sept grandes régions urbaines au Canada et aux États-Unis; un sondage auprès d'entreprises de l'industrie des voyages en Amérique du Nord et outre-mer; un sondage par correspondance auprès de clients de l'écotourisme (la liste provenant de l'industrie des voyages); ainsi que des entrevues et des groupes d'études avec des gens de l'industrie des voyages.<sup>1</sup> Aux fins de l'étude, on a adopté une définition générale de l'écotourisme, de façon à inclure les excursions en nature, le tourisme d'aventure ou les expériences culturelles en milieu rural. Dans les paragraphes qui suivent, nous présentons une sélection des résultats et fournissons de l'information sur les raisons qui poussent les écotouristes à choisir certaines destinations et certains circuits touristiques. Les résultats sont utiles pour l'élaboration de stratégies relatives à la planification et au développement de l'industrie.

<sup>1</sup> On a réalisé environ 200 entrevues téléphoniques à échantillons aléatoires dans chacune des villes suivantes : Chicago, Dallas, Los Angeles, San Francisco, Seattle, Toronto et Winnipeg; de plus, les répondants ont rempli plus de 1 384 sondages.

### **Encadré 1.3 Résultats du sondage canado-américain de HLA**

#### ***Importance du milieu naturel et des valeurs environnementales***

- Le milieu naturel est le facteur critique pour la prestation d'un produit écotouristique de qualité.
- Une des nouvelles tendances est l'importance accrue des préoccupations environnementales à titre de facteur clé dans la sélection d'une destination, ainsi que la croissance du tourisme comme expérience d'éducation ou d'apprentissage.
- Le marché recherche de plus en plus des produits qui respectent l'environnement.
- Un facteur déterminant dans le marché de l'écotourisme est l'importante population de «baby-boomers» qui ont le temps, l'éducation et l'argent requis pour les voyages éducatifs de qualité.
- Le consommateur général et l'écotouriste chevronné accordent une très grande importance aux parcs et aux zones protégées.
- L'expérience est rehaussée par la présence de guides et l'accès à des programmes d'interprétation.

#### ***Importance des activités et des vacances actives***

- Les marchés sont à la recherche d'activités multiples. Les voyages d'aventure modérément vigoureux et les vacances actives (mais pas trop ardues) suscitent de plus en plus d'intérêt. Il y a également une croissance dans la popularité d'activités spécifiques comme la randonnée pédestre et le kayak.
- Le consommateur général est à la recherche d'une expérience de plein air qui comporte des activités, mais qui relève moins de l'aventure et met moins l'accent sur une activité spécifique que l'excursion recherchée par l'écotouriste chevronné.
- Les activités sont le deuxième critère le plus important, après le milieu naturel.

#### ***Importance du type d'hébergement***

- L'écotouriste chevronné accorde une plus grande importance à l'expérience dans un milieu naturel qu'à l'hébergement.
- Les marchés préfèrent les types d'hébergement de gamme moyenne, tandis que les écotouristes chevronnés préfèrent les installations qui enrichissent l'expérience, telles que les camps rustiques et les installations plus petites qui ne s'inscrivent pas dans les normes hôtelières traditionnelles.<sup>2</sup>

#### ***Source d'information importante dans la sélection d'un circuit ou d'une destination***

- Le bouche à oreille, c'est-à-dire les conseils des amis, parents, etc., est la principale source d'information pour les gens qui choisissent leur prochaine destination écotouristique.
- Les clubs, les organisations (telles que les groupes de conservation), les revues spécialisées dans les domaines du tourisme, de la nature et du plein air, ainsi que l'industrie des voyages sont d'importantes voies de commercialisation pour joindre les écotouristes.

#### *Tourism Canada Adventure Tourism Profile*

Une autre étude réalisée au Canada par Tourisme Canada (1995) (remplacé aujourd'hui par la Commission canadienne du tourisme) portait principalement sur le tourisme d'aventure ou les vacances actives dans la nature. Les résultats de cette étude sont utiles pour dresser le profil des écotouristes qui participent à des excursions comportant divers degrés d'aventure. Le tableau 1.2 présente le profil des voyageurs d'aventure au Canada.

<sup>2</sup> Cette étude omet de signaler que le marché de l'écotourisme comporte aussi des installations de qualité supérieure, particulièrement dans les environnements éloignés et intacts.

**Tableau 1.2 Profil des activités choisies des voyageurs d'aventure, 1995**

| Activité d'aventure            | Information socio-démographique  |  |
|--------------------------------|--|--|
| Observation de la nature       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 52,6 % sont des femmes</li> <li>• 75 % ont plus de 35 ans</li> </ul>  | 31 % voyagent seuls  |
| Observation de la faune        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 54,2% sont des hommes</li> <li>• 47 % ont entre 35 et 44 ans</li> <li>• 23,4 % ont plus de 55 ans</li> </ul>  | 76,6 % voyagent avec un époux                                |
| Canotage                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 62 % sont des hommes</li> <li>• 54 % ont moins de 34 ans</li> <li>• 40 % ont entre 35 et 54 ans</li> </ul>  | 47,8 % voyagent avec des amis                                |
| Randonnée en traîneau à chiens | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 65,4 % sont des femmes</li> <li>• 39 % ont entre 20 et 34 ans</li> <li>• 26 % ont entre 35 et 44 ans</li> </ul>                                     | 42,4 % voyagent avec un époux<br>28 % voyagent seuls         |
| Randonnée à motoneige          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 73 % sont des hommes</li> <li>• 28 % ont entre 20 et 34 ans</li> <li>• 0 % ont entre 35 et 44 ans</li> <li>• 24 % ont entre 45 et 54 ans</li> </ul> | 43,7 % voyagent avec des amis<br>23 % voyagent avec un époux |

Source : Tourisme Canada 1995.

L'étude de Tourisme Canada a également relevé que 57 p. cent du marché des voyageurs d'aventure est constitué de Canadiens qui aiment la nature sauvage, les aventures, les parcs et la culture ethnique.

### *Rassembler les données*

Tâchant d'élaborer un profil du marché des touristes adeptes de la nature en Amérique du Nord, les enquêtes révèlent que, même si on dispose de certains renseignements, il y a manque d'information sur ce segment de marché. L'information disponible suggère que le touriste adepte de la nature est généralement plus vieux, possède un diplôme universitaire, a un revenu disponible plus élevé et aime voyager avec sa famille ou ses amis. Apprendre au sujet de l'histoire naturelle et culturelle de la destination est un des motifs du voyage. Les données permettent aussi de relever des sous-ensembles à l'intérieur du tourisme d'interprétation de la nature. Par exemple, Wight (1995) a constaté qu'il est possible de classer les écotouristes selon, d'une part, leur niveau d'intérêt envers la nature (de l'intérêt spécialisé, c'est-à-dire celui du scientifique, à l'intérêt général, c'est-à-dire celui du généraliste) et, d'autre part, le niveau d'effort physique (léger ou vigoureux) associé à leurs activités. Les groupes de spécialistes sont, par exemple, les ornithologues amateurs, les photographes et les chercheurs, tandis que les groupes de généralistes sont ceux qui apprécient les paysages et les cultures dans les régions naturelles (Wild, 1994). Ces distinctions sont importantes pour l'identification du marché des visiteurs et pour l'amélioration de la gestion des visiteurs au sein de l'industrie touristique (Eagles et Cascagnette, 1995). Il faudra des recherches plus poussées afin de mieux comprendre les caractéristiques et les motifs des voyageurs adeptes de la nature en Amérique du Nord.

L'étude de HLA (1994) soulève une autre question importante. En raison de l'expansion du tourisme d'interprétation de la nature dans les zones protégées et de la sensibilisation accrue aux préoccupations environnementales chez les voyageurs, il faut s'assurer du développement d'un produit de qualité qui protège les ressources naturelles et culturelles sur lesquelles repose l'industrie. Il est indispensable de s'assurer que le tourisme d'interprétation de la nature est durable. Grâce à une meilleure compréhension des touristes adeptes de la nature, les gestionnaires des régions naturelles seront mieux en mesure de mettre au point des mécanismes de gestion et de minimisation des répercussions néfastes du tourisme.

Il faut effectuer davantage de recherches sur les moyens de renseigner les touristes au sujet des projets et des entreprises qui mettent en oeuvre des pratiques de tourisme durables. Il y a un intérêt de plus en plus étendu chez les consommateurs à l'égard d'un tourisme d'interprétation de la nature qui non seulement respecte l'environnement, mais qui assure aussi des retombées positives aux collectivités locales (HLA, 1994). Ceci se reflète manifestement dans la prolifération de guides de voyages et de documents touristiques. De nombreuses publications récentes, telles que *The Nature Company Guide to International Ecojourneys* (Holing, 1996) ont entamé le pas aux toutes premières, telles que *The Good Tourist* (Wood et House, 1991); ces guides aident les touristes à choisir les entreprises qui ont manifesté un souci réel de leur rôle en matière de protection environnementale. De plus, les sites Internet s'imposent de plus en plus comme des sources d'information importantes : bases de données, forums et serveurs de liste. Mentionnons quelques-uns de ces sites : le site d'écotourisme de Yahoo (</www.yahoo.com/Recreation/Travel/Ecotourism/>), Green Travel's World Ecotourism Directory (</www.green-travel.com/GTECOLIN.HTM/>), le centre d'échange Eco Travels in Latin America (</www2.planeta.com/mader/>), ainsi que le Sustainable Tourism Research Interest Group (STRING) de l'Université York (</www.yorku.ca/research/dkproj/string/rohr>) qui renferme un ensemble exhaustif de ressources Internet liées au tourisme durable. En plus de ces sites Internet, les organisations traditionnelles telles que la Ecotourism Society, Conservation International et le Fond mondial pour la nature (pour ne nommer que ceux-là) signalent les destinations touristiques qui mettent en oeuvre des stratégies de conservation de la nature et respectent les cultures locales.

## **1.4 La demande à l'égard de l'écotourisme**

### **1.4.1 Les tendances au sein de l'industrie mondiale du tourisme**

Déterminer la demande à l'égard de l'écotourisme en Amérique du Nord comporte des défis importants, notamment la définition du marché. En général, les chercheurs du tourisme évaluent les marchés au moyen d'études économiques à l'échelle nationale, régionale ou communautaire, études qui relèvent les arrivées et les dépenses des voyageurs nationaux et étrangers (Fretchling, 1987; Gunn, 1994). Toutefois, en raison de la difficulté de définir exactement en quoi consiste l'écotourisme, il est difficile de générer des données précises sur la demande du marché. Comme le signale Cater (1994), la grande diversité des intérêts au sein de l'industrie — des réserves naturelles aux parcs nationaux, des associations touristiques locales aux ministères gouvernementaux, des voyageurs aux organismes de conservation — fait en sorte que non seulement la définition de l'écotourisme est problématique, mais aussi que les études de marché constituent un défi. De plus, dans les pays de l'Amérique du Nord, il n'y a pas de comptabilisation séparée, à l'intérieur des comptes nationaux ayant trait au tourisme traditionnel,

des valeurs qui permettraient une évaluation précise de l'écotourisme. Par conséquent, il faut extrapoler des estimations pour l'écotourisme à partir des statistiques générales de l'industrie et des tendances en matière de tourisme. Il n'existe aucune étude définitive portant spécifiquement sur la demande à l'égard de l'écotourisme en Amérique du Nord. Ceci a donné lieu à diverses projections concernant la croissance de l'écotourisme. La présente section rendra compte des données disponibles sur les tendances du tourisme dans le contexte nord-américain, de façon à illustrer que, malgré la pénurie de données, les tendances indiquent que ce secteur touristique est un des marchés touristiques dont la croissance est la plus vigoureuse.

Le tourisme figure parmi les industries dont la croissance est la plus rapide à l'échelle mondiale. De 1988 à 1997, le nombre d'arrivées internationales a augmenté de 5 p. cent annuellement, dépassant le seuil des 500 millions d'arrivées en 1993 (Vellas et Becherel, 1995). En termes de part du marché, le marché américain se classe deuxième, derrière l'Europe, avec 21 p. cent des arrivées totales de touristes internationaux (Vellas et Becherel, 1995). Le tableau 1.3 présente une ventilation des arrivées et des recettes dans les Amériques de 1988 à 1993.

**Tableau 1.3 Arrivées des touristes internationaux dans les Amériques et recettes connexes**

| Année | Arrivées (000) | Changement (%) | Part des arrivées mondiales (%) | Recettes (millions \$ US) | Changement (%) | Part des recettes mondiales (%) |
|-------|----------------|----------------|---------------------------------|---------------------------|----------------|---------------------------------|
| 1988  | 83 462         | 9,47           | 21,76                           | 49 830                    | 18,56          | 25,06                           |
| 1989  | 87 398         | 4,72           | 20,26                           | 57 029                    | 14,45          | 26,75                           |
| 1990  | 93 424         | 6,89           | 20,40                           | 67 138                    | 17,73          | 26,04                           |
| 1991  | 96 947         | 3,77           | 21,24                           | 74 056                    | 10,30          | 28,42                           |
| 1992  | 101 080        | 4,26           | 20,99                           | 83 595                    | 12,88          | 28,21                           |
| 1993  | 106 525        | 5,39           | 21,30                           | 95 545                    | 14,30          | 29,48                           |

Source : OMT, citée dans Vellas et Becherel, 1995.

Ces données indiquent que la hausse des arrivées de touristes dans les Amériques a pour effet d'accroître la part régionale des recettes mondiales totales; en 1993, cette part était de 30 p. cent du marché mondial. Si on calcule la part de ce marché que détient la sous-région nord-américaine (soit le Canada, le Mexique et les États-Unis), on constate que les arrivées et les recettes connexes en 1992 représentaient respectivement 76 p. cent et 78 p. cent du marché des Amériques (se reporter au tableau 1.4).

**Tableau 1.4 Arrivées des touristes en Amérique du Nord et recettes connexes**

| Pays /sous-région de l'Amérique du Nord | Arrivées de touristes (000) | Recettes connexes (millions de \$ US) |
|---|-----------------------------|---------------------------------------|
| Amérique du Nord                        | 76 659                      | 65 537                                |
| Canada                                  | 14 741                      | 5 679                                 |
| Mexique                                 | 17 271                      | 5 997                                 |
| États-Unis                              | 44 647                      | 53 861                                |

## 1.4.2 Évaluation des tendances du tourisme dans l'industrie de l'écotourisme

Ceballos-Lascuráin (1996, 3-5) relève six tendances dans l'industrie mondiale du tourisme qui ont une incidence sur le développement de l'écotourisme en Amérique du Nord. Les voici :

- la croissance continue du tourisme international (7 p. cent annuellement) et national;
- une croissance supérieure à la moyenne du nombre d'arrivées internationales dans les Amériques (5,6 p. cent);
- la diversification du tourisme et un intérêt croissant à l'endroit des activités spécialisées et non traditionnelles, telles que l'écotourisme;
- un intérêt accru dans les voyages en milieux naturels et les espaces les plus intacts, en raison d'une sensibilisation accrue à l'environnement à l'échelle mondiale;
- un intérêt accru à l'endroit des vacances axées sur une activité, telles que l'observation d'oiseaux, la randonnée pédestre et le canotage;
- un intérêt accru à l'endroit des cultures et lieux exotiques.

Étant donné ces tendances, les entreprises nord-américaines spécialisées dans l'écotourisme se préparent à une croissance alimentée par la hausse du nombre d'écotouristes (Wild, 1996, 93). En 1988, *the Economist* signalait que « le secteur touristique dont la croissance est la plus forte est le tourisme axé sur l'étude de la nature » (*The Economist* 1998a). L'enquête de HLA en 1994 réalisée dans sept grandes villes canadiennes et américaines a relevé que, dans ces sept villes seulement, il y avait un marché potentiel combiné de plus de 13 millions de personnes pour le tourisme lié à la nature, à la culture et à l'aventure (HLA, 1994, 5-12). Le *Secretaria de Medio Ambiente Recursos Naturales y Pesca* estime que le taux de croissance annuel de l'écotourisme au Mexique est passée de 10 à 15 p. cent entre 1995 et 1996, soit une croissance supérieure à celle du tourisme traditionnel, dont le taux de croissance était évalué à 8 p. cent pendant la même période (Semarnap, 1996a). En 1991, on considérait que l'écotourisme était le segment de l'industrie touristique dont la croissance était la plus vigoureuse aux États-Unis, près de 10 p. cent des voyages d'agrément internationaux (Pleumarom, 1994, 4). L'enquête du United States Travel Data Center (USTDC) en 1992 a relevé que 7 p. cent (8 millions) des voyageurs américains avaient fait au moins un voyage écotouristique et que 30 p. cent (35 millions) prévoient en faire un dans les trois années à venir (USTDC, 1992). De plus, les données associées aux visites aux zones protégées en Amérique du Nord suggèrent qu'il y aura une expansion de l'industrie de l'écotourisme (se reporter au tableau 1.5).

**Tableau 1.5 Entrées dans les parcs nationaux de l'Amérique du Nord**

| Pays       | Nombre d'entrées    | Nombre d'entrées                     | Source             |
|------------|---------------------|--------------------------------------|--------------------|
| Canada     | 20 millions (1988)  | 21 millions (1993)                   | Eagles, 1998, 264  |
| Mexique    | non disponible      | non disponible                       | non disponible     |
| États-Unis | 260 millions (1991) | 300 millions<br>(projection en 2000) | Margolis, 1997, 50 |

Il faut lire les données de la présente section avec une certaine réserve, car les définitions de l'écotourisme sont générales, vagues et divergentes. Toutefois, considérées dans leur ensemble et de concert avec d'autres renseignements non scientifiques, ces études indiquent une croissance des visites aux zones protégées et une expansion du marché de l'écotourisme. Le défi consiste à

trouver le meilleur moyen de mesurer avec précision la demande dans un contexte nord-américain.

### **1.4.3 Évaluation de la demande du marché**

Au Canada, on établit des indicateurs du tourisme national dans le cadre d'un examen décennal du rendement économique de l'industrie touristique. Cet examen est une des premières études à long terme au monde visant à mesurer la contribution du tourisme à l'économie d'une nation. Les résultats ont indiqué que, entre 1986 et 1996, le tourisme a connu une croissance de 25,5 p. cent au Canada, près de 8 p. cent plus vite que l'économie canadienne (Wilson, 1998). Les États-Unis ont mis sur pied un compte satellite pour les voyages et le tourisme qui ressemble beaucoup à son précurseur canadien. Le compte reflète les nouvelles normes de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Selon les comptes satellites américains, publiés pour la première fois à l'été de 1998, les dépenses totales pour le tourisme par les résidents des États-Unis et les visiteurs internationaux représentaient environ 300 milliards de dollars américains, ou 5 p. cent du PIB en 1992 (Meis, 1998, 5). On s'attend à ce que le Mexique établisse à son tour un compte satellite. Le compte satellite permet de comptabiliser la contribution directe totale des déplacements et du tourisme au PIB d'un pays; il fournira aussi un nouveau moyen de comparer la contribution du tourisme à l'économie nord-américaine. Il y aura bientôt une mise à jour du Compte satellite du tourisme canadien; cette mise à jour permettra davantage de comparaisons directes pour évaluer la compétitivité de diverses industries et de divers produits dans les secteurs touristiques de leurs économies respectives (Meis, 1998, 5). Bien que ces comptes seront très utiles pour suivre les tendances du marché touristique en Amérique du Nord, ils ne visent pas directement sur le marché de l'écotourisme.

Il y a un nouvel outil spécifique au secteur de l'écotourisme : le *North American Industrial Classification System (NAICS)*. Le NAICS, qui remplace l'ancienne Classification type des industries (CTI), a pour but de faciliter la comparaison des industries entre les trois partenaires de l'ALÉNA. Le NAICS comporte une nouvelle classification (712) pour les institutions patrimoniales. À l'intérieur de cette classification, le secteur industriel (712190) « comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation, le maintien et la protection des parcs naturels, des réserves naturelles ou des zones de conservation », selon la définition canadienne. Voici quelques exemples : les sanctuaires d'oiseaux, les merveilles de la nature et les attractions touristiques, les cavernes, les parcs naturels, les zones de conservation et les refuges fauniques (Statistique Canada, Catalogue n° 12-501-XPE). Aux États-Unis, le secteur industriel (712190) est intitulé « Nature Parks and Other Similar Institutions » et il comprend des « établissements dont l'activité principale est la préservation et l'exposition de régions ou de milieux naturels » (NAICS, 1998, 665). Grâce au NAICS, on devrait disposer dans un proche avenir de meilleures données sur l'écotourisme en Amérique du Nord.

## **1.5 Ressources naturelles et culturelles de l'Amérique du Nord**

L'Amérique du Nord renferme de nombreuses ressources naturelles et culturelles. Dans la section qui suit, nous aborderons certaines des ressources autour desquelles on pourrait développer des activités écotouristiques. Il ne s'agit pas d'un inventaire écologique ou

anthropologique exhaustif; nous voulons simplement mettre en lumière la profondeur et la diversité du patrimoine naturel et culturel du continent.

## 1.5.1 Ressources naturelles

### Régions écologiques et paysages

Les régions écologiques de l'Amérique du Nord englobent une gamme variée d'écosystèmes; elles contiennent une riche biodiversité qui constitue la base des ressources du tourisme d'interprétation de la nature sur le continent. Chaque pays, pour des raisons pratiques, tend à promouvoir ses régions touristiques en adoptant une perspective géographique. Bien que cette démarche soit pratique sur le plan politique, les écosystèmes et les régions écologiques correspondent rarement aux frontières nationales. Par conséquent, il est utile d'envisager les ressources touristiques nord-américaines d'une perspective régionale, en mettant l'accent sur les caractéristiques naturelles et la topographie de la région.

La Commission de coopération environnementale (CCE) a relevé 15 régions écologiques majeures en Amérique du Nord (CCE, 1997, 9-14). Elles établissent un arrière plan général pour la mosaïque écologique du continent. Chaque région écologique est unique et possède des attractions touristiques qui lui sont propres. Le tableau 1.6 et la figure 1.1 indiquent que 12 des 15 régions écologiques en Amérique du Nord sont partagées par au moins deux des trois pays. Les régions de la Cordillère arctique et des plaines d'Hudson se trouvent uniquement au Canada, tandis que la région des Forêts tropicales sèches est entièrement à l'intérieur des frontières mexicaines. Les États-Unis ne possèdent aucun écosystème majeur contenu entièrement à l'intérieur de ses frontières nationales. Manifestement, les écosystèmes ne respectent pas les frontières politiques ou territoriales, si bien qu'il arrive souvent que deux pays ou plus partagent des caractéristiques naturelles. Ceci confirme les avantages d'une approche coopérative au développement des activités touristiques axées sur de telles régions écologiques.

**Tableau 1.6 Régions écologiques de niveau 1 en Amérique du Nord**

| Région                           | Pays               | Surface (km <sup>2</sup> ) | Population  | Densité de population par km <sup>2</sup> |
|----------------------------------|--------------------|----------------------------|-------------|---|
| Cordillère arctique              | C                  | 218 225                    | 1 050       | 0,005                                     |
| Toundra                          | C, É.-U.           | 2 856 850                  | 26 000      | 0,01                                      |
| Taïga                            | C,                 | 2 799 230                  | 55 000      | 0,02                                      |
| Plaines d'Hudson                 | C                  | 334 530                    | 10 000      | 0,03                                      |
| Forêts du Nord                   | C, É.-U.           | 2 363 825                  | 4 000 000   | 1,7                                       |
| Montagnes boisées du Nord-Ouest  | <b>C, É.-U.</b>    | 1 788 950                  | 800 000     | 0,4                                       |
| Forêts de la Côte Ouest          | C, É.-U.           | 692 970                    | 6 500 000   | 9,4                                       |
| Forêts tempérées de l'Est        | C, É.-U.           | 2 578 435                  | 160 000 000 | 62  |
| Grandes Plaines                  | <b>C, M, É.-U.</b> | 3 543 875                  | 34 000 000  | 9,6                                       |
| Déserts de l'Amérique du Nord    | <b>C, M, É.-U.</b> | 2 027 460                  | 8 000 000   | 4,0                                       |
| Californie méditerranéenne       | <b>M, É.-U.</b>    | 198 975                    | 30 000 000  | 151                                       |
| Terres hautes semi-arides du Sud | M, É.-U.           | 270 340                    | 10 000 000  | 37  |
| Sierras tempérées                | M, É.-U.           | 634 485                    | 40 000 000  | 63  |
| Forêts sèches tropicales         | M                  | 246 260                    | 13 000 000  | 52,8                                      |
| Forêts humides tropicales        | M, É.-U.           | 311 070                    | 20 400 000  | 65,6                                      |

• Légende : C=Canada, M=Mexique, É.-U.=États-Unis

Source : fondé sur des données de la CCE, 1997.

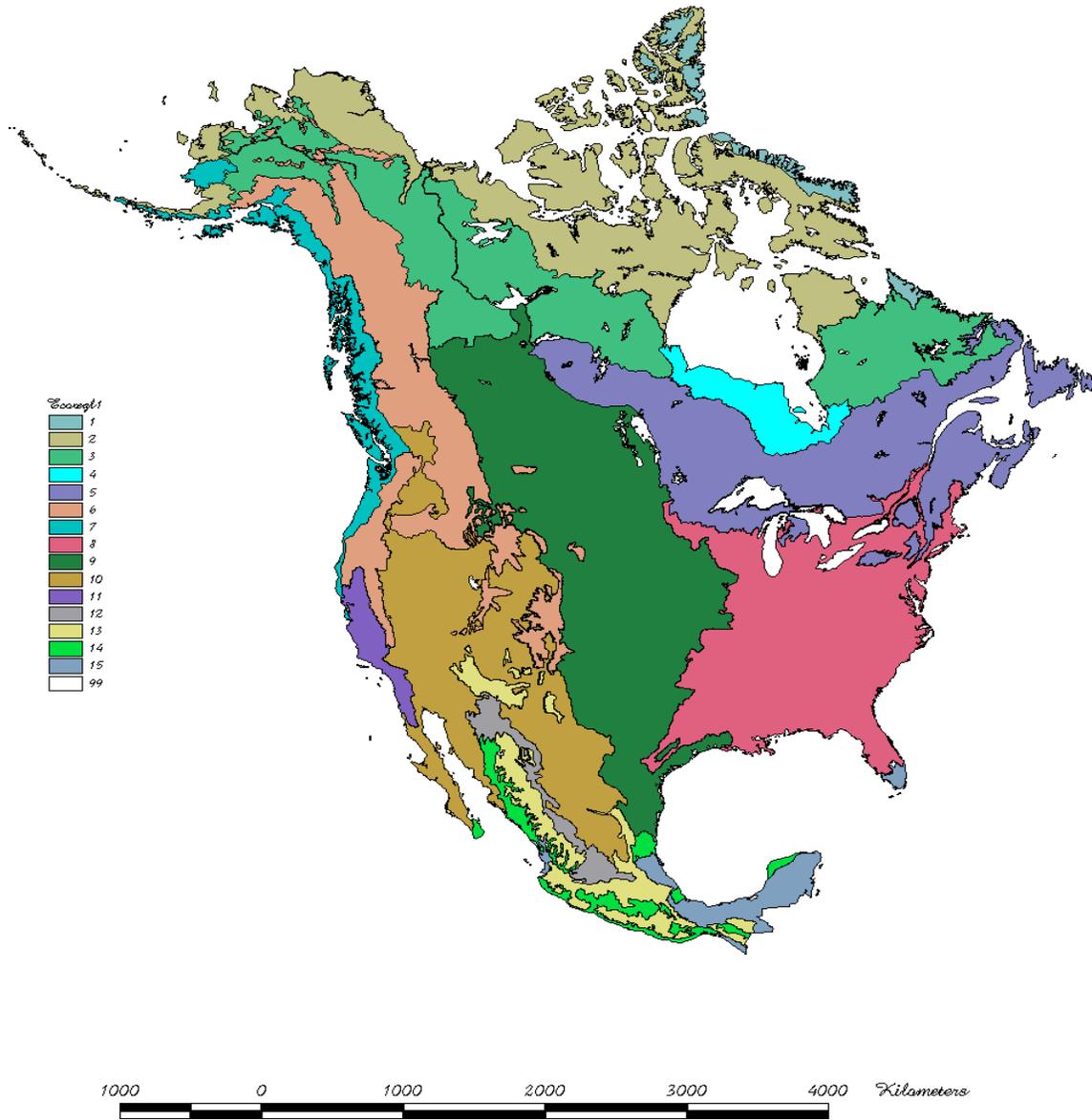
### *Chaînes de montagnes et réseaux fluviaux*

La variété et l'étendue des régions naturelles en Amérique du Nord permettent une vaste gamme d'activités touristiques. Le tourisme est possible dans les forêts et les boisés, les canyons et les cavernes, les montagnes et les déserts, les rivières et les lacs, ainsi que dans bon nombre d'autres paysages nord-américains naturels ou relativement intacts.

Les adeptes de la nature qui pratiquent la randonnée pédestre et la randonnée en haute montagne sont attirés par les paysages montagneux impressionnants et majestueux dans les trois pays. En fait, l'Amérique du Nord contient une chaîne de montagnes continue qui s'étend de la chaîne de l'Alaska, aux Rocheuses canadiennes et américaines, et jusqu'à la Sierra Madre mexicaine. D'autres chaînes de montagnes ont un intérêt touristique, notamment la chaîne des Cascades, la Sierra Nevada, les diverses chaînes de la Basse-Californie et, l'unique chaîne de montagnes à l'extrême est du continent, les Appalaches. Les montagnes les plus hautes de l'Amérique du Nord s'avèrent aussi des attractions touristiques importantes. Parmi les plus hautes, il y a le mont Denali (McKinley) en Alaska, qui est le sommet le plus élevé en Amérique du Nord (6 194 m). Le deuxième sommet le plus élevé en Amérique du Nord est le mont Logan au Canada (6 050 m); Citlaltépétl (ou Pico de Orizaba) au Mexique arrive au troisième rang (5 747 m). Ces montagnes contiennent d'importantes ressources forestières, ainsi qu'une faune nombreuse et variée; de nombreux adeptes de l'alpinisme de partout au monde viennent les escalader.

D'autres, adeptes de la descente en eaux vives, du canotage ou du kayak, se tournent vers les nombreux lacs et rivières qui caractérisent les paysages canadiens et américains. Les réseaux fluviaux ont traditionnellement joué un rôle important dans les loisirs; de nombreux millions de Nord-Américains pratiquent et apprécient la navigation de plaisance, la pêche en eau douce et la natation.

**Figure 1.1 Régions écologiques de l'Amérique du Nord**



|                         |                                     |                                       |
|-------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|
| 1 – Cordillère arctique | 6 – Montagnes boisées du Nord-Ouest | 11 – Californie méditerranéenne       |
| 2 – Toundra             | 7 – Forêts de la Côte Ouest         | 12 – Terres hautes semi-arides du Sud |
| 3 – Taïga               | 8 – Forêts tempérées de l'Est       | 13 – Sierras tempérées                |
| 4 – Plaines d'Hudson    | 9 – Grandes Plaines                 | 14 – Forêts sèches tropicales         |
| 5 – Plaines du Nord     | 10 – Déserts de l'Amérique du Nord  | 15 – Forêts humides tropicales        |

Source : CCE, 1997, 9.

## La faune et la flore

Les paysages naturels de l'Amérique du Nord regorgent d'une abondance d'espèces sauvages, dont des mammifères, des oiseaux, des plantes, des reptiles, des amphibiens et des poissons. Le tableau 1.7 signale que le Canada est l'habitat de 193 espèces de mammifères, le Mexique de 450 espèces et les États-Unis de 428 espèces. À l'échelle mondiale, le Mexique est le pays qui compte le plus de mammifères (10,4 p. cent du total mondial), alors que les États-Unis se classent troisième (l'écart étant très mince).

Le tableau 1.7 dénombre aussi les espèces d'oiseaux. Près de 13,4 p. cent des espèces d'oiseaux au monde existent en Amérique du Nord et environ 161 espèces sont endémiques au continent.

**Tableau 1.7 Espèces d'Amérique du Nord : Mammifères, oiseaux et plantes supérieures, années 1990**

| Espèces d'Amérique du Nord : Mammifères, oiseaux et plantes supérieures, années 1990 |                                |                    |                  |   |                                |                   |                  |   |                                |                   |                  |   |
|--|--------------------------------|--------------------|------------------|---|--------------------------------|-------------------|------------------|---|--------------------------------|-------------------|------------------|---|
|  | Mammifères                     |                    |                  |   | Oiseaux                        |                   |                  |   | Plantes supérieures            |                   |                  |   |
|  | Nombre total d'espèces connues |                    |                  | # d'espèces /10 000 km <sup>2</sup> {a} | Nombre total d'espèces connues |                   |                  | # d'espèces /10 000 km <sup>2</sup> {a} | Nombre total d'espèces connues |                   |                  | # d'espèces /10 000 km <sup>2</sup> {a} |
|  | Toutes les espèces             | Espèces Endémiques | Espèces menacées |   | Espèces Nicheuse               | Espèces endémique | Espèces menacées |   | Toutes les espèces             | Espèces endémique | Espèces menacées |   |
| Monde  | 4 629 {d}                      | X                  | X                | X                                       | 9 672                          | X                 | X                | X                                       | 270 000                        | X                 | X                | X                                       |
| Can.   | 193                            | 7                  | 7                | 20                                      | 426                            | 3                 | 5                | 44                                      | 2 920                          | 147               | 649              | 299                                     |
| Mex.   | 450                            | 140                | 64               | 79                                      | 769                            | 89                | 36               | 135                                     | 25 000                         | 12 500            | 1 048            | 4 382                                   |
| É.-U.  | 428                            | 101                | 35               | 45                                      | 650                            | 69                | 50               | 68                                      | 16 302                         | 4 036             | 1 845            | 1 679                                   |
| A.N.   | 1 071                          | 248                | 106              | X                                       | 1 845                          | 161               | 91               | X                                       | 44 222                         | 16 681            | 3 542            | X                                       |

Remarques : A. On a normalisé les valeurs à l'aide d'une courbe espèce-surface. B. Ne comprend que les plantes à fleur. D. Comprend les cétacés. E. Le total mondial comprend les plantes vasculaires. Les données relatives aux espèces menacées datent de 1996, sauf pour les données sur les plantes supérieures, qui datent de juin 1993.

Source : World Resources Institute. *A Guide to the Global Environment, 1998-1999*, Data Table 14,2, 322-323.

Le Mexique est le pays d'Amérique du Nord qui compte le plus grand nombre d'espèces d'oiseaux. Ceci découle de sa situation biogéographique stratégique. Près de 1 040 espèces (soit 80 p. cent des espèces d'oiseaux en Amérique du Nord) vivent au Mexique, 769 espèces s'y reproduisent régulièrement et 89 espèces (soit 55 p. cent) sont endémiques au Mexique. Pourtant, le Mexique n'occupe que 9 p. cent de la superficie totale du continent. Le Mexique occupe le 12<sup>e</sup> rang mondial pour ce qui est du nombre d'espèces d'oiseaux. Le Mexique compte aussi le plus grand nombre d'aires de peuplement avien endémique (APE) en Amérique du Nord. Selon la définition de Birdlife International, les APE sont des zones qui comptent au moins deux espèces à aire limitée. Il y a 221 APE à l'échelle mondiale, dont 14 au Mexique; sur ce plan, le Mexique occupe le quatrième rang mondial.

Le Mexique possède de grands atouts pour l'observation d'oiseaux, car les ornithologues amateurs sont attirés par les espèces endémiques et veulent visiter des pays qui comptent de nombreuses APE. Selon certaines études, les ornithologues amateurs constituent le groupe d'observateurs de la nature le plus nombreux, et l'observation d'oiseaux est un des passe-temps dont la croissance est la plus forte aux États-Unis. On estime qu'il y a entre 52 et 80 millions d'ornithologues amateurs aux États-Unis, et qu'ils dépensent près de 16 milliards de dollars

américains par année dans la poursuite de leur passe-temps (Gray, 1996; Murdock, 1997; USFWS, 1997; Ceballos-Lascuráin, 1998a).

La biodiversité florale de l'Amérique du Nord est également un atout naturel important (se reporter à nouveau au tableau 1.7). Le Canada compte 2 920 espèces, le Mexique compte environ 25 000 espèces de plantes supérieures (à fleur) et les États-Unis revendiquent 16 302 espèces. Ces plantes supérieures mexicaines représentent environ 10 p. cent du total mondial; près de la moitié de ces espèces sont endémiques au Mexique.

Le tableau 1.8 dénombre les espèces de reptiles, d'amphibiens et de poissons d'eau douce en Amérique du Nord. Comme l'indique ce tableau, il y a 82 espèces de reptiles et d'amphibiens au Canada, 972 au Mexique et 513 aux États-Unis. Le Mexique occupe le premier rang mondial pour le nombre d'espèces de reptiles et d'amphibiens; 56 p. cent de ces espèces (soit 547) sont endémiques au Mexique.

**Tableau 1.8**

| <b>Espèces de l'Amérique du Nord : Reptiles, amphibiens et poissons d'eau douce, années 1990</b> |                                |                    |                  |   |                                |                    |                  |   |                                |                  |
|--|--------------------------------|--------------------|------------------|---|--------------------------------|--------------------|------------------|---|--------------------------------|------------------|
|  | Reptiles                       |                    |                  |   | Amphibiens                     |                    |                  |   | Poissons d'eau douce           |                  |
|  | Nombre total d'espèces connues |                    |                  | # d'espèces /10 000 km <sup>2</sup> {a} | Nombre total d'espèces connues |                    |                  | # d'espèces /10 000 km <sup>2</sup> {a} | Nombre total d'espèces connues |                  |
|  | Toutes les espèces             | Espèces endémiques | Espèces menacées |   | Toutes les espèces             | Espèces endémiques | Espèces menacées |   | Toutes les espèces             | Espèces menacées |
| Monde  | 6 900                          | X                  | X                | X                                       | 4 522                          | X                  | X                | X                                       | 25 000 {d}                     | X                |
| Can.   | 41                             | 0                  | 3                | 4                                       | 41                             | 0                  | 1                | 4                                       | 177                            | 13               |
| Mex.   | 687                            | 394                | 18               | 120                                     | 285                            | 195                | 3                | 50                                      | 384                            | 86               |
| É.-U.  | 280                            | 75                 | 28               | 29                                      | 233                            | 149                | 24               | 24                                      | 822                            | 123              |
| A. N.  | X                              | X                  | X                | X                                       | X                              | X                  | X                | X                                       | X                              | X                |

Remarques : A. On a normalisé les valeurs à l'aide d'une courbe espèce-surface. B. Les espèces menacées comprennent quelques espèces marines. D. Le total mondial comprend à la fois les espèces marines et d'eau douce; les poissons d'eau douce représentent environ 40 à 50 p. cent de cette estimation. Les données relatives aux espèces menacées datent de 1996.

Source : World Resources Institute. *World Resources: A Guide to the Global Environment, 1998-1999*, Data Table 14,3, 324-325.

Il y a 177 espèces de poissons d'eau douce au Canada, 384 au Mexique et 822 aux États-Unis (se reporter à nouveau au tableau 1.8). Les États-Unis comptent le plus grand nombre d'espèces de poissons d'eau douce au monde. Ceci découle en partie de l'absence d'études détaillées dans de nombreux pays et, donc, de l'absence de données. Fait à signaler, le nombre d'espèces ne reflète pas nécessairement la taille du pays, mais plutôt sa situation géographique. Par exemple, en Équateur, un pays tropical très petit, on a relevé un total de 706 espèces de poissons d'eau douce. Ceci suggère que les données pour les autres pays tropicaux de plus grande taille pourraient être plus élevées.

Les écotouristes s'intéressent également aux insectes, qui sont abondants partout en Amérique du Nord. De tous les principaux groupes fauniques et floraux, les insectes sont ceux qui comportent le plus grand nombre d'espèces; on les retrouve des tropiques à la toundra, dans l'eau, le bois, les plantes, le sol et même à l'intérieur des corps des animaux. On a relevé plus d'un million d'espèces d'insectes à l'échelle mondiale et, selon certaines estimations, le nombre total d'espèces se chiffrait à 30 millions. On estime qu'il y a environ 100 000 espèces en Amérique

du Nord, la plus forte concentration se trouvant dans les zones tropicales du Mexique. Les papillons sont très populaires auprès des adeptes de la nature, en raison de leurs couleurs vives et de leur beauté délicate. On estime qu'il y a plus de 12 000 espèces de papillons et de noctuelles en Amérique du Nord. Le monarque, par exemple, est le seul papillon au monde dont la migration couvre un continent : le monarque se déplace entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, si bien qu'il dépend des écosystèmes des trois pays pour survivre. La presque totalité de la population occidentale de cette espèce passe l'hiver dans une petite forêt de sapins dans le centre du Mexique. Observer cette concentration de plus de 60 millions de monarques en hivernage à l'intérieur de plusieurs hectares de conifères est une activité d'interprétation de la nature très populaire.

### *Espèces marines et zones côtières*

Les zones côtières sont également des destinations touristiques importantes. Il y a les zones côtières intactes – les plages de sable, les affleurements rocheux – et les zones comportant une vie marine diverse – les zones de marées et les mangroves. Les mangroves sont particulièrement importantes du point de vue écologique. Les mangroves sont particulièrement importantes sur le plan écologique, car elles constituent de riches nourriceries pour de nombreuses formes de vie, notamment les huîtres, les crabes et les oiseaux aquatiques. On retrouve les mangroves dans les estuaires de marée et les littoraux boueux de nombreuses zones tropicales et subtropicales. En Amérique du Nord, il y a des mangroves sur les deux côtes du Mexique (couvrant près de 10 000 km<sup>2</sup>) et, aux États-Unis, sur la côte du golfe du Mexique (couvrant près de 2 000 km<sup>2</sup>). Il n'y a pas de mangroves au Canada.

Les océans couvrent environ 71 p. cent de la surface de la Terre. Elles contiennent une proportion importante de la biomasse vivante et jouent un rôle vital dans la réglementation du climat mondial. Il reste beaucoup à apprendre au sujet de la diversité de la vie dans les océans, bien que l'on sache que la diversité des espèces supérieures est beaucoup plus grande dans l'océan que sur la terre ou dans les eaux douces (WCMC, 1994).

La zone maritime de l'Amérique du Nord est immense (incluant la zone économique exclusive, elle est de 15 millions de km<sup>2</sup>), tout comme la longueur totale de la ligne de côte du continent (plus de 120 000 km). Le continent est délimité à l'est et à l'ouest par les deux plus grands océans au monde, le Pacifique et l'Atlantique, puis au nord par l'océan Arctique et au sud par la mer des Caraïbes. Les zones marines et côtières renferment des attractions touristiques nombreuses et variées.

De nombreuses espèces de mammifères marins habitent dans les eaux qui entourent l'Amérique du Nord. Ces espèces se sont avérées de grandes attractions touristiques. Par exemple, l'observation des baleines est devenue extrêmement populaire au cours de la dernière décennie (se reporter à l'encadré 1.4). À l'échelle mondiale, on estime qu'il y a plus de 4 millions d'observateurs de baleines qui consacrent environ 400 millions de dollars américains annuellement à des excursions (Hoyt, 1993).

Présentement, on a relevé environ 25 000 espèces de poissons à l'échelle mondiale, dont environ la moitié sont des espèces marines (WRI et al., 1998). Il n'y a pas de répertoire des poissons d'eau salée dans les trois pays nord-américains. L'Amérique du Nord possède aussi un bassin

énorme de poissons de mer, ainsi que d'intéressants écosystèmes de récifs coralliens à ses latitudes subtropicales et tropicales.

Les récifs coralliens, que l'on retrouve typiquement dans les eaux marines tropicales, sont des attractions touristiques populaires, car ils contiennent une quantité immense de biodiversité et de nombreux poissons et plantes aux couleurs vives. Le Canada n'a pas de récifs de coraux, alors qu'aux États-Unis ils existent seulement au sud de la Floride, où il y a plus de 6 000 pâtés de corail. Le Mexique contient, par une forte marge, la plus grande étendue de récifs de coraux en Amérique du Nord. Il y a des récifs près de la côte de Veracruz et un peu partout dans la péninsule de Yucatán et la berge de Campeche. On retrouve des communautés coralliennes sur la côte du Pacifique, particulièrement près de la Basse-Californie et de la côte de Guerrero.

### **Encadré 1.4 La baleine grise migratrice du Pacifique**

L'observation des baleines est devenue une activité touristique très populaire. Elle a lieu dans 295 collectivités, dans 65 territoires différents; en 1994, on estime que 5,4 millions de personnes ont dépensé plus de 700 millions de dollars américains dans ce genre de tourisme. On estime que la croissance du nombre d'observateurs de baleines est de 10 p. cent par année et que la croissance des recettes connexes est supérieure à 16 p. cent par année. Aux États-Unis, il y a de l'observation de baleines sur les côtes Atlantique et Pacifique, dans le golfe du Mexique et près des îles d'Hawaii (Spalding et Blumenfeld, 1997, 6). Au Canada, l'observation de baleine a lieu sur les côtes Atlantique et Pacifique et dans l'Arctique (Spalding et Blumenfeld, 1997, 13). Au Mexique, l'observation de baleines a lieu sur les côtes Atlantique et Pacifique, dans le golfe du Mexique et dans la mer de Cortez.

En Amérique du Nord, l'observation de baleines joue un rôle économique important au sein de plusieurs collectivités, notamment (entre autres) à Tofino et Telegraph Cove, en Colombie-Britannique; à Tadoussac, au Québec; à Friday Harbor, dans l'état de Washington; et à Provincetown, au Massachusetts. Les principales espèces observées sont : le rorqual à bosse, la baleine grise, la baleine noire du Nord et du Sud, le rorqual bleu, le petit rorqual, le cachalot, le globicéphale noir, l'épaulard et le dauphin à gros nez (Spalding et Blumenfeld, 1997, 4).

À titre d'activité non consommatrice, l'observation de baleines est présentée comme une industrie compatible avec le développement durable. Malheureusement, la croissance non contrôlée de cette activité touristique a démontré qu'un volume élevé de touristes et un intérêt humain trop intense peuvent avoir des répercussions néfastes sur les baleines. Il peut y avoir des effets néfastes à court terme (changements de comportement), à moyen terme (changements sur le plan de la distribution des baleines et des routes de migration) et à long terme (changements sur le plan du succès de reproduction) à la suite de toute cette attention humaine (Spalding et Blumenfeld, 1997, 3).

Afin de promouvoir une forme d'observation des baleines qui soit viable économiquement et écologiquement, divers types d'initiatives réglementaires ont été adoptées dans plusieurs régions touristiques. Par exemple, à Tadoussac, au Québec, les initiatives réglementaires ont pris la forme de lignes directrices à l'intention des exploitants de bateaux d'excursion et de partenariats entre les exploitants et les organismes de conservation. Les lignes directrices, présentées dans des guides et brochures, proposent diverses mesures, telles que la distance minimale entre le bateau d'excursion et la baleine, ainsi que comment s'approcher de l'animal et à quelle vitesse. Les partenariats entre les exploitants et les organismes de conservation comportent des avantages réciproques et donnent lieu à des interactions bateau-baleine qui perturbent moins la vie des baleines.

L'objectif principal des lignes directrices et des lois visant l'observation de baleines est la protection des baleines contre les effets néfastes et la perturbation minimale des baleines durant les activités touristiques (Spalding, 1998, 184-188). L'adoption de normes nord-américaines stimulerait le développement d'une industrie qui éviterait le cycle de l'expansion rapide suivie d'une récession, un cycle qui caractérise de nombreuses activités touristiques d'interprétation de la nature. Ainsi, on aiderait l'industrie à se bâtir un avenir durable et prospère.

### **Zones protégées**

Souvent, une région ou une espèce devient une attraction touristique parce qu'elle est rare ou menacée. Aujourd'hui, on reconnaît que le tourisme lui-même peut être une menace pour ces écosystèmes fragiles, et qu'une planification et une gestion adéquates sont d'une importance cruciale pour éviter la dégradation de ces ressources. L'Amérique du Nord renferme plusieurs zones protégées (se reporter aux tableaux 1.9 et 1.10).

Au cours des 300 dernières années, certaines parties de l'Amérique du Nord ont subi une modification énorme et rapide de leurs environnements naturels, si bien que la faune y a été détruite. Toutefois, il y a aussi eu le développement d'un puissant mouvement de conservation,

qui s'est reflété dans l'établissement de nombreux parcs nationaux de grande taille et dans d'autres types de zones protégées; ce mouvement a commencé aux États-Unis avec la création du Yellowstone National Park en 1872. Yellowstone fut le premier parc national au monde, et il demeure aujourd'hui une des destinations touristiques les plus populaires. Le Canada a créé son premier parc national à Banff en 1885; peu après, en 1898, Monte Vedado del Mineral de El Chico est devenu le premier parc national du Mexique.

En ce moment, il y a un total de 2 402 zones protégées par la loi en Amérique du Nord, soit une surface de 219 267 000 hectares (se reporter au tableau 1.9). Parmi ces zones protégées, 141 font partie de systèmes internationaux, 64 sont des réserves de la biosphère, 21 sont des sites du patrimoine mondial et 56 sont des zones humides d'importance internationale désignées dans le cadre de la Convention de Ramsar.

Au niveau national, les États-Unis occupent le premier rang mondial pour ce qui est du nombre de zones protégées par la loi (1 615) et de la superficie protégée totale (122 604 000 hectares). Le Canada est deuxième avec 718 zones protégées (92 110 000 hectares); quant au Mexique, il compte 69 zones protégées (4 553 000 hectares).

**Tableau 1.9**

| <b>Zones protégées nationales et internationales, 1997</b> |   |               |                     |  |                  |   |                  |   |   |                          |                  |                             |                  |   |                  |
|--|---|---------------|---------------------|--|------------------|---|------------------|---|---|--------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|---|------------------|
|  | Programmes de protection nationaux                    |               |                     |  |                  |   |                  |   | Programmes de protection internationaux {a} |                          |                  |                             |                  |   |                  |
|  | Toutes les zones protégées (Catégories I-V de l'UICN) |               |                     | Zones entièrement protégées (Cat. I-III de l'UICN) |                  | Zones partiellement protégées (Cat. IV-V de l'UICN) |                  | % des zones protégées (Cat. I-V de l'UICN) d'une taille d'au moins... |   | Réserves de la biosphère |                  | Sites du patrimoine mondial |                  | Zones humides d'importance internationale {b} |                  |
|  | Nombre  | Zone (000 ha) | % surface terrestre | Nombre   | Surface (000 ha) | Nombre  | Surface (000 ha) | 100 000 ha  | 1 000 ha                                    | Nombre                   | Surface (000 ha) | Nombre                      | Surface (000 ha) | Nombre  | Surface (000 ha) |
| Monde {c}  | 10 401  | 841 041       | 6,4                 | 4 502  | 499 446          | 5 899   | 348 433          | 12,1  | 1,5   | 337                      | 219 891          | 126                         | 127 001          | 895   | 66 840           |
| Can.   | 718   | 92 110        | 10                  | 431  | 43 126           | 287   | 48 984           | 15,2  | 2,9   | 6                        | 1 050            | 7                           | 10 664           | 35  | 13 038           |
| Mex.   | 69  | 4 553         | 2,4                 | 46   | 1 996            | 23  | 2 556            | 13  | 2,9   | 11                       | 6 688            | 2                           | 898              | 6   | 701              |
| É.-U.  | 1 615   | 122 604       | 13,4                | 812  | 70 244           | 803   | 52 360           | 9,5   | 1,6   | 47                       | 21 144           | 12                          | 10 134           | 15  | 1 164            |
| A. N.  | 2 402   | 219 267       |                     | 1 289  | 115 366          | 1 113   | 103 900          |   |   | 64                       | 28 882           | 21                          | 21 696           | 56  | 14 903           |

Remarques : A. Les zones incluses dans la liste comprennent souvent des systèmes protégés à l'échelle nationale; B. Surface totale mondiale des zones humides d'importance internationale correspond à 891 sites Ramsar; la surface totale des autres sites n'est pas disponible; C. Les totaux mondiaux et régionaux pour les zones protégées nationales ne comprennent pas le Groenland. Les totaux mondiaux ne comprennent pas l'Antarctique.

Source : World Resources 1998-1999. Data Table 14.1, 320-321.

Le Canada, le Mexique et les États-Unis renferment plusieurs zones protégées. Le tableau 1.10 dresse la liste des zones protégées faisant l'objet de différentes politiques et mesures visant à assurer leur conservation.

**Tableau 1.10 Zones protégées en Amérique du Nord**

| Canada   | États-Unis  | Mexique  |
|--|---|--|
| Parc national Aulavik                            | Acadia National Park  | Benito Juárez National Park                            |
| Réserve de parc national Auyuittuq               | Arches National Park  | Bonampak Natural Monument                              |
| Parc national Banff                              | Badlands National Park  | Bosencheve National Park                               |
| Parc national de la Péninsule-Bruce              | Black Canyon of the Gunnison National Monument                        | Calakmul Biosphere Reserve                             |
| Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton    | Big Bend National Park  | Cañon del Sumidero National Park                       |
| Parc national Elk Island                         | Bryce Canyon National Park  | Cascada de Basaseáchic National Park                   |
| Réserve de parc national de l'île Ellesmere      | Canyon de Chelly National Monument                                    | Cumbres de Monterrey National Park                     |
| Parc national Forillon                           | Chaco Canyon National Monument  | El Chico National Park                                 |
| Parc national Fundy                              | Cherokee National Forest  | El Cielo Biosphere Reserve                             |
| Parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne     | Crater Lake National Park   | El Gogorrón National Park                              |
| Parc national des Glaciers                       | Craters of the Moon National Monument                                 | El Pinacate y Gran Desierto de Altar Biosphere Reserve |
| Parc national des Prairies                       | Crow Creek Gold Mine National Park                                    | El Triunfo Biosphere Reserve                           |
| Parc national du Gros-Morne                      | Denali National Park  | El Vizcaíno Biosphere Reserve                          |
| Réserve de parc national Gwaii Haanas            | Dinosaur National Park  | Isla Contoy Special Biosphere Reserve                  |
| Parc national Iuktut Nogan                       | Everglades National Park  | Isla Isabel National Park                              |
| Parc national Ivvavik                            | Glacier Bay National Park   | Izta-Popo National Park                                |
| Parc national Jasper                             | Grand Canyon National Park  | La Michilía Biosphere Reserve                          |
| Parc national Keparikujik                        | Grand Teton National Park   | Lagunas de Chacahua National Park                      |
| Réserve de parc national Kluane                  | Great Smokey Mountains National Park (the most visited National Park) | Lagunas de Montebello National Park                    |
| Parc national Kootenay                           | Haleakala National Park   | Mapimí Biosphere Reserve                               |
| Parc national Kouchibouguac                      | Hawaii Volcanoes National Park  | Mariposa Monarca Special Biosphere Reserve             |
| Parc national La Mauricie                        | Hot Springs National Park (the smallest National Park)                | Montes Azules (Selva Lacandona) Biosphere Reserve      |
| Réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan | Joshua Tree National Monument   | Palenque National Park                                 |
| Parc national du Mont-Revelstoke                 | Kenai Fjords National Park  | Pantanos de Centla Biosphere Reserve                   |
| Réserve de parc national Nahanni                 | Kluane National Park  | Pico de Orizaba National Park                          |
| Réserve de parc national Pacific Rim             | Mammoth Caves National Park   | Ría Lagartos Special Biosphere Reserve                 |
| Parc national de la Pointe-Pelée                 | Mesa Verde National Park  | Ría Celestún Special Biosphere Reserve                 |
| Parc national Prince-Albert                      | Mount Rainier National Park   | Sian Ka'an Biosphere Reserve                           |
| Parc national de l'Île-du-Prince-Édouard         | Navajo National Monument  | Sierra de Manantlán Biosphere Reserve                  |
| Parc national Pukaskwa                           | Redwood National Park   | Sierra de Santa Marta Special Biosphere Reserve        |
| Parc national du Mont-Riding                     | Rocky Mountain National Park  | Tulum National Park                                    |
| Parc national des Îles-du-Saint-Laurent          | Olympic National Park   | Yaxchilán National Monument                            |
| Parc national Terra-Nova                         | Sequoia National Park   |  |
| Parc national Vuntut                             | Shenandoah National Park  |  |
| Parc national Wapusk                             | Wrangle Mts. National Park (the largest National Park)                |  |
| Parc national des Lacs-Waterton                  | Yellowstone National Park   |  |
| <b>Parc national Wood Buffalo</b>                | Yosemite National Park  |  |
| Parc national Yoho                               | Zion National Park  |  |

Remarque : Une réserve de parc national est une zone où l'on prévoit créer un parc national, mais dont le statut ne sera définitif qu'après le règlement des revendications territoriales autochtones.

### 1.5.2 Ressources culturelles

Les sites culturels figurent aussi parmi les attractions touristiques — il s'agit souvent de lieux intimement liés aux éléments naturels. L'Amérique du Nord abrite des civilisations humaines depuis plus de 12 000 ans, et les traces de leur histoire traditionnelle et culturelle correspondent aux époques préhistorique, précolombienne, coloniale européenne et actuelle. Les données les plus complètes sur les premières cultures en Amérique du Nord se rapportent aux régions où il y avait peu ou pas de glaciers, comme dans les portions à l'extrême sud du continent.

Les cultures précolombiennes étaient réparties un peu partout en Amérique du Nord. De nombreuses civilisations, y compris les cultures olmèque, maya, toltèque, aztèque, mixtèques, zapotèque et tarasque, se sont développées au Mexique. Ces civilisations ont bâti des villes et sites cérémoniaux remarquables, produit des oeuvres d'art uniques, et excellé dans les domaines scientifique et agricole. Elles ont laissé, à l'instar d'autres cultures qui ont fleuri avant le contact avec les Européens, un riche patrimoine culturel nord-américain qui constitue un atout majeur en vue du développement du tourisme.

Les tribus autochtones américaines furent parmi les premiers habitants des États-Unis; elles ont laissé à la nation leur héritage le plus ancien et, possiblement, le plus riche. En plus des cultures autochtones anciennes aujourd'hui disparues, il y a présentement plus de 500 tribus autochtones et villages autochtones de l'Alaska reconnus aux États-Unis; il y a également les peuples autochtones hawaïens, dont bon nombre ont des racines ancestrales aux États-Unis, datant peut-être de 10 000 ans.

On divise habituellement les cultures autochtones de l'Amérique du Nord en régions géographiques ou zones culturelles (l'Arctique, les terres boisées du Nord et de l'Est, les grandes plaines centrales, le Nord-Ouest du Pacifique, le Sud-Ouest et les îles du Pacifique). Chacune de ces régions possède des ressources naturelles et culturelles distinctes. Ces ressources comprennent, entre autres, les traces d'activité humaine sous la forme de structures (telles que les tumulus, les habitations creusées dans les falaises, les adobes, les kivas, les tipis, les huttes et les longues maisons), d'artefacts (tels que les sculptures de bois ou de défenses d'animaux, la vannerie, les bijoux, les tissus, les peaux ornementées, les armes et les outils), et de sites d'enterrement et d'incinération. Les cultures anciennes ont également établi de riches traditions de rapport intime avec le monde naturel, si bien que de nombreuses ressources naturelles, telles que les eaux, les formes de relief, les plantes et les animaux, sont aussi devenues des ressources du patrimoine culturel.

De nombreux vestiges, artefacts et structures ont été pillés ou déplacés dans les musées, les universités et d'autres institutions; d'autres sont encore à leur site initial, soit dans les réserves indiennes ou dans les territoires traditionnels des tribus. Ainsi, ces ressources culturelles pourraient, avec les zones de ressources naturelles, devenir des sites d'activité touristique. En fait, en raison des traditions écologiques inhérentes aux cultures autochtones américaines, les ressources naturelles et culturelles des tribus conviennent parfaitement à l'écotourisme et constituent probablement un point de mire de choix étant donné la fascination mondiale à l'endroit des cultures autochtones américaines et leur rapport traditionnel intime avec le monde naturel.

Aux États-Unis, les ressources naturelles et culturelles qui sont de nature tribale sont, en vertu des lois et politiques américaines, la propriété des tribus; par conséquent, il faut respecter le

statut juridique des tribus et des terres et ressources tribales quand on élabore des politiques liées au tourisme. Dans la partie continentale des États-Unis, la plupart des autochtones habitent à l'intérieur ou près de réserves détenues par les États-Unis en fiducie pour les tribus. Ces terres en fiducie, bien que de propriété fédérale et en bout de ligne sujettes aux lois fédérales, ne sont pas des terres publiques et sont soumises à des lois et à des politiques différentes. Elles font souvent l'objet d'un morcellement en damier avec des terres publiques attenantes contrôlées par un organisme fédéral tel que le National Park Service (NPS), le US Forest Service (USDA FS) ou le Bureau of Land Management (BLM).

Deux faits revêtent une importance vitale : les administrations tribales sont les principaux gestionnaires des terres tribales en fiducie ainsi que des ressources naturelles et culturelles de leur tribu à l'intérieur et à l'extérieur des réserves; et tous les organismes et ministères fédéraux, y compris le NPS, le USDA FS, le BLM et US Fish and Wildlife Service, sont tenus de consulter les tribus, selon le mode des échanges intergouvernementaux, avant d'adopter toute mesure ayant une incidence sur les membres de la tribu, leurs terres ou d'autres ressources tribales. Dans le contexte du tourisme, il s'agit de questions importantes, car les administrations tribales doivent autoriser l'accès aux ressources naturelles ou culturelles (et elles sont nombreuses, pour des raisons d'ordre religieux ou politique, à refuser cet accès); elles doivent aussi se prononcer sur la manière dont sont menées les activités touristiques liées à leurs terres et à leurs ressources; enfin, les administrations autochtones doivent être les principales bénéficiaires des retombées économiques découlant de ces activités.

Le passé colonial européen des trois pays a laissé un riche patrimoine d'origine française, espagnole et anglaise. Par exemple, au Mexique, le *Secretaría de Turismo* (Sectur) a lancé un programme intitulé *Ciudades Coloniales*, qui vise à conserver bon nombre des villes coloniales du Mexique et à en faire des destinations touristiques. Le Mexique compte aussi de nombreux villages qui ont conservé leur passé préhispanique, grâce à un mélange du patrimoine espagnol et indien. L'artisanat, la cuisine traditionnelle, la musique, les cérémonies anciennes et l'habillement folklorique sont des composantes très importantes du patrimoine et de l'attrait touristique du Mexique. L'encadré 1.5 illustre comment les pays peuvent collaborer au développement touristique axé à la fois sur les ressources naturelles et culturelles.

### **Encadré 1.5 Exemples de corridor du patrimoine international - Collaborer au-delà des frontières**

#### **Los Caminos del Rio Grande au Mexique et aux États-Unis**

Un corridor du patrimoine renferme des sites et des paysages qui sont liés géographiquement et thématiquement, et qui offrent un cadre unique pour la compréhension de l'évolution historique, culturelle et naturelle des collectivités et de leurs milieux, ainsi que pour la stimulation du développement du tourisme économique. La désignation d'un corridor du patrimoine comporte trois principaux objectifs : (1) améliorer et protéger les paysages et sites historiques revêtant une importance sur les plans naturels et culturels; (2) contribuer à la compréhension et à l'appréciation historiques; (3) stimuler le développement de la collectivité locale.

Un corridor du patrimoine binational baptisé *Los Caminos del Rio* (la route qui suit le cours des rivières), établi en 1902, s'étend sur une distance de 200 milles, le long de la Rio Grande River de Laredo à Brownsville, au Texas, et de la Colombie à Matamoros, au Mexique. Au Mexique, la rivière porte le nom de Rio Bravo. On a créé ce corridor du patrimoine international afin d'améliorer le patrimoine historique et naturel que se partagent les États-Unis et le Mexique, ainsi que pour contribuer à la promotion et au développement des collectivités locales grâce au tourisme patrimonial. Le corridor de Los Caminos del Rio est le fruit d'une collaboration au sein d'une organisation mise sur pied sous l'égide de la Texas Historical Commission, du Sector et de l'INAH (l'Institut national d'anthropologie du Mexique). On a créé deux sociétés jumelles, une de chaque côté de la frontière, chargées de gérer le corridor.

#### **Initiative du corridor du patrimoine de la vallée du Champlain-Richelieu au Canada et aux États-Unis**

Le US National Park Service (NPS) examine la faisabilité de mettre en place un corridor du patrimoine international le long de la voie navigable historique et des terres adjacentes de la rivière Hudson, du lac George, du lac Champlain et de la rivière Richelieu; cette voie navigable couvre une surface importante dans les états de New York et de Vermont, ainsi que dans la province de Québec (la vallée du Champlain-Richelieu). Ensemble, les riches paysages culturels et sites historiques de la vallée du Champlain-Richelieu rappellent un chapitre important de l'histoire du développement des États-Unis et du Canada, notamment les rapports entre les premiers explorateurs et les colons français et anglais, les premières nations et le paysage naturel. Les discussions préliminaires entre les représentants des gouvernements canadien et américain au palier fédéral, ainsi qu'entre les représentants de l'État de New York, du Vermont et du Québec, ont relevé un vif intérêt à l'endroit de cette initiative transfrontalière. L'initiative de corridor international pourrait grandement améliorer la promotion et la protection des ressources culturelles et naturelles, tout en solidifiant davantage les liens transfrontaliers.

Une telle initiative prendrait appui sur les accords actuels de gestion transfrontalière des ressources naturelles et culturelles dans la vallée du Champlain-Richelieu, dans le cadre d'un protocole d'entente (PE) conclu entre les gouverneurs des états de New York et du Vermont et le premier ministre du Québec en 1988, puis renouvelé en 1992 et 1996. En vertu de ce PE, les deux états américains et la province canadienne s'engagent à coordonner la planification, le développement du tourisme culturel et le contrôle de la pollution de façon à rétablir et à protéger les ressources naturelles et culturelles dans le bassin du lac Champlain.

### **1.5.3 Atouts de l'écotourisme : un cadre de planification et d'analyse**

Les atouts naturels et culturels de l'écotourisme sont nombreux et variés. Les atouts naturels sont fréquemment imbriqués avec les éléments culturels (présents et passés); ces éléments culturels peuvent comprendre des sites archéologiques, des villages et traditions actuels, de l'art folklorique, ainsi que des monuments et sites historiques. L'écotouriste est attiré par les atouts naturels et culturels, qui sont au coeur du phénomène de l'écotourisme.

En raison du nombre et de la variété considérables d'atouts écotouristiques, il existe plusieurs méthodes pour la planification et l'analyse du développement d'un site écotouristique. Par exemple, Ceballos-Lascuráin (1994) propose la division des attractions écotouristiques en trois catégories : les attractions centrales, complémentaires et de soutien (se reporter au tableau 1.11). Ceballos-Lascuráin (1994) propose également que cette méthodologie soit utilisée au palier national ou même nord-américain, afin de faciliter l'évaluation des avantages concurrentiels, l'élaboration de stratégies écotouristiques et la planification.

---

**Tableau 1.11 Méthode de planification et d'analyse des attractions écotouristiques**

---

**Attractions centrales**

Une attraction centrale est la caractéristique la plus distinctive et la plus attrayante du patrimoine naturel ou culturel d'une région. Les attractions centrales sont des éléments uniques qui définissent le caractère d'une zone ou d'une région, et sont le motif principal du voyage de l'écotouriste vers cette destination. Le Canada, le Mexique et les États-Unis comptent tous des sites du patrimoine mondial, qui figurent parmi leurs attractions écotouristiques (se reporter au tableau 1.12).

**Attractions complémentaires**

Une attraction complémentaire est un élément du patrimoine naturel ou culturel d'une zone ou région. Les attractions complémentaires n'ont pas l'attrait singulier des attractions centrales, si bien que les attractions complémentaires pourraient s'avérer insuffisantes pour motiver un écotouriste à parcourir une grande distance. Toutefois, les attractions complémentaires ajoutent de la valeur à une région et constituent des raisons additionnelles de s'y rendre; ainsi, elles font en sorte que l'expérience est plus riche et variée, incitant peut-être le visiteur à prolonger son séjour dans la région. De cette façon, les attractions complémentaires poussent les touristes à dépenser davantage et augmentent les retombées socio-économiques. Enfin, les attractions complémentaires peuvent contribuer à éviter une trop forte concentration des touristes dans la région dotée des attractions centrales.

**Attractions de soutien**

Il y a un troisième niveau d'attraction écotouristique : l'attraction de soutien. Il s'agit des infrastructures qui facilitent une visite dans une région et assurent aux visiteurs les services et le confort qu'ils recherchent. Les attractions de soutien englobent, entre autres, les stations écotouristiques, les restaurants, les centres d'interprétation, les routes d'accès, les tours d'observation, les services d'orientation, les services d'équitation et les excursions en bateau. Les attractions de soutien desservent les visiteurs, mais ne constituent pas la principale raison de visiter une destination spécifique.

---

Source : adaptée de Ceballos-Lascuráin (1994).

**Tableau 1.12 Sites du patrimoine mondial en Amérique du Nord**

| Canada   | États-Unis  | Mexique  |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc national historique de L'Anse aux Meadows (1978),</li> <li>• Parc national Nahanni (1978),</li> <li>• Dinosaur Provincial Park (1979),</li> <li>• Île Anthony (1981),</li> <li>• Head-Smashed-In Buffalo Jump Complex (1981),</li> <li>• Parc national Wood Buffalo (1983),</li> <li>• Parcs canadiens des montagnes Rocheuses (1984),</li> <li>• Québec (région historique) (1985),</li> <li>• Parc national Gros-Morne (1987),</li> <li>• Centre historique de Lunenburg (1995).</li> </ul> <p><b>Le Canada et les États-Unis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tatshenshini-Alsek/Parc national Kluane/Parc national et réserve Wrangell-St.Elias et parc national des Glaciers (1979),</li> <li>• Parc international Waterton-Glacier de la paix (1995).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesa Verde National Park (1978),</li> <li>• Yellowstone National Park (1978),</li> <li>• Everglades National Park (1979),</li> <li>• Grand Canyon National Park (1979),</li> <li>• Independence Hall (1979),</li> <li>• Redwood National Park (1980),</li> <li>• Mammoth Cave National Park (1981),</li> <li>• Olympic National Park (1981),</li> <li>• Cahokia Mounds State Historic Site (1982),</li> <li>• Great Smokey Mountains National Park (1983),</li> <li>• San Juan National Historic Site et La Fortaleza (1983),</li> <li>• La Statue de la Liberté (1984),</li> <li>• Yosemite National Park (1984),</li> <li>• Monticello, University of Virginia, Charlottesville (1987),</li> <li>• Chaco Culture National Historic Park (1987),</li> <li>• Hawaii Volcanoes National Park (1987),</li> <li>• Pueblo de Taos (1992),</li> <li>• Carlsbad Caverns National Park (1995).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre historique de Mexico et Xochimilco (1987),</li> <li>• Ville préhispanique et parc national de Palenque (1987),</li> <li>• Ville préhispanique de Teotihuacan (1987),</li> <li>• Centre historique d'Oaxaca et site archéologique de Monte Alban (1987),</li> <li>• Centre historique de Puebla (1987),</li> <li>• Sian Ka'an (1987),</li> <li>• Ville historique de Guanajuato et les mines adjacentes (1988),</li> <li>• Ville préhispanique de Chichén-Itza (1988),</li> <li>• Centre historique de Morelia (1991),</li> <li>• El Tajin, ville préhispanique (1992),</li> <li>• Sanctuaire de baleines d'El Vizcaíno (1993),</li> <li>• Centre historique de Zacatecas (1993),</li> <li>• Peintures rupestres de la Sierra de San Francisco (1993),</li> <li>• Les premiers monastères du 16<sup>e</sup> siècle, sur les versants de Popocatepetl (1994),</li> <li>• La ville préhispanique d'Uxmal (1996),</li> <li>• La Zone des monuments historiques de Querétaro (1996),</li> <li>• Hospicio Cabañas, Guadalajara (1997),</li> <li>• La Zone des monuments historiques de Tlacotalpan (1998)</li> <li>• La Zone archéologique de Paquime, Casas Grandes (1998)</li> </ul> |

Remarques : On a indiqué entre parenthèses la date à laquelle le site fut désigné site du patrimoine mondial. La liste comprend des sites naturels et culturels.

On peut appliquer cette méthode de classification des attractions écotouristiques en trois catégories à des sites spécifiques. L'encadré 1.6 est une illustration de cette méthode, à l'aide de la réserve spéciale de la biosphère Ría Celestún.

### **Encadré 1.6 Réserve spéciale de la biosphère Ría Celestún Yucatán, Mexique**

**Attraction centrale :** La réserve spéciale de la biosphère Ría Celestún abrite des colonies comptant des milliers de flamants roses (*Phoenicopterus ruber*) qui y nichent ou y passent l'hiver. Ces colonies sont une grande attraction écotouristique tant pour les Mexicains que pour les étrangers. Si cette attraction centrale était l'unique raison de visiter Ría Celestún, la plupart des visiteurs séjourneraient à la réserve que pour le temps d'observer les flamants.

**Attractions complémentaires :** Celestún a aussi des attractions complémentaires intéressantes qui ajoutent de la valeur à la réserve et incitent les écotouristes à prolonger leur séjour, générant ainsi des recettes additionnelles pour la collectivité locale et la zone protégée. Ces attractions complémentaires comprennent un écosystème de mangroves, le système hydrologique unique de la *ría*, les crocodiles, ainsi que d'autres oiseaux aquatiques et marins.

**Attractions de soutien :** Les habitants locaux offrent des excursions en bateau pour l'observation des flamants et d'autres oiseaux et animaux. De plus, il y a plusieurs hôtels et gîtes modestes dans le village.

La planification du tourisme durable se fait aux paliers international, national, régional et local. Quel que soit le palier, les principaux volets d'une planification intégrée du tourisme sont : les plans d'aménagement des terres; les évaluations de l'impact environnemental; les mesures législatives, réglementaires et de mise en application; la recherche et le contrôle; la formation et la sensibilisation; et la participation locale (USEPA et al., 1995, 19).

## **1.6 Développement touristique dans les régions naturelles : impacts économiques, socioculturels et écologiques**

La présente section donnera un aperçu des impacts économiques, sociaux et écologiques du développement touristique dans les régions naturelles, de façon à faciliter l'évaluation de son potentiel à titre d'option sur le plan du développement durable. Dans la discussion qui suit, nous ne chercherons pas à dresser une liste exhaustive des impacts du tourisme; une telle analyse serait au-delà de la portée du présent rapport et il existe déjà de nombreux documents consacrés à cette question (se reporter à Weaver, 1998; Mathieson et Wall 1982; Pearce, 1992; OMT/PNUE, 1992; Butler, 1991). L'encadré 1.7 est un compte rendu des coûts et avantages associés au développement de l'écotourisme.

| <b>Emcadré 1.7 Coûts et avantages potentiels de l'écotourisme</b>   |  |
|---|--|
| <b>Impacts économiques</b>  |  |
| <i>Avantages</i>  | <i>Coûts</i>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>*génération de recettes au palier local</li> <li>*devises étrangères</li> <li>*emplois</li> <li>*favorise l'établissement de liens avec d'autres secteurs industriels (p. ex., les arts et l'artisanat)</li> <li>*stimulation de l'économie régionale</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>*dépenses de mise en marche et dépenses fixes</li> <li>*emplois saisonniers, peu rémunérateur</li> <li>*marché instable</li> <li>*fuites économiques</li> <li>*coûts de renonciation</li> </ul>   |
| <b>Impacts socioculturels</b>   |  |
| <i>Avantages</i>  | <i>Coûts</i>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>*favorise la sensibilisation environnementale et les échanges culturels entre les hôtes et les visiteurs</li> <li>*revitalisation/préservation de la culture</li> <li>*fierté communautaire</li> <li>*accessibilité à l'industrie</li> <li>*favorise une expérience esthétique/spirituelle</li> <li>*contrôle local</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>*perturbe les cultures</li> <li>*impose des systèmes de valeurs étrangers</li> <li>*déplace les populations locales</li> <li>*concurrence de la main-d'oeuvre venue d'ailleurs</li> <li>*ressentiment local</li> <li>*ressentiment des étrangers à l'endroit des pratiques traditionnelles</li> <li>*perte de contrôle local</li> </ul> |
| <b>Impacts écologiques</b>  |  |
| <i>Avantages</i>  | <i>Coûts</i>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>*protège l'environnement</li> <li>*favorise la restauration de l'habitat</li> <li>*favorise l'éthique environnementale</li> <li>*la faune génère les recettes, la faune bénéficie des recettes (protection des espèces)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>*la capacité d'accueil peut être dépassée, menant à une dégradation</li> <li>*exposition de zones fragiles au développement</li> <li>*réduction de la biodiversité</li> <li>*perturbe les écosystèmes et la fécondité, et menace la flore et faune.</li> </ul>  |

Source : adapté de Weaver 1998.

## Impacts économiques

Le tourisme est perçu favorablement : on estime que cette industrie permet à la région d'accueil de bénéficier d'une économie vigoureuse et stable (Gunn, 1994). Dans la plupart des pays, le tourisme est un volet important de la stratégie nationale de développement économique. Les recettes impressionnantes découlant du tourisme (se reporter à l'encadré 1.8) démontrent l'énorme valeur marchande de l'industrie du tourisme en Amérique du Nord. Pour les collectivités locales, les retombées économiques prennent la forme d'emplois (et donc de rémunération, de salaires et de profits). Les populations locales gagnent leurs recettes en vendant de l'artisanat, en servant de guides et en offrant divers services, tels que les kiosques et les gîtes (Zube et Bush, 1990).

### **Encadré 1.8 Contribution du tourisme aux économies nationales en Amérique du Nord**

Selon les données de l'OMT sur les recettes du tourisme international, le Canada, le Mexique et les États-Unis figurent parmi les 20 pays qui gagnent le plus du tourisme. Voici les recettes touristiques de chaque pays en 1997, ainsi que leur rang respectif.

#### **Le Canada**

Le Canada a gagné 8,9 millions de dollars américains du tourisme international, soit une hausse de 0,7 p.cent par rapport à 1996. À l'échelle internationale, le Canada se classe 11<sup>e</sup> parmi les pays qui tirent des recettes du tourisme.

#### **Le Mexique**

En 1997, le Mexique était au 15<sup>e</sup> rang des pays tirant des recettes du tourisme. Les recettes du tourisme se chiffraient à 7,6 millions de dollars américains, soit une hausse de 9,5 p. cent par rapport à 1996.

#### **Etats-Unis**

Les États-Unis occupent depuis plus de 10 ans le premier rang pour ce qui est des recettes du tourisme international. En 1997, les Etats-Unis ont gagné 75 millions de dollars américains en recettes du tourisme, soit une hausse de 7,4 p.cent par rapport à 1996.

Source : Tourism Highlights 1997, Organization mondiale du tourisme, Chef de la statistique, Analyse économique et études de marchés, Madrid, Espagne. (<<http://www.world-tourism.org/>>)

Cependant, on reconnaît de plus en plus que les avantages économiques du tourisme comportent aussi certains désavantages. Certains chercheurs signalent que, dans certaines situations, l'industrie est une source de recettes instable, en raison des fluctuations du marché et des fuites financières (Boo, 1992b; Milne et al., 1995). Il n'est pas certain que la collectivité d'accueil tirera partie des avantages économiques. Cela dépend de facteurs tels que : la nature du site; le type de touristes; s'il s'agit d'un voyage organisé ou de visites indépendantes; la durée moyenne du séjour; et la disponibilité d'infrastructures et d'installations de soutien. Pour l'industrie de l'écotourisme, il est essentiel de recourir aux matériaux, aux gens et aux produits locaux afin de promouvoir une industrie à l'échelle locale qui stimule l'économie locale. Dans de nombreux cas, particulièrement les voyages organisés à destination des pays en voie de développement, de 60 à 80 p. cent des sommes dépensées par les touristes reviennent aux voyageurs ou aux agences situées, la plupart du temps, dans les pays ou les régions développés (Mills 1996). De plus, les installations et les services requis pour soutenir les attractions touristiques exercent une pression additionnelle sur les infrastructures existantes et exigeront une certaine quantité de terres qui, autrefois, avaient une autre vocation, telle que l'agriculture. Typiquement, ce sont les collectivités d'accueil qui assument les coûts liés à l'alimentation en eau, à l'évacuation des déchets, à l'alimentation électrique et à la sécurité publique (Butler, 1991; Gunn, 1994). Si le tourisme est saisonnier, il peut aussi entraîner de longues périodes d'arrêt économique temporaire.

En plus de générer des entrées de devises étrangères, l'industrie touristique crée de l'emploi et stimule la croissance régionale. L'encadré 1.9 illustre la contribution de l'industrie touristique à l'emploi national dans les trois pays. De nombreux décideurs économiques affirment que l'industrie touristique est une solution attirante dans les régions où il y a un ralentissement économique, particulièrement dans les régions subissant les effets de l'effondrement d'une ressource ou de la dislocation économique (Power, 1996; Lindberg et McKercher, 1997). Ces régions sont souvent des régions rurales et éloignées, offrant le meilleur potentiel pour ce qui est du développement écotouristique.

Étant donné que l'industrie de l'écotourisme met l'accent sur le développement de petites entreprises, la contribution de ce marché à crées au niveau d'emploi national sera probablement minime. Toutefois, Brandon (1996, 25) souligne que le tourisme d'interprétation de la nature a généré un nombre considérable d'emplois à l'échelle nationale dans des pays tels que le Népal, la Tanzanie et le Costa Rica. Cependant, on peut douter que ce type de tourisme soit vraiment de l'écotourisme, car ces pays offrent un « mélange » de types de tourisme.

### **Encadré 1.9 Chiffres choisis sur l'emploi touristique national en Amérique du Nord**

#### Canada

Le Conseil canadien des ressources humaines en tourisme (CTHRC) a évalué le secteur du tourisme d'aventure et du loisir en plein air du point de vue de l'emploi. Selon le CTHRC, en 1994, 57 400 personnes (4 p. cent de la main-d'œuvre du tourisme) travaillaient dans ce secteur; de plus, on prévoyait une croissance annuelle de 2,6 p. cent jusqu'à 2005. Cinquante-neuf pour cent de la main-d'œuvre est de sexe masculin et seulement 26 p. cent des emplois étaient à temps plein, le reste étant des emplois saisonniers ou à temps partiel. Le secteur compte surtout de jeunes travailleurs, 43 p. cent des effectifs ayant moins de 25 ans et 65 p. cent ayant moins de 35 ans (CTHRC, 1995).

Selon un autre sondage, les revenus salariaux ont totalisé 43,6 millions de dollars canadiens en 1992, et il y avait une moyenne de 4,8 employés par entreprise dans le secteur du tourisme d'aventure. Parmi ces emplois, 68 p. cent étaient à plein temps. Les randonnées dans les pistes, le canotage, la motoneige et d'autres activités hivernales étaient les principaux contributeurs à l'emploi, représentant 54 p. cent de tous les emplois du secteur des voyages d'aventure (Industrie Canada, 1995, 71).

#### Mexique

Présentement, le tourisme génère 1 722 000 emplois directs au Mexique, ce qui signifie qu'environ 6 millions de Mexicains dépendent du tourisme pour leur subsistance. Le tourisme génère aussi 4 305 000 emplois indirects. La plupart des emplois touristiques au Mexique ont trait au tourisme traditionnel, ce qui laisse croire qu'il existe d'importants débouchés pour la création de nouveaux emplois par l'entremise du développement écotouristique, particulièrement dans les zones rurales et éloignées.

#### États-Unis

L'observation de la faune aux États-Unis génère 1 million d'emplois, 24,2 milliards de dollars américains en salaires, 323,5 millions de dollars américains en impôts sur le revenu au niveau des états, et 3,8 milliards de dollars américains en impôts sur le revenu au palier fédéral (USFWS, 1998, 1). En 1996, les voyages aux zones administrées par le United States National Parks Service ont généré des retombées économiques directes et indirectes dans les collectivités locales qui se sont chiffrées à 14,2 milliards de dollars américains; de plus, ces activités ont soutenu près de 300 000 emplois liés au tourisme.

Le tourisme est souvent synonyme d'emploi, mais plus souvent qu'autrement, on confie aux habitants locaux des pays (ou des régions) en voie de développement les emplois aux échelons inférieurs et les moins payants, tandis que les gens des pays (ou régions) développés conservent les postes administratifs (Brandon, 1996). Dans de nombreux cas, la quantité et la qualité des

possibilités d'emploi pour les hommes et les femmes constituent une préoccupation pour les décideurs. La plupart des femmes détiennent des postes saisonniers peu payants, alors que les hommes obtiennent les postes de gestion (Levy et Lerch, 1991; Breathnach et autres, 1994). Dans de nombreux cas, il est manifeste que cette structure ne respecte et ne reconnaît pas l'égalité entre non seulement les femmes et les hommes, mais aussi entre les cultures. Le marché du travail maintient le paradigme traditionnel des relations Nord-Sud, soit le modèle maître-esclave, à domination mâle et impérialiste. Étant donné que la documentation sur le tourisme durable met l'accent sur une distribution équitable des retombées économiques à tous les groupes sociaux d'une collectivité, un des défis de l'écotourisme consistera à assurer un accès égal au marché du travail local.

## **Impacts socioculturels**

Moins une culture communique avec une autre, moins il est probable que l'une sera corrompue par l'autre; cependant, dans de telles conditions, il est également moins probable que les émissaires respectifs de ces cultures seront en mesure de saisir la richesse et l'importance de leur diversité (Lévis-Strauss, 1961).

Cette affirmation reflète un paradoxe fondamental du tourisme. Les échanges interculturels constituent probablement la plus grande valeur sociale du tourisme, mais ils peuvent aussi mener à la corruption d'une culture par une autre, ainsi qu'à l'homogénéisation des cultures. Dans de nombreuses destinations touristiques éloignées, le tourisme a contribué à la revitalisation des traditions culturelles et au rétablissement de la fierté collective; le tourisme a aussi servi de force positive dans les rapports entre hôtes et visiteurs (Inskeep, 1991; Nickels et autres, 1991). Toutefois, dans la majorité des cas, les villes et les collectivités les plus touchées par le tourisme ne gèrent pas le développement de ce tourisme. La plupart des projets de développement touristique ont un parrain – les promoteurs ou le gouvernement – qui provient de l'extérieur de la collectivité. Il s'agit d'une approche non durable au développement touristique, menant à plusieurs répercussions néfastes.

Il y a également des répercussions néfastes sur le milieu socioculturel des collectivités d'accueil, imputées aux touristes qui perturbent les cultures avec leurs comportements irrespectueux et leur recherche égoïste de plaisir (Turner et Ash, 1976; Wells, 1993). Selon des études d'impact social réalisées dans plusieurs pays, la majorité des résidents locaux croient qu'un nombre accru de touristes cause des problèmes sociaux ou aggrave les problèmes existants. Parmi les problèmes soulevés, les répondants ont évoqué une hausse de la criminalité, l'usage de drogues et la prostitution, notamment la prostitution infantine (Putteney, 1990; Gunn, 1994). L'érosion de la culture locale à cause du comportement des touristes, le conflit des générations, ainsi que la disparition des langues locales sont également des préoccupations (Pearce, 1992). On a également accusé le tourisme de diminuer la qualité des artefacts culturels. Jadis, les artisans prenaient le temps de créer des œuvres qui reflétaient la richesse de leur culture, mais les marchés touristiques ont stimulé la demande à l'endroit de souvenirs sans originalité, fabriqués en série et destinés aux touristes (Healy, 1992a).

Pour régler ce problème, il faut recourir à un des principes fondamentaux de l'écotourisme : la participation et l'engagement des collectivités locales à l'intérieur et près des régions naturelles (Boo, 1992b). L'écotourisme peut promouvoir la gérance environnementale auprès des visiteurs

et des habitants locaux (Ross et Wall, 1999). On peut utiliser une approche à la fois active et passive à la sensibilisation, au moyen de documents d'information, d'affiches, d'activités touristiques guidées, de présentations et d'autres types d'interprétations. Cela peut ajouter à l'expérience du visiteur et encourager un comportement approprié. Par conséquent, ce ne seront pas seulement les collectivités d'accueil qui bénéficieront, mais aussi le touriste.

La participation des résidents locaux aux projets de tourisme durable est également un élément important pour les décideurs et les chercheurs qui évaluent le succès de l'industrie. Étant donné que de nombreux projets touristiques se déroulent à l'intérieur ou près des zones protégées, il est important de comprendre le rôle des résidents locaux dans la gestion de ces zones. Dans le passé, les résidents locaux étaient exclus de la gestion de nombreuses zones protégées, si bien que les résultats étaient peu durables. Toutefois, durant les années 1990, on a reconnu cette lacune et la philosophie actuelle met l'accent sur le lien entre la conservation des zones protégées et le développement social et économique local, par l'entremise de méthodes telles que les projets de conservation et de développement intégrés (PCDI). L'objectif des PCDI est d'assurer aux résidents locaux des sources de revenu additionnelles, de manière à rehausser le niveau de vie local, à atténuer la pauvreté et à promouvoir le développement économique durable (Brandon, 1996). Selon Hough (1988), un des principaux obstacles à la conservation est l'établissement de liens permettant la participation locale au processus de gestion, de façon à renforcer la communication et la confiance. La philosophie qui sous-tend le développement du tourisme durable prône la participation des résidents locaux à la gestion des zones protégées. Cette participation peut prendre la forme d'une intégration au processus décisionnel et aux initiatives économiques telles que la vente d'artisanat, l'orientation des visiteurs et la prestation de services. La participation de la collectivité locale au développement et à la gestion du tourisme est perçue comme une composante vitale pour l'évaluation de sa durabilité.

## **Impacts écologiques**

De nombreuses personnes prônent l'écotourisme à titre de stratégie de conservation des ressources naturelles, tandis que d'autres mettent en doute son efficacité sur le plan de la conservation. Ehrenfield (1992) explique pourquoi les efforts visant à commercialiser la conservation, y compris l'écotourisme, sont très problématiques en raison de leur complexité biologique et économique; souvent, ces efforts ne peuvent atteindre leur but. Il est clair que, même si le tourisme peut établir des incitatifs économiques qui favorisent la préservation des espèces et des systèmes naturels, il peut aussi détruire les ressources dont il dépend (Berle, 1990).

Le tourisme peut devenir une source de financement servant au maintien ou à l'amélioration de l'intégrité environnementale des systèmes naturels. Il peut contribuer des sommes supplémentaires aux budgets de conservation publics et mettre en place des mesures incitatives pour encourager la conservation au sein du secteur privé (Whelan, 1991; Boo, 1992a; Lindberg et Huber, 1993). Dans le secteur privé, les stratégies de conservation qui ont réussi à générer des fonds d'investissement et à défrayer les frais d'une gestion respectueuse de l'environnement incluaient l'adoption de frais d'entrée et la création de programmes de dons (Sherman et Dixon, 1991; Boo, 1992a; Lindberg et Huber, 1993). Dans bon nombre de cas, un pourcentage des sommes générées grâce au tourisme est affecté directement à la conservation de l'environnement (Brandon, 1996). Au Ruanda et aux îles Galapagos, les frais d'entrée ont entraîné des recettes

considérables; par contre, dans d'autres zones, les frais sont minimes (Ziffer, 1989). Chez les agents de conservation de l'Afrique de l'Est, par exemple, on répète souvent cette devise : « wildlife pays, so wildlife stays » - la faune est rentable, alors la faune demeure (OMT/PNUE, 1992).

Les recettes du développement touristique peuvent être un facteur qui justifie les initiatives de conservation; toutefois, l'industrie peut également constituer une menace sérieuse à l'intégrité et à la viabilité des systèmes naturels, et les coûts écologiques associés à l'écotourisme sont bien connus (Boo, 1990; Dearden et Rollins, 1993; Brandon, 1996). Le tourisme peut excéder les limites écologiques d'une zone (sa « capacité d'accueil ») et devenir – au lieu de l'industrie axée sur le renouvellement plutôt que la consommation de la ressource – une autre entreprise soumise au cycle du développement rapide suivi d'une récession (Romanova, 1989; Butler, 1992a).

Il y a de nombreux cas attestés où le tourisme a entraîné de sérieux dommages à des environnements fragiles.<sup>3</sup> Le tourisme peut engendrer des déchets, l'érosion des pistes, la pollution de l'eau, la modification du comportement animal ou des taux de reproduction, ainsi que l'épuisement des ressources naturelles à cause de la chasse ou de la collection de plantes. Passant en revue 166 études sur les effets des activités de loisir non consommatrices sur la faune, Boyle et Samson (1985) ont constaté que les adeptes du plein air affectent la faune en modifiant l'habitat, causant des perturbations et des mortalités directes. Ils ont également constaté que, même si les moyens de transport mécanisés causent les plus grands torts, l'intrusion à pied peut aussi avoir un effet considérable sur une espèce vulnérable. En plus du dépassement de la capacité d'accueil d'un site, les moyens de transport, les déchets et la pression accrue sur la zone contribuent à la dégradation de l'environnement. Les actes accidentels et intentionnels commis par des touristes insensibles (l'abandon de détritrus, le jet de cigarettes ou d'allumettes allumées, la sortie des sentiers battus, l'inscription de graffitis sur les monuments et la prise de « souvenirs gratuits » dans les sites) ne font que détériorer davantage l'environnement des destinations écotouristiques. Le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) est conscient de ce problème, car il nous prévient des dangers d'un développement sans restrictions :

De nombreuses zones qui, jusqu'à récemment, n'avaient pas été exploitées sont maintenant irréparablement abîmées, et des monuments sont dilapidés au point qu'il n'y a plus espoir de les restaurer. Les collectivités d'accueil sont sérieusement déstabilisées par une industrie qui cherche souvent des profits rapides indépendamment de toute autre considération.<sup>4</sup>

Le tourisme et l'environnement ne sont pas seulement interreliés, ils sont interdépendants (Pigram, 1980). En fait, dans une publication marquante, Budowski (1976) a souligné que les rapports entre les personnes qui encouragent le tourisme et celles qui préconisent la conservation

---

<sup>3</sup> Voici deux exemples parmi un grand nombre d'autres : le site ancien à Stonehenge au Royaume-Uni a été fermé temporairement aux touristes en raison d'actes de vandalisme répétés (tels que les graffitis) et de l'érosion aux circuits de pistes qui entraînait la chute des pierres. De même, le public n'a plus accès aux cavernes de Lascaux, en France, qui contiennent des dessins datant de 15 000 à 13 000 av. J.-C., à la suite de la sérieuse détérioration causée par l'exposition à l'humidité et au CO<sub>2</sub>. (Source : *Heritage Sites at Risk: some places neglected, others too much visited*, Houston Chronicle, 18 octobre 1997.)

<sup>4</sup> Communiqué de presse, *supra* note 1.

de la nature peuvent prendre trois formes différentes : le conflit, la coexistence et la symbiose (se reporter à l'encadré 1.10).

#### **Encadré 1.10 Relations possibles entre le tourisme et l'environnement**

1. **Conflit** : Il peut y avoir un conflit entre les personnes qui encouragent le tourisme et celles qui préconisent la conservation de la nature, particulièrement lorsque le tourisme et ses répercussions sont néfastes pour la nature.
2. **Coexistence** : Il peut y avoir coexistence des promoteurs du tourisme et des défenseurs de la conservation lorsque ni le tourisme ni la conservation n'est bien développé dans la zone. Cette situation est rarement statique, surtout parce qu'une hausse du tourisme peut entraîner des changements profonds. Ce rapport est suivi soit d'une relation mutuellement satisfaisante (la symbiose), soit d'une relation conflictuelle (quand la situation se détériore).
3. **Symbiose** : Dans cette relation, les promoteurs du tourisme et les défenseurs de la conservation s'organisent de manière à ce que chacun tire parti de la relation. Du point de vue des protecteurs de l'environnement, les atouts naturels sont préservés ou améliorés. Cette relation mène à la réalisation que la conservation de la nature peut être un outil pratique pour atteindre une qualité de vie supérieure.

Source : adapté de Budowski, 1976.

La relation entre les promoteurs du tourisme et les protecteurs de l'environnement est souvent une relation de coexistence, mais qui tend vers le conflit (Budowski, 1976). Une telle situation a plusieurs raisons, notamment une gestion inadéquate. Voilà pourquoi de nombreux intervenants (Inskeep, 1991; Wight, 1993b; Brandon et Margoluis, 1996) soulignent que la préservation ou l'amélioration des ressources écologiques est une composante fondamentale de tout plan rationnel de développement touristique. De plus, bien qu'il soit clair que l'exploitation touristique d'une région entraîne des changements et que les changements néfastes peuvent causer des dommages critiques, les changements positifs demeurent l'objectif. Une gestion saine s'interpose entre l'exploitation et ses effets (Farrell et Runyan, 1991).

### **Conclusion**

Il ne serait pas possible de dresser ici une liste exhaustive des impacts économiques, sociaux et écologiques (positifs et négatifs) qui pourraient découler des activités touristiques; de plus, il faudrait examiner chaque cas dans son contexte particulier. Toutefois, toute étude d'impact devrait inclure une description des avantages et des coûts, et relever les intervenants et les niveaux d'analyse appropriés (local, régional, mondial), afin d'en arriver à une compréhension à long terme complète de la durabilité de l'écotourisme en Amérique du Nord. De plus, en raison de la demande accrue à l'égard du tourisme dans les régions naturelles à l'aube du prochain millénaire, l'information qui nous renseigne sur les activités qui favorisent ou non l'harmonie avec les systèmes économiques, socioculturels et écologiques d'une région est devenue indispensable (Boo, 1992a; Valentine, 1992; Lindberg et McKercher, 1997).

## 1.7 Quelques points clés

- Le tourisme durable désigne, en principe, le développement touristique qui minimise ses incidences négatives et maximise ses incidences positives sur l'environnement socioculturel et écologique, grâce à la planification et à la gestion.
- L'écotourisme est un marché à créneaux à l'intérieur du tourisme durable. Il s'agit de tourisme durable dans des régions naturelles; il existe de nombreuses définitions de l'écotourisme qui tentent de transposer la théorie en pratique.
- Les tours peuvent être à caractère écologique sans toutefois être respectueux de l'environnement.
- Une meilleure compréhension de l'écotourisme durable se développe au milieu des années 1990 en raison des programmes d'accréditation plus officiels.
- Le Canada, le Mexique et les États-Unis utilisent différentes définitions de l'écotourisme, soit dans chaque pays et d'un pays à l'autre.
- Les études sur les profils des écotouristes en Amérique latine, au Canada et aux États-Unis révèlent qu'en moyenne, un écotouriste tend à être plus âgé, détient un diplôme universitaire, a un revenu disponible élevé et aime voyager en famille ou avec des amis.
- La conservation des ressources culturelles et naturelles constitue un facteur clé pour continuer à attirer les touristes adeptes de la nature.
- La popularité des guides de voyages porte à croire que les touristes choisissent activement des compagnies qui ont un intérêt véritable dans la protection de l'environnement naturel et culturel.
- Il est difficile de trouver des données précises sur l'écotourisme en raison des différentes définitions du terme, des méthodes de sondage non adaptées à un site et à l'absence d'études pertinentes.
- Les tendances indiquent que le tourisme conventionnel a augmenté au cours des dix dernières années et continue à augmenter. Elles indiquent également une diversification et une augmentation du tourisme dans les activités non traditionnelles ou spécialisées telles que l'écotourisme, l'observation d'oiseaux, la randonnée pédestre, le canotage, la visite de décors naturels et de cultures intéressantes.
- Les atouts touristiques culturels et naturels principaux de l'Amérique du Nord incluent les paysages et les régions écologiques, la faune et la flore, les espaces et les espèces protégés, les populations, les sites et les artefacts des différentes cultures.
- L'écotourisme a des incidences économiques, socioculturelles et écologiques. Ces incidences peuvent améliorer l'environnement économique, socioculturel ou écologique, créant ainsi une répercussion positive, ou elles peuvent nuire à ces questions et entraîner des répercussions négatives.
- Bien que le tourisme soit considéré par certains comme une source stable de revenus, les recherches indiquent que les fluctuations du marché et les fuites financières peuvent réduire considérablement les aspects positifs du développement du tourisme, créant ainsi des perspectives d'emploi très incertaines.
- La participation de la collectivité est essentielle à la viabilité à long terme du tourisme.
- Certains résidents locaux croient que la croissance du tourisme peut entraîner une augmentation des problèmes sociaux, y compris le crime, la consommation de drogues, la prostitution et particulièrement la prostitution juvénile. Les autres problèmes sociaux incluent l'érosion de la culture locale, les conflits entre les générations, la disparition de la langue locale et la diminution de la qualité des artefacts culturels.
- L'expérience a démontré que si le tourisme n'est pas planifié et géré adéquatement et qu'il excède les limites et la capacité de la région, cette industrie passe d'une ressource renouvelable non comptable à une entreprise « champignon » à court terme.
- L'écotourisme est souvent développé dans des régions sauvages relativement éloignées. Ces régions peuvent être situées dans ou près des collectivités résidentielles. En conséquence, le développement de l'écotourisme peut avoir des incidences économiques et socioculturelles dans ces collectivités.
- Une gestion efficace de l'écotourisme minimise ses incidences négatives et maximise ses retombées économiques, socioculturelles et écologiques positives.
- Les promoteurs du tourisme et de la conservation de la nature peuvent entretenir trois types de relations : le conflit, la coexistence et la symbiose. Une relation symbiotique, qui procure des avantages pour chacune des deux, constitue l'objectif à atteindre.

## CHAPITRE 2

### CADRE ORGANISATIONNEL : ACTEURS, APPROCHES ET ACTIVITÉS LIÉS AU TOURISME DURABLE EN AMÉRIQUE DU NORD

#### 2.1 Introduction

Les pays d'Amérique du Nord n'ont pas toujours collaboré afin de développer ou de promouvoir le tourisme. En effet, le Canada, le Mexique et les États-Unis ont plutôt tenté de développer et de promouvoir le tourisme à l'intérieur de leurs propres frontières. Néanmoins, un visiteur étranger pourrait ne pas considérer les frontières des trois pays comme un obstacle à son voyage. Un touriste arrivant à Vancouver, au Canada, peut descendre la côte ouest des États-Unis et partir de Los Angeles.

De même, les touristes qui désirent effectuer exclusivement un voyage d'interprétation de la nature et de plein air peuvent faire abstraction des frontières nationales. Ainsi, un voyage au Big Bend National Park au Texas, dans le sud des États-Unis, peut également inclure une visite au parc national Maderas del Carmen dans l'État de Coahuila, au nord du Mexique; ou un voyage de randonnée dans les Appalaches peut être entrepris section par section et échelonné sur plusieurs années, en commençant par exemple aux États-Unis et se terminant au Canada. De plus, bon nombre de frontières internationales ne respectent pas les dimensions écologiques des ressources du tourisme d'interprétation de la nature en Amérique du Nord, notamment les oiseaux migrateurs, les baleines ou les monarques qui migrent également; les efforts de conservation de ces espèces sont plus efficaces s'ils font l'objet de la coopération des trois pays. Du point de vue commercial, d'importants voyageurs vendent des voyages de plein air et de tourisme d'interprétation de la nature partout en Amérique du Nord; ils choisissent des destinations spéciales et en font le marketing<sup>5</sup>

De par sa diversité géographique, climatique et culturelle, l'Amérique du Nord pourrait être considéré dans son ensemble lorsqu'il s'agit de trouver des façons de développer et de promouvoir le tourisme durable. Les trois pays pourraient chercher efficacement des mécanismes permettant de développer conjointement de nouveaux produits et voyages de tourisme d'interprétation de la nature, et de promouvoir ensemble le tourisme durable auprès des voyageurs nationaux et internationaux. Ces efforts pourraient reposer sur des engagements conjoints liés aux questions environnementales et de conservation, et donner lieu à l'établissement de normes, d'accréditation et de mécanismes permettant de gérer et de contrôler les coûts et les avantages écologiques du tourisme d'interprétation de la nature.

La section 2.2 présente un certain nombre de groupes intéressés participant au développement du tourisme durable au Canada, au Mexique et aux États-Unis, grâce à un examen des organismes internationaux, des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, des universités et des

---

<sup>5</sup> L'important voyageur européen *EXPLORE* offre des voyages d'aventure en petits groupes partout dans le monde; leurs voyages en Amérique incluent le Canada, le Mexique et les États-Unis, de même que l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

représentants de l'industrie touristique. Cette section ne constitue pas une étude exhaustive des groupes intéressés, d'autres compilations plus complètes ayant été effectuées (se reporter à Edwards et al., 1998, Ecotourism Society 1999), mais vise plutôt à fournir un cadre d'exploration des possibilités de coopération trilatérale et de coordination intersectorielle dans un contexte nord-américain. Cet examen des principaux acteurs participant au tourisme durable en Amérique du Nord est suivi par la section 2.3 qui décrit certaines des nombreuses activités conjointes qui se déroulent dans les trois pays, soit le Canada, le Mexique et les États-Unis, et entre ces trois pays.

## 2.2 Acteurs liés au tourisme durable

Le tourisme durable nécessite la participation d'un certain nombre d'acteurs comme les représentants du gouvernement, les collectivités locales, le personnel responsable des zones protégées, l'industrie touristique, les organismes non gouvernementaux, les institutions financières et les consommateurs (se reporter au tableau 2.1). Chacun d'entre eux joue un rôle durant le processus de développement du tourisme durable. Bien qu'il n'y ait pas de rôle établi pour chaque acteur, on peut donner une brève description de certaines de leurs fonctions clés : les représentants du gouvernement sont responsables de la politique et de l'infrastructure facilitant la conservation et l'atteinte des objectifs économiques; les collectivités locales constituent des sources d'information clés pour ce qui est des questions écologiques et socio-économiques locales; le personnel des zones protégées appliquent les méthodes de gestion des ressources naturelles; l'industrie touristique influence la façon dont la destination est mise en valeur; les organismes non gouvernementaux peuvent faciliter l'échange d'information entre les collectivités locales et les promoteurs touristiques, et ils procurent une aide technique et financière; les institutions financières procurent également une aide économique; enfin, les consommateurs peuvent influencer le marché du tourisme grâce à l'éducation qui leur permet de prendre des décisions éclairées quand vient le temps de dépenser leurs dollars dans l'industrie touristique (Boo 1992a). Il faut souligner que ces rôles sont mobiles, non exclusifs et qu'ils peuvent changer avec le temps.

**Tableau 2.1 Acteurs du tourisme durable**

- 
- Représentants du gouvernement,
  - Collectivités/résidents locaux,
  - Personnel responsable des zones protégées,
  - Industrie touristique,
  - Organismes non gouvernementaux,
  - Institutions financières;
  - Consommateurs/touristes.
- 

Source: d'après Boo 1992a

La section suivante présente un aperçu des organisations nationales et internationales, des organismes gouvernementaux et des institutions qui jouent un rôle important sur le plan du soutien technique et financier permettant d'élaborer des politiques et des programmes concernant le tourisme durable. Chaque organisme est classé dans une des catégories suivantes : organismes internationales, organismes gouvernementaux, organismes non gouvernementaux, universités et

représentants de l'industrie touristique. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive mais elle a pour but de donner certains détails sur la diversité des organismes, des établissements et des représentants qui participent à la planification du tourisme durable en Amérique du Nord.

## 2.2.1 Organismes internationaux

Le tableau suivant présente une liste choisie d'organismes internationaux qui procurent le soutien technique et financier permettant d'élaborer des politiques et des programmes concernant le tourisme durable. Le tableau 2.2 donne un résumé des secteurs d'intérêt de chaque organisme mentionné dans la présente section. Une description détaillée des organismes figure dans l'Annexe 1.

| <b>Tableau 2.2 Organismes internationaux participant au tourisme durable en Amérique du Nord : rôles et secteurs d'intérêt généraux</b> |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <b>SECTEURS D'INTÉRÊT</b>   | <b>Canada</b>  | <b>MEXIQUE</b>   | <b>États-Unis</b>                                    |
| Environnement, Zones protégées  | CEC, ICLEI, IUCN, SCDB, CDD, UNESCO, PNUE            | CEC, ICLEI, BID, CRDI, IUCN, OEA, SCDB, CDD, UNESCO, PNUE, USAID                           | CEC, ICLEI, IUCN, SCDB, CDD, UNESCO, PNUE            |
| Questions socioculturelles, Collectivités locales   | CEC, ICLEI, IUCN, SCDB, CDD, UNESCO, PNUE            | CEC, FEM, ICLEI, BID, CRDI, IUCN, OEA, SCDB, CDD, UNESCO, PNUE, USAID, BM                  | CEC, ICLEI, IUCN, SCDB, CDD, UNESCO, PNUE            |
| Développement économique  | CEC, ACDI, ICLEI, IUCN, SCDB, CDD, UNESCO, PNUE      | CEC, ACDI, FEM, ICLEI, BID, CRDI, IUCN, OEA, SCDB, CDD, UNESCO, PNUE, USAID, BM            | CEC, ICLEI, IUCN, SCDB, CDD, UNESCO, PNUE            |
| Développement/ tourisme durable   | CEC, ICLEI, IUCN, SCDB, CDD, UNESCO, PNUE, WTTC, OMT | CEC, FEM, ICLEI, BID, CRDI, ACDI, IUCN, OEA, SCDB, CDD, UNESCO, PNUE, USAID, BM, WTTC, OMT | CEC, ICLEI, IUCN, SCDB, CDD, UNESCO, PNUE, WTTC, OMT |
| Éducation /formation Aide technique   | CEC, ICLEI, IUCN, SCDB, CDD, UNESCO, PNUE, WTTC, OMT | CEC, FEM, ICLEI, BID, CRDI, IUCN, OEA, SCDB, CDD, UNESCO, PNUE, USAID, BM, WTTC, OMT       | CEC, ICLEI, IUCN, SCDB, CDD, UNESCO, PNUE, WTTC, OMT |
| Aide financière   | CEC  | ACDI, CEC, FEM, CRDI, BID, OEA, PNUE, USAID, BM  | CEC  |

## 2.2.2 Organismes du gouvernement fédéral

Les gouvernements de chacun des trois pays considèrent le développement du tourisme de façons différentes. On est donc en présence d'approches disparates en matière de développement et de promotion du tourisme, que ce soit l'approche décentralisée État par État adoptée aux États-Unis, la combinaison de la responsabilité provinciale en matière de tourisme et du marketing coopératif fédéral-industrie au Canada, ou l'approche relativement centralisée du Mexique, qui tend récemment à se décentraliser.

Malgré les différentes approches et les différentes structures institutionnelles, il existe plusieurs points communs entre les enjeux qui attendent chaque pays qui désire élaborer des politiques et

des programmes concernant le tourisme durable. Afin d'adopter une perspective nord-américaine, il est nécessaire d'établir des principes généraux nationaux en matière de tourisme durable. Les questions liées au tourisme durable recourent plusieurs ministères et disciplines, et la coordination des politiques et des programmes est limitée.

La délégation de la majorité des politiques en matière de tourisme aux échelons régionaux constitue un point commun aux trois pays. Même le Mexique, qui est le seul pays en Amérique du Nord à avoir un ministère du Tourisme et un représentant au Cabinet, décentralise son industrie. Même si un des principes de base du tourisme durable est la participation de la collectivité locale, il demeure nécessaire de maintenir une coordination à l'échelon national si la conservation et les avantages socio-économiques ont une valeur pour l'écosystème et pour les économies nationales. Au Canada et aux États-Unis, les Services des parcs nationaux traitent le tourisme en fonction de l'écosystème. Ils reconnaissent que l'infrastructure et les installations doivent respecter les lois naturelles et que la gestion ne se termine pas aux frontières des parcs. De même, les initiatives de tourisme durable menées par les collectivités et les municipalités doivent être considérées dans le contexte des stratégies régionales et nationales en matière de tourisme pour être fructueuses.

Tableau 2.3 présente les secteurs de responsabilité des différents organismes gouvernementaux dans chaque pays et montre que les questions liées au tourisme durable recourent plusieurs ministères. L'Annexe 2 contient une description détaillée des organismes gouvernementaux dans les trois pays.

| <b>Tableau 2.3 Responsabilités et organismes gouvernementaux liés au tourisme</b> |  |   |   |
|---|--|---|---|
|   | <b>Canada</b>  | <b>Mexique</b>  | <b>Etats-Unis</b>   |
| Environnement, Zones naturelles protégées et gestion des ressources naturelles    | Environnement Canada<br>Service canadien de la faune<br>Ministère du Patrimoine canadien<br><b>Parcs Canada</b><br>(Régions nationales protégées)<br>Ressources naturelles Canada<br>Service canadien des forêts | Semarnap<br>Unidad Coordinadora de Asuntos Internacionales<br>Coordinación de Delegaciones Federales<br>INE<br>Coordinación General del Sistema Nacional de Areas Protegidas<br>Conabio | Environmental Protection Agency<br>Department of Agriculture<br>Forest Service<br>Department of Interior<br>National Park Service<br>Bureau of Land Management<br>Fish and Wildlife Service |
| Questions culturelles   | Ministère du Patrimoine canadien<br>Parcs Canada (sites historiques nationaux)<br>Ministère des Affaires indiennes et du Nord  | INI<br>SEP<br>INAH<br>Conaculta   | BIA<br>Department of Interior<br>National Park Service<br>Bureau of Land Management<br>Fish and Wildlife Service  |
| Tourisme  | Commission canadienne du tourisme*<br>Ministère du Patrimoine canadien<br>Parcs Canada   | Sectur<br>Fonatur   | USNTO*<br>Department of Agriculture<br>Forest Service<br>Department of Interior<br>National Park Service<br>Bureau of Land Management<br>Fish and Wildlife Service                          |
| Développement socioéconomique   | Industrie Canada   | SHCP<br>Sedesol   | Department of Commerce<br>Department of Agriculture<br>USHUD  |
| Transport   | Transports Canada  | SCT   | Highway Administration  |
| Marine  | Ministère des Pêches et des Océans   | Semarnap  | Department of Commerce<br>NOAA<br>Department of Interior<br>Fish and Wildlife Service   |
| Statistique   | Statistique Canada   | INEGI   |   |

\*La CCT et l'USNTO sont des partenariats entre le secteur public et le secteur privé.

### 2.2.3 Organismes non gouvernementaux

Les organismes non gouvernementaux (ONG) jouent un rôle de plus en plus déterminant dans la prestation d'aide technique et de soutien financier pour le développement du tourisme durable en Amérique du Nord. La liste suivante présente un résumé des ONG et quelques-unes de leurs activités. L'Annexe 3 fournit une description détaillée de ces ONG.

**Tableau 2.4 Rôles et secteurs d'intérêt généraux des organismes non gouvernementaux**

| <b>SECTEURS D'INTÉRÊT</b>                         | <b>Canada</b>                           | <b>MEXIQUE</b>   | <b>Etats-Unis</b>                              |
|---|---|--|--|
| Environnement, Zones protégées                    | CERF, CI, IIDDD, TES, SCN, FQL, WI, FMN | ASK, CI, ECO, IISD, SCN, PRO, FQL, TES, WI, FMN            | CI, EDF, IISD, NAS, TES, SCN, FQL, SC, WI, FMN |
| Questions socioculturelles, Collectivités locales | CI, IIDDD, TES, SCN, FQL, WI, FMN       | ASK, CI, ECO, IISD, PRO, TES, SCN, FQL, WI, FMN<br>Alcadeo | CI, EDF, IISD, NAS, TES, SCN, FQL, SC, WI, FMN |
| Développement économique                          | CI, IIDDD, TES, SCN, FQL, WI, FMN       | ASK, CI, ECO, IISD, PRO, TES, SCN, FQL, WI, FMN            | CI, IISD, NAS, TES, SCN, FQL, SC, WI, FMN      |
| Développement/ tourisme durable                   | CERF, CI, IIDDD, TES, SCN, FQL, WI, FMN | ASK, CI, ECO, IISD, PRO, TES, SCN, WI, FMN                 | CI, EDF, IISD, NAS, TES, SCN, FQL, SC, WI, FMN |
| Éducation/ Formation Aide technique               | CERF, CI, IIDDD, TES, SCN, WI, FMN      | ASK, CI, ECO, IISD, PRO, FQL, TES, SCN, WI, FMN            | CI, EDF, IISD, NAS, TES, SCN, SC, WI, FMN      |

## 2.2.4 Universités

En raison de la croissance de l'industrie mondiale d'interprétation de la nature, les établissements universitaires offrent de plus en plus de cours et mènent plus de recherches sur le développement du tourisme durable. Ces universités jouent un rôle important dans la diffusion de l'information liée au tourisme durable grâce à la recherche scientifique et au soutien technique. Le tableau 2.5 présente une liste partielle des universités en Amérique du Nord

**Tableau 2.5 Rôles et secteurs d'intérêt généraux des universités**

| <b>SECTEURS D'INTÉRÊT</b>                | <b>Canada</b>  | <b>MEXIQUE</b>   | <b>Etats-Unis</b>  |
|--|--|--|--|
| Écotourisme/ Interprétation de la nature | Brock University<br>Lakehead University<br>Université McGill<br>Simon Fraser University<br>Trent University<br>University of Alberta<br>University of Guelph<br>University of Northern British Columbia<br>Université du Québec à Montréal (UQAM)<br>University of Victoria<br>University of Waterloo<br>University of Western Ontario | Universidad Nacional Autonoma de Mexico<br>Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey<br>Universidad de Quintana Roo<br>Instituto Politecnico Nacional<br>Universidad La Salle<br>Universidad Autotonomía Metropolitana | California Polytechnic State University San Luis Obispo<br>Clemson University<br>Colorado State University<br>Duke University<br>George Washington University<br>Michigan State University<br>Oregon State University<br>University of Hawaii<br>University of Idaho<br>University of Maine - Orono<br>University of Missouri - Colombia<br>University of New Hampshire<br>University of Vermont<br>Yale University<br>University of Texas |

## 2.2.5 Secteur privé

Le secteur privé de l'industrie du tourisme d'interprétation de la nature inclut des voyageurs et des propriétaires de gîtes, des agents de voyages, des restaurateurs, des fournisseurs, des associations industrielles et d'autres entreprises qui sont liées au tourisme d'interprétation de la nature. Ces entreprises et agences assurent la promotion et la commercialisation des destinations touristiques, offrent des services comme des tours, les repas et l'hébergement, vendent des produits, éduquent les voyageurs et visent à protéger l'environnement. Les « écogîtes » constituent un exemple des efforts de développement d'un tourisme respectueux de l'environnement.

### Encadré 2.1 Développement de produit – Écogîtes

L'hébergement à forfait dans des régions naturelles éloignées est un produit de l'industrie touristique. Selon *The Ecotourism Society*, [traduction] « le terme écogîte est une étiquette créée par l'industrie pour désigner le gîte qui respecte la philosophie de l'écotourisme (Hawkins et al. 1995).

À l'extrême du purisme, un écogîte offrira aux touristes une expérience d'éducation et de participation; il sera établi et géré d'une manière respectueuse de l'environnement et protégera son environnement d'exploitation. Un écogîte est différent des gîtes réguliers comme les centres de ski et les centres de repos. Le respect de l'écologie doit sous-tendre et, à la limite, définir chaque activité. C'est cette philosophie que le client attend de la part des propriétaires hôteliers et du gouvernement au chapitre du soutien à la conservation des ressources.

Ce qui est le plus important au sujet des écogîtes c'est qu'ils ne sont pas ce qui est le plus important (Ceballos-Lascuráin 1997). La qualité de l'environnement est l'élément le plus important; les attractions naturelles et culturelles locales et la façon dont les circuits d'écotourisme sont montés, exploités et commercialisés. Enfin, la façon dont les populations locales participent activement au processus est également importante.

Pour le touriste, le principal attrait d'un écogîte est qu'il lui donne la possibilité de se rapprocher de la nature (dans certains cas, complétée par des éléments culturels intéressants). Un écogîte fait toujours partie des attractions de soutien d'une destination écotouristique et ne devrait jamais constituer une attraction centrale ou complémentaire.

La principale distinction entre un écogîte et un gîte conventionnel réside dans le fait que les attractions principales sont de nature artificielle dans un gîte, de même que les installations et les activités qui s'y déroulent (comme le golf, le tennis, les gymnases, la moto marine et le ski nautique, la planche à voile ou les piscines). Les principales attractions d'un écogîte sont son emplacement naturel et ses activités d'interprétation de la nature qui permettent de mieux apprécier l'environnement écologique. Dans les gîtes conventionnels, la majeure partie du site (comme les patios, les terrasses, les pelouses, les aménagements paysagers, les terrains de sport, les bassins d'eau et les piscines) sont habituellement reconfigurés et l'expérience et l'environnement des touristes sont très contrôlés.

Dans un écogîte, on vise à appliquer une nouvelle approche de l'architecture appelée généralement design écologique ou « écodesign ». L'écodesign peut se définir comme [traduction] « tout type de design qui minimise les incidences négatives pour l'environnement en s'intégrant à l'écosystème environnant » (Ceballos-Lascuráin 1997). Selon cette définition, les principes fondamentaux de l'écodesign s'énoncent comme suit : les solutions découlent de l'emplacement; l'écologie informe le design; le design en accord avec la nature et l'importance de rendre la nature visible. Il est nécessaire d'adopter une nouvelle approche de l'aménagement matériel et de la conception architecturale pour les écosystèmes fragiles et vierges.

La section qui suit inclut une sélection de renseignements liés au marketing fournis par certaines associations de l'industrie dans les trois pays.

## **Associations de l'industrie – nationales et internationales**

### **Canada**

#### Canadian National Aboriginal Tourism Association (CNATA)

La Canadian National Aboriginal Tourism Association (CNATA) a été créée en 1992. Son mandat consiste à promouvoir le tourisme autochtone au Canada, tout en maintenant l'intégrité et l'honneur absolu des peuples autochtones, de leurs terres et de leurs cultures. (<http://www.vli.ca/clients/abc/cnata/cnata3.htm>).

### **Mexique**

#### Association mexicaine des voyages d'aventure et de l'écotourisme (Amtave)

L'Association mexicaine des voyages d'aventure et de l'écotourisme (Amtave) est formée d'une quarantaine de voyageurs présentant différentes interprétations de l'écotourisme. Le groupe a été formé en 1994 (<http://www.amtave.com.mx/>).

### **États-Unis**

#### Pacific Asia Travel Association

Fondée à Hawaii en 1951, la Pacific Asia Travel Association, mieux connue sous l'acronyme PATA, est une association sans but lucratif de l'industrie touristique qui assure la promotion des voyages, des destinations touristiques, des produits et des services de la région de l'Asie-Pacifique, ainsi que des intérêts de ses membres grâce aux moyens suivants : (1) l'établissement de réseaux; (2) le marketing, la promotion et les ventes; (3) la promotion des destinations; (4) les foires/salons sur le voyage et les missions de promotion. La PATA sert également de ressource centrale pour l'information et la recherche, l'industrie du voyage, l'éducation, la formation et le développement de produits de qualité respectueux de la culture, du patrimoine et de l'environnement.

La Pacific Asia Travel Association croit que la réussite actuelle et future de l'industrie du voyage dans une région dépend de la préservation culturelle et environnementale. En 1992, la PATA a instauré le *Code for Environmentally Responsible Tourism* qui vise à renforcer les principes de la préservation qui ont guidé l'Association depuis sa fondation. Aujourd'hui, les membres de la PATA et de la section régionale considèrent le Code comme un guide aidant à planifier et à exploiter le tourisme responsable partout dans le monde grâce au programme Green Leaf de la PATA (<http://www.infocentre.com/news/pata.htm>).

#### Travel Industry Association of America (TIA), É.-U.

La Travel Industry Association of America (TIA) est une association sans but lucratif située à Washington D.C. qui agit à titre d'organisme central pour toutes les composantes de l'industrie

américaine du voyage, la troisième industrie de détail en importance et un des plus gros employeurs du pays. La mission de la Travel Industry Association of America consiste à représenter l'ensemble de l'industrie du voyage aux É.-U. afin de promouvoir et de faciliter les voyages aux États-Unis et d'accroître leur nombre. La TIA accomplit sa mission grâce à la réalisation des objectifs suivants : (1) Promouvoir une plus grande compréhension du voyage et du tourisme en tant qu'industrie importante aux É.-U. contribuant substantiellement au bien-être économique et social de la nation; (2) Créer une cohésion au sein de l'industrie du voyage et organiser des forums pour les chefs de l'industrie; (3) Agir à titre de source autorisée en matière de recherche, d'analyse et de prévision; (4) Instiguer, en collaboration avec les autorités gouvernementales, l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes, de politiques et de lois qui répondent aux besoins de l'industrie; (5) Intervenir dans les dossiers et initiatives qui nuiraient directement à la facilitation et à la promotion du voyage aux États-Unis; (6) Élaborer et mettre en oeuvre des programmes avantageux pour les grossistes en voyage et les consommateurs. (<<http://www.tia.org/whatstia/default.asp>>).

## **2.3 Approches et activités liées au tourisme durable**

Des partenariats entre les acteurs intéressés par le tourisme durable se créent actuellement en Amérique du Nord à différentes fins, notamment la conservation des ressources naturelles ou des caractéristiques de la collectivité locale, la mise en oeuvre de programmes pour déterminer les secteurs d'intérêt communs et la collaboration possible, le marketing et le développement de produits. Comme le montre la présente section, les partenariats entre les différents groupes intéressés se sont établis dans les pays et entre les pays.

### **2.3.1 Approche et activités de conservation**

#### **Lier la production de recettes à la protection des ressources**

Le tourisme peut produire des recettes qui sont affectées à la conservation, notamment sous forme de droits d'entrée dans les parcs, de redevances perçues aux voyageurs et de contributions ou dons de la part des touristes. Par exemple, le tourisme contribue à entretenir les parcs aux États-Unis (NAS 1992). Sans l'apport des recettes provenant du tourisme, les parcs seraient mal entretenus et protégés, et les ressources diminueraient. La capacité de percevoir des droits aux touristes et de les affecter à la gestion des parcs est déterminante pour la restauration et la préservation de l'écosystème. Toutefois, le tourisme peut également exercer une pression afin d'utiliser le territoire pour des activités non durables (NAS 1992).

La production à long terme de recettes issues du tourisme d'interprétation de la nature est subordonnée à la protection de la région naturelle visitée. Les recettes générées par les parcs et les zones protégées en Amérique du Nord peuvent être substantielles, mais il faut les équilibrer avec la responsabilité des promoteurs qui doivent s'assurer que les avantages économiques des différents projets sont subordonnés aux principes du développement durable.

Certains coûts de développement et d'entretien des zones protégées et des installations d'écotourisme peuvent être recouverts grâce à des mécanismes comme les droits d'utilisation (McIntyre et OMT 1993). Les droits d'utilisation peuvent prendre la forme de droits d'entrée dans les parcs, les musées et les réserves

fauniques, ou de programmes de taxation des chambres d'hôtel et des visiteurs. Une taxe sur les chambres d'hôtel peut représenter un pourcentage (2 à 6 p. 100) du prix de la chambre. Le montant collecté par les hôtels peut être déposé dans un fonds de conservation qui finance, par exemple, les programmes de protection, d'éducation et de promotion dans la région.

Les programmes de recouvrement des frais hôteliers existent dans certaines villes d'Amérique du Nord. Une taxe sur les visiteurs peut être perçue à l'entrée ou à la sortie du pays. Le Belize a récemment adopté un programme de taxation des visiteurs qui est affectée aux programmes de conservation. Pour être efficaces et équitables, ces programmes doivent être établis grâce à une loi qui prévoit le montant qui doit être imputé, l'obligation de collecter l'argent et de le verser dans un fonds, la création et la gestion d'un fonds, et ses objectifs précis (Bowles et al. 1998). Si les visiteurs sont bien informés sur la nécessité et l'utilisation de la taxe, ils ne s'opposent pas à payer un montant supplémentaire. Les mécanismes de production de recettes sont énumérés dans le tableau 3.1.

**Tableau 3.1 Mécanismes de production de recettes**

---

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <b>Droits :</b>               | Frais d'utilisation d'une zone ou d'une installation. Admission dans les parcs ou les monuments, frais spéciaux pour l'hébergement, les services de guide, la chasse, la plongée, la randonnée ou même les frais de sauvetage constituent des exemples courants.   |
| <b>Concessions :</b>          | Droits imputés pour l'octroi de permis de prestation de services aux visiteurs. Les types courants de services incluent l'alimentation, l'hébergement, les transports, l'interprétation et les commerces de détails.   |
| <b>Ventes et redevances :</b> | Pourcentage des recettes provenant des activités ou des produits. Il peut s'agir par exemple d'argent provenant de la vente de livres, de photographies, de cartes postales, de films ou d'articles fabriqués à partir des ressources du site.   |
| <b>Taxation :</b>             | Argent provenant de la vente de produits et de services utilisés par les touristes. Cette catégorie inclut les taxes sur les articles comme les chambres d'hôtel, les repas, et les taxes d'aéroport (entrée et sortie).   |
| <b>Dons :</b>                 | Des montants volontaires peuvent être demandés aux touristes pour différentes causes, notamment des projets spéciaux ou l'entretien régulier. La restauration d'éléments architecturaux historiques, l'amélioration de la protection des espèces ou les activités communautaires comme les campagnes de financement pour les écoles et les cliniques médicales constituent des exemples. |

---

Source : d'après Brandon (1996, 8).

La production de recettes constitue un des principaux facteurs de motivation derrière le développement du tourisme d'interprétation de la nature. Tous les pays apprécient que les recettes générées par le tourisme constituent une importante part de leur économie, mais il est trompeur de se limiter simplement à mesurer les dépenses brutes des touristes, car ces chiffres peuvent exagérer les profits issus du tourisme. La prudence est donc de mise étant donné que des distorsions économiques découlent souvent de la présence de taxes ou de subventions, du pouvoir sur le marché, des externalités, et des incidences des conditions commerciales, des recettes du gouvernement, du marché du travail et du taux de change.

Les organismes responsables des parcs et des zones protégées en Amérique du Nord ont le mandat de protéger ces régions. Ils ont également la possibilité de démontrer que le tourisme d'interprétation de la nature peut répondre à leur mandat de protection. Ils peuvent être des chefs

de file dans l'élaboration de politiques et de stratégies concernant le tourisme qui montrent le lien positif entre la production de recettes et la protection des ressources.

Au Canada, plus de 14 millions de visites-personnes ont été enregistrées dans les parcs nationaux en 1996-1997 (Ministère du Patrimoine canadien 1997, 186). Le plan financier de Parcs Canada prévoit que le programme des parcs conserve les recettes qu'il produit et gère ses activités d'une manière plus commerciale et réactive au marché. Avant 1994, toutes les recettes étaient déposées dans le Trésor. Parcs Canada prévoit doubler ses recettes (sur une période de cinq ans), de 35 à 70 millions de dollars canadiens d'ici 1999-2000 (Ministère du Patrimoine canadien, 1997, 186). Les projets permettant de générer des recettes comprennent la mise en place d'une nouvelle structure tarifaire en 1994 et, si possible, le recouvrement des coûts grâce à l'établissement de droits pour des services comme le camping et le mouillage. Certaines attractions, comme les sources d'eau chaude, des terrains de golf et certains villages ont transféré leurs activités dans un fonds renouvelable, et fonctionnent de façon autonome sur le plan financier.

Les autres sources de recettes provenant des activités qui sont compatibles avec l'écotourisme passent souvent inaperçues ou sont peu considérées dans les organismes dont l'objectif principal n'est pas le tourisme. Dans l'industrie forestière au Canada, par exemple, les secteurs de produits forestiers ligneux et non ligneux, ont augmenté leurs contributions au PIB du Canada depuis 1961. Le terrain forestier soutient plusieurs secteurs de produits forestiers non ligneux, notamment les pourvoyeurs, les camps de vacances, les agences d'écotourisme, qui créent des emplois et génèrent des produits. Les produits tirés de l'exploitation des pourvoies et des camps de vacances ont augmenté considérablement entre 1986 et 1993, passant de 242 millions à 346,2 millions de dollars canadiens. Les produits des terrains de camping et de parcs pour caravanes sont passés de 229,9 millions à 340,4 millions de dollars canadiens durant la même période (Conseil canadien des ministres des forêts 1997, 36).

Les Canadiens apprécient la valeur de la faune pour des raisons économiques et sociales. Les enquêtes menées par le SCF indiquent que la grande majorité des Canadiens croient qu'il est important de conserver une faune abondante (86 p. 100) et de protéger les espèces menacées d'extinction ou en déclin (83 p. 100); environ 19 millions de Canadiens ont participé à une forme d'activité liée à la faune ou ont fait de la pêche sportive. Ils ont dépensé 8,3 milliards de dollars canadiens dans des activités de loisirs liées à la faune ou aux ressources halieutiques en 1991, qui ont créé 188 000 emplois, ont contribué 10,2 milliards de dollars au PIB et ont généré des recettes fiscales de 4,6 milliards de dollars canadiens. D'autres enquêtes indiquent que des milliers d'observateurs d'oiseaux ont dépensé près de 6 millions de dollars canadiens par année en hébergement, repas, voyages et équipement durant la migration printanière des oiseaux au parc national de la Pointe-Pélée (SCF 1995).

En général, les avantages socio-économiques de l'écotourisme au Mexique sont encore peu nombreux et beaucoup moins substantiels. Certaines agences d'écotourisme commencent à s'établir et sont en mesure d'employer du nouveau personnel, mais la plupart ne font que survivre et quelques-unes ont récemment cessé leurs activités. Les populations locales n'ont pas été incitées efficacement à participer au processus d'écotourisme et à ses avantages possibles.

Au Mexique, les possibilités de recettes provenant de l'écotourisme dans des régions naturelles et protégées n'ont pas été mises de l'avant. Bien que le tourisme soit un important moteur de l'économie, occupant la deuxième ou la troisième place au chapitre de la production de devises étrangères (derrière la production pétrolière et parfois l'industrie de la fabrication), le tourisme balnéaire de masse ou conventionnel est le fondement de l'activité touristique depuis les années 1950.

Aux États-Unis, les parcs nationaux et les autres zones protégées sont sous-financés. Le Forest Service, par exemple compte un arriéré de 1 milliard de dollars américains de travaux à effectuer dans les installations de loisirs et les sentiers. L'établissement de prix inéquitables pour les ressources crée une distorsion en faveur des activités touristiques non durables. Les droits d'entrée et les droits d'utilisation sont trop peu élevés et, en conséquence, ne génèrent pas suffisamment de recettes. Les prix demandés pour utiliser les parcs nationaux ne tiennent pas compte de la juste valeur marchande des services fournis aux visiteurs ou des coûts réels de la gestion et de l'exploitation durables des zones protégées. En 1998, on a mené une expérience dans 50 parcs durant laquelle les gestionnaires avaient la permission de conserver la totalité des nouveaux droits perçus, afin d'améliorer les installations de loisirs et l'habitat de la faune. Outre le partage à l'échelle locale, une partie des recettes générées par les droits d'entrée dans les parcs et les autres permis fédéraux (permis d'activités de loisirs ou taxes sur les bateaux sont versés au Land and Water Conservation Fund qui sert à acquérir d'autres régions pour la conservation et les loisirs. Le Congrès devrait avoir affecté tout l'argent versé dans ce fonds à cette fin, mais ne l'a pas fait. Un solde de plus de 10 milliards de dollars américains a été accumulé (Cody 1995, 5-6).

Aux États-Unis, par exemple, les organismes fédéraux responsables des ressources (BLM, USDA FS, USFWS, NPS) génèrent des rentrées de fonds au trésor américain. Ces rentrées comprennent les droits d'entrée et les droits d'activités de loisirs. Aucun organisme ne collecte régulièrement plus qu'il ne dépense. Toutefois, ils s'assurent que l'argent est partagé afin de profiter à l'État et aux régions locales où se trouvent les terres fédérales. Le transfert est calculé selon un mode de partage de la quote-part. Une partie est versée en paiements tenant lieu d'impôt (s'applique au National Forest System, au National Park System, aux terres BLM, et à une partie du National Wildlife Refuge System) (Cody 1995, 4-5). Toutefois, malgré ces dispositions de partage des frais, les recettes locales sont insuffisantes.

Aux États-Unis, selon le USFWS, soixante-trois millions d'Américains (31 p. 100 de la population), a dépensé 29,2 milliards de dollars américains en 1996 pour observer, nourrir et photographier la faune. Les incidences indirectes ou les retombées de ces activités sont évaluées à 85,4 milliards de dollars américains. La taxe de vente de l'État s'élève à elle seule à 1,04 milliard de dollars américains. Les dépenses estimatives dans des activités de loisirs liées à la faune, ajustées en fonction de l'inflation, ont augmenté de 21 p. 100 depuis 1991. Les dépenses en équipement constituent 57 p. 100 du total des dépenses; l'alimentation, l'hébergement et les transports, 32 p. 100; et les « autres », 11 p. 100 (USFWS 1998,1).<sup>6</sup>

### **Incidence des visiteurs et gestion de la capacité de visiteurs**

---

<sup>6</sup> Comptant 34 000 entrevues, il s'agit de l'enquête la plus exhaustive sur les activités de loisirs liées à la faune aux États-Unis.

La majorité des parcs nationaux du Canada signalent une dégradation importante de l'intégrité écologique, particulièrement dans les parcs plus petits et situés au sud du pays. Dans les parcs, les stress importants proviennent de l'utilisation par les touristes et des installations touristiques, du contrôle des incendies qui, de ce fait, ne peuvent jouer leur rôle écologique, et des infrastructures comme les couloirs de transport vers les installations. Les principaux stress extérieurs aux parcs nationaux proviennent de l'exploitation forestière, de l'agriculture et de l'urbanisation. Une gestion active nécessitera une gestion de la capacité de visiteurs et plus de planification de l'utilisation des terres régionales (Ministère du Patrimoine canadien 1997, 41-47).

Dans les parcs comme Pointe-Pélée, Parcs Canada a entrepris une opération de dispersion des observateurs d'oiseaux dans l'ensemble de la région, plutôt que de leur permettre de se concentrer dans le parc national. La migration annuelle des oiseaux, qui donne lieu à une utilisation intensive du parc, se produit dans un corridor qui couvre une zone plus grande que le parc.

Certains commentateurs soutiennent que le tourisme dans les régions naturelles incite l'adoption de mesures pour les protéger ou, dans certains cas, que le tourisme justifie la sauvegarde de certaines régions. Aux États-Unis, par exemple, un commentateur a suggéré que [traduction] « ...les amoureux de la nature ont une forte influence...leur philosophie défendue avec vigueur nécessite des environnements vierges pour leur recherche personnelle. En conséquence, la protection de vastes régions est répandue aux États-Unis et constitue une activité environnementale positive. » (Eagles 1995)

Toutefois, la pression exercée sur les régions naturelles par le tourisme peut avoir une incidence négative sur l'environnement et d'autres commentateurs soutiennent qu'aucun endroit n'est à l'abri de la voracité de la classe oisive américaine, et que le US Bureau of Land Management applique un mode de gestion de « combat », car les réserves naturelles des États-Unis sont détériorées par trop de millions de visiteurs (Adler and Glick 1994, 47).

Indépendamment des faits mentionnés ci-dessus, toute forme de tourisme a une certaine incidence sur l'environnement naturel et culturel dans lequel elle se situe. Le tourisme durable vise à minimiser et à contrôler les incidences négatives et peut entraîner réellement des avantages de conservation positifs. Il peut même contribuer à la restauration d'écosystèmes dégradés et au rajeunissement des cultures locales. Pour réaliser ses objectifs de conservation, le tourisme durable nécessite la participation des touristes et des collectivités hôtes, les recettes et les activités des touristes entraînant des avantages pour la conservation et la collectivité. La gestion de l'incidence des visiteurs doit être considérée dans une perspective communautaire et doit tenir compte des incidences environnementales et culturelles.

Les programmes d'éducation peuvent aider à sensibiliser les gens aux différents enjeux liés au fait de minimiser les incidences négatives et de maximiser les incidences positives des visiteurs. Cette plus grande sensibilisation chez les écoliers, les groupes intéressés et les visiteurs peut les encourager à devenir des gestionnaires responsables du patrimoine naturel et culturel, et des ambassadeurs pour les parcs nationaux et les zones protégées.

## Partenariats entre le secteur public et le secteur privé

Le réseau interministériel canadien sur le développement durable (RICDD) a exprimé sa volonté de déterminer des secteurs d'intérêt communs entre les ministères et les organismes fédéraux. Dans le cadre d'un examen de toutes les stratégies de développement durable pour le compte du RICDD, un commentateur a recommandé que pour des raisons d'efficacité et de mesure du rendement, les ministères et les organismes collaborent afin d'établir et de respecter les engagements et les plans d'action en vue d'obtenir une réponse fédérale cohérente (Dougherty et al. 1998, 18).

Au Canada, plusieurs ententes liant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les autorités autochtones ont donné lieu à des projets coopératifs de gestion de la faune, des poissons et des forêts. Elles incluent l'Accord canadien sur les forêts, la Politique des espèces sauvages pour le Canada, la stratégie de Rétablissement des espèces canadiennes en péril (RESCAPE), la Politique fédérale sur la conservation des terres humides, les stratégies de conservation et de développement durable, les politiques visant la faune et les terres humides, les plans de gestion des forêts et les stratégies visant les zones protégées des provinces et des territoires (Environnement Canada 1995, 13).

La *Loi canadienne sur les océans* (1997) fait appel à trois ministères fédéraux qui doivent collaborer afin d'établir les zones marines protégées.<sup>7</sup> La Loi prévoit une approche coordonnée afin de s'assurer que le gouvernement fédéral collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec les groupes autochtones et les collectivités individuelles pour améliorer la conservation du milieu marin. Cette approche coopérative devrait permettre de mieux protéger les espèces, les habitats et les processus écologiques marins, de même que les ressources culturelles. Elle devrait également entraîner des possibilités de nouveaux projets de développement économique durable. Les possibilités d'écotourisme marin sur la côte canadienne sont spécialement mentionnées dans la stratégie nationale sur la gestion des océans (Pêches et Océans Canada 1997, 14).

La CCT et Parcs Canada ont échangé de l'information relativement à des projets et des programmes d'écotourisme au cours des dernières années. Par exemple, les employés de Parcs Canada ont siégé au comité d'examen de la CCT afin de superviser l'élaboration d'un cadre stratégique pour les voyages d'aventure et l'écotourisme.

Parcs Canada a collaboré avec le secteur privé afin d'élaborer des programmes de tourisme et d'interprétation qui répondent à son mandat de protéger et de présenter les parcs nationaux. On compte notamment la construction et la gestion d'un centre important d'interprétation pour les visiteurs par une compagnie privée, la formation des guides provenant du secteur privé par les employés de Parcs Canada et la mise sur pied de circuits axés sur la recherche en collaboration avec des voyageurs.

Parcs Canada travaille avec plusieurs associations coopératives et groupes sans but lucratif qui exécutent des programmes et des activités qui répondent directement à son mandat. Parcs Canada

---

<sup>7</sup> Les ministères des Pêches et des Océans, du Patrimoine canadien (y compris Parcs Canada) et Environnement Canada (y compris le Service canadien de la faune)

peut fournir des locaux de vente ou de services, des espaces d'entreposage et des bureaux pour ces groupes. Partenaires des parcs canadiens est un de ces organismes qui ont réussi à solliciter les groupes de l'industrie pour obtenir des commandites ou assurer une promotion conjointe. Par exemple, la conclusion d'un partenariat avec un fabricant de bottes de randonnée s'est concrétisée par une contribution aux Partenaires pour chaque paire de bottes vendues et par la promotion des objectifs des Partenaires.

La Garde côtière canadienne, au ministère des Pêches et des Océans, a participé à la mise sur pied du comité d'action régional sur l'utilisation parallèle des phares dans la région de l'Atlantique. Les aspects liés à la conservation et au tourisme peuvent être pris en considération dans le cas de phares qui ne sont plus utilisés par la Garde côtière.

En 1995, plusieurs institutions gouvernementales mexicaines importantes, dont Semarnap and Sector<sup>8</sup> ont conclu un accord de collaboration et de partage des ressources dans le cadre de l'élaboration de programmes visant à réaliser des objectifs de conservation du patrimoine naturel et culturel, et à encourager le développement coopératif du tourisme au Mexique. Les résultats de cet accord ne sont pas clairs.

La commission exécutive du tourisme du Mexique (*Comisión Ejecutiva de Turismo*) a été mise sur pied au milieu des années 1990. Elle est formée de représentants de plusieurs institutions gouvernementales (y compris Sector) et de trente-six organismes du secteur privé (dont certains ONG s'occupant de protection de la nature). L'objectif de cette commission consiste à résoudre les problèmes liés au tourisme qui relèvent de la compétence de deux ou plusieurs organismes du secteur public, dans le but d'harmoniser les incidences des différentes activités. Actuellement, il n'y a aucun sous-groupe ou groupe de travail responsable du dossier de l'écotourisme.

Récemment, Semarnap, Sector et Fonatur ont conjugué leurs efforts afin d'élaborer le programme d'écotourisme dans les régions naturelles du Mexique (*Programa de Ecoturismo en Areas Naturales de México*). En outre, en 1997, l'INE a élaboré un manuel connexe au programme, énonçant les directives stratégiques; la distribution du manuel a été limitée (INE 1997).

Aux États-Unis, les programmes fédéraux comme le Natural Area Partnership et le Forest Stewardship program ont pour but d'encourager la création et l'exploitation de l'écotourisme sur les terres privées. Le Forest Legacy Program permet d'acheter des servitudes de conservation afin de protéger les régions naturelles. Toutefois, il y a une controverse grandissante quant à l'utilisation conflictuelle des régions naturelles contrôlées par le fédéral, peu importe l'organisme qui assure le contrôle. Les États de l'ouest, où l'on retrouve la majorité des terres appartenant au fédéral, sont préoccupés par les droits à la propriété privée et les droits de l'État. En outre, il y a de plus de plus de conflits concernant l'utilisation des terres fédérales où se déroulent des activités comme la chasse, la pêche, l'exploitation forestière, le pâturage, les activités de loisirs et l'exploitation minière. Il y a même des conflits entre les utilisateurs. Par exemple, les cyclistes de montagne et les conducteurs de véhicules motorisés contestent les randonneurs et les autres

---

<sup>8</sup> Inclut également INE, la Commission nationale de l'eau (*Comisión Nacional Del Agua*)—Conagua, Nacional Financiera, Fonatur, Conaculta, INAH et INI.

qui trouvent que les activités utilisant un moyen mécanique sont incompatibles avec la protection des régions naturelles (Cody 1995).

Aux États-Unis, le Department of Housing and Urban Development met des fonds de développement économique rural à la disposition des collectivités afin de créer des stratégies, y compris les stratégies axées sur l'écotourisme (Whiteman 1996, 98).

### **Initiatives communautaires – Partenariats avec les collectivités autochtones et locales**

En 1997, environ le tiers des trente-huit parcs nationaux du Canada comptaient des conseils de gestion coopérative auxquels participaient les peuples autochtones. La gestion coopérative de nouveaux parcs nationaux avec les Autochtones évolue, que ce soit dans les régions du Canada faisant l'objet de négociations sur la revendication territoriale globale ou dans les régions où sont reconnus les droits en vertu de traités dans un parc national.

Le Service canadien de la faune fait la promotion de la gestion coopérative de certaines réserves nationales de faune avec les collectivités autochtones. Une agence d'excursions qui désire visiter ces régions doit communiquer avec la collectivité et son conseil de gestion de la faune afin d'obtenir la permission d'entrer et les permis appropriés.

Le CCRHT travaille en collaboration avec Équipe Canada – Tourisme autochtone (ECTA), et l'Aboriginal Tourism Industry Association du Canada afin d'établir des normes nationales visant les interprètes et les guides touristiques autochtones. À partir des normes nationales du CCRHT, des points et un contenu de formation visant les Autochtones seraient gérés et approuvés par ECTA. ECTA insiste sur le fait que les produits touristiques autochtones soient authentiques.

Les études menées pour le compte de plusieurs collectivités autochtones du Canada ont révélé qu'il existe une demande provenant de touristes qui désirent apprendre davantage sur les cultures autochtones et expérimenter les modes de vie traditionnels. La difficulté réside dans la volonté qu'ont les collectivités et les individus de partager leurs traditions avec les touristes. Le fait de présenter les modes de vie actuels, mélanges de modes de vie modernes et traditionnels, peut également présenter des difficultés ou pourrait ne pas correspondre aux attentes des touristes.

Au Mexique, l'institut national indigène (*Instituto Nacional Indigenista*)—INI, qui vise à conserver les traditions indigènes et à améliorer le standard de vie des groupes amérindiens du Mexique, a exprimé son intérêt à développer l'écotourisme comme outil de développement durable et de conservation du patrimoine culturel. Même si peu de résultats concrets ont été obtenus, certains projets d'écotourisme isolés ont été exécutés par des collectivités indigènes du Mexique :

- Les Tarahumaras de Chihuahua ont établi un « écogîte » dans un village de la Sierra Madre appelé Areco, sur le bord d'un réservoir. Bien que certains touristes étrangers aient visité le gîte, des obstacles sur le plan de l'organisation et du marketing ont empêché d'obtenir le succès escompté.

- *Ecoturismo Comunitario*, situé à San Cristóbal de Las Casas in Chiapas, a récemment mis en oeuvre un projet d'écotourisme communautaire dans la Laguna Miramar. *Turismo Ecológico y Cultural del Pueblo Maya*, « Maya Ik, » également situé à San Cristóbal, commence à mettre en oeuvre un projet de développement touristique communautaire, même si le manque d'outils de communication efficaces comme les télécopieurs ou le courrier électronique rend la promotion et le marketing difficiles.
- *Viajes Ecoturísticos Schiaa-Rua-Via* mène un projet d'écotourisme communautaire (avec les Zapotecs de la région) dans la Sierra de Juárez de l'Oaxaca, avec la contribution financière du FMN et du The British Council. Une demande de financement supplémentaire a été présentée au FEM.

Dans le village de Cuetzalan, Puebla, situé dans la forêt montagneuse humide de la Sierra Madre Oriental, les collectivités locales ont récemment commencé à participer à des activités d'écotourisme. De deux hôtels en 1960, Cuetzalan en avait au moins huit en 1997. On prévoyait ouvrir dans cette année au moins deux autres hôtels, dont un hôtel d'« écotourisme ». Les deux hôtels d'écotourisme avec pavillons actuellement ouverts (un d'eux possède sa propre petite taverne et sa production locale de champignons) offrent une gamme de randonnées écologiques sur leurs terres, aux chutes et plans d'eau situés tout près, et des excursions aux ruines de Yohualichan situées dans les environs. Ces circuits sont guidés principalement par de jeunes indigènes d'une des collectivités de la région (Greathouse Amador 1997).

Aux États-Unis, le rôle des collectivités locales a évolué au chapitre de la gestion et du marketing des zones protégées, habituellement dans les collectivités de transit. La participation des collectivités à l'écotourisme aux États-Unis est encore à ses premiers pas et, par conséquent, ne présente aucune orientation claire.

La tendance vers l'écotourisme dans les parcs et la nature partout dans le monde est légèrement différente de ce qui se passe aux États-Unis. À l'étranger, l'écotourisme a mis l'accent sur le soutien des collectivités locales, mais (si) les collectivités voisines du parc [aux États-Unis] y voient un avantage économique, elles vont être portées à soutenir ses éléments vitaux (Tennesen 1998, 29).

Aux États-Unis, tous les ministères et les organismes fédéraux doivent consulter les tribus autochtones américaines de gouvernement à gouvernement. Les gouvernements tribaux contrôlent l'accès à leurs ressources naturelles et ont leur mot à dire sur la façon dont l'écotourisme est mis en valeur sur leurs terres.

### **Coordination nord-américaine**

Le Canada, le Mexique et les États-Unis ont la possibilité de coopérer dans le cadre de certains projets liés à l'écotourisme. Actuellement, il y a peu d'exemples de coordination entre les trois pays nord-américains qui pourraient être pertinents au développement de l'écotourisme.

- Parcs Canada entretient des relations avec le US National Parks Service, le Bureau of Land Management et plusieurs universités américaines. Les associations canadienne et américaine des gardiens de parcs entretiennent également des liens.
- Le Service canadien de la faune et le US Fish and Wildlife Service ont considéré la possibilité d'harmoniser leurs enquêtes sur la valeur et l'importance économique de la faune.
- Au Mexique, le conseil national des normes et de la certification (*Consejo Nacional de Normas y Certificación*)—Conocer, a invité le Conseil canadien des ressources humaines en tourisme (CCRHT) à le conseiller en matière d'élaboration de normes de compétences nationales et de certification pour le tourisme. Les deux organismes continueront à collaborer, d'abord au chapitre des normes d'hospitalité et de tourisme visant le personnel hôtelier. Le CCRHT est intéressé à collaborer dans d'autres secteurs, notamment la certification des interprètes du patrimoine.
- Le US Department of the Interior et Semarnap au Mexique ont signé une lettre d'intention pour gérer conjointement les zones protégées adjacentes dans la région frontalière.

La Commission for Environmental Cooperation a une occasion unique de s'appuyer sur ces initiatives et de lancer le premier projet trilatéral de développement intégré et coopératif de l'écotourisme en Amérique du Nord.

Le partenariat établi entre un ONG international et plusieurs collectivités locales des trois pays est présenté dans l'encadré 2.2.

### **Encadré 2.2 Projet de Wetlands International concernant les oiseaux de rivage : relier les collectivités, les terres humides et les oiseaux migrateurs dans les trois pays**

Wetlands International – the Americas, un ONG international, et la Commission for Environmental Cooperation (CEC) ont formé un partenariat pour créer un projet pilote Canada-Mexique-É.-U., *Linking Communities, Wetlands and Migratory Birds*. Financé par le North American Fund for Environmental Cooperation (NAFEC), ce projet âgé d'un an relie symboliquement les régions fauniques dans les trois pays. Il relie le Réseau de réserves pour les oiseaux de rivage dans l'hémisphère occidental des lacs Chaplin/Quill en Saskatchewan, Canada (hôte de 45 p. 100 de la population migratrice des bécasseaux sanderling) avec le Grand Lac Salé en Utah, É.-U. (un des plus grands lacs salés d'Amérique du Nord et habitat de 2 à 5 millions d'oiseaux de rivage représentant 36 espèces) et le Marismas Nacionales à Nayarit, Mexique (où se trouvent l'une des dernières pierres de gué en Amérique du Nord pour les oiseaux de rivage durant leur migration vers le sud).

L'objectif de ce projet consiste à [traduction] « mieux sensibiliser les collectivités locales adjacentes aux sites et à améliorer leur capacité en leur fournissant les outils et les connaissances pour gérer les terres humides ». Afin d'atteindre cet objectif, Wetlands International - the Americas travaille en collaboration avec un éventail de partenaires incluant les secteur public et privé, les ONG, les organismes de recherche et les groupes communautaires intéressés. On compte notamment la Saskatchewan Wetland Conservation Corporation; le secrétariat mexicain de l'environnement, des ressources naturelles et des pêches; la division de l'Utah de Wildlife Resources; Manomet Center for the Conservation Sciences; Instituto Tecnológico de Monterrey; et la municipalité de Rosamorada au Nayarit. Chaque partenaire aide à sensibiliser grâce à l'échange d'information et de documents de référence entre les sites, à leur distribution dans les écoles et les collectivités locales, et à l'organisation de rencontres avec les groupes intéressés locaux.

Une des principales missions du projet consiste à évaluer l'écotourisme en tant que solution de développement pour promouvoir la conservation de la biodiversité. Durant la première étape du projet, les collectivités et les organismes ont procédé à une évaluation biologique et socio-économique de chaque site, élaboré une page web accessible à partir des trois sites et conçu un guide d'établissement de liens entre les collectivités. Durant la deuxième étape du projet, trois écoles (une école dans chaque site), seront reliées par courrier et par Internet; un groupe expérimental de touristes visitera Marismas Nacionales et un bulletin sera produit. Le groupe expérimental évaluera les sites en tant que destinations écotouristiques et les résultats seront discutés avec les groupes communautaires intéressés afin de décider quelles caractéristiques du projet touristique, comme les directives et les limites, doivent être améliorées ou élaborées.

Les activités futures de ce projet incluent l'invitation d'autres représentants de réserves ornithologiques à se joindre au projet trilatéral de conservation de la biodiversité

Source : Padilla, M., communication personnelle

### **2.3.2 Approche et activités de développement de produits et de marketing**

Dans l'industrie touristique, les voyagistes utilisent un certain nombre de stratégies pour atteindre leurs marchés. Les chercheurs définissent la stratégie de marketing des voyagistes dans le contexte d'un système de marketing principal. Ce système comprend des fournisseurs, le voyagiste, les intermédiaires de marketing et les consommateurs. Pour les voyagistes, le succès dépend de la capacité de répondre à une chaîne de marketing dynamique.

Les voyagistes emploient différents outils de marketing pour rejoindre les clients. Ils peuvent utiliser la publicité ou le publipostage direct, participer à des salons commerciaux, présenter des diaporamas publics, envoyer des bulletins ou distribuer des brochures. Un nombre grandissant de voyagistes s'annoncent dans les magazines spécialisés en voyages ou dans les journaux qui

rejoignent leurs marchés cibles. Ils peuvent tenter d'obtenir une chronique gratuite dans le cahier voyages d'un journal. Les chroniqueurs de voyages sont souvent invités dans des voyages dans l'espoir qu'un article sera publié au sujet des circuits de la compagnie hôte.

De nombreux voyagistes constituent des listes d'envoi fondées sur les anciens clients, les références des clients et des listes qu'ils achètent parfois. Le bouche à oreille est particulièrement intéressant si les clients antérieurs recommandent des circuits à leurs réseaux d'amis et de connaissances. Une grande partie de la vente directe de voyages d'écotourisme se fait par l'intermédiaire de réseaux de relations et de références qui ne sont pas toujours évidents ou accessibles pour les nouveaux venus. Il faut mettre le temps nécessaire pour créer ces réseaux et bâtir une réputation qui attire les clients et les touristes chez les voyagistes sans besoin de promotion. La relation entre les guides et les clients durant un voyage est particulièrement importante si l'on veut que les clients récidivent. Bien que ce soit le voyageur qui vend les produits, très souvent c'est le guide qui va « vendre » le prochain voyage à un client satisfait.

Les voyagistes rejoignent personnellement les clients lorsqu'ils participent à des salons commerciaux ou qu'ils présentent des conférences et des diaporamas publics sur les voyages qu'ils offrent. De nouveaux salons commerciaux apparaissent chaque année et les salons bien connus comme le Great Outdoor Adventure Fair de San Francisco attirent de plus grandes foules et plus de voyagistes. La relation personnalisée entre un voyageur et un client éventuel donne une importance à ces salons pour ce qui est de la vente directe. Ils offrent également la possibilité de recueillir de l'information sur les préférences du marché (Wild 1996).

En plus de faire du marketing direct, les voyagistes nord-américains forment des alliances avec d'autres voyagistes et grossistes nationaux et étrangers. Les agences de marketing établissent les liens entre les consommateurs et les voyagistes. Les numéros sans frais améliorent ces services. Les réseaux sont rapidement élargis grâce aux connexions en ligne et bon nombre de voyagistes, même modestes, ont créé leurs pages d'accueil sur Internet (se reporter à l'encadré 2.3). Les voyagistes offrent des CD-ROM présentant une compilation des circuits offerts.

### Encadré 2.3 Le rôle important de l'Internet dans la promotion des circuits d'écotourisme

#### **Mexique**

L'Internet devient rapidement une méthode populaire auprès des touristes qui peuvent choisir leurs voyages au Mexique et c'est également une importante source d'information pour beaucoup de voyageurs. Un des sites web, *El Planeta Platica: Eco Travels in Latin America*.<sup>9</sup>, fait la promotion du tourisme responsable dans cette région. Des listes de personnes-ressources permettent aux internautes de communiquer avec les agences de voyages, les écoles de langue ou les groupes environnementaux directement. Ce site web est mis à jour environ douze fois par mois et *Eco Travels in Latin America* est un important point d'échange de nouvelles sur l'environnement et de renseignements sur le tourisme d'interprétation de la nature pour les Amériques sur Internet. Sur le plan des ressources, il offre plus de 8 000 pages de petits articles et de rapports spécialisés détaillés. La page *Exploring Ecotourism* présente un bref résumé des définitions et des applications de cette forme unique de tourisme, telle qu'elle est pratiquée en Amérique. L'objectif de ce site consiste à créer un créneau qui permet d'explorer les options dans tout l'hémisphère qui font la promotion de la conservation de l'environnement, de la connaissance des cultures et du développement économique local. Le site comprend un index des voyageurs axés sur l'environnement installés au Mexique<sup>10</sup> Une section sur les oiseaux du Mexique contient une liste de fournisseurs spécialisés dans les circuits ornithologiques. Actuellement, il n'y a que trois agences mexicaines inscrites dans cette catégorie et une seule agence étrangère de circuits ornithologiques,<sup>11</sup> ce qui indique que bon nombre d'agences ne sont pas encore représentées dans ce réseau.

#### **Autres sites Internet qui font la promotion du tourisme d'interprétation de la nature**

Conservation International  
The Ecotourism Society's Ecotraveler  
The EcoTravel Center  
Yahoo! EcoTours Index  
Yahoo! Birding Index  
Yahoo! National Parks Index  
America Outdoors  
Association for Experiential Education  
American Hiking Society  
CampNet  
Hiking Index  
The All-American Hiking and Backpacking Trail Guide  
HikeNet  
WhaleNet  
Fond mondial pour la nature

La vente directe par les voyageurs représente une part importante de la vente de voyages d'interprétation de la nature en Amérique du Nord et continuera ainsi du fait de l'élargissement et de la consolidation des réseaux et des alliances de marketing des voyageurs. Les agents de voyages spécialisés poursuivront leur croissance, travaillant en collaboration avec les réseaux de tourisme en place et établissant des liens avec des voyageurs en particulier. Les agents de voyages conventionnels vendront plus de circuits d'interprétation de la nature, car ils les connaîtront mieux et leurs clients demanderont ce type de voyage. Le tourisme d'interprétation de la nature tend à devenir une option de voyage grand public. Trouver la clientèle et lui offrir le type de voyage qu'elle désire déterminera la réussite des agences.

<sup>9</sup> <http://www.planeta.com>.

<sup>10</sup> Actuellement, environ 45 voyageurs et autres fournisseurs de services figurent dans la liste. Certaines de ces agences (et membres d'Amtave) indiquent également leur adresse électronique et leurs sites web qui donnent plus de détails sur leurs services et itinéraires. Toutefois, certains sites web sont actuellement fermés.

<sup>11</sup> Ecoturismo Yucatán (sud-est du Mexique), Secretos del Bosque (Guanajuato), Grupo Ecológico Sierra Gorda (Querétaro) et Victor Emanuel Nature Tours (VENT) (Austin, Texas).

Les tendances récentes de la demande de voyages dans les régions naturelles ont donné lieu à l'apparition d'une multitude de circuits et de forfaits offerts sous les appellations voyages d'aventure, voyages écologiques, voyages du patrimoine, éco-voyages et écotourisme. Une étude menée en 1992 par le US Travel Data Center indique que plus de 85 p. 100 des voyageurs interrogés ont répondu qu'ils appuieraient ou favoriseraient les agences de voyages qui contribuent à préserver l'environnement (USTDC 1992, 42; Wild 1996).

Les enjeux et les programmes liés au marketing de l'écotourisme et au développement de produits dans les trois pays sont présentés ci-dessous. Les thèmes de marketing communs incluent une attention particulière au secteur privé, le marketing coopératif, les sites web et l'utilisation de l'Internet aux fins d'information, de promotion, de vente et de réservation. Les initiatives de développement de produits incluent les d'activités, l'interprétation, les transports et l'hébergement pour les forfaits tout compris.

## **Marketing coopératif et développement de produits**

### **Canada**

Dans son cadre stratégique sur le voyage d'aventure et l'écotourisme, la CCT détermine la nécessité d'améliorer la base des produits et l'organisation du secteur. Malgré son potentiel, le Canada attire seulement une fraction de l'immense marché nord-américain; l'Amérique du Nord est considérée comme une attraction pour sa vaste population et pour les visiteurs du monde entier (CCT 1997, 1-2). Les problèmes relevés par la CCT au chapitre du marketing incluent le fait que les membres tendent à travailler de manière indépendante, manquant ainsi des occasions d'augmenter leurs budgets de marketing individuels, et le fait que les coopératives pourraient obtenir de meilleurs résultats. Les trois principales voies de marketing et de promotion actuellement utilisées et connaissant un succès mitigé sont les suivantes : le marketing direct aux consommateurs, le marketing par les voyageurs et les grossistes en Amérique du Nord et le marketing outremer par l'intermédiaire des grossistes (CCT 1997, 8).

Afin d'obtenir les avantages découlant du marketing coopératif, la CCT finance l'élaboration d'un programme de voyages d'aventure et de « clubs de produits » d'écotourisme qui encourage les petites et moyennes entreprises à travailler ensemble afin de créer des occasions dans ce secteur. Les objectifs de ce programme consistent à augmenter la variété et la qualité des produits, à établir des réseaux d'entreprises afin d'accroître l'échange d'information, et à encourager les partenariats et les coopératives. Les résultats concrets incluent le développement de produits coopératifs, les forfaits tout inclus et le marketing coopératif.

La CCT fait la promotion de l'Internet auprès des voyageurs spécialisés en tourisme d'aventure et d'interprétation de la nature. L'Internet permet aux voyageurs éventuels d'avoir accès à des renseignements détaillés, comme les itinéraires de circuits, les renseignements généraux et les bulletins. La CCT met actuellement à l'essai Connexion : entreprises touristiques (CTX), par l'intermédiaire de son site sur le web. Les modules d'information incluent notamment des nouvelles sur le tourisme, des bases de données et la veille de l'industrie, de même qu'un échange de publicités et de documents promotionnels. Une base de données des voyageurs

spécialisés en voyages d'aventure et en écotourisme du Canada est actuellement compilée et intégrée à CTX.

Parcs Canada a mis sur pied une direction des relations externes qui est responsable d'établir des relations avec le public et de promouvoir les nouveaux produits touristiques dans les parcs, comme les excursions de recherche. En plus d'attirer les touristes dans les parcs, Parcs Canada fait la promotion du tourisme « indirect » en présentant les parcs à la population grâce à des programmes d'éducation et à la télévision. Parcs Canada cherche à établir des partenariats avec le secteur privé et a été approché par des grandes entreprises désirant être associées au soutien de ses objectifs.

Parcs Canada indique les destinations suivantes comme candidates possibles à de nouveaux produits touristiques :

- Régions faciles d'accès et qui possèdent une bonne base en ressources naturelles (flore et faune), comme les parcs nationaux dans les prairies,
- L'Arctique; aurores boréales, ours polaires,
- Collectivités autochtones et terres traditionnelles adjacentes,
- Zones d'observation d'oiseaux, particulièrement les routes migratoires et les escales (comme la baie de Fundy),
- Régions abritant des gros mammifères terrestres ou marins,
- Régions côtières, kayak de mer, randonnée et observation des baleines,
- Saisons intermédiaires; des données non scientifiques de Parcs Canada indiquent que les « vrais » écotouristes visitent avant ou après la haute saison estivale afin d'éviter les foules. Parcs Canada a fait un effort réel afin de prolonger la saison de visite, mais les parcs n'ont pas toujours les ressources pour conserver le personnel durant une longue période.

## **Mexique**

Les principales fonctions de Sectur consiste à faire la promotion et le marketing du tourisme, à l'échelle nationale et internationale. Toutefois, peu de progrès ont été réalisés au chapitre du tourisme d'interprétation de la nature et la plupart des activités promotionnelles tendent à se concentrer sur les attractions conventionnelles (particulièrement le tourisme balnéaire), les sites archéologiques et les villes coloniales.

En raison de son patrimoine naturel et culturel extrêmement riche et attrayant, et de sa situation stratégique près de deux des plus grands marchés de tourisme d'interprétation de la nature (les États-Unis et le Canada), le Mexique pourrait devenir une des destinations de tourisme d'interprétation de la nature les plus populaires du monde (Ceballos-Lascuráin 1988). Toutefois, les atouts naturels du Mexique ne sont pas développés ni présentés comme des attractions d'interprétation de la nature et ce potentiel énorme demeure inexploité. Comme le souligne Ceballos-Lascuráin (1988),

[traduction] Le Mexique est un paradis biologique, car il possède la plus grande diversité biologique en Amérique du Nord. Couvrant seulement le quart du territoire des États-Unis, il possède plus d'espèces végétales et

beaucoup plus d'espèces d'animaux que son voisin du nord. Toutefois, les attractions touristiques du Mexique qui sont connues sont les villes, les plages et les sites archéologiques. Peu de ressources sont offertes pour guider les visiteurs dans la nature merveilleuse du Mexique.

Depuis la fin des années 1970, un certain nombre de voyagistes étrangers spécialisés en interprétation de la nature offrent des excursions au Mexique. La plupart d'entre eux ont les observateurs d'oiseaux comme clientèle. Toutefois, certains voyagistes comme American Museum of Natural History, offrent également des excursions pour les amateurs de la culture mexicaine. La plupart de ces voyagistes engagent leurs propres guides, mais ils font souvent appel à la collaboration de voyagistes ou de guides locaux. Le premier voyagiste mexicain, ECOTOURS, a été fondé en 1984.<sup>12</sup> La principale clientèle d'ECOTOUR était constituée d'observateurs d'oiseaux et d'amateurs d'archéologie des États-Unis et du Canada.

Au début des années 1990, quelques voyagistes spécialisés mexicains ont commencé à offrir des voyages axés sur la nature, la culture et l'aventure au Mexique. En 1994, Amtave a été créé. Cet organisme visait à regrouper des voyagistes spécialisés.<sup>13</sup> Amtave a récemment collaboré avec Sectur afin de produire une brochure illustrée présentant une série d'options pour pratiquer des activités axées sur la nature, la culture et l'aventure (Sectur n.d.).

Au Mexique, la promotion de l'écotourisme est principalement assurée par les voyagistes du secteur privé, y compris les voyagistes spécialisés en écotourisme. Le Mexique profite également de la promotion par les voyagistes étrangers qui y organisent des voyages, et de l'Internet qui est devenu un outil populaire chez les voyageurs pour choisir leurs voyages.

Sectur possède également un site web, bien qu'il ne soit pas entièrement consacré à l'écotourisme.<sup>14</sup> À la rubrique « Attractions and Activities », on présente une description d'une page de l'écotourisme et de l'aventure qui sont présentés comme une nouvelle évasion et une nouvelle perspective de la vie. Aucune information sur les destinations ou les services d'écotourisme n'est fournie étant donné que la page n'a pas été mise à jour depuis 1995.

## **États-Unis**

Les voyagistes privés ou d'État font le marketing de la grande partie des activités touristiques aux États-Unis. Étant donné la nature locale de l'écotourisme et son exploitation plutôt située dans le secteur privé, le marketing s'est limité à l'échelle locale et relevait de l'entreprise privée. Le marketing et la promotion du tourisme sont très limités à l'échelon fédéral. En effet, le gouvernement fédéral diminue sa présence dans la promotion du tourisme. Il a récemment aboli la US Travel and Tourism Administration (USTTA), et l'a remplacée par un partenariat entre le secteur public et privé, le US National Tourism Office (USNTO), dans lequel la participation du gouvernement fédéral devrait diminuer.

---

<sup>12</sup> Turismo Ecológico Mexicano, S.A. de C.V., fondé par Richard Wilson et Hector Ceballos-Lascuráin. Des circuits de 10 à 14 jours étaient offerts au Mexique, au Guatemala et au Belize. Cette agence a fonctionné de 1984 à 1992, période durant laquelle elle était un des quelques voyagistes spécialisés en écotourisme au Mexique.

<sup>13</sup> Actuellement, Amtave compte environ 56 membres. L'organisme a un site web mais il ne fonctionne pas actuellement.

<sup>14</sup> <http://mexico-travel.com>.

En outre, les réductions budgétaires et un manque de ressources ont donné lieu à une augmentation des demandes au personnel du NPS, USFWS, USDA FS, et du BLM, ce qui a laissé peu de temps pour s'occuper d'écotourisme. Malgré cela, le secrétaire adjoint de l'Intérieur, John Garamendi, dans un discours au Western Summit on Tourism and Public Lands, en 1996, a défini clairement le mandat du ministère : [traduction]« Il ne fait aucun doute que les gestionnaires des terres fédérales doivent faire partie du développement du tourisme dans leurs régions afin d'établir un groupe de préservation des terres publiques et de développer l'économie en régions rurales. »(Department of the Interior 1996)

Le gouvernement fédéral joue au moins un rôle bien défini, même si la majorité du marketing touristique relève de l'entreprise privée. Bien que les promoteurs privés adhèrent aux principes de l'écotourisme, un certain type de marketing perpétue l'attitude « visitez avant qu'il ne soit trop tard ». Il y a souvent une ambiguïté dans la distinction entre le tourisme durable d'interprétation de la nature et le tourisme d'aventure et de plein air non durable. Les critères d'accréditation pourraient aider les consommateurs à faire la distinction entre les deux.

## 2.4 Quelques points clés

- Les touristes qui visitent l'Amérique du Nord peuvent planifier leur voyage en fonction des attractions écologiques plutôt que des frontières politiques. Cette approche constitue une occasion de collaboration entre le Canada, le Mexique et les États-Unis pour promouvoir l'Amérique du Nord en tant que destination.
- Il existe un certain nombre d'initiatives d'organismes locaux, nationaux, internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux, d'universités et du secteur privé dans le secteur du développement du tourisme durable en Amérique du Nord.
- Des partenariats entre les différents acteurs du tourisme durable se créent actuellement pour conserver les ressources ou les attraits naturels de la collectivité locale, déterminer les secteurs d'intérêt communs et de collaboration possible et développer les produits et les commercialiser.
- Souvent, les consommateurs ont du mal à faire la distinction entre tourisme durable et non durable. L'accréditation pourrait les aider à faire cette distinction.

## CHAPITRE 3

### CADRE POLITIQUE ET RÉGLEMENTAIRE : OUTILS PERMETTANT LA MISE EN VALEUR ET LE CONTRÔLE DU TOURISME DURABLE

#### 3.1 Outils juridiques et mesures d'incitation : Canada, Mexique et États-Unis

Compte tenu des contraintes d'espace du présent rapport et du fait qu'il doit servir à titre de document de travail et permettre d'inciter une étude plus approfondie du potentiel du développement du tourisme durable en Amérique du Nord, la présente section ne contient qu'une brève description de certains outils juridiques et de programmes d'incitation qui peuvent être utiles dans ce contexte. L'analyse qui suit n'est pas exhaustive mais sert plutôt à illustrer de quelle façon un cadre politique et juridique peut structurer le développement durable.

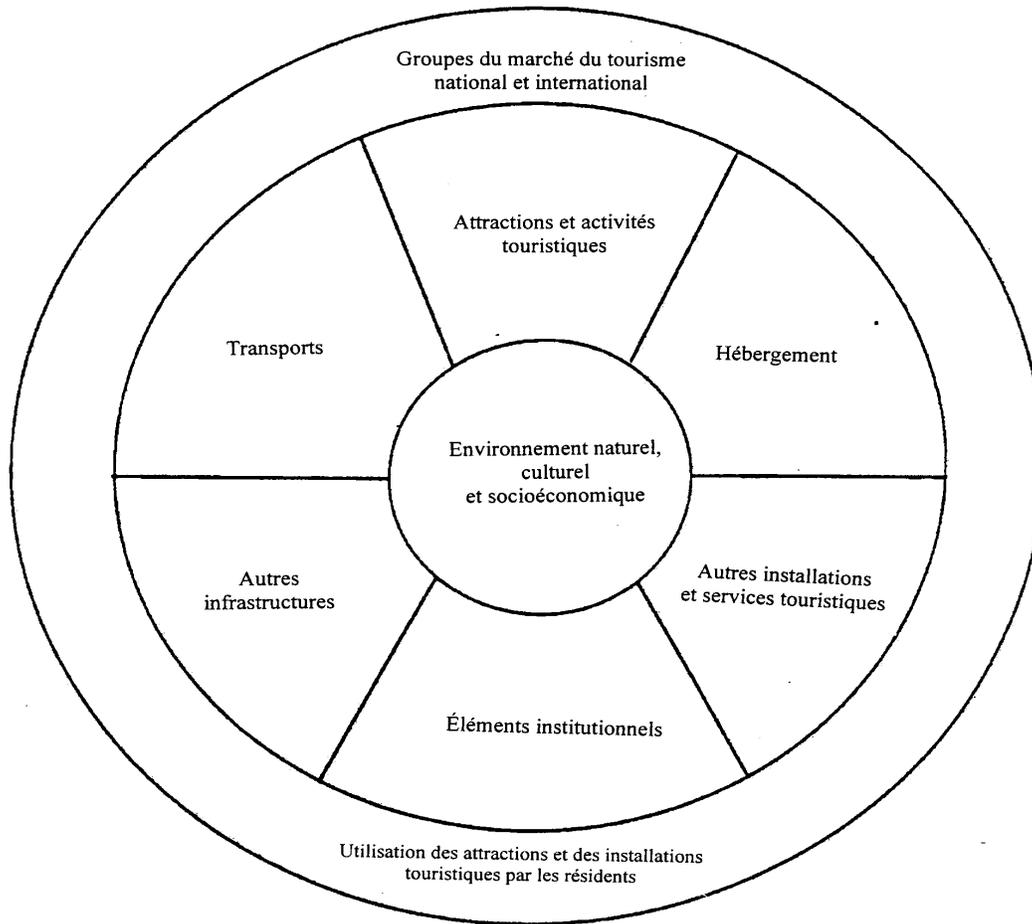
##### 3.1.1 Aménagement et zonage des terres

Dans le contexte du tourisme durable, l'approche d'aménagement est à la fois coopérative et intégrée (Inskeep 1991; Jamal & Getz 1995). Tous les groupes intéressés au développement du tourisme dans les régions naturelles doivent participer au processus de planification. Un plan intégré englobe les préoccupations d'ordre économique, socioculturelle et écologique. Les objectifs du plan consistent à préserver les ressources et à assurer un développement économique. La conservation à long terme des ressources et du secteur de l'industrie prévaut sur l'atteinte des objectifs à court terme. La conservation à long terme nécessite la mise en oeuvre efficace du plan intégré et un contrôle continu afin d'atteindre les objectifs du plan et d'apporter les ajustements nécessaires en fonction des changements.

Dans la plupart des pays d'Amérique du Nord, les gouvernements locaux doivent adopter des politiques générales d'aménagement et de zonage de leurs territoires respectifs. La collectivité locale dispose souvent de renseignements sur les terres et les ressources touchées, et sa participation au processus décisionnel augmente les possibilités de mise en application efficace des décisions. Les États/provinces et les gouvernements fédéraux jouent également un rôle important dans l'aménagement des régions qui s'étendent au-delà des frontières locales. Les gouvernements régionaux, provinciaux/d'État et nationaux participent également au choix de l'emplacement de l'infrastructure principale, comme les réseaux routiers, les aéroports, les voies ferrées et les traversiers, ainsi qu'à la sélection des réserves et des parcs nationaux. Les normes de construction des bâtiments influent sur le déroulement du développement et peuvent contribuer à atténuer les dommages causés à l'environnement. Ces gouvernements doivent également participer au processus afin que les plans soient conformes aux objectifs de durabilité.

Les dommages causés à l'environnement par le tourisme sont attribuables à plusieurs facteurs. Parmi les plus importants, on compte l'aménagement et la gestion inappropriés ou inexistantes des terres. La gestion du développement du tourisme nécessite l'adoption de stratégies et de directives de planification visant à contrôler et à atténuer les incidences négatives du tourisme sans sacrifier ses avantages. Le processus de planification du tourisme doit être complet et inclure les éléments principaux du tourisme. Ces éléments incluent, entre autres, l'environnement naturel, culturel et socio-économique, l'utilisation résidentielle de la région touristique, les marchés touristiques nationaux et internationaux, comme l'indique la figure 3.1.

Figure 3.1: Diagramme circulaire sur la planification du tourisme



Source : *Tourism Planning: An Integrated and Sustainable Development Approach*, Edward Inskeep, New York: Van Nostrand Reinhold, 1991.

La mise en oeuvre d'un plan de tourisme peut être réalisée en partie au moyen du zonage. Le zonage désigne la démarcation d'un territoire en unités distinctes servant à des utilisations particulières (industrielle, commerciale et résidentielle). Les restrictions visant la densité, la hauteur, les marges de recul et les formes de structure dans une zone font habituellement l'objet de règlements et de décrets de zonage. Elles sont importantes pour la gestion du développement du tourisme. L'emplacement des infrastructures, comme les routes, les lignes électriques et les égouts, influera également sur le lieu et la méthode de développement.

Le zonage a également pris des formes nouvelles qui ont été appliquées pour protéger des régions fragiles sur le plan écologique. Le terme « zonage écologique » sert généralement à désigner l'établissement de régions importantes sur le plan écologique qui doivent être protégées par une réglementation publique. Les parcs nationaux et les réserves fauniques constituent de bons exemples de zonage écologique. M. Wilson décrit le processus de zonage écologique de la façon suivante :

[traduction] Des parcelles de territoires devront être désignées comme des réserves naturelles intégrales. D'autres seront déterminées comme le meilleur emplacement des réserves d'extraction, des zones tampons utilisées pour l'agriculture temporaire et la chasse restreinte, et des terres entièrement convertibles à des fins d'utilisation humaine. Au sein de l'entreprise élargie, l'aménagement paysager jouera un rôle déterminant. Dans les environnements qui ont été majoritairement humanisés, la diversité biologique peut quand même être maintenue grâce au placement ingénieux de boisés, de haies, de bassins versants, de réservoirs, de lacs et d'étangs artificiels. Les plans directeurs ne combineront pas uniquement l'efficacité économique et la beauté, mais également la préservation des espèces et des races (Wilson, 1992, 315).

Le fait de délimiter une partie du territoire comme zone protégée n'est pas suffisant. Les parcs et les réserves ne sont pas à l'abri des incidences négatives causées par des facteurs de développement extérieurs. Par exemple, les exploitations minière et forestière aux abords d'un parc ont une incidence importante sur sa santé et sur celle de tout l'écosystème. Des zones tampons peuvent être créées pour s'assurer que les usages adjacents sont compatibles avec les objectifs de la zone protégée. Un exemple de zone tampon a été récemment établie autour du parc marin fédéral-provincial dans la région du Saguenay – St-Laurent au Québec. Une zone de coordination comprenant plusieurs municipalités locales en bordure du parc marin a également été établie afin d'assurer une utilisation et un développement appropriés en fonction du parc. Les membres du comité de coordination incluent des représentants des gouvernements fédéral et provincial, des administrations locales, des Premières nations, de même que des citoyens (Environnement Canada et MEF 1995).

### **3.1.2 Zonage de l'eau, du temps et des distances**

En Amérique du Nord, le tourisme nautique occupe une place importante. Le zonage des étendues d'eau constitue une récente solution novatrice de résoudre les problèmes liés aux utilisations contradictoires et à la dégradation des ressources en eau. Le zonage des étendues d'eau peut éviter des conflits entre les groupes d'utilisateurs en limitant les lieux où ces groupes peuvent s'adonner à ces activités. Le zonage de l'eau est similaire au zonage des terres, car il peut servir à diviser une région en fonction de différentes utilisations et niveaux de densité. Par exemple, des zones spéciales de lacs peuvent être désignées pour la baignade alors que d'autres peuvent être ouvertes au ski nautique et à la pêche. Cette mesure permettrait d'éviter que les lignes des pêcheurs ne prennent dans les skis des skieurs nautiques qui eux-mêmes frôlent dangereusement les baigneurs. Chaque zone ne doit pas avoir des utilisations exclusives mais plutôt complémentaires.

Le zonage du temps permet de limiter les heures où peuvent se dérouler certaines activités. Certains lacs et régions côtières possèdent déjà des « couvre-feux » limitant le ski nautique et le bateau à moteur après les heures de clarté. Ce principe peut être étendu afin de réglementer les heures de navigation durant le jour ou d'établir des jours de relâche pour différents types de bateaux et sports nautiques. Il faut noter que la réglementation de l'accès des bateaux par le zonage de l'eau et du temps soulève certaines questions de compétences et de nature constitutionnelle en ce qui concerne la navigation et la gestion des ressources naturelles. L'examen de ces questions dépasse le cadre du présent rapport, mais il doit être réalisé si l'adoption de ces outils de zonage est considérée au Canada, au Mexique et aux États-Unis.

Le « zonage des distances » s'appliquerait dans le contexte de la protection des espèces. Le zonage des distances protège les espèces fragiles, comme les baleines et les lamantins, en déterminant une distance, par

exemple 100 pieds (environ 30 mètres) qui doit être respectée entre les espèces et les humains. En conséquence, la zone de protection se déplace en même temps que les espèces. La nécessité de zoner les distances devient impérative étant donné les pressions qu'exercent les voyageurs et le public pour voir la faune dans son habitat naturel, et les répercussions nuisibles que les contacts humains et la présence des bateaux peuvent avoir sur ces espèces.

### 3.1.3 Évaluation des incidences environnementales

Des lois prévoyant une évaluation des incidences environnementales (EIE) de certains projets et activités sont en vigueur au Canada, au Mexique et aux États-Unis. L'EIE est importante dans le contexte du développement du tourisme, car elle permet de mesurer et d'atténuer les incidences négatives qu'un projet peut avoir sur l'environnement (McIntyre et OMT, 1993). Dans la plupart des EIE, il est nécessaire d'évaluer des solutions de remplacement au projet. Les organismes gouvernementaux qui examinent les projets de tourisme dans le contexte d'une EIE doivent savoir que les approches favorisant l'écotourisme constituent des solutions de remplacement favorables et viables au tourisme de masse conventionnel.

La section qui suit décrit brièvement le processus d'EIE à l'échelon fédéral dans les trois pays.

Au Canada, le gouvernement fédéral a adopté la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE), qui est entrée en vigueur en janvier 1995. Cette loi régit l'évaluation environnementale au niveau fédéral et prévoit une évaluation environnementale lorsqu'une autorité fédérale soutient un projet du secteur privé ou public d'une ou plusieurs des quatre façons suivantes : (1) en devenant la promoteur du projet; (2) en finançant le projet; (3) en accordant des terres aux fins du projet; ou (4) en accordant une certaine forme d'approbation réglementaire du projet.

La décision de procéder à une EIE est prise par l'autorité fédérale concernée en fonction d'une liste d'études approfondies et de règlements adoptés conformément à la Loi. L'évaluation environnementale des projets décrits dans la liste d'études approfondies doit examiner les facteurs suivants: (1) l'objet du projet; (2) les solutions de remplacement pour exécuter le projet; (3) la nécessité d'un programme de suivi; (4) l'incidence du projet sur les ressources renouvelables; et (5) les sujets additionnels que l'autorité peut demander. La Loi inclut dans les retombées socio-économiques les incidences environnementales du projet.

Si le projet fait partie de la liste d'études approfondies, l'autorité responsable doit alors donner la possibilité à la population de formuler des commentaires verbaux ou écrits dans le cadre d'un rapport d'évaluation initiale préliminaire. Les gouvernements provinciaux du Canada possèdent également une loi visant l'EIE dans la sphère de compétence provinciale.

Au Mexique, la loi générale sur l'équilibre écologique et la protection environnementale (*Ley General del Equilibrio Ecológico y Protección al Ambiente*) et le règlement en application de la loi sur l'écologie concernant l'évaluation des incidences environnementales (*Reglamento de Impacto Ambiental de la Ley de Ecología*) prévoient l'exécution d'une EIE. La direction générale du zonage écologique et des incidences environnementales (*Dirección General de Ordenamiento de Zonas Ecológicas e Impacto Ambiental*) de l'institut national d'écologie (*Instituto Nacional de Ecología (INE)*), qui fait partie du secrétariat de l'environnement, des ressources naturelles et des pêches (*Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (Semarnap)*) est responsable de l'exécution des EIE.

Une EIE est requise dans le cas de travaux ou de projets qui pourraient entraîner un déséquilibre écologique ou dépasser les limites et les conditions énoncées dans les lois environnementales applicables et dans les normes officielles mexicaines (*Normas Oficiales Mexicanas (NOM)*). Ces travaux et projets sont assujettis aux conditions établies par Semarnap grâce à l'EIE en vue de minimiser les effets néfastes sur l'environnement.

Comme au Canada, le processus d'EIE du Mexique vise à protéger l'environnement ainsi qu'à préserver et à restaurer les écosystèmes afin d'éviter ou de minimiser les effets néfastes sur l'environnement de travaux et de projets exécutés par l'Homme. Lorsqu'il applique le processus d'EIE, le Semarnap doit tenir compte de l'ensemble des écosystèmes et non seulement des ressources qui sont exploitées ou touchées. La

participation du public dans le processus d'évaluation des incidences environnementales fait l'objet de procédures de notification et de consultation prévues dans la loi pertinente.

Aux États-Unis, la National Environment Policy Act (NEPA) prévoit la préparation d'un énoncé des incidences environnementales pour chaque action du gouvernement fédéral qui affecte considérablement la qualité de l'environnement humain. Les projets considérés comme « privés » peuvent également faire l'objet d'un énoncé des incidences environnementales s'ils incluent un financement, une aide ou une approbation du gouvernement fédéral. Les actions fédérales importantes incluent également l'adoption de la plupart des politiques, des plans ou des programmes officiels, de même que l'approbation de projets spéciaux.

L'énoncé des incidences environnementales doit inclure un exposé sur la nécessité de l'action proposée, des solutions de remplacement, y compris la solution « aucune intervention », et les incidences. L'organisme principal qui a compétence sur le projet détermine la portée de l'énoncé des incidences environnementales. Il doit déterminer les mesures d'atténuation appropriées. Dans le cas de projets privés, le développement doit faire l'objet d'un énoncé des incidences environnementales à l'échelle locale et de l'État.

En vertu de la NEPA, la participation publique est essentielle à la réussite d'un processus d'évaluation environnementale. Le public doit avoir accès à une vaste gamme de renseignements, notamment : tous les renseignements généraux pris en considération durant l'établissement de la portée de l'évaluation; l'énoncé préliminaire et l'énoncé final accompagnés de tous les renseignements sous-jacents, les commentaires et les résultats de contrôle du processus d'atténuation. Toute personne ou organisation intéressée peut présenter ses commentaires dans des énoncés préliminaire et final.

### **3.1.4 Autres normes et programmes environnementaux**

Outre le zonage, l'EIE et l'énoncé des incidences environnementales, il existe une série de lois et de règlements applicables aux projets d'écotourisme qui font partie du cadre juridique du développement et de la gestion de l'écotourisme. Ces lois et règlements incluent les normes visant la pollution de l'eau et de l'air. Les normes concernant le traitement et l'élimination des déchets jouent également un rôle important. Un renforcement et l'application stricte de ces normes dans l'industrie touristique permettraient de favoriser le tourisme durable plutôt que le tourisme conventionnel.

Dans les trois pays, certaines lois liées à la gestion des ressources s'appliquent au développement de l'écotourisme axé sur ces ressources. Par exemple, au Canada, la nouvelle *Loi sur les océans* (1997) prévoit la gestion intégrée des activités dans les eaux marines, côtières et d'estuaire. La Loi vise la conservation et la protection, et prévoit l'établissement des zones marines protégées.

En 1988, la loi générale sur l'équilibre biologique et la protection a été adoptée par le gouvernement mexicain, qui a créé le système national des zones naturelles protégées (*Sistema Nacional de Areas Naturales Protegidas* (Sinap)). La création de zones naturelles protégées consiste à harmoniser de façon durable les enjeux écologiques avec le développement socio-économique. Au Mexique, [traduction] « des programmes coordonnés seront mis en oeuvre pour diversifier les sources et les mécanismes de financement, et intégrer les services de tourisme écologique » au sein des zones naturelles protégées (*Plan Nacional de Desarrollo 1995-2000*, 266).

Aux États-Unis, la *Wilderness Act*, adoptée en 1964, prévoit la constitution de régions sauvages. En 1985, il y avait 455 régions sauvages désignées aux États-Unis, qui couvraient 89 000 000 acres de terres (Eagles 1995). Les projets d'écotourisme marin peuvent profiter de l'application de la *Loi sur les océans* qui a prévu du financement pour la création de refuges marins.

Il ne s'agit que de quelques exemples de programmes nationaux au Canada, au Mexique et aux États-Unis qui complètent les objectifs et fournissent un cadre pour l'établissement du développement touristique en Amérique du Nord.

### 3.1.5 Engagements internationaux partagés par le Canada, le Mexique et les États-Unis

Le Canada, le Mexique et les États-Unis font preuve d'une certaine coordination internationale du fait qu'ils sont tous signataires de conventions environnementales internationales qui ont une portée significative sur le développement de l'écotourisme. Les objectifs de ces conventions internationales appuient l'écotourisme, car ils visent la protection des ressources culturelles et naturelles dont dépend l'écotourisme. La section qui suit consiste en une liste choisie et une brève description des engagements internationaux importants partagés par les trois pays.

La *Convention sur la biodiversité*, ratifiée par plus de 160 pays, y compris le Canada, le Mexique et les États-Unis, vise à développer des stratégies nationales de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique. L'article 8 de la Convention prévoit que chaque partie contractante doit, dans la mesure du possible, réglementer ou gérer [traduction] « les ressources biologiques importantes pour conserver la diversité biologique à l'intérieur ou à l'extérieur des zones protégées, afin d'assurer leur conservation et leur utilisation durable ». L'écotourisme peut jouer un rôle déterminant, en assurant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.

La *Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitat de la sauvagine*, signée à Ramsar, en Iran, en 1971 est entrée en vigueur en 1975 (Traité de Ramsar). Elle a pour but de contenir l'empiètement progressif et la perte des terres humides, actuellement et dans le futur, et reconnaît les fonctions écologiques fondamentales des terres humides et leur valeur économique, culturelle, scientifique et récréative. Le Traité de Ramsar établit un cadre d'action nationale et de coopération internationale pour la conservation et l'utilisation éclairée des terres humides et de leurs ressources. Il y a actuellement 113 parties contractantes à la Convention et 965 sites de terres humides, totalisant 70,5 millions d'hectares, qui ont été désignés afin d'être inclus dans la Liste des zones humides d'importance internationale de Ramsar. Les trois pays nord-américains ont désigné des sites conformément à la Convention de Ramsar et de nouvelles zones continues de s'ajouter à la liste. La protection des terres humides est importante, non seulement pour conserver un habitat vital pour les différentes espèces dans chaque pays, mais également pour fournir un refuge aux espèces d'oiseaux migrateurs. Le Canada compte 36 sites Ramsar représentant 13 millions d'hectares; le Mexique compte 6 sites représentant près de 1,1 million d'hectares et les États-Unis ont 17 sites qui couvrent près de 1,2 million d'hectares.

La *Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* combine la protection du patrimoine naturel et culturel, et reconnaît que le tourisme peut jouer un rôle clé dans le développement durable. Les sites du patrimoine mondial, en raison de leurs qualités esthétiques, scientifiques, naturelles et historiques, ont une valeur universelle et attirent les touristes de tous les coins du monde. En générant des recettes et en attirant l'attention mondiale sur leur importance, le tourisme peut constituer un facteur positif pour la préservation du patrimoine mondial. Toutefois, la croissance sans précédent du tourisme soulève des inquiétudes quant à l'intégrité environnementale et culturelle de ces destinations. La planification d'un tourisme du « patrimoine » ou de l'écotourisme permettait d'apprécier ces sites tout en assurant une protection à long terme (Drost 1996). Le Canada, le Mexique et les États-Unis sont tous signataires de la Convention du patrimoine mondial et possèdent des sites du patrimoine mondial. Ces pays peuvent gagner beaucoup en partageant et en coordonnant les stratégies de planification visant à protéger et à promouvoir ces sites.

La *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction* (CITES) est entrée en vigueur en 1975 et a été signée par le Canada, le Mexique et les États-Unis. La CITES vise à protéger certaines espèces menacées d'extinction contre la surexploitation grâce à un système de permis d'importation-exportation.

Le Programme sur l'homme et la biosphère (PHB) de l'Organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture (UNESCO) repose sur le concept voulant qu'il soit possible de réaliser un équilibre durable entre la conservation de la diversité biologique, le développement économique et le maintien des valeurs culturelles connexes. Les projets du PHB peuvent servir de modèles d'intégration régionale et incluent le développement de l'écotourisme.

La dégradation accentuée des habitats des terres humides a été accompagnée par un déclin marqué de la population d'oiseaux de rivage en Amérique du Nord. Ce déclin a motivé la signature d'un accord échelonné sur 15 ans, le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS), par le Canada et les États-Unis en 1986. Le Mexique a signé la mise à jour du PNAGS en 1994. Depuis l'établissement du PNAGS, plus de 810 000 hectares de terres humides et de l'habitat littoral adjacent ont été protégés et mis en valeur en Amérique du Nord. L'engagement et la vision du plan consiste à [traduction] « assurer la conservation de la sauvagine tout en maintenant ou en mettant en valeur les valeurs écologiques en harmonie avec les besoins humains ». Parmi les nombreuses possibilités environnementales et socio-économiques des terres humides, relevées dans le cadre du PNAGS, on compte les activités de loisirs, le tourisme, l'esthétique, l'observation de la nature, la recherche et l'éducation, et l'amélioration de l'économie locale. (PNAGS Canada, 1994). En outre, le Réseau de réserves pour les oiseaux de rivage dans l'hémisphère occidental relie des sites dans différents pays de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud qui sont essentiels au grand nombre d'oiseaux de rivage migrateurs.

En juin 1992, des délégués de pratiquement toutes les nations dans le monde, dont 107 chefs d'État ou de gouvernement, ont participé à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), ou Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro. La *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement* a été adoptée par la CNUED au Sommet de la Terre. Cette Déclaration vise à établir la coopération entre les États membres afin de conclure une entente sur les lois et les principes assurant la promotion du développement durable. La Déclaration porte sur les secteurs suivants : ressources naturelles; incidence environnementale du développement; pauvreté; protection des écosystèmes; partage des idées scientifiques; participation et accès du public à l'information; application de la loi; politiques économiques d'internationalisation des coûts environnementaux, comme le principe du « pollueur payeur »; notification des accidents de pollution; Énoncés des incidences environnementales; cultures indigènes.

*Action 21* ou « Plan d'action de la Terre » a été présenté conjointement à la Déclaration de Rio lors de la CNUED. Action 21 énonce des stratégies et des programmes détaillés visant à contrer la dégradation de l'environnement et à promouvoir le développement durable. Bien que la Déclaration de Rio et Action 21 n'imposent pas directement des engagements exécutoires aux gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis, leur adoption dans le cadre de la CNUED donne aux recommandations dans ces documents la force d'un engagement politique solide.

Les activités et les engagements communs du Canada, du Mexique et des États-Unis comptent parmi les meilleures pratiques actuelles de conservation et de développement durable, et ces pratiques peuvent servir de base à des accords visant le développement de l'écotourisme, qui pourraient concerner les zones spéciales protégées en vertu de conventions, ou être appliqués plus généralement à tous les attraits et attractions de l'écotourisme.

## **3.2 Outils volontaires : mesures d'incitation et directives**

### **3.2.1 Mesures d'incitation**

Conjointement avec les régimes de réglementation, les mesures d'incitation peuvent favoriser grandement les objectifs de protection des espèces et des écosystèmes. Les programmes d'incitation peuvent influencer les décisions du secteur privé et gagner le soutien du public pour la préservation. Les dépenses gouvernementales visant la réglementation stricte de l'utilisation des terres, de l'acquisition et de la gestion des zones protégées peuvent être très élevées. Bien que les programmes d'incitation, comme les déductions fiscales, puissent réduire légèrement les recettes du gouvernement à court terme, à long terme l'économie globale bénéficiera de la conservation des ressources qui en résulte (Bowles et coll. 1998). Les mesures d'incitation à la conservation peuvent permettre de promouvoir les activités économiques durables comme les activités de loisirs et le tourisme respectueux de l'écologie.

Les programmes d'incitation peuvent inclure des déductions, des réductions ou des exemptions fiscales en contrepartie d'actions comme des servitudes de conservation ou des dons de terres. Une servitude de conservation consiste en une restriction des droits d'utilisation des terres d'une certaine manière. Par

exemple, un propriétaire terrien peut accepter d'octroyer une servitude de conservation qui limite le développement de la terre afin de procurer un habitat essentiel à des espèces menacées. La terre en servitude appartient toujours au propriétaire. Normalement, le bénéficiaire d'une servitude de conservation est un organisme public ou ONG. Conformément à une servitude de conservation, la restriction de l'utilisation de la terre est réputée « être rattachée à un fonds », ce qui signifie que les futures propriétaires sont également tenus de respecter les modalités de la servitude et ne pourront pas développer la terre. Ils peuvent continuer à l'utiliser pourvu qu'ils ne contreviennent pas aux objectifs de la servitude.

Les servitudes de conservation peuvent être utilisées, compte tenu de certaines particularités, au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Aux États-Unis, il existe un certain nombre de programmes, comme le Wetlands Reserve Program (16 U.S.C. 3837, 3837a, 1994). Conformément à ce programme, un propriétaire peut accepter d'octroyer une servitude à des terres humides afin d'y mettre en oeuvre un plan de conservation. Le parc national de forêt montagneuse humide Monteverde au Costa Rica constitue un exemple de servitude de conservation. Selon les modalités de cette servitude, 42 acres de terres ont été constitués pour protéger l'habitat de migration du Quetzal. Les touristes peuvent visiter cette zone dans un téléphérique exploité par une compagnie privée locale (Bowles et coll. 1998).

Le simple fait de reconnaître les projets valables grâce à un programme de prix représente une mesure d'incitation pouvant avoir des répercussions positives. À divers échelons du gouvernement, des prix en argent et non monétaires peuvent être accordés en reconnaissance publique des efforts fructueux de préservation des écosystèmes, des habitats et des espèces qui y vivent. On pourrait organiser des cérémonies publiques au cours desquelles, le maire, le gouverneur ou le président remettrait personnellement les médailles, les certificats ou les plaques aux personnes honorées, et les médias pourraient accorder une couverture et on pourrait établir de façon permanente un présentoir des prix ou une liste des personnes honorées. Des bourses pourraient également être accordées au nom des personnes honorées. Toutes ces mesures servent à renforcer les bonnes pratiques, à informer les autres sur les nouvelles approches et à transmettre le bon message au public et aux touristes.

Les autres mesures d'incitation incluent les éco-étiquettes et les programmes d'accréditation de l'industrie. Les éco-étiquettes sont placées sur les articles en vente comme les produits alimentaires, les tableaux et les cartes postales afin d'indiquer un processus de fabrication qui tient compte de facteurs comme les incidences sociales et environnementales. Les éco-étiquettes peuvent être associées à des infrastructures touristiques plus importantes comme les édifices. La conception d'écogîtes constitue un exemple d'éco-étiquetage (se reporter au chapitre 2 du présent rapport).

Il existe également un certain nombre de programmes d'accréditation. Le Green Evaluations Project permet d'évaluer la conformité des sites touristiques aux directives de l'Ecotourism Society (TES) visant les agences de circuits d'interprétation de la nature. Les organismes internationaux ont également créé des programmes spéciaux d'accréditation. Par exemple, le RARE Center for Tropical Conservation a élaboré un programme de formation des guides en conservation et en écotourisme et le WTTC a élaboré le Green Globe Certification Programme qui est détaillé dans l'encadré 3.1.

### **Encadré 3.1 : Programme de certification GREEN GLOBE**

Le World Travel and Tourism Council (WTTC) a créé l'organisme GREEN GLOBE (GG) en 1994. Cette organisation doit sa création à l'ancien Secrétaire général du Sommet de la Terre de Rio, Maurice Strong, qui a suggéré de trouver un moyen d'accroître la réceptivité de l'industrie touristique et la sensibilisation du public à l'engagement de l'industrie en faveur d'un développement respectueux de l'environnement. À l'origine, l'organisme GG a été créé comme organisme composé de membres. Elle compte actuellement plus de 500 membres dans 102 pays, notamment le Pan Pacific Hotel à Vancouver, Explore Worldwide, Abercrombie & Kent, Holiday Inn Worldwide, de nombreux hôtels Intercontinentals (au Canada, au Mexique et aux É.-U.) pour n'en nommer que quelques-uns. Toutefois, l'organisme a élargi son mandat afin d'inclure un programme de certification. Élaboré avec la SGS, la plus importante organisation de mise à l'essai, d'inspection et de vérification, la certification GREEN GLOBE est accordée après la vérification effectuée par une tierce partie indépendante.

L'objectif final du programme de certification GG consiste à devenir la principale norme mondiale visant l'engagement environnemental par l'industrie mondiale du voyage et du tourisme et à être reconnu à ce titre. En conséquence, non seulement le programme GG met l'accent sur le rendement environnemental, mais il constitue également une mesure d'incitation pour les entreprises, étant donné que les touristes sensibilisés à l'environnement reconnaîtront l'étiquette de certification. Le programme repose sur le principe voulant qu'un nombre grandissant de voyageurs sont sensibilisés aux questions sociales et environnementales, et que les pratiques sociales et environnementales de l'industrie touristique joueront un rôle clé auprès du consommateur éclairé qui décidera à quel endroit il dépensera son budget réservé au tourisme.

Actuellement appuyé par 20 organismes internationaux de l'industrie, par l'OMT, par le PNUE et le conseil de la Terre, le programme de certification est lié aux principes d'Action 21. Il s'agit d'un processus d'évaluation de la qualité qui touche les questions clés suivantes :

1. réduction, réutilisation et recyclage des déchets,
2. rendement, conservation et gestion énergétiques,
3. gestion de l'eau douce,
4. gestion des eaux usées,
5. politiques d'achats respectueuses de l'environnement,
6. développement social et culturel.

Un organisme qui désire être certifié doit traiter tous ces secteurs grâce à un système de gestion et doit montrer une amélioration continue en fonction des objectifs. L'organisme doit également consulter les groupes intéressés afin de s'assurer que toutes les autres incidences (par ex., le bruit, les déchets dangereux, la conception durable, la santé et la sécurité) qui sont considérés importants sont aussi traitées dans le système de gestion.

Compte tenu de ces exigences, une agence de voyage ou un organisme touristique (par ex., un hôtel rural ou urbain, un centre de villégiature, une attraction, y compris les parcs, ou un voyageur) peuvent être certifiés. Jusqu'à maintenant, quatre hôtels des Caraïbes ont été certifiés. Dans ces cas, GG a collaboré avec les organismes gouvernementaux locaux afin d'implanter la norme dans le cadre d'une vérification environnementale nationale du tourisme durable. Jusqu'à maintenant, les vérifications prévues cette année incluent des hôtels et des attractions à Manchester, R.-U. (en préparation pour les Jeux du Commonwealth de 2002) et plusieurs stations balnéaires de la Jamaïque et de l'Île Maurice. Des cours *Green Team Leaders* destinés aux personnes travaillant dans le secteur du voyage et du tourisme doivent également être donnés. Au total, plus de 240 entreprises (attractions, voyageurs, hôtels et centres de villégiature) de 38 pays sont intéressés à obtenir la certification GG.

\*Pour plus de renseignements sur GG, visitez le site web de WTTC : <<http://www.wttc.org>> (rubrique Econett) ou communiquez avec GREEN GLOBE par courriel : GREENGLOBE@compuserve.com

\*\*Source : C. Cresswell (communication personnelle)  
SGS United Kingdom Ltd. Environment Division  
carolyn\_cresswell@sgsgroup.com

### 3.2.2 Directives

#### Codes d'éthique, directives et chartes

Les codes d'éthique volontaires consistent en des principes et des directives non juridiquement contraignants qui sont reconnus internationalement comme des outils importants pour la préservation de l'environnement. Le chapitre 30 d'Action 21, déposé à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio en 1992, intitulé *Strengthening the Role of Business and Industry* (renforcer le rôle des entreprises et de l'industrie) traite précisément de l'utilisation de codes d'éthique par l'industrie afin de promouvoir de meilleures pratiques environnementales (Documents de l'ONU, 1992). De plus en plus, les codes d'éthique sont utilisés dans plusieurs industries afin d'encourager des pratiques responsables sur le plan environnemental. L'industrie du tourisme et des loisirs compte parmi les chefs de file au chapitre de l'adoption des codes d'éthique environnementale (PNUE 1995).

Les codes d'éthique en tourisme font généralement partie d'un document général qui inclut certains règlements obligatoires afin de contrôler et de gérer adéquatement le développement du tourisme. À ce titre, les codes peuvent apporter des compléments aux lois et élever les pratiques au-dessus des exigences légales minimales. Les codes peuvent combler des vides juridiques et promouvoir des valeurs comme le respect de la nature et des différentes cultures, qui ne peuvent être imposées d'emblée par voie de règlement. Toutefois, les codes de tourisme méritent une analyse complète afin de déterminer s'ils présentent des justifications et des directives suffisantes pour protéger l'environnement. En l'absence de coercition juridique pour appuyer l'application des normes volontaires, le rôle de la persuasion morale pour préserver l'environnement s'avère essentiel (UN Department of Economics and Social Affairs 1974; PNUE 1995).

Les gouvernements locaux et d'État, les organismes de tourisme internationaux et régionaux, et les organismes internationaux sont les principaux instigateurs des codes de conduite qui visent l'industrie, les touristes et les collectivités hôtes. Les codes sont habituellement composés de principes et d'objectifs généraux mais ils peuvent viser un site ou une activité en particulier. Ils peuvent également s'adresser globalement aux touristes, à l'industrie touristique (p.,ex., les propriétaires d'hôtels et les voyagistes) et à la collectivité hôte.

Les extraits suivants sont tirés de codes choisis en Amérique du Nord et partout dans le monde afin d'illustrer la nature et la diversité générale de ces instruments. Il ne s'agit que de quelques-uns des centaines de codes qui existent.

***Code d'éthique et directives générales sur le développement touristique durable de l'Association de l'industrie touristique du Canada et de la Table ronde nationale (pour les touristes et l'industrie)***

*Préambule* : L'industrie touristique reconnaît qu'elle doit aider à protéger l'environnement et à conserver les ressources, et elle collaborera avec les autres

secteurs de l'industrie et tous les échelons de gouvernement afin d'atteindre cet objectif.

*Code d'éthique pour les touristes* : Nous aider à conserver les ressources, y compris l'énergie et l'eau, en les utilisant d'une manière efficiente.

*Code d'éthique et directives pour l'industrie* : Déployer les efforts nécessaires pour développer le tourisme d'une manière qui harmonise les objectifs économiques avec la protection et la mise en valeur de notre environnement naturel et culturel... Pratiquer et encourager une gestion éclairée des matériaux et des déchets, notamment par la réduction, la réutilisation et le recyclage.

### ***American Society of Travel Agents : Dix commandements sur l'éco-tourisme (pour les touristes)***

Respecter la fragilité de la terre. Prendre conscience qu'à moins que tous acceptent de contribuer à sa préservation, les générations futures ne pourront peut-être pas profiter des destinations uniques et envoutantes. Ne ramassez pas de souvenirs des sites historiques et des régions naturelles.

### ***Travel Industry Association of America : Conseils aux entreprises (pour l'industrie)***

Les entreprises américaines, particulièrement les agences de voyages, doivent adopter des philosophies environnementales, des politiques et des stratégies de soutien. Les agences de voyages « écologiques » doivent : ...tenir compte du fait que les résultats sont doubles et accorder une égale valeur aux considérations fiscales et écologiques...S'efforcer de produire des biens et des services qui ne nuisent pas à l'environnement et adopter des procédures et des processus qui sont respectueux de l'environnement. Par exemple, les compagnies « vertes » fabriquent des produits en utilisant le moins d'énergie possible et produisent le moins de sous-produits toxiques.

### ***Lake George, New York "Code for Responsible Boating" (pour les touristes)***

*Courtoisie* : Ne pas pêcher, faire de l'apnée ni s'ancrer à moins de 200 pieds de quais actifs, de garages pour bateaux ou de bateaux. Conduire à une vitesse sécuritaire et économe en combustible. Profiter de l'espace naturel et paisible du lac George. Éviter de mettre le volume des radios ou stéréos trop élevé. Le son voyage facilement au-dessus de l'eau jusqu'aux personnes sur le lac.

*Ne pas apporter des plantes et des animaux non indigènes au lac George!* Nettoyer soigneusement les bateaux et le matériel, y compris les remorques avant de les mettre à l'eau sur le lac Goerge. Vider toute l'eau piégée et laisser sécher complètement. Ne pas utiliser des appâts vivants provenant d'autres eaux. Le myriophyllum et la moule zébrée constituent une menace pour nos eaux! Éloignons-les.

### ***Organisation mondiale du tourisme, La Charte des droits et le code du touriste***

Un droit fondamental des touristes s'énonce comme suit :

Le droit de chacun de se reposer et se divertir, de travailler un nombre d'heures raisonnable, de prendre des congés périodiques payés et de se déplacer sans limite, dans le cadre de la loi, est unanimement reconnu. Le droit de se divertir et la liberté de mouvement sont assujettis à certaines considérations éthiques qui sont énoncées dans le *Tourist Code* : [traduction] Les touristes doivent, par leur comportement, favoriser la compréhension et les relations amicales entre les peuples, à l'échelle nationale et internationale, et contribuer ainsi à une paix durable.

Dans les lieux de transit et de séjour, les touristes doivent respecter l'ordre politique, social, moral et religieux, et se conformer aux règlements en vigueur. Dans ces endroits les touristes doivent également :

- (a) faire preuve de la meilleure compréhension des coutumes, des croyances et du comportement des collectivités hôtes et du plus grand respect du patrimoine naturel et culturel;
- (b) éviter d'accentuer les différences économiques, sociales et culturelles entre eux et la population locale;
- (c) être réceptifs à la culture des collectivités hôtes qui fait partie intégrante du patrimoine universel;
- (d) éviter de solliciter des services de prostitution;
- (e) éviter de trafiquer, de transporter ou de consommer des narcotiques et d'autres drogues interdites.

### ***The Mauritian Code of Ethics for Tourism (pour la collectivité hôte)***

Soyez fiers du multiculturalisme de l'île où nous vivons; présentez aux visiteurs votre musique, celle de votre cœur et de vos racines, votre art original et personnel, et votre cuisine familiale qui est issue de vos coutumes...Ne permettez pas que nos rituels spirituels soient considérés comme du folklore destiné simplement à l'appareil photo. Enseignez aux visiteurs le respect de nos lieux sacrés.

### ***The Antarctic Visitor's Code***

L'Antarctique demeure relativement vierge; pourtant il est déjà victime de perturbations humaines de grande ampleur. Il s'agit de la plus vaste région sauvage de la terre. Conservez-la ainsi...Ne dérangez pas ni ne polluez les lacs ou les sources. Ne ramassez pas de spécimens biologiques ou géologiques comme souvenirs.

### ***The Ecotourism Society's Guidelines for Nature Tour Operators***

Prévention des incidences environnementales et culturelles : minimiser les incidences des visiteurs sur l'environnement grâce à la distribution de

documentation, à la prestation de séances d'information, en donnant l'exemple et en prenant des mesures correctives.

Formation: Permettez aux gestionnaires, au personnel et aux employés contractuels de bénéficier des programmes qui leur permettront d'améliorer leurs aptitudes à communiquer avec les clients et à diriger ces derniers dans un décor naturel et culturel fragile.

Le bien-fondé des codes de conduite volontaires dans l'industrie touristique comporte trois aspects : 1) les codes de conduite volontaires servent de catalyseurs au dialogue et à l'établissement de partenariats entre les organismes gouvernementaux, les différents secteurs de l'industrie, les groupes communautaires, les groupes d'intérêt spéciaux et les autres groupes intéressés au développement du tourisme; 2) ils provoquent des changements de comportements et de pratiques grâce à l'éducation et à la sensibilisation quant à l'importance d'une gestion environnementale éclairée et au respect des cultures; 3) ils encouragent la promotion d'un environnement et d'un tourisme de qualité (Salbu 1995).

Certains codes du tourisme prévoient que la collectivité locale doit être prise en considération dans le processus de planification. Le *Pacific Asia Travel Association's Code*, par exemple, reconnaît la nécessité de s'assurer que les attitudes, les valeurs culturelles et les préoccupations de la collectivité, y compris les coutumes et les croyances locales, sont prises en considération dans la planification de tous les projets liés au tourisme. D'autres codes vont plus loin et prévoient que des représentants des collectivités locales participent concrètement aux décisions liées à la planification. Par exemple, l'*Australian Code of Environmental Practice* appuie la planification locale du tourisme et demande la coopération avec les autorités responsables et les collectivités locales au chapitre de la planification environnementale.

Jusqu'à maintenant les résultats des codes au chapitre de l'amélioration des pratiques ont été mitigés. Parmi les lacunes des codes de tourisme, on relève le fait que peu de gens en connaissent l'existence. L'adoption des codes demeure un exercice qui, dans la plupart des cas, est exécuté par quelques experts et limite ainsi la possibilité de dialogue ouvert qui est fondamental au succès de la mise en application de pratiques environnementales responsables et du processus d'information connexe (Conrad 1987; Longstaff 1994). Si des changements positifs doivent être réalisés grâce à l'application de codes volontaires, le processus d'adoption doit reposer sur la collaboration entre tous les groupes intéressés.

De plus, il est souvent difficile d'appliquer les dispositions générales des codes. En plus de jouer le rôle de catalyseurs du dialogue et de l'établissement de partenariats entre les groupes intéressés durant le processus d'adoption, les codes de conduite doivent être appliqués si leurs avantages possibles peuvent être réalisés. Les méthodes d'application des codes comprennent les suivantes : 1) éducation et formation; (2) vastes campagnes de diffusion et de publicité; 3) publications; 4) séminaires et conférences; 5) projets pilotes; 6) prix; 7) assistance technique par les organismes de tourisme internationaux (PNUE 1995).

En accord avec la nature volontaire de ces codes, les méthodes d'application suggérées sont modérées, ce qui explique peut-être le succès mitigé apparent de la mise en application des

codes. Par ailleurs, comme les individus participant à l'industrie touristique constatent de plus en plus leur dépendance face à l'environnement pour assurer le bien-être et la croissance de l'industrie (comme l'indique le déclin du tourisme dans des régions où l'environnement a déjà subi des dommages), les pratiques de préservation éclairées appliquées progressivement grâce à l'utilisation des codes sont de plus en plus acceptées comme étant avantageuses à long terme pour l'industrie (Salbu 1995; PNUE 1995).

Le processus d'application n'est pas instantané et même lorsque les codes sont mis en pratique, le langage utilisé est si général qu'il est difficile de déterminer si les objectifs ont été respectés. Cette formulation abstraite des objectifs laisse place à une grande latitude, ce qui a incité certains commentateurs à demander que les codes soient plus précis afin de faciliter leur application et la surveillance continue (Baker 1993; Baram 1994). Le fait d'être trop précis peut toutefois atténuer la souplesse des codes volontaires en fonction de l'évolution des valeurs et des préoccupations des collectivités. Il peut être difficile d'atteindre un consensus si les directives sont rédigées en termes trop précis, ou pire encore, si le consensus est atteint, il peut l'être au détriment de normes environnementales supérieures. En principe, les codes doivent établir un équilibre entre les objectifs visionnaires généraux et les critères plus précis qui servent de directives pour réaliser les objectifs avec le temps.

En général, le respect d'un code d'éthique est volontaire plutôt qu'obligatoire. D'autres formes d'application, comme l'imposition de sanctions, sont possibles au besoin. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement termine son rapport sur les codes de conduite liés au tourisme environnemental en suggérant que les codes pourraient [traduction] devenir exécutoires dans une certaine mesure s'ils sont appelés à servir d'outils principaux de gestion » (PNUE 1995, 59). L'*Antarctic Tour Operators Code* constitue un exemple de code d'association qui prévoit l'expulsion des membres qui n'y adhèrent pas. Pour parvenir à ce stade d'application coercitive, il semblerait que le code comporte un certain degré de précision et qu'il existe un consensus au sein de la collectivité quant aux valeurs et aux objectifs à promouvoir grâce aux codes. Sans prendre position quant aux moyens d'application, nous pouvons conclure actuellement que les codes de tourisme volontaires peuvent être adoptés sans qu'il soit nécessaire de les appliquer de manière coercitive, et qu'ils contribuent à développer les valeurs des collectivités concernant les questions liées à l'écotourisme, s'ils sont élaborés conformément à un processus coopératif, sont diffusés à grande échelle et sont contrôlés.

Les directives et les chartes sont similaires aux codes d'éthique. Plusieurs organisations ont adopté des modèles de directives et de chartes environnementales. La présente section porte brièvement sur le sujet. Elle n'explique pas en détails ce type de document mais elle décrit les activités dans ce secteur. Par exemple, les directives environnementales du World Travel and Tourism Council (WTTC) sont les suivantes :

### **Encadré 3.2 Directives environnementales du WTTC**

Un environnement sain et propre est essentiel à la croissance future; il s'agit du fondement du voyage et du tourisme. Le WTTC recommande les directives suivantes aux agences de voyages et de tourisme ainsi qu'aux gouvernements, et demande qu'elles soient prises en considération dans l'élaboration de politiques :

- Les agences de voyages et de tourisme doivent énoncer leur engagement en faveur du développement respectueux de l'environnement,
- Les points d'amélioration doivent être déterminés et contrôlés,
- L'engagement environnemental doit concerner l'ensemble de l'entreprise,
- L'éducation et la recherche pour l'amélioration des programmes environnementaux doivent être encouragées,
- Les agences de voyages et de tourisme doivent viser à appliquer des principes environnementaux éclairés grâce à l'autoréglementation, reconnaissant que la réglementation nationale et internationale peut être inévitable et que la préparation est vitale.

Source : <<http://www.wttc.org/>>

Comme les directives, les chartes sont également utilisées comme modèles pour améliorer et influencer les politiques et les programmes par l'industrie du voyage et du tourisme. *Tourism Concern* a publié cette charte de 12 points :

### **Encadré 3.3 Charte de développement du tourisme durable – *Tourism Concern***

Le document aborde les douze points suivants :

1. Développement du tourisme à long terme,
2. Utilisation durable des ressources,
3. Consultation locale concernant un développement acceptable,
4. Priorités de développement (utilisation de l'EIE et des techniques de gestion),
5. Produits et services sécuritaires (choix de produits et de services ayant des incidences environnementales minimales),
6. Installations et activités (adoptées à destination afin de minimiser les incidences environnementales et culturelles),
7. Marketing et conseils aux clients (information sur l'environnement physique et culturel au public),
8. Éducation et formation liées à l'emploi,
9. Surveillance et diffusion de l'information,
10. Indemnisation des dommages,
11. Contribution aux efforts communs (coopération entre les secteurs),
12. Développement durable à long terme

Source : <<http://www.wttc.org/>>

### **3.2.3 Outils de gestion**

Un certain nombre d'outils de gestion sont accessibles pour regrouper les nombreux intérêts des différents groupes. Ces outils comprennent, entre autres, la collaboration intersectorielle, la participation publique, la médiation, la concertation et les indicateurs. Une discussion approfondie de ces outils dépasse la portée du présent rapport, mais la présente section donne

une brève description de certaines pratiques considérées comme étant les meilleures pour le développement du tourisme durable.

### **La collaboration intersectorielle et la participation publique**

La gestion du tourisme durable requiert l'intégration d'une variété d'intérêts économiques, environnementaux et socioculturels de plusieurs parties concernées (Scace 1993; Nelson 1994). Ces parties peuvent inclure des acteurs de certains groupes de la collectivité, y compris des représentants du gouvernement, des ONG, des voyageurs, des touristes, des collectivités locales, le personnel responsable des zones protégées et les institutions financières (Ziffer 1989; Boo 1992a). Comme le souligne Ziffer (1989), chacune de ces parties concernées [traduction] « possède des connaissances et une expertise spéciales qu'elle doit partager et elle doit avoir droit de regard quant à la façon dont les programmes sont conçus et les bénéfices répartis » durant le processus de développement du tourisme.

La participation publique constitue une des méthodes de regroupement des différents intérêts économiques, environnementaux et socioculturels. La participation publique est un terme comportant autant de définitions que de tentatives de description. La participation peut simplement désigner « prendre part » et cette part peut être modeste ou importante, selon les intérêts en jeu (Sitnicki 1995). La participation est plus généralement considérée comme un processus [traduction] « permettant aux groupes intéressés d'influencer et de partager le contrôle des initiatives de développement, des décisions et des ressources qui les touchent » comme le définit le rapport final du Participation Learning Group (Banque mondiale, 1996). Le degré de participation du public dans le processus décisionnel est souvent décrit comme un continuum. La participation peut se situer à un niveau où le public a peu d'influence sur le processus décisionnel (il ne participe habituellement pas à l'étape de conception du projet) mais également à un niveau où il a un regard et un contrôle beaucoup plus grands sur le processus décisionnel (des étapes du diagnostic à la surveillance des projets).

L'identification des participants est déterminante dans le processus de participation. Les individus participant à un projet varient selon le contexte et peuvent provenir de tous les groupes sociaux et politiques. Les expériences antérieures ont indiqué qu'il faut accorder une attention particulière à la collectivité locale ou à ceux qui sont directement touchés par le développement (Wells and Brandon 1992). Ces groupes sont souvent marginalisés en raison de leur exclusion du processus décisionnel. En conséquence, ces groupes et individus sont souvent « sans porte-parole ». Il faut noter qu'afin de promouvoir la participation réelle, l'option de ne pas participer doit également être offerte aux collectivités (Banque mondiale 1996).

La participation à titre de processus essentiel au développement durable a été officiellement reconnue par plusieurs gouvernements et organismes internationaux. Par exemple, le document Action 21 mentionne que [traduction] « les questions environnementales sont mieux traitées avec la participation de tous les citoyens concernés, à l'échelon pertinent » (Principe 10 1992). Depuis la publication d'Action 21, plusieurs autres organisations internationales ont exprimé leur appui à la participation publique dans le processus décisionnel du développement du projet. La déclaration de l'OEA, à Santa Cruz de la Sierra (1994), souligne cette idée :

[traduction] « Nous appuierons et encouragerons, comme condition préalable au développement durable, la participation soutenue de la société civile dans le processus décisionnel, notamment les politiques et les programmes, et leur élaboration, leur application et leur évaluation. À cette fin, nous assurerons la promotion de l'amélioration des mécanismes institutionnels favorisant la participation publique.

Nous ferons la promotion de l'accroissement des possibilités d'expression des idées et d'échange de l'information et des connaissances traditionnelles sur le développement durable entre les groupes, les organismes, les entreprises et les individus, y compris la population indigène. Nous ferons également la promotion de leur participation concrète à la formulation, à l'adoption et à l'exécution des décisions qui touchent leur vie. »

Bien que le processus de participation publique puisse apporter des avantages, il comporte également des lacunes, notamment :

- Les avantages issus de la participation sont souvent plus évidents que les coûts. Une augmentation de la participation publique s'accompagne généralement d'une augmentation du besoin en compétences organisationnelles, en temps et en ressources. L'expérience a démontré que le coût de la participation est souvent plus élevé pour les personnes défavorisées et les femmes. Ce fait est fréquemment ignoré par certains intervenants. On ne peut présumer que la population défavorisée bénéficiera automatiquement de sa participation, financièrement ou socialement (Mayoux 1995, 241-51).
- Il n'est pas toujours possible d'atteindre un consensus entre les participants en ce qui concerne les objectifs et les besoins étant donné qu'ils divergent souvent en raison des intérêts des différents acteurs. L'expérience a démontré qu'une collectivité est rarement composée d'opinions uniformes et des conflits peuvent donc survenir.

## **Médiation et concertation**

Dans le contexte de l'industrie touristique, des conflits concernant l'utilisation des ressources pour le tourisme et pour d'autres industries (p. ex., la foresterie, l'exploitation minière, l'agriculture et la pêche) sont à prévoir. En outre, le mode de développement de l'écotourisme dans une région en particulier peut faire l'objet de divergences. En regroupant ces intérêts divers et en utilisant des techniques coopératives comme la médiation et la concertation, il est possible de surmonter ces différences et d'adopter des stratégies efficaces et créatives qui satisfont toutes les parties concernées et répondent aux deux objectifs de préservation de l'environnement et de développement économique. La résolution de différends relatifs à l'environnement (RDE) constitue une des techniques permettant de résoudre les conflits. On peut généralement la définir comme suit :

La RDE offre une variété d'approches qui permettent aux parties de se rencontrer afin de trouver un terrain d'entente mutuel concernant un différend ou une situation potentiellement controversée. Bien qu'il y ait des différences entre les différentes approches, toutes sont des processus volontaires qui incluent une

forme de concertation, de résolution conjointe des problèmes ou de négociation.  
(Atherton and Atherton 1994, 10)

Les approches de résolution de différends relatifs à l'environnement sont souples et peuvent être adaptées par les parties afin de les aider à trouver des solutions viables et éclairées. Dans les secteurs complexes du tourisme et de la gestion des ressources culturelles et naturelles, les décideurs se tournent de plus en plus vers les techniques de RDE. Ces techniques permettent d'établir des partenariats entre les différents acteurs (se reporter au chapitre 2) afin de résoudre les conflits et d'établir des stratégies de gestion liées au développement de l'écotourisme.

L'expérience a prouvé que les politiques et les programmes produits grâce à cette approche sont généralement perçus comme équitables et acceptables. Les résultats tendent à être plus pragmatiques, plus faciles à appliquer, plus durables et moins coûteux que ceux qui sont issus du processus hiérarchique habituel (Atherton and Atherton 1994; Urban land Institute 1994). Toutefois, l'approche volontaire de la RDE ne peut régler au mieux tous les problèmes. En conséquence, il faut d'abord se demander si une RDE est appropriée. Habituellement, l'organisme gouvernemental le plus concerné par cette question devra prendre cette décision. Si la réponse est affirmative pour la plupart des questions suivantes, une RDE peut être appropriée : Les différends rendent-ils difficile l'élaboration ou l'application d'une politique sans l'intervention des groupes intéressés? Y a-t-il un conflit qui s'est suffisamment développé pour que l'on puisse déterminer les enjeux et les parties concernées? Les parties ont-elles une raison de négocier? Est-il impératif de régler le conflit? Le résultat est-il incertain? Y a-t-il une certaine marge de manoeuvre? Les parties acceptent-elles et peuvent-elles considérer un compromis? (SPIDR 1997).

La médiation, qui est une forme de RDE, peut se définir comme une intervention entre les parties ou les points de vue opposés afin de promouvoir la réconciliation, l'entente, le compromis ou la compréhension. La médiation comporte l'intervention d'une partie neutre, le médiateur, qui est compétent dans l'utilisation des techniques de RDE, afin de faciliter une entente entre les parties. La concertation s'apparente à la médiation et les termes sont souvent utilisés sans distinction. Souvent, le terme concertation est utilisé dans le contexte d'élaboration d'une politique gouvernementale, lorsqu'il n'y a pas de différend réel mais qu'un conflit est possible. (SPIDR 1997)

Une des rôles importants du médiateur consiste à déterminer et à convier à la table de négociation tous les groupes concernés. Dans les différends mettant en cause des questions environnementales, déterminer les groupes opposés et leur faire accepter la médiation n'est pas chose facile. La médiation étant un processus volontaire, les parties ne peuvent être forcées à y participer; elles doivent plutôt comprendre qu'elles ont tout avantage à être présentes à la table.

Le médiateur et les groupes intéressés devront décider d'un protocole ou de règles de base qui établissent les modalités générales du déroulement du processus. Les règles de base comprennent généralement les noms des parties, une description générale des enjeux et des objectifs à atteindre durant le processus, des règles de comportement respectueux, la date, l'heure et le lieu des réunions, la date de conclusion et les avenues possibles s'il n'y pas de consensus.

Puis, les parties, avec l'aide du médiateur, doivent déterminer les enjeux. Par exemple, dans le cas du développement du tourisme autour des lacs et des régions côtières, les enjeux peuvent inclure l'accès des bateaux de plaisance, les limites de vitesse, l'élimination des déchets, le bruit et les zones d'eau (p. ex., les zones de baignade, de navigation et les zones écologiques). Une fois que les différents enjeux ont été déterminés, les parties peuvent déterminer les objectifs à atteindre par l'intermédiaire du processus de médiation. Par exemple, il est possible qu'une médiation donne lieu à un plan général de gestion de l'utilisation récréative d'un lac ou d'une région côtière.

Un médiateur n'est pas habilité à imposer des solutions et doit demeurer neutre; si le médiateur prend partie pour un des deux groupes, le processus échouera sûrement (SPIDR 1997). Cela étant dit, le médiateur peut avoir des relations confidentielles avec chacune des parties et demander des rencontres séparées afin de bien comprendre la position des parties sans avoir à la révéler dans le cadre d'un forum public. Ces rencontres aident le médiateur à structurer la médiation et à amener les parties à un consensus.

Lorsqu'il y a des enjeux techniques ou scientifiques, le processus de médiation nécessite l'intervention d'experts. Le groupe concerné peut alors être divisé en petits groupes de travail responsables de questions précises (p. ex., un groupe peut étudier les solutions permettant de préserver un habitat vital d'une espèce menacée, un autre peut avoir à présenter un plan pour résoudre les conflits entre les adeptes de la baignade, des bateaux à moteur et de la voile). Les groupes de travail jouent habituellement un rôle consultatif et présentent leurs idées à l'ensemble du groupe aux fins de discussion et d'approbation.

Le consensus peut prendre différentes formes selon le désir des parties à une médiation et le sens qu'elles accordent au terme. Habituellement, le terme est utilisé au sens pratique, c'est à dire : « Y a-t-il une entente acceptable pour tous, et réalisable? » En principe, les processus de RDE ne comportent pas de vote ni ne suivent de règle de la majorité (SPIDR 1997).

Enfin, la médiation doit avoir une échéance. Les groupes intéressés devront consacrer temps et énergie pour atteindre un consensus, mais une échéance et un objectif doivent être en vue afin de maintenir un niveau d'intérêt et de dynamisme élevé, et pour éviter les frustrations. L'objectif, déterminé au début du processus, peut consister à s'entendre sur les priorités et les actions de planification de la gestion et du développement de l'écotourisme. L'entente doit elle-même fixer des étapes claires pour appliquer le plan et contrôler ses incidences avec le temps.

## **Indicateurs**

Les indicateurs sont des outils de gestion qui révèlent les tendances favorables et défavorables à l'atteinte d'un objectif. Ils fournissent des renseignements aux décideurs, leur permettent de mieux comprendre les questions pertinentes, d'intervenir en temps opportun et de prendre des décisions éclairées. Lorsqu'ils sont bien conçus, les indicateurs aident à contrôler les changements durant la planification, la mise en application et l'évaluation. Ils sont de fait la clé à une gestion efficace et positive. Les planificateurs de diverses professions, et pour différentes raisons, utilisent les indicateurs. Certains (Nelson et al 1993; Weaver 1995; Manning 1998) encouragent l'utilisation des indicateurs dans le secteur du tourisme étant donné qu'ils aident ce

secteur à participer à la planification régionale et à gérer ses propres incidences économiques, sociales et environnementales. Au chapitre de la planification régionale, les indicateurs aident également les décideurs à déterminer les conséquences propres à un site du développement, afin de promouvoir la durabilité.

Bien que les indicateurs mesurent les changements, la véritable définition d'un indicateur du tourisme durable n'est pas claire. Les indicateurs du tourisme et leur définition évoluent constamment et il n'y a aucun consensus quant à un modèle (Weaver 1998, 8). Certains suggèrent de classer les indicateurs selon l'utilisation ou la fonction, et d'autres suggèrent plutôt de les classer en fonction des acteurs et du contexte normatif et sociétal. Par exemple, Nelson et coll. (1993,14) suggèrent de classer les indicateurs en groupes écologique, économique, social et institutionnel (se reporter à l'encadré 3.4).

### Encadré 3.4 Index des indicateurs du tourisme durable

#### 1. Écologique

- démographie des espèces,
- quantité, qualité et utilisation de l'eau,
- qualité de l'air,
- production de déchets et programmes de recyclage,
- efficacité ou utilisation des ressources,
- dégradation du paysage.

#### 2. Économique

- a) collectivité
  - répartition des revenus.
  - coûts du tourisme.
- b) Industrie touristique
  - croissance des activités,
  - profits et pertes,
  - faillite.

#### 3. Social

- a) Collectivité
  - emplois, quantité et qualité,
  - migration vers les destinations touristiques et en provenance de celles-ci,
  - satisfaction et plaintes concernant le tourisme.
- b) Touristes
  - nombre et flux des visiteurs,
  - proportion de visiteurs récurrents,
  - durée du séjour,
  - satisfaction et plaintes.

#### 4. Institutionnel

- lois et règlements concernant le développement touristique,
- infractions et affaires judiciaires,
- intégration du tourisme dans les plans officiels,
- existence de plans de tourisme,
- information d'interprétation,
- organismes touristiques gouvernementaux et privés,
- réponse des ONG au tourisme,
- existence de codes d'éthique en tourisme.

Source : d'après Nelson et al 1993 : 14

D'autres méthodes divisent les indicateurs en catégories. Manning (1995), par exemple, suggère les catégories « indicateurs principaux » et « indicateurs propres à un site » :

- **Indicateurs principaux du tourisme durable** sont destinés à une application générale à toutes les destinations. Un groupe de travail international sur le développement durable a élaboré cette catégorie.

et

- **Indicateurs propres à un site du tourisme durable.** Ces indicateurs s'appliquent à certains écosystèmes ou à des formes particulières de tourisme; ils se divisent en deux catégories :
  - Les indicateurs supplémentaires propres à un écosystème qui s'appliquent à un écosystème en particulier.
  - Les indicateurs propres à un site qui sont élaborés pour un site touristique en particulier et tiennent compte des attributs uniques de la région.

De la même façon, d'autres auteurs (OMT 1993a citée dans Weaver 1998) recommande une division entre les indicateurs nationaux et propres à un site (se reporter au tableau 3.2).

### **Tableau 3.2: Indicateurs de tourisme durable nationaux et propres à un site**

#### *Indicateurs de tourisme durable nationaux*

- pourcentage de la zone protégée dans le territoire national
- espaces menacés (région soumise à un stress)
- pourcentage des thèmes et des sites culturels protégés
- intensité des voyages; nombre de voyages nationaux et internationaux par habitant
- intensité d'utilisation; nombre d' « endroits courus », pourcentage des sites de l'UNESCO soumis à un stress, concentration de l'activité, pourcentage des touristes qui visitent les cinq premiers sites
- propriété étrangère ou de non-résidents,
- indice de stabilité politique,
- stratégies nationales et sous-nationales; adoption de plans environnementaux et de codes de conduite
- fuite de capitaux étrangers

#### *Indicateurs de tourisme durable propres à un site*

- indice de l'attrait des destinations
- indice du stress exercé sur un site
- protection du site : pourcentage du site à l'usage des visiteurs; intensité d'utilisation
- taux de consommation de l'eau et de l'énergie
- ratio résidents-touristes
- espaces menacés, stress écologiques
- pourcentage de la propriété étrangère ou de résidents
- stratégie de gestion des zones intégrées incluant le tourisme
- existence d'un processus d'examen environnemental exhaustif

---

Source : d'après Weaver (1998).

Comme le montrent ces différentes méthodes, il n'y a pas de méthode précise pour catégoriser les indicateurs.

L'absence de méthode propre pour catégoriser les indicateurs n'atténue pas les nombreux avantages que les indicateurs bien conçus peuvent procurer. Par exemple, Manning (1995, 3) souligne que les décideurs sont plus en mesure :

- de déterminer les nouveaux problèmes, permettant ainsi la prévention ou l'atténuation;
- de déterminer les incidences, permettant ainsi d'agir avant qu'elles ne causent des problèmes;
- de soutenir le développement du tourisme durable et de déterminer les limites et les possibilités;
- d'encourager la responsabilisation de la gestion grâce à un processus décisionnel responsable fondé sur la connaissance.

Les indicateurs de tourisme durable sont utilisés par tous les participants à la planification et à la gestion du développement du tourisme. Ces individus comprennent les responsables du tourisme à l'échelon international, national, régional et local, notamment les gestionnaires responsables d'un secteur touristique en particulier, les gestionnaires de parcs et les membres des collectivités locales préoccupés par les incidences du tourisme. (Manning 1995, 2). Chacun de ces responsables utilisera les indicateurs pour des raisons différentes, notamment la mesure du développement des capacités, le renforcement institutionnel, l'éducation et la sensibilisation ou l'intégrité écologique pour n'en nommer que quelques-uns.

Les indicateurs sont utilisés par les responsables du tourisme lorsqu'ils planifient, mettent en oeuvre ou évaluent le développement du tourisme. Cette mesure peut être utilisée à tous les échelons de la gestion (international, national, régional et local).

Les indicateurs se caractérisent principalement par le fait qu'ils ne sont pas statiques. Avec le temps, l'utilité d'un indicateur peut s'atténuer et il peut être nécessaire d'en adopter des nouveaux. La réduction de l'utilité des indicateurs est attribuable à plusieurs raisons. Il est possible que l'indicateur ne surveille plus adéquatement les changements ou que l'objectif original ait été atteint, la mesure de la progression n'étant plus nécessaire. Il est également possible que des questions jugées sans conséquence ou omises puissent soudainement devenir très importantes et qu'il soit nécessaire d'utiliser de nouveaux indicateurs.

Bien que les indicateurs ne soient pas statiques, bon nombre d'agences et d'organismes (Manning 1995; ICLEI 1996; IUC 1997) estiment que les indicateurs possèdent des caractéristiques communes. Par exemple, l'Institut urbain du Canada (IUC 1997) suggère que tous les indicateurs devraient posséder les caractéristiques suivantes :

**Suggestions de l'Institut urbain du Canada concernant les indicateurs :**

- tenir compte étroitement de l'objectif visé;
- être mesurable et vérifiable;
- être relativement facile et peu coûteux à recueillir;
- permettre de mesurer plus d'un objectif.

---

Source : d'après IUC (1997).

Une autre série de critères considérés nécessaires et communs à tous les indicateurs efficaces est compilée par le Conseil international pour les initiatives écologiques communales (ICLEI). L'ICLEI établit ses indicateurs en fonction des critères suivants :

### **Suggestion de critères d'indicateurs du Conseil international pour les initiatives écologiques communales (ICLEI) :**

- l'utilisation de l'indicateur doit être possible. La collecte et la compilation des données pour mesurer les indicateurs doit être possible compte tenu des contraintes temporelles et monétaires;
- l'indicateur doit être mesurable régulièrement. La surveillance du rendement et des tendances pendant une certaine période nécessite des données chronologiques uniformes et comparables;
- les indicateurs doivent être valides. Les mesures doivent être fondées sur des données de qualité et sur des méthodes et des normes acceptables;
- les indicateurs doivent être pertinents pour les résidents locaux. Ils doivent être compris et valorisés par leurs utilisateurs.

---

Source : d'après ICLEI (1996, 175).

### **3.3 Quelques points clés**

- La gestion du développement du tourisme nécessite l'adoption de stratégies et de directives de planification visant à contrôler et à atténuer les incidences négatives du tourisme sans sacrifier ses avantages.
- Les outils juridiques comme le zonage local et les normes de développement visant l'emplacement, la hauteur, la marge de reculement et la densité de la construction peuvent permettre le développement de l'écotourisme conformément aux objectifs de conservation des ressources culturelles et naturelles.
- Les gouvernements régionaux, provinciaux/d'État et nationaux jouent un rôle important dans la planification de l'écotourisme afin d'assurer une uniformité entre les normes locales, dans l'emplacement des infrastructures principales et l'établissement des zones protégées.
- Le zonage écologique, le zonage de l'eau et des distances représentent une notion relativement nouvelle et des outils utiles dans le contexte de la planification de l'écotourisme. Une étude de ces outils et le partage des résultats de leur utilisation en Amérique du Nord pourraient servir de guide aux collectivités locales.
- L'évaluation de l'incidence environnementale (EIE) constitue un autre outil important dans le contexte du développement du tourisme; il sert à mesurer et à atténuer les incidences négatives qu'un projet peut entraîner sur l'environnement. Les organismes gouvernementaux qui étudient les projets de tourisme dans le contexte d'une EIE doivent savoir que les différentes approches de l'écotourisme sont des solutions viables et préférables au tourisme de masse conventionnel.
- Le cadre juridique de création et de gestion de zones protégées et de parcs nationaux et provinciaux/d'État au Canada, au Mexique et aux États-Unis, ainsi que la loi protégeant les ressources marines font également partie des mécanismes juridiques de développement de l'écotourisme pouvant être utilisés dans ces pays.
- Les objectifs visés par de nombreuses conventions internationales signées par le Canada, le Mexique et les États-Unis soutiennent le principe d'écotourisme, car ils visent la protection des ressources culturelles et naturelles dont l'écotourisme dépend. La Convention sur la biodiversité, le Traité de Ramsar, la Convention du patrimoine mondial, CITES, le Programme sur l'homme et la biosphère, la Déclaration de Rio et Action 21 sont des exemples de conventions internationales qui assurent la promotion de l'écotourisme en tant que stratégie de conservation des écosystèmes et des ressources naturelles et culturelles tout en permettant le développement des économies locales.
- Les gouvernements nationaux, provinciaux et d'État peuvent créer un climat économique et politique favorable à l'écotourisme en Amérique du Nord grâce à l'adoption de programmes d'encouragement. Par exemple, les

déductions et les exemptions fiscales pour la création de servitudes de conservation sur des propriétés privées et le don de terres au gouvernement ou aux ONG pour en faire des parcs ou des zones protégées ont été des mesures d'encouragement efficaces pour la conservation des attraits de l'écotourisme.

- Un autre programme d'encouragement comprend la reconnaissance des meilleures pratiques assortie de prix et de mentions honorifiques. À différents échelons de gouvernement, une combinaison de prix monétaires et non monétaires pourrait être attribuée publiquement en reconnaissance des efforts fructueux de préservation des écosystèmes, des habitats, et des espèces qui y vivent.
- Certains coûts de mise en valeur et d'entretien des zones protégées et des installations d'écotourisme peuvent être recouverts grâce à des mécanismes comme les frais d'utilisation. Les frais d'utilisation peuvent prendre la forme de droits d'entrée dans les parcs, les musées, et les réserves fauniques ou de programmes comme la taxe sur les chambres d'hôtel et sur les visiteurs.
- Les codes d'éthique volontaires contiennent des directives et des principes non juridiquement contraignants qui ont été reconnus à l'échelle internationale comme des outils importants de la préservation de l'environnement. Les codes d'éthique dans le secteur du tourisme font généralement partie d'un document général qui inclut également certains règlements obligatoires visant à contrôler et à gérer adéquatement le développement touristique. Les gouvernements locaux et d'État, les organismes de tourisme internationaux et régionaux, et les organismes internationaux sont les principaux instigateurs des codes de conduite qui visent l'industrie, les touristes et les collectivités hôtes. Les codes sont habituellement composés de principes et d'objectifs généraux mais ils peuvent viser un site ou une activité en particulier. Ils peuvent également s'adresser globalement aux touristes, à l'industrie touristique (p. ex., les propriétaires d'hôtels et les voyagistes) et à la collectivité hôte.
- La collaboration intersectorielle constitue une méthode efficace pour intégrer divers secteurs d'activité économique, écologique et socioculturel participant au processus de gestion du tourisme durable.
- La participation du public constitue une approche largement encouragée qui peut contribuer à réaliser les objectifs de l'écotourisme en augmentant les avantages des collectivités locales. Inversement, cette approche peut augmenter la participation des collectivités aux efforts de conservation. Afin d'être efficace et de permettre aux membres les plus pauvres de la collectivité de participer, le processus de participation du public doit tenir compte de la structure socio-politique locale et assumer les coûts liés aux participants.
- L'Amérique du Nord a la possibilité d'harmoniser les définitions et les politiques concernant la participation du public dans le processus décisionnel.
- La résolution de différends relatifs à l'environnement constitue un moyen efficace de résoudre les différends entourant les ressources. La médiation et l'établissement de consensus dans les secteurs de la planification de l'écotourisme et de l'établissement d'une réglementation et de directives de conservation volontaires peuvent grandement améliorer la mise en place de ces mécanismes.
- Les indicateurs sont des outils de promotion de la gestion efficace de projets. Lorsqu'ils sont élaborés adéquatement, ils fournissent des renseignements aux décideurs, assurent la compréhension des questions pertinentes et permettent une intervention opportune et une prise de décision éclairée.

## **ANNEXE 1: Organismes internationaux**

### **Commission de coopération environnementale**

La Commission de coopération environnementale (CCE) est un organisme international dont les membres comprennent le Canada, le Mexique et les États-Unis. La CCE a été créée dans le cadre de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACE) afin de traiter les problèmes environnementaux régionaux, d'aider à prévenir les conflits commerciaux et environnementaux possibles, et de promouvoir l'application efficace de la loi environnementale. L'accord complète les dispositions environnementales établies dans l'Accord nord-américain de libre-échange (ALÉNA). La mission de la CCE consiste à faciliter la coopération et la participation publique pour favoriser la conservation, la protection et la mise en valeur de l'environnement nord-américain pour le bénéfice des générations actuelles et futures, tout en augmentant les liens commerciaux et sociaux entre le Canada, le Mexique et les États-Unis. Le tourisme durable est un nouveau secteur de programme intégré au secteur de l'environnement, du commerce et de l'économie de la CCE. Le North American Fund for Environmental Cooperation (NAFEC) constitue le mécanisme de financement de la CCE; il accorde des subventions aux projets communautaires au Canada, au Mexique et aux États-Unis qui font la promotion des buts et des objectifs de la CCE, et évalue les projets de tourisme durable. <<http://cec.org/index5.htm>>

### **Agence canadienne de développement international**

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) est le principal responsable de la prestation du programme officiel canadien d'aide au développement. La mission principale du programme d'aide au développement consiste à soutenir le développement afin de réduire la pauvreté et à contribuer à un monde plus sécuritaire, équitable et prospère. L'objectif consiste à collaborer avec les pays en développement et les pays en transition afin d'élaborer les outils leur permettant de répondre ultérieurement à leurs besoins. L'ACDI concentre ses efforts dans six secteurs de priorité : (1) besoins humains essentiels; (2) femmes en développement; (3) services d'infrastructure; (4) droits de la personne, démocratie et bonne gouvernance; (5) développement du secteur privé; (6) environnement. L'aide de l'ACDI aux programmes de développement du tourisme a été concentrée dans les Caraïbes, en Asie et en Afrique. <<http://www.acdi-cida.gc.ca/index-e.htm>>

### **Fonds pour l'environnement mondial**

Le FEM accorde des subventions et un financement à des conditions de faveur aux pays candidats ayant des projets et des programmes qui protègent l'environnement mondial et favorisent la croissance économique durable. Le fonds soutient les activités qui bénéficient à l'environnement dans les quatre secteurs suivants : le changement climatique; la diversité biologique, les eaux internationales et l'ozone stratosphérique. Les activités visant la dégradation des terres, principalement la désertification et la déforestation, du fait qu'elles sont liées aux quatre secteurs, sont également admissibles au financement. Les projets et les programmes du FEM sont gérés par trois organismes d'application : le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la

Banque mondiale. Les pays peuvent être admissibles au financement du FEM de deux façons : (1) s'ils sont admissibles à l'aide financière par l'intermédiaire de mécanismes de la Convention cadre sur le changement climatique ou de la Convention sur la biodiversité; ou (2) s'ils sont admissibles à un prêt de la Banque mondiale ou reçoivent des subventions d'aide technique du PNUD dans le cadre d'un programme de pays. Un pays doit être partie à la Convention cadre sur le changement climatique ou à la Convention sur la biodiversité pour recevoir un financement du FEM dans le secteur concerné. Les projets du FEM doivent émaner des pays, intégrer un processus de consultation avec les collectivités locales et, au besoin, inclure la participation des organismes non gouvernementaux dans la mise en oeuvre du projet. <<http://www.gefweb.org/>>

### **Conseil international pour les initiatives écologiques communales**

L'ICLEI est une association de gouvernements locaux vouée à la prévention et à la résolution des problèmes environnementaux locaux, régionaux et mondiaux grâce à une action locale. L'ICLEI est financé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux (UIV), et le Center for Innovative Diplomacy. La mission de l'ICLEI consiste à bâtir et à appuyer un mouvement mondial de gouvernements locaux afin d'améliorer concrètement les conditions environnementales mondiales grâce à l'incidence cumulative des actions locales. <<http://www.iclei.org/about.htm>>

### **Banque interaméricaine de développement**

La Banque interaméricaine de développement (BID) est un organisme de développement multilatéral régional contribuant à accélérer le développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les principales fonctions de la BID consistent à utiliser son propre capital, des fonds qu'elle a réunis sur les marchés financiers, et d'autres ressources disponibles, pour financer le développement des pays membres emprunteurs; à remplacer le financement privé lorsque le capital du secteur privé n'est pas accessible à des conditions raisonnables; et à fournir une assistance technique pour la préparation, le financement et la mise en oeuvre de plans et de projets de développement. Le Fonds du programme canadien de coopération technique, établi par l'ACDI en 1994, a permis d'offrir une aide dans une vaste gamme de domaines d'expertise comme l'agriculture, l'énergie, les infrastructures, les transports, le tourisme, l'éducation et l'eau. <[http://www.iadb.org/exr/english/index\\_english.htm](http://www.iadb.org/exr/english/index_english.htm)>

### **Centre de recherche pour le développement international**

Le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) est une société publique créée par le gouvernement du Canada afin d'aider les collectivités des pays en développement à trouver des solutions aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux grâce à la recherche. Le Centre possède une structure interne souple qui permet à des équipes multidisciplinaires et multiculturelles de centrer les efforts du Centre sur les problèmes clés en matière de développement. Le CRDI établit des liens entre les personnes, les institutions et les idées afin de s'assurer que les résultats des recherches qu'il soutient et les connaissances qu'elles génèrent sont partagées équitablement par tous ses partenaires, au nord et au sud. Les améliorations durables du bien-être humain dépendent de la production, de la répartition, de la propriété et de l'application éclairée des connaissances. Afin de déterminer les enjeux

prioritaires, le CRDI a choisi six thèmes de développement—(1) la sécurité alimentaire, (2) l'équité d'utilisation des ressources naturelles, (3) la conservation de la biodiversité, (4) l'emploi durable, (5) les stratégies et les politiques pour des sociétés saines, (6) l'information et la communication. <<http://www.idrc.org/>>

### **Union mondiale pour la conservation de la nature/Union mondiale pour la nature**

L'Union mondiale pour la nature (IUCN) regroupe des États, des organismes gouvernementaux et des ONG dans un partenariat qui inclut plus de 800 membres de 132 pays. La mission de l'IUCN consiste à influencer, à encourager et à aider les sociétés dans le monde à conserver la diversité de la nature et à s'assurer que l'utilisation des ressources naturelles est équitable et durable sur le plan écologique. L'IUCN consacre beaucoup de temps à examiner et à clarifier la relation entre le tourisme et les zones protégées. Les ateliers de conférence, les publications et les programmes de consultations de l'IUCN aident à faciliter la recherche sur les incidences socio-économiques et environnementales des touristes sur les zones protégées, afin d'élaborer des stratégies locales, régionales et nationales sur le tourisme (Ceballos-Lascrain 1996). <<http://www.iucn.org/>>

### **Organisation des États américains**

Le 26 juin 1996, dans le but de renforcer le groupe du tourisme de l'Organisation des États américains (OEA) et ses activités dans le secteur du tourisme, le Secrétaire général de l'OEA a créé le service intersectorielle du tourisme. Ce service est responsable des questions directement liées au tourisme et à son développement dans l'hémisphère. Ses fonctions incluent les suivantes : (1) Assurer le soutien du forum du Congrès interaméricain du tourisme afin de formuler une politique sur le tourisme dans l'hémisphère; (2) Fournir un soutien dans le secteur du développement durable et intégral; (3) Assurer le soutien des autres secteurs du Secrétariat général exécutant des activités liées au développement du tourisme durable et intégral; (4) Fournir un soutien aux conférences, aux ateliers et aux séminaires hémisphériques et sous-régionaux; (5) Formuler, évaluer et exécuter certains projets de coopération technique et promouvoir la coopération entre le secteur public et le secteur privé; (6) Faciliter l'échange de renseignements concernant le développement du tourisme durable et intégral dans la région; (7) Mener des recherches et des analyses sur les questions liées au tourisme; (8) promouvoir la coopération avec les organismes de tourisme internationaux, régionaux et sous-régionaux <<http://www.oas.org/EN/PROG/TOURISM/home.htm>>

### **Secrétariat de la Convention sur la biodiversité**

Le Secrétariat des Nations Unies sur la biodiversité exécute des fonctions affectées conformément à la Convention sur la biodiversité. Les trois objectifs de la Convention sont (1) la conservation de la biodiversité, (2) l'utilisation durable de ses composantes et (3) le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques. La Convention encourage un partenariat renouvelé entre les pays. Ses dispositions concernant la coopération scientifique et technique, l'accès aux ressources génétiques et le transfert des technologies

respectueuses de l'environnement forment les bases de ce partenariat. La mission du Secrétariat de la Convention consiste à (1) organiser les réunions de la Conférence des Parties (CDP), l'organisme décisionnel de la Convention; (2) exécuter les tâches affectées dans le cadre de protocoles possibles; (3) préparer les rapports; (4) coordonner les actions avec les autres organismes internationaux concernés, selon les directives de la CDP. Le Subsidiary Body on Science, Technical and Technological Advice (SBTTA) et le mécanisme d'échange d'information sont étroitement liés au Secrétariat. Le SBTTA est un organisme décisionnel qui fournit des conseils concernant l'application de la Convention à la CDP. Il s'agit également d'un organisme multidisciplinaire qui compte des représentants du gouvernement compétents dans tous les domaines d'expertise pertinents. Le mécanisme de coordination encourage la coopération technique et scientifique, et facilite l'accès à l'information et l'échange de renseignements à tous les échelons entre les Parties à la Convention sur des sujets comme le tourisme durable. <<http://www.biodiv.org/>>

### **Commission du développement durable des Nations Unies**

La Commission du développement durable des Nations Unies (CDD) organise des discussions entre les différents groupes concernés par l'incidence et la contribution du tourisme au développement durable. Les participants à ces discussions incluent les représentants des industries connexes, des syndicats, des collectivités et des autorités locales. L'objectif de la section du tourisme 1999 de la CDD consiste à favoriser le dialogue entre les gouvernements et les représentants des différents groupes et à déterminer les politiques qui peuvent renforcer les incidences positives du tourisme sur les objectifs du développement durable. La section est structurée autour des thèmes suivants : (1) les initiatives de l'industrie favorisant le développement durable; (2) influencer le comportement du consommateur afin de promouvoir le tourisme durable; (3) promouvoir le développement durable général grâce au tourisme tout en protégeant l'intégrité des cultures locales et l'environnement; et (4) l'incidence du tourisme sur les côtes. Le travail de la CDD en 1999 inclut également une discussion intergouvernementale visant à formuler des recommandations stratégiques sur le tourisme et l'écotourisme. <<http://www.un.org/esa/sustdev/>>

### **Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture**

L'objectif principal de l'UNESCO est de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde en resserrant, par l'éducation, la science, la culture et la communication, la collaboration entre les nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. Afin de remplir son mandat, l'UNESCO exécute les fonctions suivantes: (1) études prospectives (2) recherche, formation et enseignement (3) établissement de normes (4) expertise technique (5) échange de renseignements.

L'UNESCO participe à de nombreux projets qui explorent les liens entre la culture et le tourisme. En février 1999, l'UNESCO et l'OMT ont signé un accord de coopération sur le développement du tourisme durable qui regroupe la culture et le tourisme. Le texte prévoit la mise en oeuvre de stratégies et de projets de développement du tourisme qui respectent l'environnement naturel, le patrimoine culturel et les populations locales, et qui encourage le

dialogue entre les cultures et les peuples. L'UNESCO et l'OMT mèneront des activités conjointes afin de promouvoir les itinéraires et les circuits culturels qui soulignent les avantages des réserves naturelles pour les habitants et les visiteurs, de former les décideurs en matière de tourisme culturel et d'appliquer les principes éthiques visant le tourisme, conformément aux différents codes et chartes adoptés par les deux organisations. Une conférence sur la culture et le tourisme, prévue pour 1999, permettra de faire le point sur l'interaction entre le tourisme et la culture en explorant les façons d'équilibrer les avantages pour les visiteurs et les hôtes grâce à la promotion du tourisme culturel. Les aspects techniques et scientifiques du tourisme culturel, la gestion des sites culturels et du flux des touristes, l'éducation et la formation, de même que la promotion et la distribution comptent parmi les autres domaines d'étude.  
<<http://www.unesco.org/>>

### **Programme des Nations Unies pour l'environnement**

Assurer un leadership et encourager les partenariats visant à sauvegarder l'environnement en inspirant, informant et habilitant les nations et les populations à améliorer leur qualité de vie sans compromettre celle des générations futures. Le PNUE procure un mécanisme intégratif interactif permettant de solidifier et d'interrelier grand nombre de projets distincts d'organismes intergouvernementaux, non gouvernementaux, nationaux et régionaux au service de l'environnement. Le PNUE a été établi à titre de conscience environnementale des Nations Unies et a créé une base d'analyse exhaustive et d'action coordonnée au sein de l'ONU en ce qui concerne les problèmes de l'environnement humain. Une des plus importantes fonctions du PNUE consiste à promouvoir l'information et la science environnementales. Dans le domaine de l'écotourisme, le PNUE a participé activement à la promotion du tourisme durable en collaboration avec l'Organisation mondiale du tourisme, l'industrie hôtelière et touristique et les décideurs. Le PNUE a participé à l'élaboration d'une nouvelle charte internationale sur le tourisme durable et a publié le document *Environmental Action for Hotels* qui aide l'industrie hôtelière à améliorer ses pratiques de gestion environnementale. Les autres projets liés à l'écotourisme incluent : (1) la protection de l'environnement marin contre l'activité humaine, (2) l'évaluation de la biodiversité mondiale et (3) la conservation de la faune.  
<<http://www.unep.org/>>

### **United States Agency for International Development**

La USAID est un organisme gouvernemental fédéral qui offre une aide internationale et une aide humanitaire afin de servir les intérêts politiques et économiques des États-Unis. La clé des principaux objectifs de la USAID, soit la croissance générale et la réduction de la pauvreté, réside dans l'accroissement de la capacité humaine grâce à l'éducation et à la formation. Pour ce faire, il faut favoriser un contexte stratégique qui encourage l'efficacité et les possibilités économiques pour tous les membres de la société, et qui est organisé et géré sagement. Le programme de l'USAID encourage (1) la prospérité économique, (2) la démocratie et les droits de la personne, (3) la capacité humaine, (4) les questions liées à la santé et à la population (5) la croissance durable sur le plan environnemental et (6) l'aide humanitaire.  
<<http://www.usaid.gov/>>

## **Banque mondiale**

L'objectif de la Banque mondiale consiste à réduire la pauvreté et à améliorer le niveau de vie grâce à la croissance durable et à l'investissement dans les individus. La Banque mondiale déploie tous les efforts pour s'assurer que les projets qu'elle finance ne nuisent pas à l'environnement. Tous les projets font l'objet d'un examen préalable afin de déterminer s'ils présentent des risques pour l'environnement. Des évaluations environnementales sont effectuées dans le cas de projets qui peuvent être nuisibles et la Banque mondiale inclut des mesures spéciales dans le cadre de ces projets afin d'éviter les dommages à l'environnement. La Banque mondiale est le plus important organisme de financement des projets environnementaux visant à lutter contre la pollution et la dégradation des ressources naturelles. La Banque mondiale aide les gouvernements clients à évaluer leurs priorités et leurs problèmes environnementaux grâce à des plans nationaux d'action environnementale et des études régionales. Le Fonds pour l'environnement mondial, partenariat formé du Programme des Nations Unies pour le développement, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de la Banque mondiale, répond aux priorités environnementales mondiales comme la perte de la biodiversité, le changement climatique, la réduction de la couche d'ozone et la pollution des eaux internationales. Les autres projets comprennent la promotion des réformes économiques, le renforcement de la capacité de gouvernement, la stimulation de la croissance du secteur privé, la recherche d'investissements et l'investissement dans les individus <<http://www.worldbank.org/>>

## **World Travel and Tourism Council**

The World Travel & Tourism Council joue un rôle dynamique dans le contexte de l'évolution de la stratégie mondiale en matière de tourisme durable grâce aux initiatives suivantes : (1) instaurer le développement durable comme pierre angulaire de son *Millennium Vision Policy Framework*. (2) collaborer avec l'Organisation mondiale du tourisme et le Conseil de la Terre afin d'élaborer une Action 21 en matière de voyage et de tourisme établissant un cadre stratégique pour le gouvernement et l'industrie. (3) Créer le système d'amélioration de l'environnement GREEN GLOBE pour les compagnies et les destinations intégrant une procédure de certification ISO connexe. (4) Lancer, avec le soutien de l'Union européenne, un noeud central d'information fondé sur l'Internet - ECoNETT – afin de diffuser les bonnes pratiques.

Afin de créer une « plate-forme commune » pour l'échange de l'information sur les initiatives de développement durable, WTTC a constitué l'*Alliance for Sustainable Tourism*. L'alliance est une organisation volontaire pour les représentants de l'industrie touristique qui applique le plan d'Action 21 en matière de voyage et de tourisme, qui est issue du Sommet de la Terre de 1992, et exige que les signataires : (1) Reconnassent que l'environnement est au centre du voyage et du tourisme. (2) Soutiennent Action 21 en matière de voyage et de tourisme et intègrent ses principes dans leurs projets. (3) Déploient tous les efforts possibles pour réduire les chevauchements et les doublons des programmes, et recherchent la collaboration (4) Fassent la promotion du voyage et du tourisme à titre de catalyseur du développement durable local. (5) Communiquent régulièrement des renseignements sur les initiatives dans ce domaine à un site web central de l'*Alliance for Sustainable Tourism* afin d'encourager les renseignements exacts, les bonnes pratiques, la collaboration et les partenariats. <<http://www.wttc.org/>>

## **Organisation mondiale du tourisme**

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT), dont les membres incluent 138 pays et territoires et plus de 350 membres affiliés représentant des gouvernements locaux, des associations touristiques et des compagnies privées, a pour but la promotion et le développement du tourisme. L'OMT est également active dans le développement du tourisme durable à faibles incidences grâce à l'organisation de séminaires, de forums d'investissement, à sa participation à des rencontres mondiales et à une série de publications. L'OMT a participé au Sommet de la Terre à Rio en 1992 et a contribué à inclure le tourisme dans Action 21 à titre d'industrie capable de fournir des stimulants économiques pour la préservation de l'environnement. L'OMT a également participé au deuxième Sommet de la Terre à New York. Les recherches et les activités de l'OMT comprennent l'élaboration d'indicateurs de développement durable, une enquête sur les sources de financement du développement du tourisme, et l'établissement de directives visant le développement du tourisme durable. <<http://www.world-tourism.org/>>

## **ANNEXE 2: Organismes gouvernementaux**

### **Organismes gouvernementaux au Canada**

Il existe un certain nombre d'organismes du gouvernement fédéral qui ont directement ou indirectement la capacité d'influencer les politiques de développement de l'écotourisme en Amérique du Nord.

#### **La Commission canadienne du tourisme**

La CCT a été formée en 1995 afin de faire la promotion du Canada à titre de destination touristique sur les marchés nationaux et internationaux. Le conseil de gestion, comptant des représentants du gouvernement et de l'industrie, met en oeuvre des projets dont les coûts sont partagés entre le gouvernement, l'industrie touristique et le secteur privé. Les énoncés de vision et de mission de la CCT partagent des éléments clés avec le développement de l'écotourisme : ils sont fondés sur la nature et se préoccupent de conservation, de culture et de participation des collectivités<sup>15</sup>.

Les initiatives d'écotourisme sont regroupées avec le voyage d'aventure aux fins de marketing et de développement de produits<sup>16</sup>. Un sous-comité spécial sur l'écotourisme et le voyage d'aventure, formé de voyageurs, de pourvoyeurs et de spécialistes en marketing des destinations, examine les façons de mettre en oeuvre des stratégies de marketing et de développement pour ce secteur au cours des deux prochaines années. Les enjeux comprennent le développement, le marketing, l'accréditation et la certification des produits. Le financement est limité et la plupart des membres du comité siègent à titre bénévole.

Le développement du tourisme a un passé marqué par un accès limité au financement, particulièrement dans le cas des PME qui forment la majorité des entreprises de l'industrie de l'écotourisme. La Commission canadienne du tourisme a publié un guide qui contient des renseignements sur les programmes fédéraux et provinciaux, le capital de risque, les partenariats, les marges de crédit, les garanties de prêts et les subventions accessibles aux entreprises (CCT 1998b).

#### **Parcs Canada**

Parcs Canada est responsable des parcs et des sites historiques nationaux et est un des réseaux de parcs et sites historiques les plus importants du monde, comptant 38 parcs nationaux et 132 sites historiques nationaux. Les zones naturelles protégées totalisent près de 300 000 kilomètres carrés. Les zones de conservation marine couvrent 5 000 km carrés additionnels (Ministère du Patrimoine canadien 1997, 12-13). Parcs Canada élabore actuellement des énoncés d'intégrité

---

<sup>15</sup> L'énoncé de vision souligne que [traduction] « le Canada sera la première destination quatre saisons à relier la nature et l'expérience avec les diverses cultures et collectivités » (CCT 1998, 3). L'énoncé de mission ajoute que l'industrie touristique canadienne offrira des expériences [traduction] « tout en préservant et en partageant l'environnement naturel propre et sécuritaire du Canada » (CCT 1998, 3)

<sup>16</sup> Le voyage d'aventure est [traduction] « une activité de plein air qui se déroule généralement dans un milieu inhabituel, exotique, éloigné ou sauvage, qui nécessite une forme de moyens de transport non conventionnels et tend à être associé à des niveaux faciles ou soutenus d'activité physique (CCT 1997, ?).

écologique pour les parcs nationaux en réponse à l'incidence grandissante des visiteurs dans des destinations populaires comme le parc national de Banff. L'utilisation humaine et l'infrastructure pour les visiteurs dans les parcs constituent des éléments essentiels de la formulation d'une stratégie générale de gestion des écosystèmes (Parcs Canada 1997).

À la fin de 1998, Parcs Canada a été restructuré à titre d'organisme spécial relevant de la ministre du Patrimoine canadien. Bien que le mandat du nouvel organisme ne soit pas explicite en matière de développement du tourisme, il examine la gestion de la demande de visiteurs, reconnaît et soutient le rôle du tourisme pour ce qui est de faire le marketing du Canada auprès des visiteurs, de maintenir une économie saine et prospère et de favoriser un développement durable qui bénéficie aux collectivités locales (Ministère du Patrimoine canadien 1994, 13). L'énoncé de politique de Parcs Canada tient compte de son mandat prévu par la loi et la priorité impérative consiste à préserver l'intégrité écologique des écosystèmes naturels.<sup>17</sup>

L'organisme, en collaboration un voyageur, a élaboré plusieurs forfaits de voyages visant spécialement les secteurs de l'écotourisme et du voyage d'aventure modéré. Le programme *Research Adventures: Putting Natural Curiosity to Work* offre des circuits de recherches dans plusieurs parcs de l'ouest du Canada et inclut des activités comme l'étude des oiseaux du printemps, la surveillance de la faune d'hiver et la collecte de spécimens de poisson. En outre, des programmes éducatifs hors-site incluant des trousseaux pour les écoliers en sorties éducatives, une série au *Discovery Channel* sur les parcs et un CD-ROM éducatif pour l'alphabétisation et les étudiants en langue seconde. Ces programmes aident à rejoindre les grands marchés urbains que Parcs Canada veut viser prioritairement. Parcs Canada fournit également des services de secrétariat pour le Réseau des rivières du patrimoine canadien.

### **Le Service canadien de la faune**

Le Service canadien de la faune (SCF) fait partie d'Environnement Canada, et est responsable de la protection et de la gestion des oiseaux migrateurs, des habitats nationaux importants et des espèces menacées. Le SCF est également responsable des autres questions nationales et internationales touchant la faune, notamment la faune transfrontalière. Le SCF s'assure que les zones nationales importantes sont protégées à titre de réserves nationales de faune (RNF) ou de refuges d'oiseaux migrateurs (ROM). En outre, le SCF encourage les pratiques d'utilisation des terres respectueuses des habitats (SCF 1998). Le SCF a participé activement à la recherche sur la valeur de l'écotourisme à partir des données canadiennes et internationales, afin de montrer l'importance de l'écotourisme et de ses avantages pour la faune (Filion et coll. 1992). La SCF a également déterminé la nécessité d'établir une base de données officielles sur les avantages de l'écotourisme.

Le SCF est responsable de 101 SOM au Canada totalisant 11,3 millions d'hectares. Le SCF gère également 45 RNF et protège ainsi environ 287 000 hectares d'habitat (SCF 1994). Le public peut visiter la plupart des sites et certains secteurs possèdent des caches d'observation. Toutefois, la plupart des RNF et des SOM ne comptent aucun employé et offrent très peu de services sur

---

<sup>17</sup> La *Loi sur les parcs nationaux* prévoit que : En ce qui concerne le zonage du parc et l'utilisation par les visiteurs, il importe en premier lieu de préserver l'intégrité écologique et, à cette fin, de protéger les ressources naturelles.

place, sinon aucun, aux visiteurs. Le SCF décourage l'accès des visiteurs dans ces cas et interdit même l'accès à certains moments durant la période de ponte et de mue (SCF 1997).

### **Le Service canadien des forêts**

Le Canada possède une des plus grandes régions boisées du monde. Les forêts canadiennes couvrent 417,6 millions d'hectares et représentent 10 p. cent des terres forestières du monde; 23 p. cent des terres appartiennent aux gouvernements fédéral et territoriaux, 71 p. cent aux gouvernements provinciaux, et 6 p. cent, aux propriétaires privés. En 1995, quelque 7,6 p. cent des forêts du Canada ont été protégées par la loi, en plus des forêts déjà protégées par les politiques provinciales. Les forêts du Canada attirent un grand nombre de visiteurs du pays et de l'étranger qui s'adonnent à des activités de plein air incluant la randonnée, la photographie, la chasse et le camping. L'observation des oiseaux et le cyclisme deviennent également de plus en plus populaires. (Filion et coll. 1992, 6-7).

La mission du Service canadien des forêts consiste en partie à promouvoir le développement durable des forêts. L'organisme travaille en partenariat avec les différents ministères provinciaux des Ressources naturelles par l'intermédiaire du Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF). Ce partenariat met en oeuvre diverses initiatives, y compris l'élaboration de critères et d'indicateurs, afin de mesurer les progrès vers une gestion durable des forêts; le CCMF détermine et mesure les valeurs qui sont importantes pour les Canadiens, et présente des rapports sur ces valeurs (Filion et coll. 1992, 1). De plus en plus, les forêts sont considérées comme des écosystèmes intégrés comptant des caractéristiques multiples qui sont valorisées par le public. Les forêts procurent plusieurs avantages, dont le tourisme, la faune, les loisirs, les expéditions d'interprétation de la nature et les paysages naturels (Filion et coll. 1992, 78).

### **Le ministère des Pêches et des Océans**

Le plateau continental du Canada couvre 3 700 000 kilomètres carrés; il est le deuxième plus grand plateau du monde et compte une diversité d'espèces remarquable. De nouvelles zones marines protégées seront créées, conformément à la *Loi sur les océans* (1997). Les régions d'intérêt seront évaluées à partir de données écologiques, techniques et socio-économiques. Un vaste éventail de groupes intéressés, notamment les collectivités côtières, les groupes autochtones et les organismes environnementaux peuvent participer à la détermination des régions d'intérêt. Le ministère des Pêches et des Océans n'a mis en oeuvre aucune initiative d'exploitation rationnelle de l'environnement marin, comme l'écotourisme, bien qu'il reconnaisse les possibilités touristiques que représentent les océans du Canada. Il possède l'expertise (notamment les spécialistes des baleines et des mammifères marins, les biologistes marins et les océanographes) afin d'aider à développer les initiatives d'écotourisme.

### **Commission de l'environnement et du développement durable**

En 1997, le gouvernement canadien a créé le poste de Commissaire de l'environnement et du développement durable afin de le tenir responsable du « virage écologique » de ses politiques et activités. Afin de se conformer aux dispositions de la *Loi sur le vérificateur général*, le 29 décembre 1997, les ministères et les organismes du gouvernement fédéral ont présenté leurs

stratégies de développement durable au Parlement (Dougherty et coll. 1998). Même si le tourisme n'était pas spécialement traité dans ces stratégies, des éléments qui sont vitaux au succès de l'écotourisme ont été soulevés. Par exemple, Parcs Canada souligne l'importance de protéger, de préserver, de présenter et d'interpréter le patrimoine naturel et culturel canadien. D'autres ministères, comme Pêches et Océans, et Ressources naturelles ont abordé la question de l'utilisation et de la protection des ressources et des habitats.

### **Autres organismes du gouvernement canadien liés au tourisme**

\*Le gouvernement fédéral finance également des organismes de développement régional afin de stimuler le développement économique. Des organismes comme l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique et d'autres considèrent accorder une aide au développement des projets de tourisme, mais souvent avec précaution. Le financement est disponible pour une gamme d'activités incluant les études de faisabilité et les prêts de capitaux. Dans le cas des projets spéciaux, ces organismes peuvent travailler dans le cadre d'un partenariat avec des initiatives de développement de l'emploi offertes par Développement des ressources humaines Canada.

\*Entreprise autochtone Canada, programme d'Industrie Canada, compte des programmes visant le développement économique des collectivités autochtones qui incluent le développement du tourisme. EAC accordera une aide financière aux études de faisabilité et pour l'équipement et l'infrastructure, sous réserve de la préparation d'un plan d'activités viable.

### **Organismes gouvernementaux du Mexique**

Le Mexique est le seul pays nord-américain possédant un ministère responsable du tourisme à l'échelon fédéral. Il s'agit du *Secretaría de Turismo* (Sectur) aidé de son organisme de financement, le *Fondo Nacional para el Fomento del Turismo* (Fonatur). En outre, chaque État possède son *Secretaría* du tourisme, qui entretient des liens étroits avec le Sectur, particulièrement en ce qui concerne le financement fédéral des activités et des programmes d'État.

Le ministère de l'Environnement, des Ressources naturelles et des Pêches est responsable de l'environnement, des ressources naturelles, des parcs nationaux à l'échelon fédéral (*Secretaría de Medio Ambiente Recursos Naturales y Pesca*)—*Semarnap*, qui est aidé sur le plan technique par l'institut national d'écologie (*Instituto Nacional de Ecología*)—*INE*.

### **Secretaría de Turismo** (Ministère du Tourisme)

En raison de l'importance traditionnelle du tourisme dans l'économie nationale, le secteur du tourisme a une place au Cabinet présidentiel à l'échelon fédéral. Toutefois, des 18 ministères, le Sectur a reçu la deuxième plus petite allocation budgétaire en 1998, soit 1,1 milliard de pesos

(environ 105 millions de dollars américains).<sup>18</sup> On prévoit qu'en 1999, le budget sera réduit de 17 p. cent additionnels.<sup>19</sup>

Jusqu'à récemment, le Sectur possédait des bureaux dans chaque État mexicain. En raison de la tendance à la décentralisation, tous les bureaux de tourisme dépendent des gouvernements d'État. La *loi fédérale du tourisme* (1993) a déréglementé et décentralisé de nombreuses fonctions et activités qui relevaient de la responsabilité exclusive du Sectur, et depuis 1993, Sectur a joué un rôle principalement promotionnel et de coordination. Néanmoins, une partie importante des budgets annuels du tourisme pour les gouvernements d'État continue à être octroyée en fonds fédéraux par le Sectur. Généralement, il n'y a pas de bureau de tourisme à l'échelon de l'administration municipale, bien que les maires de villes puissent recevoir des fonds de l'État ou du gouvernement fédéral afin de faciliter le développement touristique. En 1994, le Sectur a élaboré une stratégie nationale sur l'écotourisme (*Estrategia Nacional de Ecoturismo*).

Au sein de sa direction du tourisme non conventionnel (*Dirección de Turismo Alternativo*), le Sectur compte actuellement une direction générale du développement des produits touristiques (*Dirección General de Desarrollo de Producto Turístico*)—DPT qui est responsable de la promotion du « tourisme non conventionnel », y compris de l'écotourisme. Dans le cadre de cette initiative, le Sectur a récemment produit la brochure *Turismo Alternativo* en collaboration avec des voyagistes spécialisés privés. Cette brochure décrit une série d'options de tourisme d'aventure, de tourisme culturel et d'interprétation de la nature.

Une des fonctions vitales du Sectur consiste à faire la promotion et le marketing du tourisme au Mexique à l'échelle nationale et internationale. En effet, la plupart de son budget est affecté à ces activités. Toutefois, les stratagèmes promotionnels ont changé depuis les années cinquante. Certains projets ont fait la promotion des aspects culturels du tourisme, comme le programme *Ciudades Coloniales*, qui s'est avéré très concluant. Ce programme vise à promouvoir les plus importantes villes coloniales du Mexique en tant que destinations touristiques, à l'échelle nationale et internationale. Des fonds substantiels ont été consacrés à la restauration de nombreux monuments et bâtiments historiques dans ces villes. La campagne promotionnelle nationale et internationale a été effectuée d'une manière attrayante et imaginative.

En général, les études de marché et les stratégies promotionnelles sur l'écotourisme sont pratiquement inexistantes. En outre, la coordination entre le Sectur et le Semarnap n'a donné que de modestes résultats jusqu'à maintenant, notamment des brochures promotionnelles conjointes et des réunions occasionnelles conjointes sur les questions liées à l'écotourisme. Donc, le développement et la promotion de l'écotourisme ont reçu une aide limitée de la part du secteur public.

En février 1998, le gouvernement a annoncé la fermeture de ses quatorze bureaux à l'étranger et a mis fin à l'affectation des employés de ces bureaux en ce qui concernait les tâches de promotion du tourisme dans les ambassades correspondantes.

---

<sup>18</sup> Par comparaison, le ministère de l'Éducation (*Secretaría de Educación*) a reçu l'allocation budgétaire la plus élevée, soit 64,2 milliards de pesos (environ 6,2 milliards \$US).

<sup>19</sup> Communication personnelle, directeur général DPT, Sectur (estimations de Sectur, septembre 1998).

(<<http://mexico-travel.com>>)

**Secretaría de Medio Ambiente Recursos Naturales y Pesca**  
(Ministère de l'environnement, des ressources naturelles et des pêches)

Le ministère de l'environnement, des ressources naturelles et des pêches (Semarnap) est responsable de l'environnement et des ressources naturelles à l'échelon fédéral. Le Semarnap a été créé en 1994. Selon le Semarnap, la superficie totale protégée conformément au système national des zones naturelles protégées—Sinap (*Sistema Nacional de Areas Naturales Protegidas*)—s'établit à 10,7 millions d'hectares—soit un peu plus de cinq pour cent de la superficie des terres nationales. Ce chiffre est peu élevé par rapport au Canada (10 p. cent) et aux États-Unis (13,4 p. cent).

L'objectif du Sinap consiste à intégrer les stratégies de conservation et de développement d'une manière durable. Toutefois, on se préoccupe du fait que dans certaines régions officiellement protégées du Mexique, il n'y ait que peu de gestion ou de protection réelles. Néanmoins, ce système de régions naturelles inclut des destinations touristiques. Si l'écotourisme était efficacement promu et développé, ces régions protégées pourraient s'autofinancer.

**Autres initiatives du gouvernement mexicain liées au tourisme**

\*Le plan national de développement 1995-2000 (*Plan Nacional de Desarrollo 1995-2000*) souligne que [traduction] « Dans le cas des régions naturelles protégées, des programmes coordonnés seront mis en oeuvre pour diversifier les sources et les mécanismes de financement et intégrer les services de tourisme écologique... » (*Plan Nacional de Desarrollo 1995-2000*, 266). Le plan ajoute également que,

[traduction]«... pour ce qui est du développement régional, de la création d'emploi et de l'apport de devises étrangères, le tourisme constitue l'option de développement la plus viable et la plus rapide pour certaines régions du pays; ainsi, la stratégie à suivre favorisera la mise en oeuvre d'une initiative promotionnelle conjointe (entre le gouvernement et le secteur privé) afin d'attirer un plus grand nombre de visiteurs, dont le revenu est plus élevé, durant toute l'année, en mettant l'accent sur la durabilité et la mise en valeur des ressources écologiques et culturelles qui, jusqu'à maintenant, ont peu profité au secteur du tourisme »(*Plan Nacional de Desarrollo 1995-2000*, 170).

**Transports et infrastructure**

Malgré l'intérêt pour le tourisme manifesté par le bureau de la DPT du Sector, l'absence d'infrastructures physiques et d'installations adéquates (notamment les routes et l'hébergement) constitue un obstacle majeur au développement de l'écotourisme au Mexique. En 1998, une entente a été conclue entre le Sector et le secrétariat des communications et des transports (*Secretaría de Comunicaciones y Transportes*) en vue de construire des routes, des ponts et des

ports supplémentaires afin de soutenir le développement du tourisme. Toutefois, en raison de la situation économique du Mexique et des réductions budgétaires, ces plans pourraient être laissés de côté. En outre, dû aux réductions budgétaires prospectives, le développement et la promotion de l'écotourisme sont en grande partie entre les mains du secteur privé et des ONG. (<<http://www.semarnap.gob.mx>>)

### **Organismes gouvernementaux aux États-Unis**

Aux États-Unis, il n'existe pas de pouvoir central à l'échelon fédéral responsable de la politique du tourisme. Un partenariat public-privé, le US National Tourism Office (USNTO), est actuellement mis sur pied mais n'est pas encore entièrement opérationnel. Le conseil du USNTO a été nommé en janvier 1997 et compte des représentants de tous les secteurs du tourisme de masse conventionnel. Le conseil travaille actuellement à déterminer des sources de financement pour le USNTO. Le US Department of Commerce sera chargé du rôle fédéral. Dans ce partenariat public-privé, le US Department of Commerce représentera les intérêts du public et fournira une partie du financement. Malgré l'absence de pouvoir central en matière de tourisme, au moins quatre organismes fédéraux importants s'occupent du dossier du tourisme, sans toutefois que cette responsabilité soit spécialement énoncée.

Les États-Unis comptent près de 2,3 milliards d'acres de terres. De ce chiffre, environ 650 millions d'acres (28 p. cent) appartiennent au gouvernement fédéral. Quatre organismes administrent 96 p. cent de ces terres fédérales aux fins de conservation, de préservation ou de développement des ressources naturelles (Cody 1995, 1). Les quatre organismes responsables de l'écotourisme relèvent de deux ministères : le Department of Agriculture (le Forest Service) et le Department of the Interior (Bureau of Land Management, US Fish and Wildlife Service, National Park Service). La US Environmental Protection Agency, qui administre les lois nationales sur l'environnement concernant tous les médias environnementaux, joue un rôle clé dans le développement de toutes les formes de tourisme.

Toutefois, aucune politique officielle sur l'écotourisme n'a été promulguée à l'échelon fédéral. Un certain nombre de politiques générales sur le développement durable et la gestion des ressources naturelles ont des incidences comme politique sur le tourisme. De nombreux organismes gouvernementaux américains assument différents niveaux de responsabilité relativement aux régions naturelles, à la gestion des zones protégées et du tourisme, et à mise à jour des statistiques. Il n'y a pratiquement aucune coordination entre ces organismes et il semble y avoir une séparation entre les activités de plein air et les activités d'observation de la faune.

### **Le Forest Service**

Le Forest Service, intégré au Department of Agriculture, a été créé afin d'assurer la disponibilité des ressources en bois d'oeuvre pour les chemins de fer et l'expansion des États-Unis. Toutefois, il est également responsable de la préservation des ressources forestières à des fins environnementales. Les terres du Forest Service sont devenues les derniers refuges de certaines espèces menacées et comptent parmi les plus beaux sites d'écotourisme. Elles illustrent la transition de la fonction d'exploitation à celle de gérance de l'environnement.

## **Le Bureau of Land Management**

Le BLM fait partie du Department of the Interior. Selon son rapport annuel de 1997, il entame actuellement des recherches sur l'utilisation rationnelle de ses terres à des fins de loisirs. Il travaille déjà à améliorer la compréhension du public en matière de conservation et de protection des ressources grâce à l'interprétation, à l'éducation environnementale, à l'imposition de permis et aux projets de gérance environnementale. Les visiteurs sont invités à utiliser et à profiter des terres publiques tout en minimisant les incidences environnementales en appliquant les principes *Leave No Trace and Tread Lightly* (BLM 1997). Les services du BLM élaborent des plans polyvalents afin de résoudre les conflits liés aux utilisations multiples des terres fédérales, notamment le tourisme, l'exploitation minière et l'agriculture.

## **Le US Fish and Wildlife Service**

Le USFWS, intégré au Department of the Interior, est le principal organisme fédéral responsable de la conservation, de la protection et de la mise en valeur du poisson et de la faune dans leurs habitats aux États-Unis. Il contrôle 93 millions d'acres qui incluent 514 refuges nationaux d'oiseaux, 78 stations écologiques locales, 65 éclosiers nationaux, 50 zones de coordination de la faune, and 38 districts de gestion des terres humides, qui comprennent des zones de reproduction de la sauvagine (USFWS 1998, 1). Ces sites ont un potentiel important sur le plan de l'écotourisme. L'organisme s'occupe d'octroyer des permis et des licences et effectue des évaluations des incidences environnementales (EIE) et autres rapports sur les incidences. Il examine les plans généraux et les modifications visant l'utilisation des terres, de même que les certifications de cohérence avec la gestion des zones côtières, les programmes visant à protéger les habitats des terres humides, et la *Endangered Species Act*.

## **Le National Park Service**

Le premier parc national du monde, Yellowstone National Park, a été créé aux États-Unis en 1872. En 1998, le National Park Service a la double mission de promouvoir l'utilisation publique et les activités de loisirs et de fournir les services connexes, tout en préservant et en protégeant les terres dont il est responsable (Cody 1995, 15). Cette double mission s'apparente à l'objectif de l'écotourisme qui vise à trouver un équilibre entre l'utilisation touristique et la protection.

| <b>Encadré A 2.1 Organismes du gouvernement américain et leurs responsabilités</b> |  |   |  |   |
|--|--|---|--|---|
| <b>Organisme</b>   | <b>Forest Service</b>  | <b>Bureau of Land Management</b>  | <b>Fish and Wildlife Service</b>   | <b>National Park Service</b>  |
| <b>Ministère</b>   | US Department of Agriculture   | US Department of the Interior   | US Department of the Interior  | US Department of the Interior   |
| <b>Mission</b>   | Loisirs, récolte du bois, pâturage, habitat du poisson et de la faune et vie sauvage | Loisirs, récolte du bois, pâturage, habitat du poisson et de la faune et vie sauvage  | Conservation et protection du poisson et de la faune   | Préservation, protection et interprétation des ressources et des terres naturelles, culturelles et historiques de la nation.  |
| <b>Terres</b>  | 191 millions d'acres (environ la moitié de la région forestière)                     | 266 millions d'acres (principalement des parcours). Les activités de loisirs sont concentrées dans 521 zones, soit environ 10 % des terres du BLM.  | 87,5 millions d'acres  | 78 millions d'acres   |
| <b>Année de création</b>   | 1905   | 1946 (de la fusion du General Land Office, 1812, et du Grazing Service, 1934)   |  | 1916  |
| <b>Politique pertinente promulguée</b>   | 13 zones de loisirs nationales au sein du National Forest System                     | Les loisirs et la gestion de la vie sauvage font partie du mandat polyvalent du BLM. La plupart des terres du BLM sont ouvertes au public. Le BLM gère 99 sites à titre de zones de recherches naturelles, et huit à titre de zones de conservation nationales. | Le National Wildlife Refuge System du USFWS vise la conservation des animaux et des plantes. Les autres utilisations, incluant la chasse, la pêche, la récolte du bois et le pâturage, sont permises si elles sont compatibles avec la vocation du refuge. | Le NPS compte 368 unités; seulement 56 sont des parcs nationaux. Les autres incluent des monuments nationaux, des zones de loisirs nationales, des parcs littoraux nationaux, des rivages de lacs nationaux, des sites historiques nationaux et des champs de bataille nationaux. Il faut consulter la loi visant chaque unité pour déterminer la politique concernant les loisirs qui la concerne. |

Source : Cody 1995.

### **Autres organismes**

Il existe également trois systèmes de gestion spéciaux des terres fédérales qui sont gérés de manière coopérative. Ces trois systèmes de gestion spéciaux ont une portée multisectorielle; ils

ne relèvent donc pas de la compétence d'un organisme. Néanmoins, les quatre organismes importants ayant des responsabilités liées à l'écotourisme possèdent un bureau responsable de ces systèmes de gestion ou ont affecté un agent de dotation chargé de la coordination en leur nom.

- National Wilderness Preservation System

Le National Wilderness Preservation System est responsable du maintien de l'état originel grâce à une gestion stricte et à la limitation de l'utilisation.

- National Wild and Scenic Rivers System

Le National Wild and Scenic Rivers System a déterminé trois catégories de rivières protégées et s'occupe principalement de l'utilisation publique des attraits esthétiques, naturels, historiques, archéologiques et scientifiques des régions. Les autres utilisations ne seront pas limitées à moins qu'elles n'entraient substantiellement l'utilisation et le plaisir des visiteurs.

- National Trails System

Le National Trails System offre des activités de plein air additionnelles; il a déterminé quatre catégories de sentiers. The National Trail System doit appliquer des plans polyvalents (Cody 1995, 17).

- US Environmental Protection Agency

EPA administre la *Safe Drinking Water Act*, la *Resource Conservation and Recovery Act*, et la *Marine Protection, Research, and Sanctuaries Act*. La EPA a une compétence directe limitée en matière de gestion des zones naturelles ou de tourisme, bien qu'elle joue un rôle dans la prévention de la pollution et du mitage, et qu'elle se préoccupe des puits de carbone que produisent les forêts.

- La US Coast Guard administre la *Fisheries Conservation and Management Act*.

La formulation de politiques sur le tourisme est souvent déléguée aux États ou aux gouvernements tribaux. Les documents indiquent une absence d'action de la part du fédéral et une absence d'action similaire de la part des États qui a donné lieu à l'apparition de plusieurs approches locales et privées non coordonnées et incohérentes.

Tenter de déterminer la politique fédérale américaine en matière d'écotourisme ou de tourisme d'interprétation de la nature constitue un exercice complexe. Il existe de nombreuses catégories de zones protégées; les politiques et les décisions concernant les loisirs de toutes sortes dans les régions naturelles contrôlées sont formulées à la pièce. Ainsi, porter un jugement général sur la politique américaine nécessiterait l'examen de milliers de documents législatifs individuels visant chaque parc ou réserve naturelle créés par le gouvernement fédéral. En outre, le cheminement législatif repose souvent sur des intérêts propres aux États et traités dans des projets de loi omnibus distincts. Il peut prendre la forme d'intercalaires ou de formulations dans des projets de loi de crédits. Il est donc long et difficile, en plus d'être au-delà de la portée de la présente étude, de chercher des renseignements. En outre, les 104<sup>e</sup> et 105<sup>e</sup> Congrès ont introduit

certaines projets de lois qui modifient la politique concernant les zones protégées et les loisirs en changeant l'équilibre entre l'utilisation et la protection.

***La Wilderness Act et la Oceans Act.*** La mise de côté de terres pour la vie sauvage est une condition préalable à l'écotourisme. La *Wilderness Act* a été adoptée en 1964, et en 1985, 455 réserves naturelles, couvrant 89 000 000 acres, avaient été désignées. Selon un commentateur, [traduction] « la *Wilderness Act* de 1964 a fait d'une occasion exceptionnelle de solitude un objectif officiellement sanctionné par le fédéral » (Adler and Glick 1994, 48). Les possibilités d'écotourisme marin peuvent être favorisées par la *Oceans Act*, qui a permis de financer la création de refuges marins.

***Transports et infrastructure.*** Selon le US National Park Service, [traduction] « un principe de base du développement du tourisme et de parcs durables veut que les installations doivent, dans la mesure du possible, être intégrées à l'écosystème et à ces processus plutôt que de fonctionner séparément (USNPS n.d.). » Aux États-Unis, la Federal Highway Administration accorde un financement aux collectivités désirant élaborer des plans de gestion de corridors afin de promouvoir leurs ressources naturelles et culturelles aux abords des routes (Whiteman 1996, 98). Le financement pour la construction et l'entretien des sentiers est accordé en vertu de l'*Intermodal Surface Transportation Act* et de la *National Recreation Trails Fund Act* appliquées par le Department of Transportation.

***Développement de l'écotourisme international.*** La United States Agency for International Development (USAID) participe au financement du développement de l'écotourisme, mais à l'extérieur des États-Unis, étant donné que son mandat est à vocation internationale (Pleumarom 1994). En outre, les États-Unis et les autres pays industrialisés ont cherché à encourager le tourisme en général et certaines formes d'écotourisme par l'intermédiaire de banques de développement et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Jusqu'à maintenant, de nombreuses initiatives de développement du tourisme ont eu des conséquences négatives pour les intérêts des collectivités locales, entraînant la perte de terres et des modes de vie traditionnels (comme la pêche et l'agriculture) et l'effondrement de ces collectivités et de leur culture.

## **ANNEXE 3: Organismes non gouvernementaux**

### **Amigos de Sian Ka'an**

Depuis 1988, Amigos de Sian Ka'an travaille en collaboration avec le Secretariat for Social Development (Sedesol) et partage la responsabilité de la gestion de la réserve de la biosphère Sian Ka'an, à Quintana Roo, au Mexique. Amigos de Sian Ka'an a élaboré et administré un ambitieux programme d'écotourisme de façon à financer ses activités de conservation et à obtenir les fonds nécessaires pour gérer la réserve. Amigos de Sian Ka'an oeuvre étroitement avec les collectivités locales à élaborer des programmes économiques qui protègent l'intégrité de vastes ressources terrestres et marines tout en offrant des solutions de remplacement durables aux habitants qui vivent de la forêt et de la pêche. Amigos de Sian Ka'an a donc établi divers projets communautaires axés sur la récolte et la chasse sélectives des ressources animales et végétales des forêts, y compris un programme de marketing expérimental pour chicle (fabricant de gomme à mâcher), une pépinière de plantes ornementales et un programme de chasse de subsistance. (<<http://www.coa.edu/HEJourney/yucatan/SianKaan/directory.html>>)

### **Coastal Ecosystems Research Foundation**

La Coastal Ecosystems Research Foundation est un organisme sans but lucratif qui a pour but de financer la recherche écologique par le truchement de l'écotourisme. Les recherches réalisées actuellement portent sur les baleines et les dauphins au large des côtes de la Colombie-Britannique. Les membres du public sont invités à participer aux recherches à titre de « bénévoles payants ». Le programme finance complètement les activités de recherche et permet au public de vivre une expérience concrète de recherche écologique. (<<http://www.gorp.com/cerf>>)

### **Conservation International**

La mission générale de Conservation International (CI) est de préserver le patrimoine naturel vivant de la Terre, de protéger la biodiversité mondiale et d'aider à prouver que les sociétés humaines peuvent vivre en harmonie avec la nature. La mission de CI en matière d'expansion de l'écotourisme est de jouer un rôle d'intermédiaire entre les collectivités locales et l'industrie touristique afin d'établir et d'appuyer des programmes d'écotourisme économiquement viables qui contribuent à la conservation et qui peuvent devenir un modèle pour d'autres projets d'écotourisme. Par ailleurs, CI élabore et diffuse des outils de promotion de l'écotourisme qui sensibilisent l'industrie générale du tourisme aux bienfaits de la durabilité écologique. Conservation International croit que l'écotourisme peut être un outil de conservation ainsi qu'un modèle de développement communautaire efficaces. Pour que ce potentiel émerge, le Programme d'écotourisme de CI vise l'expansion de l'écotourisme axée sur quatre catégories d'intervention : (1) stratégies nationales/régionales, (2) développement des capacités, (3) élaboration de produits et (4) marketing international et national. Les activités réalisées dans le cadre du Programme d'écotourisme gravitent souvent autour d'une de ces catégories ou plus selon les niveaux de capacité pour l'écotourisme des sites de CI. Depuis sa constitution en 1987, Conservation International cherche à aider le Mexique à conserver ses écosystèmes ainsi qu'à préserver la qualité de son environnement et sa diversité culturelle. CI a mis sur pied deux

centres de données sur les écosystèmes au Mexique : un institut d'histoire naturelle à Chiapas et un centre d'information sur les ressources biotiques nationales au Center for Ecology de la National University. CI jette actuellement son dévolu sur deux principaux écosystèmes : le golfe de la Californie (mer de Cortez) et la forêt lacandone. (<<http://www.conservation.org/>>)

### **Ecosolar**

Ecosolar est un ONG de base populaire qui se consacre aux enjeux socio-économiques et à la bonne intendance de l'environnement dans les collectivités locales. Ecosolar a des bureaux à Oaxaca et à Mexico. Ecosolar travaille actuellement avec les collectivités indigènes d'Oaxaca afin de les aider à vivre en communautés durables et d'une façon qui leur permettra d'attirer les écotouristes. Ecosolar désire changer l'attitude des habitants locaux et promouvoir des collectivités responsables, soucieuses de l'environnement. De plus, Ecosolar a aidé Anita Roddick, de la chaîne de boutiques Body Shop, à enseigner aux membres de la collectivité à convertir les produits naturels qui les entourent en cosmétiques. (<<http://www.laneta.apc.org/mazunte/mazu10.htm>>)

### **Environmental Defense Fund**

L'EDF est un organisme américain qui s'intéresse avant tout aux problèmes environnementaux des É.-U. et du rôle de ce pays en tant que source et solution de problèmes écologiques mondiaux. L'EDF se consacre à protéger le droit de tous les êtres humains, y compris les futures générations, à un environnement sain, c'est-à-dire à de l'air pur, à de l'eau pure, à de la nourriture saine et nourrissante et à un écosystème robuste. Organisme multipartite, efficace et juste, l'EDF s'inspire d'évaluations scientifiques de problèmes environnementaux et visent des solutions qui obtiendront l'appui politique, économique et social à long terme. Les principales orientations d'avenir de l'EDF sont les suivantes : (1) Stabiliser le climat planétaire en réduisant les émissions de gaz à effet de serre; (2) Protéger les océans de la Terre de la pollution et de la pêche excessive; (3) Protéger les êtres humains de l'exposition aux produits chimiques toxiques et à la pollution; et (4) Préserver et restaurer la biodiversité, en particulier celle des cours d'eau et des bassins hydrographiques. L'EDF accepte des propositions de projets de recherche portant sur des sujets d'intérêt significatif pour l'organisation. Dans le secteur de l'écotourisme, l'EDF s'intéresse à l'incidence des écotouristes en Antarctique et au potentiel de l'écotourisme dans la stratégie de restauration intégrée du delta de la rivière Colorado. (<<http://www.edf.org/>>)

### **Institut international du développement durable**

L'Institut international du développement durable (IIDD) a été fondé en 1990 et profite de financement permanent d'Environnement Canada, de l'ACDI et du gouvernement manitobain. Il bénéficie également de financement de la part de fondations et d'autres sources du secteur privé. L'Institut est une oeuvre de bienfaisance enregistrée au Canada et est une société à but non lucratif exonérée d'impôt conformément à la disposition 501(c)(3) des États-Unis. La mission de l'IIDD est de promouvoir le développement durable dans la prise de décisions, à l'échelle internationale et nationale. Pour ce faire, l'Institut contribue aux nouvelles connaissances et aux nouveaux concepts, analyse des politiques, collige et diffuse l'information sur les pratiques exemplaires, montre comment évaluer les progrès réalisés, et établit des partenariats permettant

d'élargir la diffusion de ces messages. Grâce aux communications Internet, à des groupes de travail et à des activités de projet, l'IIDD cultive des réseaux qui permettent de mener à bien les projets de développement durable. L'Institut doit composer avec les opinions et exigences souvent divergentes des pays en développement et des pays industrialisés. L'IIDD rapproche les parties par le truchement de programmes portant sur (1) le commerce et le développement durable, (2) les mesures et les indicateurs, (3) les Grandes plaines, (4) la transmission des connaissances et (5) les solutions pour les entreprises. L'IIDD administre aussi un centre d'information qui se veut une plaque tournante d'échange de données sur la recherche et l'analyse de politiques en matière de développement durable. Ses récents projets d'écotourisme ont touché le Costa Rica, les Philippines et la Zambie et ont particulièrement porté sur l'importance de chaînes de produits mondiales. (<<http://iisd1.iisd.ca/>>)

### **National Audubon Society**

La mission de la National Audubon Society est de préserver et de restaurer les écosystèmes, en particulier ceux des oiseaux et d'autres membres de la faune, au profit de l'humanité et de la diversité biologique mondiale. Fondée en 1905, la National Audubon Society arbore le patronyme de John James Audubon (1785-1851), ornithologue, explorateur et peintre animalier réputé. Les campagnes et programmes législatifs prioritaires de la société comprennent (1) la préservation des terres marécageuses, (2) le lobbyisme en vue de rétablir la loi américaine sur les espèces en voie de disparition, (3) la promotion d'une politique démographique responsable aux États-Unis, (4) la préservation des forêts américaines menacées, (5) la protection et la promotion de l'expansion des réserves fauniques nationales des États-Unis, (6) la conservation de la faune marine par l'entremise d'un programme de protection des océans, (7) la restauration des cours d'eau en vue de valoriser la faune dans le système de la rivière Platte et (8) la protection des itinéraires des oiseaux migrateurs par l'entremise du programme de conservation des oiseaux migrateurs « Partners in Flight ». La National Audubon Society consacre actuellement beaucoup d'efforts à la protection des oiseaux et de leurs habitats, à l'élargissement des programmes de sensibilisation à la beauté de la nature et à l'expansion du réseau d'inspiration communautaire bien particulier de la société. En ce qui a trait à l'écotourisme, la National Audubon Society élabore un nouveau programme intitulé « Audubon destinations: tourism and travel as a conservation tool ». Elle diffuse également une émission radio, *Audubon on the Radio*, qui traite d'enjeux environnementaux et de conservation, y compris de questions liées à l'écotourisme. (<<http://www.audubon.com/>>)

### **PRONATURA**

Avec ses 10 bureaux au Mexique, PRONATURA est le plus important ONG de ce pays. PRONATURA se voue à la conservation et à l'écotourisme est un important volet de ses activités. PRONATURA s'attarde à l'écotourisme de deux façons. Premièrement, elle déploie des programmes de formation pour les collectivités locales afin de leur inculquer l'intégration de l'écotourisme dans leurs activités. Deuxièmement, elle offre de la formation en administration, sur la nature et en animation bilingue (espagnol/anglais) pour les guides. PRONATURA obtient une bonne partie de son financement des « visites écologiques » qu'elle organise.

### **Fondation Québec-Labrador/Atlantic Center for the Environment**

La FQL est une fondation canado-américaine dont la mission est de soutenir les collectivités rurales et l'environnement dans l'est du Canada et en Nouvelle-Angleterre. Le Atlantic Center for the Environment réalise les programmes sur l'environnement de la FQL et participe à des tribunes internationales aux quatre coins du monde. Les programmes de la FQL sont d'inspiration communautaire et sont axés sur le développement durable des collectivités, sur la saine gestion des cours d'eau et des terres, sur la préservation de la faune terrestre et aquatique, ainsi que sur l'octroi de bourses d'études. Les programmes d'écotourisme relèvent du programme de développement durable des collectivités de la FQL et visent à offrir du soutien financier et technique aux communautés rurales par l'entremise d'ateliers, de programmes de sensibilisation et de formation en leadership, de stages et de contrats. La FQL collabore avec des partenaires locaux pour élaborer des plans de gestion stratégique de l'écotourisme, de la documentation promotionnelle sur le patrimoine naturel et culturel et de réseaux d'habiletés traditionnelles. Les activités en écotourisme à l'échelle internationale comprennent des échanges avec le Moyen-Orient, le Canada et les États-Unis ainsi que des projets de recherche en Europe du Nord. Les projets de bonne intendance de l'environnement sont concentrés sur le Canada, le Mexique et les États-Unis d'Amérique. (<<http://www.qlf.org/index.html>>).

En outre, la FQL a mis sur pied un programme de prix qui aide à informer le public sur les bonnes pratiques environnementales. La FQL accepte annuellement des nominations pour son prix Sauver la Planète. Le prix Sauver la Planète est cautionné par l'Union mondiale pour la nature (IUCN) et est présenté à un individu vivant et travaillant dans la région, qui a fait preuve de leadership, que ce soit sous forme de bénévolat ou de travail rémunéré, dans l'avancement des neuf principes de mode de vie durable décrits par l'Union mondiale pour la nature : 1) respecter et s'occuper de la vie sociale; 2) améliorer la qualité de vie humaine; 3) conserver la vitalité et la diversité de la Terre; 4) minimiser l'épuisement des ressources non renouvelables; 5) respecter la capacité de peuplement de la Terre; 6) changer les attitudes et les pratiques personnelles; 7) permettre aux collectivités de s'occuper de leur propre environnement; 8) établir un cadre national pour l'intégration du développement et de la conservation; 9) établir une alliance mondiale.

## **Sierra Club**

Le Sierra Club est un groupe de défense de l'intérêt public sans but lucratif, financé par ses membres. Ayant son siège aux États-Unis, cette organisation fait la promotion de la préservation de l'environnement en influençant les décisions politiques dans plusieurs sphères - législative, administrative, juridique et électorale. La mission du Sierra Club s'articule comme suit : (1) explorer et protéger les coins sauvages de la planète; (2) pratiquer et promouvoir l'exploitation sensible des écosystèmes et des ressources de la Terre, (3) encourager l'humanité à protéger et à restaurer la qualité de l'environnement naturel et humain; et (4) prendre tous les moyens légitimes pour réaliser ces objectifs. Le Sierra Club a élaboré une série de principes à l'intention des organismes gouvernementaux, des planificateurs et des groupes de défense de l'environnement, qui font la promotion ou appuient l'écotourisme. Leurs directives pour le tourisme d'interprétation de la nature sont un pilier de leur programme de sensibilisation. (<<http://www.sierraclub.org/>>)

## **The Ecotourism Society**

Fondée en 1990, la TES réunit les voyageurs en tourisme d'interprétation de la nature, les chercheurs et les agents de protection de la nature en vue de faire de l'écotourisme un outil de conservation et de développement durable. Les activités et programmes de la société comprennent des projets et des recherches sur l'écotourisme et les collectivités locales, l'écotourisme marin, les normes internationales d'hébergement pour l'interprétation de la nature, des directives pour les voyageurs d'interprétation de la nature et l'incidence de la croissance non contenue du tourisme. La TES diffuse également de l'information aux écotouristes et aux commerçants dans ce domaine ainsi que des programmes de sensibilisation et de formation. La TES réalise des projets aux quatre coins du monde bien que ceux-ci se concentrent en Amérique Latine et dans les Caraïbes. (<<http://www.ecotourism.org/index.html>>)

## **Société pour la conservation de la nature**

La Société pour la conservation de la nature (SCN) administre le plus vaste système privé de sanctuaires naturels du monde, avec plus de 1 500 réserves aux États-Unis seulement. Tous ces sanctuaires visent à protéger des espèces de plantes et d'animaux menacées. La mission de la SCN est de préserver les collectivités végétales, animales et naturelles qui reflètent la biodiversité sur la Terre en protégeant les terres et les eaux dont elles ont besoin pour vivre. Ce groupe a aussi lancé des programmes en Amérique Latine, dans les Caraïbes et dans le Pacifique. Le programme du Pacifique permet de cerner et de protéger des zones menacées de l'Indonésie, de la Mélanésie et de la Micronésie. En Amérique Latine, la SCN a uni ses efforts à ceux de plus de 45 organismes issus de 22 pays pour assurer le développement communautaire, la formation professionnelle et le financement pour des zones protégées par la loi. Ce groupe a été le fer de lance du troc nature contre dette en Amérique Latine. Les projets d'écotourisme de la SCN comprennent une enquête sur le rôle de la participation communautaire dans l'expansion de l'écotourisme en Équateur, des points de vue social, politique et écologique ainsi que du rôle de l'écotourisme dans la préservation des écosystèmes marins menacés en République dominicaine. Deux projets déployés aux États-Unis ont prouvé que l'écotourisme est une industrie d'importance dans la protection des oiseaux et de leurs habitats sur les rivages du Delaware et en Arizona. (<<http://www.tnc.org/>>)

## **Wetlands International**

Wetlands International est l'organisation sans but lucratif la plus importante du monde se consacrant à la conservation des marécages, de leur faune et de leur flore. L'organisation compte sur un réseau mondial de spécialistes des secteurs public et privé s'intéressant aux terres marécageuses. Elle orchestre des activités dans plus de 120 pays. L'organisation Wetlands International est née en 1995 de la fusion du Bureau international de recherches sur la sauvagine, de l'Asian Wetland Bureau, et de Wetlands for the Americas. Les Amériques constituent la plus récente des trois divisions de Wetlands International. Siégeant à Ottawa, au Canada, avec des bureaux et projets satellites en Argentine, au Mexique, au Pérou et aux États-Unis, Wetlands International-Americas réalise des activités de conservation des marécages qui comprennent la coordination d'évaluations des marécages à l'échelle nationale et régionale, le suivi des

populations fauniques, la publication de documentation de formation et de sensibilisation, l'organisation de projets de conservation communautaires, et la collaboration avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux afin que les politiques tiennent compte de l'exploitation durable des terres marécageuses. Wetlands International - Americas est une oeuvre de bienfaisance enregistrée conformément aux lois canadiennes et est dirigée par un conseil composé de représentants des Amériques. Les activités d'écotourisme au Canada, aux États-Unis et au Mexique comprennent un projet pancontinental qui unit collectivités et oiseaux migrateurs. Le FMN-Canada accorde aussi de petites subventions aux organismes dans le cadre de son programme national « Espace en danger ».

(<<http://www.wetlands.ca/wia/>>)

### **Fonds mondial pour la nature**

Le Fonds mondial pour la nature (FMN) est la plus importante organisation de conservation autonome du monde. Le FMN se consacre à protéger la vie sur Terre par la conservation de la nature et des processus écologiques. La conservation de la diversité biologique est un élément crucial à la survie des humains et de toutes les espèces. La mission du FMN est d'appliquer les connaissances scientifiques les plus fiables à la préservation de la diversité et de l'abondance de la vie sur Terre. Les programmes de conservation gravitent autour de la préservation des espaces en danger, de la protection des espèces menacées et de la prise de mesures quant aux menaces mondiales à l'équilibre de la vie sur Terre. Parmi les projets d'écotourisme réputés du FMN, on remarque des travaux en Afrique sur les grands singes, des activités coopératives au Mexique quant au monarque et le programme de tourisme en Arctique du Canada. Histoire d'enrichir la compréhension des membres des systèmes naturels et des enjeux de conservation, le FMN offre aussi des voyages guidés par des naturalistes et par des employés du FMN dans des endroits du monde où la faune abonde et qui concrétisent les buts de l'organisation.

(<<http://www.panda.org/>>)

## BIBLIOGRAPHIE

**Remarque : Les ouvrages de références utilisés aux fins du présent document sont rédigés en anglais. Toutefois, certains documents peuvent être disponibles en français. Le cas échéant, les noms et les acronymes français des organismes sont indiqués.**

Adler, J. 1990. Soft adventure easy on tourists. *The Los Angeles Times* Sunday, January 28: 21, 28.

Adler, J. and D. Glick. 1994. No room, no rest. *Newsweek* August 1: 47–51.

Amtave. 1998. Asociación Mexicana de Turismo de Aventura y Ecoturismo, A.C. *Directorio Amtave*. México, DF.: Asociación Mexicana de Turismo de Aventura y Ecoturismo, A.C.

Arengo, F. and G. Baldassarre. 1995. American flamingos and ecotourism on the Yucatan Peninsula, Mexico. In *Integrating people and wildlife for a sustainable future*, J.A. Bissonette and P.R. Krausman, ed., 207–210. Bethesda, Md: The Wildlife Society.

Association de l'industrie touristique du Canada. 1996. *Statements of tourism policy 1996/1997*. Ottawa: Tourism Industry Association of Canada.

Atherton, T. and T. Atherton. 1994. Mediating disputes over tourism in sensitive areas. *Australian Dispute Resolution Journal* February 1994:10.

Backman, K.E., B.A. Wright and S.J. Backman. 1994. Ecotourism: a short descriptive explanation. *Trends* 31(2): 23–27.

Baker, M. 1993. Articles, private codes of corporate conduct: should the fox guard the henhouse? *U. Miami Inter-Am L. Rev.* 24: 399.

Banque mondiale. 1996. *The World Bank participation sourcebook*. Washington, D.C.:World Bank.

Baram, M. 1994. Multinational corporations, private codes, and technology transfer for sustainable development. *Environmental Law* 33 (24).

Beavers, J. 1995. *Ecotourism and communities in the Maya Forest region: a tri-national mobile seminar on community-based ecotourism*. Unpublished report: The Nature Conservancy/USAID/MAYAFOR.

Bergman, B.J. 1998. Yosemite turns a corner: rethinking park conservation due to Merced River's overflow. *Sierra* May-June 83(3): 18–20.

Berle, P. 1990. Two faces of eco-tourism. National Audubon Society. *Audubon*. 92 (2):6.

- Blangy, S. and M.E. Wood. 1993. Developing and implementing ecotourism guidelines for wild lands and neighbouring communities. In *Ecotourism: a guide for planners and managers*, K. Lindberg and D.Hawkins, ed. Alexandria, VA: The Ecotourism Society.
- BLM. 1997. Annual report. United States Bureau of Land Management. <[www.blm.gov/narsc.blmannual/serve.html](http://www.blm.gov/narsc.blmannual/serve.html)>.
- Boo, E. 1990. *Ecotourism: the potentials and pitfalls*. Washington: World Wildlife Fund.
- Boo, E. 1992a. *The ecotourism boom: planning for development and management*. WHN Technical Paper Series, Paper No. 2. Washington: World Wildlife Fund.
- Boo, E. 1992b. Tourism and the environment: pitfalls and liabilities of ecotourism development. *WTO News* October 9: 2–4.
- Borrini-Feyerabend, G. 1996. *Collaborative management of protected areas: tailoring the approach to the context*. Switzerland: IUCN, Social Policy Group.
- Bottrill, C. and D. Pearce. 1995. Ecotourism: towards a key elements approach to operationalising the concept. *Journal of Sustainable Tourism* 3(1): 45–54.
- Bowles, I., D. Downes, D. Clark and M. Guerin-McManus. 1998. Economic incentives and legal tools for private sector conservation. *Duke Environment Law & Policy* F8: 209.
- Boyle, S. and F. Samson. 1985. Effects of nonconsumptive recreation on wildlife: a review. *Wild. Soc. Bull.* 13: 110–116.
- Brandon, K. 1996. *Ecotourism and conservation: a review of key issues, environmentally sustainable development*. Paper No. 033. Washington, D.C.: World Bank, ESD.
- Brandon, K. and R. Margoluis. 1996. The bottom line: getting biodiversity conservation back into ecotourism. In *The ecotourism equation: measuring the impacts*. Yale School of Forestry and Environmental Studies bulletin series 99:28–38.
- Breathnach, P., M. Henry, S. Drea and M. O'Flaherty. 1994. Gender in Irish employment. In *Tourism: A Gender Analysis*, V. Kinnaird and D. Hall, ed., 52–72. Toronto: John Wiley and Sons.
- Budowski, G. 1976. Tourism and environmental conservation: conflict, coexistence, or symbiosis? *Environmental Conservation* 3(1): 27–31.
- Butler, R. 1990. Alternative tourism: pious hope or trojan horse? *Journal of Travel Research* 28(3): 40–45.
- Butler, R. 1991. Tourism, environment, and sustainable development. *Environmental Conservation* 18: 201.

- Butler, R. 1992a. Alternative tourism: the thin end of the wedge. In *Tourism alternatives: potential and problems in the development of tourism*, V. Smith & W. R. Eadington, ed., 31-46. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Butler, R. 1992b. Ecotourism: its changing face and evolving philosophy. Paper presented at the IVth World Congress on National Parks and Protected Areas, Caracas, Venezuela.
- Butler, R. 1993. Tourism – an evolutionary process. In *Tourism and sustainable development: monitoring, planning, managing*, G. Nelson, R. Butler, and G. Wall, ed., 27–44. Waterloo, Ontario: University of Waterloo, Heritage Resources Center.
- Conseil canadien des ministres des Forêts. 1997. *Criteria and indicators of sustainable forest management in Canada*. Ottawa: Natural Resources Canada, Canadian Forest Service.
- Cater, E., ed. 1994. *Ecotourism: a sustainable option?* Toronto: John Wiley and Sons.
- CCE. 1997. Commission de coopération environnementale. *Ecological regions of North America: toward a common perspective*. Montreal: Commission for Environmental Cooperation.
- CCE. 1998. Commission de coopération environnementale. *Four-year review of the North American Agreement on Environmental Cooperation*. Montreal: Commission for Environmental Cooperation.
- CCRHT. 1995. Conseil canadien des ressources humaines en tourisme. *Tourism related employment: an update*. Ottawa.
- CCT. 1997. Commission canadienne du tourisme. *Adventure travel and ecotourism: the challenge ahead*. Ottawa.
- CCT. 1998a. Commission canadienne du tourisme. *Communiqué 2:7*.
- CCT. 1998b. Commission canadienne du tourisme. *A road map to tourism financing: guide for small and medium-sized businesses*. Ottawa.
- Ceballos-Lascuráin, H. 1986. *Estudio de prefactibilidad socioeconómica del turismo ecológico y anteproyecto arquitectónico y urbanístico del centro México*. Mexico, D.F.: SEDUE.
- Ceballos-Lascuráin, H. 1988. The Future of ecotourism. *Mexico Journal* January 17:13–14.
- Ceballos-Lascuráin, H. 1994. *Estrategia nacional de ecoturismo para México*. México, DF.: Secretaría de Turismo.
- Ceballos-Lascuráin, H. 1996. *Tourism, ecotourism, and protected areas: the state of nature-based tourism around the world and guidelines for its development*. Gland, Switzerland: IUCN.

- Ceballos-Lascuráin, H. 1997. *Concept paper on ecotourism development in Egyptian coastal and desert zones*. Arlington, VA: Winrock International.
- Ceballos-Lascuráin, H. 1998a. Bird-watching and ecotourism. *The Ecotourism Society Newsletter* First Quarter.
- Ceballos-Lascuráin, H. 1998b. *Ecoturismo: naturaleza y desarrollo sostenible*. México, DF.: Editorial Diana.
- Cernea, M.M., ed. 1991. *Putting people first: sociological variables in rural development*. New York: Oxford University Press for World Bank Publication.
- Chambers, R. 1983. *Putting the last first*. London: Longman.
- Clifford, F. 1998. America's eroding atolls of nature. *Los Angeles Times* 3 November 1998.
- Cody, B. A. 1995. *Major federal land management agencies: management of our nation's lands and resources*. Congressional Research Service Report 99-599 ENR. 15 May.
- Coloquio Internacional sobre Ecoturismo en Areas Naturales Protegidas de Centroamérica y México. 1996. *Ecoturismo comunitario: una alternativa de desarrollo sustentable y conservacion ambiental*. Proyecto Maya IK'. Playa del Carmen, Mexico. 24–26 October.
- Conrad, C. 1987. Code types: functions and failings and organizational diversity. *Business and Professional Ethics Journal* 14: 69–87.
- Cormick, G.W. 1991. Crafting the language of consensus. *Negotiation Journal* October.
- Cormick, G.W. 1989. Strategic issues in structuring multi-party public policy negotiations. *Negotiation Journal*.
- Dearden, P. and R. Rollins. 1993. The Times they are a changin'. In *Parks and protected areas in Canada*, P. Dearden and R. Rollins, ed., 1–16. Toronto: Oxford University Press.
- DeKadt, E. 1976. *Tourism – passport to development?* Washington, D.C. USA: Oxford University Press.
- Department of the Interior. 1996. Remarks at the 1996 Western Summit on Tourism and Public Lands by John Garamendi. Washington, D.C.: Department of the Interior.
- Dixon, J.A. and P.B. Sherman. 1990. *Economics of protected areas - a new look at benefits and costs*. Washington, D.C.: Island Press.
- Dougherty et al. 1998. *Sustainable development strategies: summary of federal plans*. Ottawa, Canada: Consulting and Audit Canada, Environmental Management Services.

- Drost, A. 1996. Developing sustainable tourism for world heritage sites. *Annals of Tourism Research*, 23(2): 479–484.
- Eagles, P.F.J. 1992. The Travel motivations of Canadian ecotourists. *Journal of Travel Research* 21(2): 3–7.
- Eagles, P.F.J. 1995. *Understanding the market for sustainable tourism*. <<http://www.ecotourism.org/datafr.html>>.
- Eagles, P.F.J. 1998. Ecotourism and parks: do or die. In *Changing parks: the history, future, and cultural context of parks and heritage landscapes*, J.S. Marsh and B.W. Hodgins, ed., 261-278. Toronto: Natural History Inc.
- Eagles, P.F.J., J.L. Ballantine and D.A. Fennel. 1992. *Marketing to the ecotourist: case studies from Kenya and Costa Rica*. Paper presented at the IV World Congress on National Parks and Protected Areas, Caracas, Venezuela.
- Eagles, P.F.J. and J.W. Cascagnette. 1995. Canadian ecotourists: who are they? *Tourism Recreation Research* 20: 22–28.
- The Economist. 1998a. How green can you get? Ecotourism, the fastest-growing trend in tourism. *Economist* 10 January 346 (8050): S16.
- The Economist. 1998b. Handle with care: Environmental damage caused by tourism and measure the industry is taking to prevent such harm. *Economist* 346 (8050): S15–16.
- Ecotourism Association of Australia. 1996. Draft national ecotourism accreditation program.
- Ecotourism Society. 1998. Ecotourism statistical fact sheet. <[www.ecotourism.org](http://www.ecotourism.org)>.
- Ecotourism Society. 1999. International membership directory. Burlington, VT: The Ecotourism Society.
- Edwards, S.N., W.J. McLaughlin and S. Ham. 1998. Comparative study of ecotourism policy in the Americas – 1998. Volume II and III. Washington, D.C.: Organization of American States, Inter-Sectoral Unit for Tourism.
- Ehrenfield, D. 1992. The business of conservation. *Conservation Biology* 6 (1): 1–3.
- El Turismo, Segunda Fuente de Divisas en 1998. 1998. *Excelsior* August 2: T–1.
- Engel, J.R. and J.G. Engel, ed. 1990. *Ethics of environment and development: global challenge and international response*, 10–11. Belhaven Press.
- Environnement Canada. 1995. *Canadian biodiversity strategy: Canada's response to the convention on biological diversity*. Ottawa.

- Environnement Canada et Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF). 1995. *The Saguenay marine park: crossroads of life, site of exchanges, wellspring of riches: management plan*. Québec: Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF).
- Farrell, B.H. and D. Runyan. 1991. Ecology and tourism. *Annals of Tourism Research* 18(1): 26–40.
- Filion, F.L., J.P. Foley, A.J. Jacquemot. 1992. The economics of global ecotourism. Paper presented at the IVth World Congress on National Parks and Protected Areas. Caracas, Venezuela.
- Fretchling, D.C. 1987. Key issues in tourism futures: the US travel industry. *Tourism Management* 8(2): 106–111.
- Gray, P. 1996. The Birdman of America: Roger Tory Peterson. *Time magazine* 12 August 1996: 56.
- Greathouse Amador, L.M. 1997. Ethnic, cultural, and eco tourism. *American Behavioral Scientist* 45(7): 936–943.
- Gunn C.A. 1988. *Tourism planning* (2<sup>nd</sup> ed.). Washington, DC, USA: Taylor and Francis.
- Gunn C.A. 1994. *Tourism planning* (3<sup>rd</sup> ed.). Washington, DC, USA: Taylor and Francis.
- Hawkes S. and P. Williams. 1993. Conclusions. In *The Greening of tourism: from principles to practice, a case book of best practice in tourism*, S. Hawkes and P. Williams, ed. British Columbia, VAN: Simon Fraser University, Center for Tourism Policy and Research.
- Hawkins, D.E., M. Epler Wood and S. Bittman, ed. 1995. *The ecolodge sourcebook for planners and developers*. North Bennington, VT: The Ecotourism Society.
- Healy, R.G. 1992a. The role of tourism in sustainable development. Paper presented at the IVth World Congress on National Parks and Protected Areas, Caracas, Venezuela.
- Healy, R.G. 1992b. Ecotourism, handicrafts and the management of protected areas in developing countries. Durham, NC: Duke University, School of the Environment, 4.
- Healy, R.G. 1994. The “common pool” problem in tourism landscapes. *Annals of Tourism Research* 21(3): 596 – 611.
- Healy, R.G. 1997. Ecotourism in Mexico: national and regional policy contexts. Durham, NC: Duke University, School of the Environment.

HLA. 1994. HLA Consultants and ARA Consulting Group. *Ecotourism—nature/adventure/culture: Alberta and British Columbia market demand assessment, main report*. Edmonton, AB and Vancouver, BC.

Holing, D., ed. 1996. *The Nature company guides to world travel: a guide to international ecojourneys*. Singapore: Time Life Books.

Hough, J. L. 1988. Obstacles to effective management of conflicts between national parks and surrounding human communities in developing countries. *Environmental Conservation* 15(2): 129–36.

Howell, S.N.G. and S. Webb. 1995. *A guide to the birds of Mexico and Northern Central America*. Oxford, UK: Oxford University Press.

Hoyt, E. 1993. Saving whales by watching them. *New Scientist* 138(1872): 45.

ICLEI. 1996. Conseil international pour les initiatives écologiques communales (ICLEI) et Centre de recherches pour le développement international (CRDI) . *The Local agenda 21 planning guide*. ICLEI, IDRC and the United Nations Environment Programme (UNEP).

Industrie Canada. 1995. *Adventure travel in Canada: an overview of product market and business potential*. Ottawa.

INE. 1997. Instituto Nacional de Ecología (INE). *Programa de ecoturismo en áreas naturales de México*. México, D.F.: Semarnap/Sectur/Fonatur.

Inskeep, E. 1987. Environmental planning for tourism. *Annals of Tourism Research* 14: 118-135.

Inskeep, E. 1991. *Tourism planning: an integrated and sustainable approach*. New York: Van Nostrand Reinhold.

International Council for Bird Preservation. 1992. *Putting biodiversity on the map: priority areas for global conservation*. Cambridge, UK: International Council for Bird Preservation, BirdLife International.

IUC. 1997. Institut urbain du Canada. *Seminar and workshop for environmental management and sustainable (re) development of Boracay island: workshop training materials*. Toronto: Canadian Urban Institute.

IUCN. 1980. *World conservation strategy: living resource conservation for sustainable development*. Gland, Switzerland: IUCN.

IUCN. 1992. *Protected areas of the world: a review of national systems*. Vol. 4. Gland, Switzerland: IUCN.

- Jamal, T.B. and D. Getz. 1995. Collaboration theory and community tourism planning. *Annals of Tourism Planning* 22:186–204.
- Kretchmann, J. A. and P.F.J. Eagles. 1990a. An analysis of the motives of ecotourists in comparison to the general Canadian population. *Society and Leisure* 13(2): 499–507.
- Kunich, J.C. 1994. Species and habitat conservation: the fallacy of deathbed conservation under the endangered species act. *Environmental Law* 24: 501.
- Lévis-Strauss, C. 1961. *Tristes tropiques*. Translated by John Russell. London, UK: Criterion Books.
- Levy, D. E. and P. B. Lerch. 1991. Tourism as a factor in development: implications for gender and work in Barbados. *Gender and Society* 5 (1): 67–85.
- Lindberg, K. 1991. *Policies for maximizing nature tourism's ecological and environmental benefits*. Washington: World Resources Institute.
- Lindberg, K. and R.M. Huber. 1993. Economic issues in ecotourism management. In *Ecotourism: a guide for planners and managers*, K. Lindberg and D. Hawkins, ed., 82-115. North Bennington, VT: The Ecotourism Society.
- Lindberg, K. and B. McKercher. 1997. Ecotourism: a critical overview. *Pacific Tourism Review* 1: 65–79.
- Longstaff, S. 1994. Why codes fail and some thoughts about how to make them work. In *Ethics for the Public Sector*, Noel Preston, ed., 116–120. Sydney: Federation Press.
- Mader, R. El planeta planeta plastica: eco travels in Latin America. <<http://www.planeta.com>>.
- Mader, R. 1998. *Mexico: adventures in nature*. Santa Fe, New Mexico: John Muir Publications.
- Manning, E.W. 1995. *What tourism managers need to know: a practical guide to the development and use of indicators of sustainable tourism*. Prepared for The World Tourism Organization. Ottawa, ONT: Consulting and Audit Canada, Centre for a Sustainable Future.
- Manning, E.W. 1998. *Governance for tourism: coping with tourism in impacted destinations*. Ottawa, ONT: Consulting and Audit Canada, Centre for a Sustainable Future.
- Manning, E.W. 1997. Tourism in sensitive ecosystems. Paper presented to the Seventh World Congress on Ecotourism and Adventure Travel, Mt. Tremblant, Quebec, Canada.
- Margolis, J. 1997. With solitude for all. *Audubon* 99(4): 46–55.
- Mathieson, A. and G. Wall. 1982. *Tourism: economic, physical and social impacts*. New York: Longman Inc.

- Mayoux, L. 1995. Beyond naivety: women, gender inequality and participatory development. *Development and Change* 26 (2): 235–258. The Hague: Blackwell Publishers.
- McIntyre, G. et OMT. 1993. *Sustainable tourism development: guide for local planners*. Spain: World Tourism Organization.
- McNeely, J. 1988. *Economics and biological diversity: developing and using ecotourism incentives to conserve biological resources*. Washington, D.C.: IUCN, McGregor and Werner Inc.
- Meis, S. 1998. U.S. emulates Canada's tourism satellite account. *Communiqué*, 2:9. Ottawa: Canadian Tourism Commission.
- México Desconocido. 1991. *Parques nacionales: guía n° 2*. México, DF.: Editorial Jilguero.
- Miller, J.G. and T.R. Colosi. 1989. *Fundamentals of negotiation: a guide for environmental professionals*. Environment Law Institute.
- Mills, E. 1996. Your idea of a good time? Why not go somewhere else a little less spoilt, and spoil it? *The Observer* 16 June 1996.
- Milne, S., S. Ward and G. Wenzel. 1995. Linking tourism and art in Canada's eastern arctic: the case of cape dorset. *Polar Record* 31 (176): 25–36.
- Ministère du Patrimoine canadien. undated. *Heritage tourism: discover the opportunity*. Ottawa.
- Ministère du Patrimoine canadien. 1994. *Guiding principles and operational policies*. Ottawa.
- Ministère du Patrimoine canadien. 1997. *Volunteer contributions to ecological integrity: a review of recommendations*. Ottawa.
- Ministère du Patrimoine canadien, Parcs Canada. 1997. *State of the parks: 1997 report*. Ottawa.
- Mittermeier, R.A. et al. 1997. *Megadiversity: earth's biologically wealthiest nations*. México, D.F.: CEMEX/Conservation International.
- Moser, C.O.N. 1989. Community participation in urban projects in the Third World. In *Progress in Planning*, D. Diamond, J. McLoughlin and B. Massam, ed., 23 (2). Oxford: Pergamon Press.
- Moulin, C.L. 1980. Plan for ecological and cultural tourism involving participation of local populations and associations. In *Tourism Planning and Development Issues*, D.E. Hawkins, E.L. Shafer and J.M. Rovelstad, ed. Washington, D.C.: George Washington University.
- Moulin, C. and C. Wild. 1992. Ecotourism and cultural tourism: travelling for a cause? *ICOMOS Canada Bulletin* 1(2): 21–23.

- Mowforth, M. 1992. *Ecotourism: terminology and definitions*. University of Plymouth Research Report. Plymouth, England.
- Murdock, S. 1997. An America challenged. *Newsweek* 16 June 1997: 14.
- Murphy, P.E. 1995. *Tourism: a community approach*. New York: Methuen.
- NAICS. 1998. <<http://www.ntis.gov/naics>>.
- NAS. 1992. National Audubon Society. *The environmental tourist* (video).
- Nelson, J.G. 1994. The spread of ecotourism: some planning implications. *Environmental Conservation* 21: 248–255.
- Nelson J.G., R. Butler and G. Wall, ed. 1993. *Tourism and sustainable development: monitoring, planning, managing*, 27–44. Waterloo, ONT: University of Waterloo, Heritage Resources Centre.
- Nepstad, E. and P. Nilson. 1993. *Towards a better understanding of human environment relationships in Canada's national parks*. Occasional Paper No. 5. Ottawa: Parks Canada.
- Nickels, S., S. Milne and G. Wenzel. 1991. Inuit perceptions of tourism development: the case of Clyde River, Baffin Island, NWT. *Etudes Inuit Studies* 15 (1): 157–169.
- Norris, R. 1992. Can ecotourism save natural areas? *National Parks* 1–2(66): 30–34.
- Norris R., J.S. Wilber, L. Oswaldo and M. Marin. 1997. Community-based ecotourism in the Maya forest: problems and potentials. In *Timber, Tourists and Temples: Conservation and Development in the Maya Forest of Belize, Guatemala and Mexico*, R.B. Primack, D. Bray, H.A. Galletti and I. Ponciano, ed. Covelo, California: Island Press.
- OMT. 1990. *Current travel and tourism indicators*. January 1990. Madrid, Spain: World Tourism Organization.
- OMT. 1994. *International tourism in the Americas, 1970-1993*. Madrid, Spain: World Tourism Organization.
- OMT/PNUE. 1992. *Guidelines: development of national parks and protected areas for tourism*. UNEP-IE/PAC Technical Report Series No. 13. Madrid, Spain: World Tourism Organization.
- Parcs Canada. 1997. *Ecological integrity statements for national parks: a guide to their preparation*. Ottawa.
- Pearce, D. 1989. *Tourist development*. New York: John Wiley & Sons Inc.

- Pearce, D. 1992. Alternative tourism: concepts, classifications, and questions. In *Tourism alternatives: potentials and problems in the development of tourism*, V. Smith and W. Eadington, ed. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Pêches et Océans Canada. 1997. *Towards Canada's oceans strategy*. Ottawa.
- Pérez G., P. Ramón y J. Robles Gil. 1984. *Ecosistemas de México*. México, DF.: Banco BCH.
- Peterson, R.T. y E. Chalif. 1989. *Aves de México: guía de campo*. México, DF.: Editorial Diana.
- Pigram, J.J. 1980. Environmental implications of tourism development. *Annals of Tourism Research* 7(4): 554–593.
- Pleumarom, A. 1994. The Political economy of tourism. *The Ecologist* July-August 24(4): 142–49.
- PNAGS. 1994. *Partners in sustainable development: North American waterfowl management plan*. Information pamphlet. Ottawa: Canadian Wildlife Service and Environment Canada.
- PNUE. 1995. *Environmental codes of conduct for tourism*. Technical Report No. 29. Paris, France: UNEP.
- Power, T.M. 1996. *Lost landscapes and failed economies: a search for a value of place*. Washington, D.C.: Island Press.
- Putteny, P. 1990. Defining solutions: the Annapurna experience. *Cultural Survival Quarterly* 14(2): 9–14.
- Reingold, L. 1993. Identifying the elusive ecotourist. *Tour & Travel News Supplement (Going Green)* October 25: 36–37.
- Ressources naturelles Canada. 1995. *Criteria and indicators for the conservation and sustainable management of temperate and boreal forests: the Montreal process*. Ottawa: Canadian Forest Service.
- Ressources naturelles Canada. 1997. *The State of Canada's forests: learning from history*. Ottawa: Canadian Forest Service. <<http://nrcan.gc.ca/cfs/proj/ppiab/sof/sof.html>>.
- Romanova, O.B. 1989. Tourism and environmental protection. *Pace Environmental Law Review* 1(7): 186.
- Ross, S. and G. Wall. 1999. Ecotourism: towards congruence between theory and practice. *Tourism Management* 11 March 1999 20(1): 123–132.
- Rymer, T.M. 1992. Growth of U.S. ecotourism and its future in the 1990s. *FIU Hospitality Review* 10(1): 1–10.

- Rzedowski, J. 1978. *Vegetación de México*. México, DF.: Ed. Limusa.
- Salbu, S. 1995. True codes versus voluntary codes of ethics in international markets: towards the preservation of colloquy in emerging global markets. *Journal of International Business* 15 U. Pa: L 372.
- Scace, R.C. 1993. An ecotourist perspective. In *Tourism and sustainable development: monitoring, planning, managing*. Nelson G., R. Butler and G. Wall, ed. 1993. 59–82. Waterloo, ONT: University of Waterloo, Department of Geography publication series.
- SCF. 1994. Service canadien de la faune. *National wildlife areas and migratory bird sanctuaries – who's who brochure*. Hull, ONT.
- SCF. 1995. Service canadien de la faune. *The benefits of wildlife*. Unpublished pamphlet. Ottawa.
- SCF. 1997. Service canadien de la faune. *Visitor regulations at Lower North Shore sanctuaries*. Unpublished document. Quebec City, QC: Canadian Wildlife Service.
- SCF. 1998. Service canadien de la faune. <[http://www.ec.gc.ca/cws-fc/cwshom\\_e.html](http://www.ec.gc.ca/cws-fc/cwshom_e.html)>.
- Sectur. n.d. Secretaría de Turismo. *Turismo alternativo*. México, DF.: Secretaría de Turismo.
- Semarnap. 1996a. Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca. *Programa de areas naturales protegidas de México 1995-2000*. México, DF.
- Semarnap. 1996b. Secretaría de Medio Ambiente Recursos Naturales y Pesca. *Informe de la situacion general en materia de equilibrio ecológico y protección al ambiente 1995-96*. México, DF.
- Selin, S. and K. Beatson. 1991. Inter-organizational relations in tourism. *Annals of Tourism Research* 18: 639–652.
- Sellars, R.W. 1998. Science or tradition? What should be emphasized in park service management. *National Parks* January-February 72(1–2): 39–40.
- Sherman, P.B. and J.A. Dixon. 1991. The economics of nature tourism: determining if it pays. In *Nature tourism*, T. Whelan, ed., 89–131. Washington, D.C.: Island Press.
- Simon, J. 1997. *Endangered Mexico*. San Francisco: Sierra Club Books.
- Sitnicki. 1995. *Status of public participation practices in environmental decision making in Central and Eastern Europe: case studies of Albania, Bulgaria, the Czech Republic, Croatia, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, FYR Macedonia, Poland, Romania, the Slovak Republic and Slovenia*. Budapest: REC.

- Spalding, M. 1998. Workshop on legal aspects of whale watching, Punta Arenas, Chile. *Journal of Environment and Development* June V7 N2.
- Spalding, M. and J. Blumenfeld. 1997. Legal aspects of whale watching in North America. Unpublished.
- Spellerberg, I. 1992. *Evaluation and assessment for conservation: ecological guidelines for determining priorities for nature conservation*. London, UK: Chapman & Hall.
- SPIDR. 1997. *Best practices for government agencies: guidelines for using collaborative agreement-seeking processes*. Washington, D.C.: Society of Professionals in Dispute Resolution (SPIDR).
- Statistique Canada. Catalogue No. 12-501-XPE, Ottawa.
- Stuart, G.E. 1973. *Discovering man's past in the Americas*. Washington, D.C.: National Geographic Society.
- Tennesen, M. 1998. The road less traveled: ecotourism. *National Parks* May-June 72(5-6): 28-31.
- Tourisme Canada. 1995. *Adventure travel in Canada: an overview of product, market and business potential*. Ottawa, ONT: Industry Canada.
- Travis, A. et al. 1992. *The Need for sustainable tourism in Europe's nature and national parks*. Granfenau, Germany: FNPPE.
- Turner, L. and J. Ash. 1976. *The Golden hordes: international tourism and the pleasure periphery*. London: St. Martin's Press.
- UN Department of Economics and Social Affairs. 1974. *The Impact of multinational corporations on development and on international relations*. U.N. Doc. ST/ESA/6, 55. U.N. Sales no. E.74.II.A.5. New York: UN Department of Economics and Social Affairs.
- UN Docs. 1992. *Agenda 21*. United Nations Conference on Environment and Development. A/CONF.151/26, 31 I.L.M. 814. Rio, Brazil: United Nations.
- Urban Land Institute. 1994. *Pulling together: a planning and development consensus-building manual*. Washington, D.C.: Urban Land Institute.
- USEPA et al. 1995. USEPA, WWF, UNEP, SEDESOL, and the Netherlands Ministry of Housing. Tourism technical support document, June.
- USFWS. 1997. United States Fish and Wildlife Service. *1996 National survey of fishing, hunting and wildlife-associated recreation*. Washington, D.C.

- USFWS. 1998. United States Fish and Wildlife Service. USFWS economic study shows wildlife watching is big business. *USFWS Press Release* 10 June.
- USNPS. 1995. United States National Park Service. Economic impacts of protecting rivers, trails, and greenway corridors: a resource book. 4<sup>th</sup> ed. <[www.nps.gov/htdocs3/pwso/rtca/econ\\_index.htm](http://www.nps.gov/htdocs3/pwso/rtca/econ_index.htm)>.
- USNPS. n.d. United States National Park Service. Natural resources, philosophy/general considerations. <<http://www.nps.gov/dsc/dsgncnstr/gpsd/ch3.html>>.
- USTDC. 1992. United States Travel Data Center. Discover America: tourism and the environment. Washington, D.C.: Travel Industry Association of America.
- Valentine, P.S. 1992. Review: nature-based tourism. In *Special interest tourism*, B. Weiler and C.M. Hall, ed., 105–127. New York: Halstead Press.
- Vellas, F. and L. Becherel. 1995. *International tourism*. London: Macmillan Press.
- Wall, G. 1994. Ecotourism: Old wine in new bottles? *Trends* 31(2): 4–9.
- Wallace, G.N. 1992. Real ecotourism: assisting protected area managers and getting benefits to local people. Paper presented at the IVth World Congress on National Parks and Protected Areas, Caracas, Venezuela.
- Wauer, R.H. 1992. *A naturalist's Mexico*. Texas, EU: Texas A&M University Press, College Station.
- WCED. 1987. World Commission for Environment and Development. *Our common future*. Oxford: Oxford University Press.
- WCMC. 1994. World Conservation Monitoring Centre. *Biodiversity data sourcebook*. Cambridge, UK: World Conservation Monitoring Centre.
- Weaver, D.B. 1995. Alternative tourism in Montserrat. *Tourism Management* 16: 593–604.
- Weaver, D.B. 1998. *Ecotourism in the less developed world*. New York: CAB International.
- Weiler, B. and H. Richins. 1995. Extreme, extravagant and elite: a profile of ecotourists on earthwatch expeditions. *Tourism, Recreation Research* 20(1): 29–36.
- Wells, M. 1993. Neglect of biological riches: the economics of nature tourism in Nepal. *Biodiversity and Conservation* 2: 445–464.
- Wells, M. and K. Brandon. 1992. *People and parks: linking protected area management with local communities*. Washington, D.C.: World Bank.

- Wheatley, N. 1995. *Where to watch birds in South America*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Whelan, T., ed. 1991. *Ecotourism and its role in sustainable development*. Washington, D.C.: Island Press.
- Whiteman, J. 1996. Ecotourism promotes, protects environment. *Forum for Applied Research and Public Policy Winter*: 96–101.
- Wight, P.A. 1993a. Sustainable ecotourism: balancing economic, environmental and social goals within an ethical framework. *Journal of Tourism Studies* 4(2):54–66.
- Wight, P.A. 1993b. Ecotourism: ethics or eco-sell? *Journal of Travel Research Winter*: 3–9.
- Wight, P.A. 1994. Environmentally responsible marketing of tourism. In *Ecotourism: a sustainable option?* E. Cater and G. Lowman, ed., 39–56. Toronto: John Wiley and Sons.
- Wight, P.A. 1995. Sustainable ecotourism: balancing economic, environmental and social goals within an ethical framework. *Tourism Recreation Research* 20(1): 5–13.
- Wild, C. 1994. Issues in ecotourism. In *Progress in Tourism, Recreation and Hospitality Management*, C.P. Cooper and A. Lockwood, ed., Vol 6. Chichester, England: John Wiley & Sons.
- Wild, C. 1996. The North American ecotourism industry. In *Ecotourism and Nature-Based Tourism: Taking the Next Steps*, H. Richins, J. Richardson, and A. Crabtree. Ecotourism Association of Australia.
- Wilson, D.W. 1998. *Recent developments in tourism, as revealed by the national tourism indicators*. Presentation to 4th International Forum of the Organization for Economic Cooperation (OECD) on Tourism Statistics, Copenhagen, Denmark. Ottawa: Canadian Tourism Commission.
- Wilson, E.O. 1988. *Biodiversity*. Washington, D.C.: National Academy Press.
- Wilson, E.O. 1992. *The Diversity of life*. New York: Belknap Press.
- Wood, K. and S. House. 1991. *The Good tourist*. London: Mandarin Paperbacks.
- Woodley, S. 1993. Tourism and sustainable development in parks and protected areas. In *Tourism and sustainable development: monitoring, planning, managing*, J.G. Nelson and G. Wall, ed., 83–96. Waterloo, ONT: University of Waterloo, Heritage Resources Center Joint Publication.
- WRI. 1992. *Environmental almanac*. World Resources Institute.

WRI et al. 1998. World Resources Institute. *World resources: a guide to the global environment, 1998-1999*. Oxford: Oxford University Press.

WTTC. 1992. World Travel and Tourism Council. *The WTTC report: travel and tourism in the world economy*. Brussels, Belgium.

WTTC et al. 1993. World Travel and Tourism Council, World Tourism Organization and the Earth Council. *Agenda 21 for the travel and tourism industry*. Brussels, Belgium.

WTTC/OMT et Conseil de la Terre. 1999. World Travel and Tourism Council, ECONETT, Alliance for Sustainable Tourism. <<http://www.wttc.org>>.

Ziffer, K. 1989. *Ecotourism: the uneasy alliance*. Washington D.C.: Ernst and Young.

Zube, E.H. and M.L. Bush. 1990. Park-people relationships: an international review. *Landscape and Urban Planning* 19: 117–31.